This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le frençais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

THE SPINGARN COLLECTION
OF
CRITICISM AND LITERARY THEORY
PRESENTED BY
J. E. SPINGARN

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE,

ET DE

PHILOSOPHIE.

MÉLANGES
DE
LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE,
ET DE
PHILOSOPHIE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée très-considérablement par l'Auteur.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,

Chez ZACHARIE CHATELAIN & fils, Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LIX.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
274057A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1926 L

RÉFLEXIONS
SUR LES
ÉLOGES ACADEMIQUES.

LES Princes sont, pour l'ordinaire, beaucoup plus loués durant leur vie qu'après leur mort; la plûpart des Gens de Lettres ont un sort contraire. Tant qu'ils respirent, on les critique ou on les oublie, selon qu'ils se distinguent ou qu'ils demeurent confondus dans la foule; mais on les célebre presque tous dès qu'ils ne sont plus: il n'est pas même rare de voir les manes d'un Écrivain illustre encensés par les mêmes plumes qui l'avoient déchiré de son vivant, & qui semblent destinées à se deshonorer également par leurs satyres & par leurs éloges.

Tant d'Académies dont nos Pro-

vinces ſont inondées, & qui ſont perdre des hommes à l'État ſans en faire acquérir aux Lettres, ont rendu communs ces panégyriques funèbres. Les plus minces Littérateurs ayant ſouvent l'avantage ou le ridicule d'appartenir à quelqu'une de ces Sociétés, ce titre aſſure à leur mémoire une petite apothéoſe, à la vérité auſſi obſcure que leur vie.

Quelques Cenſeurs ſe ſont élevés contre cette multiplicité faſtidieuſe d'éloges. Si on les en croit, ceux qui par leurs lumieres & leurs talens ont éclairé leurs Contemporains, & honoré leur Patrie, ſont les ſeuls dignes de nos hommages; mais à quoi bon, diſent-ils, tranſmettre à la poſtérité des noms inconnus à leur propre ſiecle, & leur accorder ſolemnellement une place dans les faſtes littéraires, où l'on ne penſera jamais à les chercher? Nous avouerons ſans peine que l'uſage dont on ſe plaint a ſes abus; & quel uſage n'a

pas les siens? Mais les abus nous paroissent légers en comparaison des avantages. Si les Anciens qui élevoient des statues aux grands hommes, avoient eu le même soin que nous d'écrire la vie des Gens de Lettres, nous aurions, il est vrai, quelques mémoires inutiles, mais nous serions plus instruits sur les progrès des Sciences & des Arts, & sur les découvertes de tous les âges; histoire plus intéressante pour nous que celle d'une foule de Souverains qui n'ont fait que du mal aux hommes. D'ailleurs ne craignons point que la postérité confonde les rangs; en faisant le panégyrique d'un homme de lettres, nous lui assignons à peu près, même sans le vouloir, la place qu'il doit occuper. Quiconque aura lu les éloges de l'Académie des Sciences, ne sera pas plus tenté de mettre Parent à côté de Newton, que Tallard à côté de Vauban. Les hommes médiocres peuvent être élevés par l'O-

rateur un peu au-dessus de leur place, mais les grands hommes gardent toujours la leur.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que les gens de lettres qui sont l'objet des éloges suivans, ne paroîtront pas indignes de l'hommage que nous leur rendons. On y verra un des plus grands Mathématiciens de son siecle, un Philosophe pratique du premier ordre, un sage Législateur du genre humain, un Grammairien de génie; enfin, ce qui est presque aussi rare, & peut-être plus estimable, un Théologien tolérant & modéré.

C'est par les actions qu'il faut louer ceux qui le méritent; l'éloge d'un homme de Lettres doit donc être le récit de ses travaux. Mais il est peut-être aussi utile de faire connoître ce qu'il a été, & de peindre l'homme en même tems que l'écrivain, au risque de changer quelquefois le panégyrique en histoire. En montrant d'un côté aux Lecteurs instruits ce que les

Sciences ou les Lettres doivent à celui qu'on louë, le point où il les a trouvées, & celui où il les a laissées par ses veilles, on intéressera de l'autre les Lecteurs philosophes par le contraste ou par l'accord de ses écrits & de ses mœurs. Le caractere des hommes célebres n'est pas moins digne de fixer nos regards que leurs talens; cette régle a cependant quelques restrictions. L'analyse des écrits est indispensable dans l'éloge historique d'un homme de lettres; à l'égard du caractere & des mœurs, s'il est du devoir de l'Historien de ne pas cacher les défauts qui font rentrer les gens de Lettres dans la classe ordinaire de l'humanité, il est encore plus nécessaire de tirer le rideau sur les vices qui par malheur ont quelquefois terni l'éclat des talens. Le but des éloges littéraires est de rendre les Lettres respectables, & non de les avilir. Si donc par un malheur qui n'est pas sans exemple, la conduite a desho-

noré les Ouvrages, quel parti prendre? Louer les Ouvrages. Et si d'un autre côté la conduite est sans reproche, & les Ouvrages sans mérite, que dire alors? Se taire. On oublie qu'on doit parler d'un homme de Lettres, ou plutôt on en fait indirectement la satyre, quand on se borne à célebrer en lui l'homme vertueux; titre très-estimable dans la Société, mais très-peu littéraire. Que penseroit-on d'un Général d'armée, dans l'éloge duquel on ne trouveroit ni batailles gagnées, ni villes prises?

C'est apparemment par cette raison que plusieurs de nos Académies n'imposent point au Secretaire la loi rigoureuse de faire l'éloge funébre de tous les Académiciens, l'expérience ayant prouvé que l'intrigue & la faveur ont quelquefois ouvert la porte de ces Compagnies à des hommes dont tout l'éloge doit se réduire à la date de leur naissance & de leur mort. Il

seroit pourtant juste, il seroit même à souhaiter que la loi dont nous parlons fût établie. Il en résulteroit peut-être qu'on apporteroit dans le choix des sujets une sévérité plus constante & plus continuë; le Secrétaire, & sa Compagnie par contre-coup, seroient intéressés à ne se donner pour confreres que des hommes louables.

Le ton d'un éloge historique ne doit être ni celui d'un discours oratoire, ni celui d'une narration aride. Les réflexions philosophiques sont l'ame & la substance de ce genre d'écrits; tantôt on les entre-mêlera au récit avec art & briéveté, tantôt elles seront rassemblées & développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des masses de lumiere qui serviront à éclairer le reste. C'est en cela que l'illustre Secretaire de l'Académie des Sciences a surtout excellé; c'est par là qu'il fera principalement époque dans l'histoire de la Philosophie; c'est par là enfin qu'il

a rendu ſi dangereuſe à occuper aujourd'hui la place qu'il a remplie avec tant de ſuccès. Si on peut lui reprocher de légers défauts (& pourquoi ne hazarderions-nous pas une critique qui ne le touche plus & qui ne ſauroit effleurer ſa gloire ?) c'eſt quelquefois trop de familiarité dans le ſtyle, quelquefois trop de recherche & de rafinement dans les idées ; ici une ſorte d'affectation à montrer en petit les grandes choſes, là quelques détails puériles, peu dignes de la gravité d'un Ouvrage philoſophique. Voilà pourtant, qui le croiroit ! en quoi la plûpart de nos faiſeurs d'éloges ont cherché à lui reſſembler ; ils n'ont pris du ſtile de M. de Fontenelle que ces taches légeres, ſans en imiter la préciſion, la lumiere & l'élégance. Ils n'ont pas ſenti que ſi les défauts de cet Écrivain célebre bleſſent moins chez lui qu'ils ne feroient ailleurs, c'eſt non-ſeulement

par les beautés, tantôt frappantes, tantôt fines, qui les effacent, mais parce qu'on ſent que ces défauts ſont naturels en lui, & que le propre du naturel, quand il ne plaît pas, eſt au moins d'obtenir grace. Son genre d'écrire lui appartient abſolument, & ne peut paſſer, ſans y perdre, par une autre plume; c'eſt une liqueur qui ne doit jamais changer de vaſe. Il a eu, comme tous les bons Ecrivains, le ſtyle de ſa penſée; ce ſtyle quelquefois négligé, mais toujours original & ſimple, ne peut repréſenter fidélement que le genre d'eſprit qu'il avoit reçu de la nature, & ne ſera que le maſque d'un autre. Or le ſtyle n'eſt agréable qu'autant qu'il eſt l'image naïve du genre d'eſprit de l'Auteur, & c'eſt à quoi le Lecteur ne ſe méprend guére, comme on juge qu'un portrait reſſemble ſans avoir vû l'original. Ainſi, pour obtenir quelque place après M. de Fontenelle dans la carriere qu'il a ſi glorieuſement

parcourue, il faut néceſſairement prendre un ton différent du ſien; il faut de plus, ce qui n'eſt pas moins difficile, accoutumer le Public à ce ton, & lui perſuader qu'on peut être digne de lui plaire, en le conduiſant par une route qui ne lui eſt pas connuë. Car le premier mouvement du Public, ſemblable en cela aux critiques ſubalternes, eſt de juger par imitation: il court après la nouveauté, & il eſt toujours prêt à la proſcrire. Il eſt vrai qu'il ne tarde pas à revenir de ſon injuſtice, au lieu que les critiques ſubalternes s'opiniâtrent dans la leur.

Je ne prétends point avoir obſervé dans les Éloges ſuivans les régles que je viens d'établir; mon objet n'a point été de rendre ces éloges agréables, je ſerai content ſi on les juge utiles.

ELOGE HISTORIQUE

DE M.

JEAN BERNOULLI,

Professeur de Mathématiques à Basle, & Membre des Académies Royales des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse & de Russie, &c. *mort au commencement de 1748, dans un âge fort avancé.*

M. BERNOULLI ne m'étoit connu que par ses Ouvrages ; je leur dois presque entierement le peu de progrès que j'ai fait en Géométrie, & la reconnoissance exige de moi l'hommage que je vais rendre à sa mémoire. N'ayant eu avec lui aucune espece de commerce, j'ignore les détails peu intéressans de sa vie privée ; je laisse donc à des chercheurs de dates (*a*) & à des compila-

(*a*) Quelques Journalistes nous ayant paru fort avides

teurs le ſoin de le faire naître & mourir. Je commence ſa vie où commence ſa réputation, & ſon hiſtoire n'y perdra que peu d'années. Je dis *ſon hiſtoire*: car je la promets encore plus que ſon éloge; on ne peint point les hommes quand on les peint ſans foibleſſes; ôter au vrai mérite quelques taches légeres, c'eſt peut-être lui faire tort, & c'eſt ſûrement en faire à la vérité. Ainſi dans l'abregé que je vais donner de la vie de M. Bernoulli, c'eſt-à-dire, de ſes travaux, l'homme illuſtre ſe fera ſouvent admirer, l'homme s'y montrera quelquefois.

M. Bernoulli annonça dans une très-grande jeuneſſe, ce qu'il devoit être un jour, par une Diſſertation ſur l'efferveſcence & la fermentation, qu'il publia & qu'il ſoûtint en forme de thèſe. Bientôt après il ſe fit connoître aux Géométres par le fameux problême de la *Chaînette*, agité depuis long-tems parmi eux, & que le célebre Galilée avoit eſſayé de réſoudre. Ce problême conſiſte à trouver la courbure que prend une

de ces ſortes de dates, nous dirons ici, pour les rendre heureux, que M. Bernoulli étoit né le 7. Août 1667. & qu'il eſt mort le 1. Janvier 1748.

chaîne considérée comme un fil parfaitement fléxible, chargé d'une infinité de petits poids, & suspendu dans un plan vertical par ses deux extrémités. M. Bernoulli détermina cette courbe, & trouva qu'elle étoit du nombre de celles que les Géometres ont nommées *courbes méchaniques*, c'est-à-dire, qui ne peuvent être représentées par une équation finie. Il démontra, peu de tems après, que la courbure d'une voile enflée par le vent étoit la même que celle de la chaînette, & résolut ainsi deux problêmes très-difficiles au lieu d'un.

La fléxion de la chaîne & de la voile en chaque point, dépend de la position de chaque petit côté de la courbe : il falloit donc trouver une équation ou formule qui déterminât cette position. La Géométrie des infinimens petits, peu connue alors, étoit seule capable d'y atteindre; mais un instrument si nécessaire eût encore été inutile au grand nombre; il demandoit une main habile pour être employé avec succès; & d'ailleurs M. Bernoulli ne devoit en quelque sorte qu'à-lui-même l'avantage de le posséder; car il avoit trop contri-

bué par ſes travaux à perfectionner cette Géométrie naiſſante, pour n'être pas mis au nombre de ceux qui l'avoient créée.

Peu de tems après, il réſolut un autre problême, dont il avoüe qu'il avoit été occupé pendant cinq ans; c'eſt celui du plus court crépuſcule. On ſçait que le crépuſcule, quelle qu'en ſoit la cauſe, commence le matin & finit le ſoir, quand le ſoleil eſt à 18 degrés au-deſſous de l'horiſon, c'eſt-à-dire, quand la portion du cercle vertical compriſe entre l'horiſon & le ſoleil caché au-deſſous, eſt un arc de 18 degrés; le crépuſcule doit donc durer autant de tems que le ſoleil en met à deſcendre de 18 degrés au-deſſous de l'horiſon. Or cet aſtre ne décrit pas tous les jours le même cercle par rapport à nous, puiſqu'il eſt tantôt plus près de notre zénith, & tantôt plus loin. Il eſt donc chaque jour plus ou moins de tems à parcourir ces 18 degrés: la difficulté conſiſte à trouver le jour de l'année où ce tems eſt le plus petit qu'il eſt poſſible; & M. Bernoulli donne pour cela une regle fort ſimple: mais il ne nous apprend ni le chemin qu'il a ſuivi pour la découvrir, ni les difficul-

tés qui l'avoient arrêté si long-tems. Elles étoient vrai-semblablement les mêmes que M. de Maupertuis a sçu le premier appercevoir & résoudre dans son *Astronomie nautique.*

M. Bernoulli publia vers le même tems une espece de thèse sur la Logique, que nous croyons pouvoir proposer comme un modele des ouvrages de cette espece. La Logique n'y paroît point sous la forme barbare dont les Philosophes de l'école l'avoient défigurée. Elle est réduite à ce qu'elle a de nécessaire, c'est-à-dire, à peu de préceptes, & la plûpart sont appuyés par des exemples tirés de la Géométrie. On peut en effet regarder cette derniere Science comme une Logique pratique ; parce que les vérités dont elle s'occupe, étant les plus simples & les plus sensibles de toutes, sont par cette raison les plus susceptibles d'une application facile & palpable des regles du raisonnement.

Cette thèse fut suivie d'une dissertation sur le mouvement des muscles, que M. Bernoulli composa pour recevoir le Doctorat en Médecine; car il étudioit aussi cette derniere Science, & ses Maîtres se glorifioient de compter

parmi leurs disciples un Mathématicien du premier ordre. Mais l'Anatomiste & le Médecin, qui étoient en lui fort subordonnés au Géometre, le sont aussi dans cette Dissertation ; il avoit choisi un sujet où pût briller sa Science favorite ; & l'ouvrage est sur-tout recommendable par l'heureux emploi que M. Bernoulli fait de la méchanique la plus subtile pour déterminer la courbure des fibres élastiques musculaires, enflées par le fluide qui les remplit : ses formules lui fournissent une table où l'on trouve la force nécessaire à un muscle pour soûtenir un poids donné.

Il continua pendant quelques années à remplir les Actes de Leipsick de différens opuscules mathématiques, dignes de leur Auteur ; mais le détail en seroit trop long, & ceux qui les ont suivis les ont presque fait oublier. Tels furent, pour ainsi dire, les degrés par lesquels il s'éleva en 1697 au fameux problême de la *Brachystochrone*, ou *ligne de la plus vîte descente*. Voici l'énoncé de ce problême, tel que M. Bernoulli le proposa aux Géometres : *Deux points étant donnés, lesquels soient dans un plan vertical, & ne soient cependant ni dans la même ligne*

horifontale ni dans la même ligne verticale, trouver une courbe qui paſſe par ces deux points, & dont la propriété ſoit telle, qu'un corps peſant deſcendant le long de ſa concavité, mette moins de tems à la parcourir que toute autre ligne droite ou courbe, paſſant par les mêmes points. Galilée qui avoit cru que la courbe de la chaîne étoit une parabole, avoit cru auſſi que la ligne de la plus vîte deſcente étoit un cercle ; & cet homme immortel par ſes découvertes aſtronomiques & méchaniques, n'avoit pas trouvé dans la Géométrie de ſon tems des ſecours ſuffiſans pour réſoudre la queſtion.

M. Bernoulli, en propoſant le problême, avoit averti que la ligne droite qu'on pouvoit tirer entre les deux points donnés, quoique plus courte qu'aucune autre, n'étoit pas cependant celle qu'un corps peſant mettroit le moins de tems à parcourir. Nous n'entreprendrons point d'en donner la raiſon métaphyſique. Ce n'eſt qu'à l'aide d'un calcul très-ſubtil qu'on peut démontrer cette vérité. Tout ce qui eſt ſuſceptible d'idées préciſes, n'en ſouffre point d'autres ; préſenter des notions vagues pour des démonſtrations exactes, c'eſt

ſubſtituer de fauſſes lueurs à la lumiere, c'eſt retarder les progrès de l'eſprit en voulant l'éclairer. L'ignorance croit y gagner, & les Sciences y font une perte réelle. Ce n'eſt pas que la Géométrie n'ait, comme toutes les autres Sciences, une métaphyſique qui lui eſt propre, & néceſſaire même pour y faire des découvertes. Un homme qui avant que de toucher les objets, les apperçoit déjà, quoique confuſément, a ſans doute beaucoup d'avantage ſur un aveugle qui les rencontre bruſquement & par haſard; mais ce n'eſt pas aſſez d'entrevoir une vérité géométrique dans l'éloignement; il faut, pour ainſi dire, nous aſſûrer d'elle, en la reconnoiſſant de plus près, & franchir l'intervalle qui nous en ſépare; or le calcul eſt le ſeul guide qui puiſſe conduire dans cette route, faire éviter les obſtacles qui s'y rencontrent, ou avertir qu'ils ſont inſurmontables. Mais comme ce guide ſeroit trop peu familier à la plûpart de nos Lecteurs, nous ne pouvons tout au plus dans la queſtion dont il s'agit, que diminuer le paradoxe, & diſſiper les fauſſes raiſons qui pourroient faire croire que la ligne

droite est celle de la plus vîte descente. Si un corps pesant se mouvoit uniformément, c'est-à-dire, s'il parcouroit toujours en temps égaux des espaces égaux, il n'est pas douteux que la ligne droite, étant la plus courte de toutes, seroit aussi celle qu'il décriroit en moins de tems. Mais un corps pesant descend d'un mouvement accéleré, & le tems qu'il emploie à parcourir une ligne quelconque, est la somme des tems qu'il met à en parcourir les différentes parties. S'il se meut sur une ligne courbe qui passe par les deux points donnés, & qui tombe au-dessous de la ligne droite tirée par ces deux mêmes points, on voit au premier coup d'œil qu'il doit d'abord descendre plus verticalement, & par conséquent avec un mouvement plus accéleré, que s'il décrivoit la ligne droite. Il n'y a donc rien d'absurde à croire qu'il puisse parcourir la ligne courbe en moins de tems. Voilà jusqu'où la Métaphysique peut nous conduire; c'est au calcul seul à achever le reste & à faire entierement évanouir le paradoxe, parce que c'est à lui-seul à déterminer & à comparer entr'eux les deux tems. On trouve par son secours, que

la *Brachyſtochrone* doit être une portion de cycloïde, courbe très-familiere aux Géometres. C'eſt celle que décrit le point de la circonférence d'un cercle qui roule ſur un plan ; ou pour lui donner une origine plus connue, c'eſt celle que trace en l'air le clou de la circonférence d'une roue qui tourne & qui avance en même tems. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très-ſingulieres, & celle d'être la courbe de la plus vîte deſcente, n'eſt pas une des moins remarquables.

Il ne ſera peut-être pas inutile de donner une idée de la ſolution de M. Bernoulli ; nous la donnerons même d'autant plus volontiers, que cette ſolution ſinguliere peut fournir matiere à quelques obſervations importantes.

La courbe Brachyſtochrone doit être telle, que ſi on y prend à volonté une très-petite portion terminée par deux points quelconques, cette petite portion ſoit parcourue en moins de tems qu'une autre petite portion de courbe terminée par les deux mêmes points infiniment proches. En effet ſi cette derniere portion étoit parcourue en moins de tems que la premiere, &

qu'on ôtât à la courbe la premiere portion qu'elle avoit, pour lui donner l'autre, la courbe dans ce nouvel état ſeroit parcourue en moins de tems que dans le premier état; & par conſéquent elle ne ſeroit pas dans ſon premier état la courbe de la plus vîte deſcente ; ce qui eſt contre la ſuppoſition. Or la portion de courbe infiniment petite dont nous parlons, peut être regardée comme compoſée de deux petites lignes droites, dont chacune eſt parcourue avec une vîteſſe différente, mais uniquement dépendante de la hauteur d'où le corps eſt ſuppoſé tomber. Il faut donc trouver la poſition que doivent avoir ces deux petites lignes pour être parcourues dans le moins de tems qu'il eſt poſſible; l'équation différentielle qui détermine cette poſition eſt celle de la cycloïde, & on y parvient aſſez facilement.

Mais M. Bernoulli fit plus que de réſoudre le problême de la plus vîte deſcente ; il prouva qu'il étoit analogue à un autre non moins difficile ; c'eſt la recherche de la courbe que décrit un corpuſcule de lumiere, en traverſant un milieu dont les couches ſont d'une

denſité variable. On ſait qu'un rayon qui paſſe obliquement d'un milieu dans un autre, ne continue pas ſon chemin dans la même ligne droite ſuivant laquelle il entre, mais qu'il s'en détourne d'autant plus que la denſité du nouveau milieu différe plus de celle du milieu d'où il ſort. Si donc un rayon de lumiere traverſe un fluide compoſé d'une infinité de couches, chacune d'une denſité différente, il doit à chaque inſtant s'écarter un peu de ſa direction, & par conſéquent décrire une courbe. C'eſt ce que font les rayons en pénétrant notre atmoſphere, dont les couches élaſtiques ſe compriment les unes les autres par leur poids, & ſont par conſéquent d'autant plus comprimées & d'autant plus denſes, qu'elles ſont plus proches de nous. M. Bernoulli prouva qu'en ſuppoſant une certaine loi dans les denſités de ces couches, la courbe décrite par le rayon de lumiere devoit être une cycloïde, comme la courbe de la plus vîte deſcente en étoit une.

Il faut remarquer pourtant que dans ſa ſolution il admet un principe conteſté par pluſieurs grands Géometres & ha-

biles Physiciens, savoir qu'un corpuscule de lumiere qui va d'un point à un autre placé dans un milieu différent, doit y aller dans le tems le plus court qu'il est possible. M. de Fermat avoit le premier avancé ce principe, croyant ébranler par des raisons métaphysiques l'explication ingénieuse que M. Descartes avoit donnée de la réfraction; M. Huyghens l'avoit ensuite adopté comme une conséquence de son hypothèse sur la propagation de la lumiere; enfin M. Leibnitz l'avoit soutenu comme favorable à ses idées sur le systême des *causes finales*. On appelle ainsi cette partie de la Physique, ou plutôt de la Métaphysique, (ou peut-être ni de l'une ni de l'autre) qui a pour but de découvrir les loix de la Nature par la fin que son Auteur s'est proposée en établissant ces loix. Cette Théorie est fondée sur les axiomes si vrais, mais si peu féconds & souvent si trompeurs, que rien ne se fait sans raison suffisante, que la nature agit toujours par les voies les plus simples, & sur quelques autres aussi certains & aussi inutiles. Le Chancelier Bacon qui avoit senti combien cette maniere de philosopher étoit une

voie ſtérile pour les découvertes, la comparoit avec beaucoup de fineſſe & de vérité à une vierge conſacrée à Dieu qui ne produit rien ; d'autres grands hommes n'ont pas été ſi ſages, & quelques Savans qui n'étoient pas de grands hommes, n'ont pas craint, même au prix des plus ridicules abſurdités, d'introduire dans la Géométrie les cauſes finales ; témoin le P. Tacquet, Jéſuite, qui trouvant quelques phénomenes de Catoptrique en contradiction avec ce principe, que la nature prend toujours le plus court chemin, croit concilier les phénomenes & le principe, en diſant que la nature prend le chemin le plus long, quand elle ne ſauroit prendre le plus court. Les Partiſans modernes des cauſes finales, plus circonſpects & plus raiſonnables, ſe contentent d'en faire l'application à quelques lois très-conſtatées d'ailleurs, & de la chercher dans d'autres, en ſe taiſant ſur le reſte. Quoi qu'il en ſoit, & pour en revenir à la ſolution que donne M. Bernoulli du problême dont il s'agit, le principe métaphyſique en apparence, ſur lequel cette ſolution eſt appuyée, peut n'être regardé, ſi l'on veut, que comme

comme un principe purement géométrique, & la ſolution n'y perdra rien de ſon mérite.

En propoſant aux Géometres le problême de la plus vîte deſcente, M. Bernoulli leur avoit donné un certain eſpace de tems pour le réſoudre. Ce terme qu'il prolongea étant expiré, on ne vit paroître que quatre ſolutions. L'une qui étoit de M. Newton, fut envoyée ſans nom d'Auteur; & M. Bernoulli dit que c'étoit *un ongle du lion* qu'il étoit facile de reconnoître; les trois autres étoient de M. Jacques Bernoulli, frere aîné de celui dont nous parlons, de M. Leibnitz & de M. le Marquis de l'Hôpital. Preſque toutes les Nations ſavantes donnerent chacune un athlete, & peut-être un cinquieme auroit-il été difficile à trouver.

M. Jacques Bernoulli avoit donné à ſon frere les premieres leçons de Géométrie : il voyoit ſon éleve courir avec lui d'un pas égal la carriere dans laquelle il l'avoit fait entrer; & peut-être conſervoit-il un peu trop à ſon égard ce ton de ſupériorité dont il eſt ſi difficile de ſe défaire, quand une fois on l'a pris, mais que la reconnoiſſance même a bien de

la peine à souffrir quand il est injuste. Le rival ne vouloit plus être traité en disciple : il sembloit harceler, quoique légérement, son ancien maître, qui n'étoit pas homme à le souffrir; & les questions fréquentes que M. Jean Bernoulli proposoit aux Mathématiciens dans les Actes de Leipsick, étoient des attaques indirectes qui s'adressoient à son aîné. Celui-ci se crut enfin assez provoqué pour en venir à un coup d'éclat : faisant donc un dernier effort, il proposa publiquement à son frere le fameux problême des *Isopérimetres*, & joignit même à son cartel la promesse d'une certaine somme. Il falloit trouver parmi toutes les courbes de même longueur qui passent par deux points donnés, celle qui renferme avec la ligne droite tirée entre ces deux points, le plus grand espace possible, & celles qui en tournant autour de cette ligne droite, engendrent le solide le plus grand, la surface courbe la plus grande, *&c.* La question fut même proposée avec plus de généralité que nous ne lui en donnons dans cet énoncé. On n'ignoroit pas que de toutes les figures isopérimetres, c'est-à-dire d'un égal contour, le cercle

eſt celle qui renferme le plus grand eſpace ; mais voilà tout ce qu'on ſavoit ſur cette matiere : il reſtoit à trouver par une méthode directe & analytique, que le cercle avoit en effet cette propriété ; il reſtoit à déterminer par cette même méthode la courbe qui par ſa révolution forme la plus grande ſurface, celle qui donne le plus grand ſolide, *&c.* enfin à trouver une infinité d'autres courbes fort différentes du cercle.

M. Jean Bernoulli réſolut aſſez promptement toutes les queſtions de ſon frere ; mais il donna ſa ſolution ſans analyſe. Son adverſaire prétendit que la ſolution étoit défectueuſe, & non-ſeulement ne ſe crut point débiteur de la ſomme, mais s'engagea publiquement à trois choſes ; 1°. à deviner au juſte l'analyſe de ſon frere ; 2°. quelle qu'elle fût, à y faire voir des paralogiſmes, ſi on la vouloit publier ; 3°. à donner la ſolution complette du problême ; ajoûtant, que s'il ſe trouvoit quelqu'un qui s'intéreſsât aſſez à l'avancement des Sciences pour propoſer quelque prix ſur chacun de ces points, il s'engageoit à perdre autant, s'il ne s'acquittoit pas

du premier ; le double, s'il ne réussissoit pas au second ; & le triple, s'il manquoit au troisieme. On verra par la suite de ce récit qu'il ne risquoit rien, au moins sur les deux derniers articles. Cette altercation produisit de la part des deux freres plusieurs écrits, où l'aigreur semble quelquefois prendre la place de l'émulation ; mais puisque l'un des deux avoit tort, il falloit bien que l'un des deux se fâchât.

L'Académie Royale des Sciences de Paris fut prise pour juge du différend ; & c'étoit l'arbitre le plus respectable que pussent choisir les deux rivaux. La solution de M. Jean Bernoulli fut donc remise en 1701. à l'Académie dans un papier cacheté ; & l'Auteur recommanda qu'il ne fût ouvert qu'après que son frere auroit publié son analyse du même problême. Mais il y eut sur cette publication des difficultés qui durerent plusieurs années ; elles furent terminées ou plutôt arrêtées par la mort de M. Bernoulli l'aîné, arrivée le 16 Août 1705 ; & le mémoire de son frere fut publié bientôt après parmi ceux de l'Académie en 1706. Quelque élégante que paroisse sa solution, il faut avouer

qu'elle étoit en effet imparfaite à certains égards ; l'Auteur en convint lui-même dans un écrit qu'il publia plusieurs années après sur cette matiere, & qui contenoit une nouvelle méthode pour résoudre le problême, méthode un peu plus simple que celle de M. Jacques Bernoulli, mais d'ailleurs entierement la même quant aux principes. Cette conformité, jointe à une rétractation si long-tems différée, a été vivement & plus d'une fois reprochée à M. Jean Bernoulli ; on l'a ouvertement accusé d'une foiblesse dont les plus grands hommes n'ont pas toujours été exempts. Mais s'il avoit apperçu son erreur du vivant de son frere, peut-on croire qu'en 1706, lorsque rien ne l'y obligeoit, il eût publié cette erreur avec son ouvrage ? M. Leibnitz avoit paru approuver la premiere solution ; & une méprise assez subtile pour avoir échappé à des yeux si pénétrans, ne devoit pas coûter beaucoup à reconnoître, même par un aveu public. Le Géometre n'y eût rien perdu, & le Philosophe y eût gagné.

Tant de travaux auxquels des Mathématiciens d'une très-grande force

auroient à peine suffi, n'étoient pas les seuls qui occupassent le nôtre. En 1697 il donna dans les Actes de Leipsick le calcul des quantités *exponentielles*, c'est-à-dire des quantités constantes ou variables, élevées à des puissances variables. La méthode de différentier & d'intégrer ces sortes de quantités étoit jusqu'alors inconnue, & M. Bernoulli ajoûta aux nouveaux calculs cette branche devenue depuis si féconde. Les Actes de Leipsick de cette même année 1697 & des suivantes, contiennent encore plusieurs écrits importans, qu'il composa sur différentes questions mathématiques. Parmi ces écrits, on doit remarquer sur-tout ses recherches sur *le solide de la moindre résistance*, c'est-à-dire sa Méthode pour trouver un solide, qui étant mû dans un fluide en repos parallelement à son axe, rencontre moins de résistance que tout autre solide de même base, mû suivant la même direction & avec la même vîtesse. M. Newton avoit donné la solution de ce problême dans son admirable ouvrage des *Principes mathématiques*, mais sans indiquer la route qu'il avoit suivie; & M. Fatio de Duillier venoit d'en publier une

ſolution très-embarraſſée. Nous remarquerons, à l'occaſion de ce dernier, qu'il fut dans la ſuite un triſte exemple des égaremens dont les meilleurs eſprits ſont capables. Il préféra par choix & de bonne foi le métier d'enthouſiaſte & de prédicant qui le perdit, à la réputation de grand Géometre qu'il auroit pu facilement acquérir. Après avoir fait en Mathématique des progrès conſidérables, il ſe crut deſtiné à de plus grandes choſes, promit qu'il reſſuſciteroit des morts, aſſembla toute l'Angleterre pour en être témoin, & ne tint point parole.

M. Bernoulli, effrayé des calculs de M. Fatio, ſe mit à chercher par une autre voie le ſolide de la moindre réſiſtance, & ne fut pas long-tems à le trouver. Les grands Géometres connoiſſent cette eſpece de pareſſe qui préfere la peine de découvrir une vérité à la contrainte peu agréable de la ſuivre dans l'ouvrage d'autrui; en général ils ſe liſent peu les uns les autres, (*b*) & peut-être perdroient-ils à lire beaucoup : une

(*b*) Nous ne diſons point qu'ils ne ſe liſent pas, mais qu'ils ſe liſent peu : en ce genre, un coup d'œil jetté ſur un Ouvrage, ſuffit aux maîtres pour le juger. Il n'en eſt pas de même en Littérature.

tête pleine d'idées empruntées n'a plus de place pour les ſiennes propres, & trop de lecture peut étouffer le génie au lieu de l'aider. Si elle eſt plus néceſſaire dans l'étude des Belles-Lettres que dans celle de la Géométrie, la différence de leurs objets & des qualités qu'elles exigent, en eſt ſans doute la cauſe. La Géométrie ne veut que découvrir des vérités, ſouvent difficiles à atteindre, mais faciles à reconnoître dès qu'on les a ſaiſies ; & elle ne demande pour cela qu'une juſteſſe & une ſagacité qui ne s'acquierent point. Si elle n'arrive pas précisément à ſon but, elle le manque entierement ; mais tout moyen lui eſt bon pour y arriver ; & chaque eſprit a le ſien, qu'il eſt en droit de croire le meilleur: au contraire, le mérite principal de l'Éloquence & de la Poëſie, conſiſte à exprimer & à peindre ; & les talents naturels, abſolument néceſſaires pour y réuſſir, ont encore beſoin d'être éclairés par l'étude réfléchie des excellens modeles, &, pour ainſi dire, guidés par l'expérience de tous les ſiecles. Quand on a lu une fois un problême de Newton, on a vu tout, ou l'on n'a rien vu, parce que

la vérité s'y montre nue & ſans réſerve; mais quand on a lu & relu une page de Virgile ou de Boſſuet, il y reſte encore cent choſes à voir. Un bel eſprit qui ne lit point, n'a pas moins à craindre de paſſer pour un écrivain ridicule, qu'un Géometre qui lit trop, de n'être jamais que médiocre.

Pendant que M. Bernoulli ſoutenoit contre ſon frere la diſpute des Iſopérimetres, une querelle beaucoup plus ſérieuſe l'occupoit. Il avoit publié une Diſſertation, où il prouvoit que les corps dans leur accroiſſement ſouffroient une déperdition continuelle de parties, ſucceſſivement remplacées par d'autres. Un grand mérite fait toujours des ennemis; & par conſéquent notre Géometre en avoit. Ne pouvant attaquer le Savant, ils eurent recours à une reſſource aſſez ordinaire à l'envie; ils chercherent à rendre le Chrétien ſuſpect. Plus jaloux de ſa ſupériorité que des intérêts de la Religion (car il n'eſt pas néceſſaire d'en avoir pour la faire ſervir de maſque à la haine) ils prétendirent que l'opinion de M. Bernoulli étoit dangereuſe, contraire au dogme de la Réſurrection, & favorable

aux objections des Sociniens. M. Bernoulli n'eut pas de peine à montrer le ridicule d'une imputation si odieuse ; & s'il traita ses Adversaires avec toute la franchise helvétique & géométrique, il faut avouer que jamais indignation ne fut plus juste.

L'accusation que M. Bernoulli eut à soutenir dans cette occasion, lui avoit été intentée par les Théologiens Calvinistes de Groningue où il étoit Professeur. La conduite qu'il tint avec eux mérite de servir de modele à tous les Gens de Lettres injustement attaqués sur un point si important ; & nous croyons aussi que cette circonstance de son éloge doit nous arrêter beaucoup plus long-tems qu'aucune autre. Il vivoit dans un pays, où le Gouvernement, occupé pour lors d'affaires publiques très-importantes, & tolérant d'ailleurs par nécessité, n'examinoit gueres si un Savant chargé d'enseigner à quelques Eléves le calcul différentiel & intégral, croyoit ou ne croyoit pas à la résurrection des morts : il ne pouvoit se dissimuler, quand il l'auroit voulu, combien ce Gouvernement avoit d'intérêt de ménager un homme

aussi utile que lui par les Etrangers qu'il attiroit à Groningue ; & rien n'étoit plus facile avec moins de probité, que d'abuser de ces avantages : il avoit le bonheur enfin de se trouver au milieu d'une République libre, où le bras séculier ne sert pas l'empressement des Controversistes avec tout le zéle qu'ils ont coutume de desirer, & avec la docilité qu'ils ont le bonheur ou le malheur de rencontrer dans des climats plus méridionaux. Malgré ces considérations il crut ne devoir pas garder le silence sur des reproches, trop ridicules sans doute en eux-mêmes pour qu'il les réfutât sérieusement, mais en même tems trop odieux pour qu'il ne cherchât pas à s'en laver. La maniere dont il se défendit lui donna un nouveau mérite, & fut digne des motifs qui l'y déterminerent. Il avoit beaucoup d'avantage sans doute contre les Théologiens hérétiques qui l'attaquoient. Ces Docteurs imbéciles, divisés entr'eux & également dans l'erreur, sur les points les plus essentiels de cette Religion qu'ils osoient enseigner aux autres, & qu'ils l'accusoient de renverser ; ces Sectaires dont les uns anéantissoient la toute-

puiſſance divine & les autres la liberté humaine, (*c*) donnoient aſſurément beaucoup de priſe à qui n'eût été que Philoſophe, & à qui n'eût voulu que ſe venger. M. Bernoulli eut le courage & l'équité de ne point employer de telles armes, qui ſans ſoutenir au fond ſa cauſe, auroient pû nuire à ce qu'il vouloit & devoit reſpecter. Beaucoup plus modéré que ſes Adverſaires, il crut devoir s'abſtenir de les dévoiler aux yeux d'un peuple trop accoutumé à ne point diſtinguer la Religion d'avec ſes Miniſtres, & toujours diſpoſé à ſecouer le joug ſacré qu'ils lui impoſent: il ſe contenta de jetter ſur leurs imputations le ridicule & l'odieux qu'il auroit pû répandre ſur leurs opinions & ſur leurs perſonnes. C'eſt l'objet d'une harangue qu'il prononça, & qui étoit, ſelon le titre, une *Apologie de ſa réputation, de ſa religion, & de ſon honneur.* Les Magiſtrats, plus éclairés ſouvent qu'un Théologien dans ſa propre cauſe, lorſqu'ils ſont aſſez équitables pour y démêler les intérêts de

(*c*) On connoît la fameuſe diviſion des Réformés de Hollande en *Arminiens* & *Gomariſtes*. Les premiers donnoient à l'homme tout le mérite des bonnes œuvres; les autres le lui ôtoient entierement.

Dieu d'avec ceux des passions humaines, rendirent en cette occasion à notre grand Géometre une justice éclatante. Mais malgré tout l'avantage qu'il eut dans cette dispute, il n'a pas voulu que les pieces en fussent inférées dans le recueil de ses Ouvrages. Sa modération sur ce point a été peut-être excessive. Ces pieces auroient été de nouveaux Mémoires pour l'histoire de la Philosophie & de ses persécuteurs, c'est-à-dire, de l'ignorance & de l'aveuglement des hommes; car les fanatiques joueront toujours un grand rôle dans l'histoire de l'Esprit humain, par le mal qu'ils ont cherché à lui faire. On auroit pris plaisir à rapprocher les attaques que le grand Bernoulli eut à soutenir alors, des persécutions que le grand Descartes avoit essuyées soixante ans auparavant dans le même pays, pour avoir cherché de nouvelles preuves de l'existence de Dieu; & la postérité auroit eu la satisfaction d'ajouter le nom de M. Bernoulli à celui de tant d'hommes illustres qui depuis Socrate ont souffert pour la Philosophie. Contens de posséder la vérité pour eux-mêmes, ces grands Génies ne trou-

bloient point l'Etat pour l'y faire entrer, & méritoient au moins qu'on les en laiſsât jouir. Mais à quoi ne doit-on pas s'attendre, quand on ne veut épouſer, ni les paſſions, ni les préjugés des hommes? La contradiction les choque moins que l'indifférence: bientôt on ſe voit en butte aux traits des partis les plus contraires, des ſectes les plus diviſées pour les queſtions les plus obſcures. Ce ſont des peuples ennemis, animés les uns contre les autres par une guerre très-vive, qui ſe réuniſſent quelques inſtans pour exterminer un étranger, ſpectateur tranquille de leurs combats.

D'ailléurs il eſt plus que vraiſemblable, comme nous l'avons déja inſinué, que ce ne fut pas même ce motif qui ſuſcita à M. Bernoulli des ennemis ſi redoutables. La conſidération qu'il s'étoit acquiſe, les éléves que l'Europe lui envoyoit de toutes parts, les honneurs que le Gouvernement & les citoyens s'empreſſoient de rendre à un étranger, furent ſans doute les reſſorts ſecrets qui ſoulèverent l'envie. Souvent il en a fallu moins pour exciter de plus grands troubles: & rien ne doit étonner

en ce genre, quand on ſonge qu'une partie de la terre a été bouleverſée, & que le ſyſtême de l'Europe a changé de face, parce qu'un Moine a été préféré à un autre pour prêcher les indulgences.

Il eſt du moins certain que ni les ouvrages, ni les diſcours même de M. Bernoulli ne pouvoient fournir de prétexte raiſonnable pour l'attaquer. Sincérement attaché à la Religion, il la reſpecta toute ſa vie ſans bruit & ſans faſte. On a trouvé parmi ſes papiers des preuves par écrit de ſes ſentimens pour elle; & il faudra augmenter de ſon nom la liſte des grands hommes qui l'ont regardée comme l'ouvrage de Dieu: liſte capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs eſprits, mais ſuffiſante au moins pour impoſer ſilence à une foule de conjurés, ennemis impuiſſans de quelques vérités néceſſaires aux hommes, que Paſcal a défendues, que Newton croyoit, & que Deſcartes a reſpectées.

Dans ce même tems il avoit une diſpute moins importante ſur le phoſphore du Barometre avec quelques membres de l'Académie des Sciences

de Paris. M. Picard avoit découvert le premier en 1675, que ſon Barometre ſecoué dans l'obſcurité, donnoit de la lumiere, principalement à ſa partie ſupérieure. On tenta la même choſe ſur d'autres Barometres ; mais il s'en trouva très-peu qui euſſent cette propriété. M. Bernoulli ayant réitéré l'expérience de différentes manieres, crut qu'une pellicule qui ſe formoit ſur la ſurface du mercure, lorſqu'il n'étoit pas bien net, & l'air qui pouvoit reſter dans le Barometre, étoient les cauſes qui empêchoient la lumiere ; & il conclut de-là, que pour qu'un Barometre eût la propriété d'être lumineux, il falloit que le mercure fût très-pur, qu'il ne traversât point l'air quand on le verſoit dans le Barometre, & que le vuide du haut du tuyau fût auſſi parfait qu'il pouvoit l'être. L'Académie ayant réitéré l'expérience ſuivant les vues de M. Bernoulli, ne trouva ces conditions, ni toutes néceſſaires, ni toutes ſuffiſantes : elle objecta à l'Auteur quelques Barometres, dont les uns ne rendoient point de lumiere, quoique conſtruits d'après ces conditions, & dont les autres conſtruits ſans

précaution, étoient cependant lumineux. M. Bernoulli répondoit ſur les premiers, qu'apparemment le mercure n'en étoit pas encore aſſez net, ni aſſez purgé d'air ; & ſur les autres, que le mercure en étoit peut-être plus pur qu'on ne l'imaginoit. M. Hartſoeker, dont le goût pour la contradiction étoit aſſez décidé, attaqua quelques années après, par les plus mauvaiſes raiſons, le ſentiment de M. Bernoulli ; & celui-ci fit ſoutenir ſur ce ſujet en 1719, une thèſe très-mortifiante pour ſon adverſaire, qui de ſon côté ne le ménageoit pas. On crut voir renouveller ces guerres littéraires où les Auteurs du ſeizieme ſiecle ſe prodiguoient les épithétes les plus ſavantes & les plus injurieuſes, & apparemment l'Allemagne n'avoit pas encore perdu cet uſage. Au reſte, on a lieu de juger par la lecture d'un Mémoire imprimé dans le Recueil de l'Académie des Sciences, en 1723, que M. Bernoulli étoit aſſez bien fondé à ſoutenir ſon opinion. Les conditions que nous venons de donner d'après lui pour le phoſphore du Barometre, ſont à peu près celles que donne M. Dufay dans ce Mémoire, & qu'il dit avoir appriſes d'un Vitrier Allemand.

En 1705, M. Bernoulli publia son excellente Dissertation, intitulée *Motus Reptorius*; en faisant glisser des courbes les unes sur les autres, suivant une certaine condition qu'il détermine, il en produit par ce moyen de nouvelles dont la longueur est égale à celle des courbes génératrices.

Le Recueil de l'Académie en 1710 & 1711, nous offre deux autres Ouvrages. Dans celui de 1710 il se propose de trouver la courbe que décrit un corps lancé suivant une direction quelconque, avec une vîtesse connue, & attiré vers un point fixe par une force centrale qui agisse suivant une loi quelconque. M. Newton avoit donné dans son livre *des Principes* la solution de ce problême; Mr. Bernoulli prétendit qu'elle étoit obscure & insuffisante, & on n'est pas peu surpris quand on voit que la sienne n'en différe presqu'en rien. M. Newton, selon lui, n'avoit pas suffisamment démontré qu'un corps jetté suivant une direction connue, & attiré par une force centrale réciproquement proportionnelle au quarré de la distance, devoit décrire une section conique. Cependant il est évident qu'un

corps ainsi lancé ne sauroit se mouvoir que suivant une seule & unique loi, & que par conséquent, s'il peut décrire une certaine courbe, il doit la décrire en effet. Or M. Newton avoit déterminé la section conique sur laquelle le projectile pouvoit se mouvoir; il avoit donc entierement satisfait à la question. Ce fut la réponse des Géometres Anglois, intéressés à la gloire de leur compatriote, & uniquement occupés du soin de la défendre. On sera peut-être étonné, si on connoît un peu le cœur humain, qu'ils ne cherchassent pas plutôt à la diminuer: mais n'en faisons pas entierement honneur à leur équité; les hommes tout injustes qu'ils sont, ne le sont pourtant que jusqu'à un certain point; & la supériorité, quand elle est extrême, fait pour eux comme une classe à part, qu'ils regardent sans envie. Si les concitoyens de M. Newton n'étoient pas jaloux de son mérite, c'est qu'ils le voyoient trop au-dessus d'eux. Une inégalité moins marquée lui eût peut-être fait trouver dans sa propre nation quelques rivaux, plus empressés d'obscurcir ses découvertes, que de les faire valoir. En lui laissant toute sa

réputation, ils avoient du moins la reſſource de croire la partager.

M. Bernoulli prétendit avec plus de fondement en 1711, que M. Newton étoit tombé dans quelque mépriſe ſur la meſure des forces centrales dans les milieux réſiſtans; on faiſoit alors en Angleterre une nouvelle édition de l'ouvrage de ce grand homme, & il ſe corrigea ſans répondre.

L'année 1714 vit paroître l'excellent *Eſſai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaiſſeaux.* La manœuvre eſt principalement fondée ſur les lois de la réſiſtance des fluides, & ces lois n'étoient encore que peu connues. M. le Chevalier Renau, dans un Livre qu'il avoit publié ſur cette matiere, s'étoit écarté des vrais principes; auſſi le chemin qu'il ſuivoit l'avoit-il conduit à pluſieurs erreurs. Mais ces erreurs étoient aſſez délicates pour avoir ſéduit pluſieurs ſavans Géometres. M. Bernoulli donna dans ſon Eſſai la vraie théorie de la réſiſtance du fluide au mouvement du vaiſſeau; fondé ſur cette théorie, il ſe déclara ouvertement contre celle de M. le Chevalier Renau, & contre les conſéquences qu'il en

tiroit. M. Renau répondit à ſes objections, & s'engagea par Lettres avec lui dans une diſpute très-ſavante, diſpute où la ſagacité des deux adverſaires ne ſe fit pas moins admirer que leur politeſſe mutuelle. M. Bernoulli montra dans cette occaſion qu'il n'ignoroit pas les égards qu'il devoit à ceux qui en avoient pour lui; mais n'eût-il pas mieux valu les avoir toujours, & laiſſer à ſes adverſaires le triſte avantage de les violer ſeuls?

Cette même année 1714, il publia dans les Mémoires de l'Académie des Sciences & dans les Journaux de Leipſick ſes recherches ſur *les centres d'Oſcillation.* Pluſieurs poids étant attachés à la verge d'un pendule, conſidérée comme une ligne inflexible, ſans peſanteur & ſans maſſe, il eſt évident que ſi cette verge vient à faire des vibrations, ſon mouvement doit être fort différent de celui qu'elle auroit, n'étant chargée que d'un ſeul corps : car les poids placés à différentes diſtances, tendent à deſcendre également dans le même tems; or cela ne ſe pourroit faire ſans que la verge ſe briſât; ſon inflexibilité exige néceſſairement que les poids les plus éloi-

gnés du centre de ſuſpenſion décrivent les plus grands arcs. Les poids feront donc entr'eux une eſpèce de compenſation & de répartition de leurs mouvemens ; la vîteſſe des poids inférieurs ſera plus grande & celle des poids ſupérieurs ſera plus petite, que ſi chacun d'eux étoit ſeul attaché à la verge. Mais quelle doit être la loi de cette répartition & la vîteſſe du pendule composé qui en réſultera ? ou ce qui revient au même, quelle eſt la longueur du pendule ſimple qui feroit ſes oſcillations dans le même tems que le pendule composé ? voilà à quoi ſe réduit la queſtion. Le point qui détermine ſur la verge la longueur de ce pendule ſimple, eſt appellé *centre d'Oſcillation* du pendule composé.

M. Huyghens, ſi célebre par ſes nombreuſes découvertes, & à qui Newton doit peut-être autant qu'à Deſcartes, avoit trouvé le centre d'oſcillation par une méthode fort indirecte ; M. Jacques Bernoulli l'avoit enſuite déterminé par une voie plus naturelle, mais difficile ; enfin notre Géometre trouva une méthode fort ſimple pour réſoudre la queſtion. Cette méthode conſiſte en général à chercher d'abord

quelle devroit être la gravité dans un pendule ſimple de même longueur que le composé, pour que les deux Pendules fiſſent leurs oſcillations dans un tems égal. Enſuite au lieu de ce pendule ſimple d'une longueur connue & d'une peſanteur ſuppoſée, il ſubſtitue un pendule ſimple animé par la gravité naturelle, & détermine aiſément la longueur qu'il doit avoir pour faire ſes vibrations en même tems que l'autre.

La diſpute de M. Leibnitz avec M. Newton, ou plutôt avec l'Angleterre, ſur la découverte du calcul différentiel, éclata en 1715 avec beaucoup de violence, & devint preſque une querelle nationale. On ne pouvoit ôter à M. Newton l'honneur de l'invention; la Métaphyſique lumineuſe qui l'avoit conduit à trouver les regles de ce calcul, l'extrême fécondité dont il avoit été entre ſes mains, enfin des dates anciennes & bien conſtatées, tout dépoſoit en ſa faveur. Quoique ſon rival eût le premier publié la nouvelle Analyſe, ſa gloire n'étoit pas ſi aſſurée. On lui reprochoit le peu de clarté, ou plutôt la fauſſeté palpable de ſes principes, dont il paroiſſoit ſe méfier lui-même;

le peu de chemin qu'il avoit fait dans une route, dont il sembloit qu'il auroit dû voir l'étendue immense s'il l'eût ouverte en effet; enfin quelques écrits de M. Newton dont on le soupçonnoit d'avoir eu connoissance. Ces présomptions formoient contre lui un préjugé peu avantageux; mais enfin ce n'étoit qu'un préjugé; & nous n'avons garde de vouloir prononcer sur une cause qui partage encore aujourd'hui tous les Savans de l'Europe. M. Leibnitz offensé des soupçons que les Anglois avoient jetté sur ses travaux, leur proposa comme une espece de défi le problême des trajectoires. Il s'agissoit de trouver une courbe qui coupât à angles droits ou sous un angle constant une infinité d'autres courbes toutes du même genre, comme des cercles, des paraboles, des ellipses, &c. On croira sans peine que ce problême ne fut qu'un jeu pour M. Newton, car plusieurs autres Géometres Anglois remplirent le défi: Ainsi M. Leibnitz n'avoit pas été fort heureux dans le piége qu'il avoit choisi pour embarrasser ses adversaires; & la grande dispute sur l'inventeur du calcul différentiel eût été par-là décidée contre lui,
si

si la ſolution bonne ou mauvaiſe d'un problême iſolé ſuffiſoit pour décider des queſtions pareilles. (*d*)

M. Leibnitz étant mort en 1716. M. Bernoulli continua la diſpute avec l'Angleterre ; il propoſa de nouveau aux Savans de cette nation le problême des Trajectoires, mais avec des conditions qui le rendoient beaucoup plus difficile; & ceux-ci à leur tour lui en propoſerent d'autres qui ne l'étoient pas moins. On peut juger par la force des combattans de la vigueur des coups qu'ils ſe portoient. La fraude même parut un peu s'y mêler : car dans le cours de cette diſpute M. Keill ayant propoſé à M. Bernoulli un problême très-difficile, celui-ci en trouva bientôt la ſolution, & ſomma en vain ſon adverſaire de montrer la ſienne. Il étoit queſtion de déterminer la courbe décrite par un projectile, dans un milieu réſiſtant ſuivant une certaine loi qui renfermoit une infinité de cas, & dont un ſeul juſqu'alors avoit été réſolu.

De tous les Géometres Anglois qui parurent dans la lice en cette occaſion,

(*d*) On peut voir ſur cette queſtion, le Dictionnaire de l'Encyclopédie, au mot DIFFÉRENTIEL.

il n'y en avoit point de plus célebre que M. Taylor, si connu par son Ouvrage intitulé *Methodus incrementorùm directa & inversa*, ouvrage original & très-ingénieux, mais difficile encore aujourd'hui même pour les plus habiles. M. Taylor avoit trouvé à peu-près en même tems que M. Bernoulli, & par une méthode semblable, la solution du problême des centres d'oscillation; l'un & l'autre se contesterent la priorité de la découverte, & personne ne leur en eût refusé à chacun la propriété. Au reste nous devons dire à l'honneur de M. Taylor, que dans cette dispute il ne sortit jamais des bornes littéraires. M. Bernoulli, attaqué par toute une nation, jaloux de soutenir l'honneur de la sienne, & plus occupé du fond de la dispute que de la forme, n'étoit pas si scrupuleux envers les Géometres Anglois. Peut-être étoit-il excusable à l'égard de M. Keill, qui avoit en quelque maniere violé les regles du droit des gens, & dont les procédés n'étoient pas moins blâmables que les discours. Pour M. Taylor, il ne répondit aux injures que par des plaintes fort modérées aux Journalistes de Leipsick, sur la liberté

avec laquelle on traitoit ſa réputation dans leur Journal. Les différentes pieces de ce procès ſe trouvent dans ce recueil (année 1715 & ſuiv.) & elles ſont infiniment utiles à ceux qui veulent pénétrer dans les myſteres de la plus haute Géométrie. Mais pourquoi font-elles plus d'honneur à l'eſprit qu'au cœur humain?

On nous demandera ſans doute le but & l'utilité de toutes ces ſublimes recherches. Nous ne répondrons point à cette queſtion par une injure, comme faiſoit Galilée (*e*): nous ne chercherons pas même à tirer de quelques-uns des problêmes dont nous avons parlé, des uſages peu ſenſibles & qu'on leur conteſteroit peut-être. Mais la Géométrie n'a-t-elle pas par elle-même une beauté réelle, indépendante de toute utilité vraie ou prétendue? Quand elle n'auroit d'autre prérogative, que de nous offrir ſans aucun mélange des connoiſſances évidentes & certaines, un ſi grand avantage ne la rendroit-il pas digne de notre étude? Elle eſt pour ainſi

(*e*) On demandoit à Galilée à quoi ſervoit la Géométrie : il répondit que la Géométrie ſervoit principalement à *peſer*, à *meſurer*, & à *compter* ; à *peſer* les ignorans, à *meſurer* les ſots, & à *compter* les uns & les autres.

dire, la mesure la plus précise de notre esprit, de son degré d'étendue, de sagacité, de profondeur & de justesse. Si elle ne peut nous donner ces qualités, on conviendra du moins qu'elle les fortifie, & fournit les moyens les plus faciles de nous assurer nous-mêmes, & de faire connoître aux autres jusqu'à quel point nous les possédons. Archimede est encore plus célebre par ses recherches sur la Parabole & sur les Spirales, que par ses Spheres mouvantes & ses bascules. Descartes & Newton, dont les ouvrages n'ont guere contribué qu'aux progrès de la raison, seront l'un & l'autre immortels, tandis que les Inventeurs des Arts les plus nécessaires sont pour la plûpart inconnus, parce que c'est plutôt le hasard que le génie qui les a guidés. Un Historien est loué de travailler à illustrer sa nation : quel respect ne mérite pas un petit nombre de génies rares, qui en montrant jusqu'où peuvent aller les forces de l'esprit, ont éclairé l'Univers & fait honneur à l'humanité ? Il a fallu des siecles pour les produire, & on ne peut espérer de les voir de tems en tems renaître, qu'en ne traitant point leurs disciples de fainéans

laborieux. Ainsi quand les spéculations de la Géométrie transcendante ne seroient & ne pourroient jamais être d'aucun usage, ce qu'on est bien éloigné de prouver, ces hommes respectables devroient les mettre à l'abri du reproche de frivolité que leur font tous les jours des gens oisifs, frivoles par état, & incapables de les apprétier. Si des travaux d'une utilité matérielle & sensible étoient la seule ou la principale mesure du mérite, le Laboureur & le Soldat, aujourd'hui victimes d'un mépris injuste, devroient recevoir des honneurs aussi peu mérités. Les talens de toute espece, les noms célebres en tout genre, seroient oubliés ou proscrits; la barbarie renaîtroit bientôt, & avec elle tous les maux qu'elle traîne à sa suite.

En 1724, M. Bernoulli composa son *Discours sur les loix de la communication du mouvement*, à l'occasion du prix que l'Académie des Sciences de Paris avoit proposé. Ce discours, l'un de ses plus beaux ouvrages, fut loué par ses juges, mais ne fut point couronné. On trouva qu'il ne répondoit pas précisément à la question du prix : l'Académie demandoit les loix du choc des corps durs, &

il débutoit dans sa piéce par soutenir que ces corps ne pouvoient exister. Il en donnoit pour raison, que dans le choc des corps durs la communication du mouvement devroit nécessairement être instantanée, & qu'ainsi ces corps devroient passer subitement d'un mouvement quelconque à un autre, sans passer par les degrés intermédiaires; ce qui est contraire au principe, *que tout se fait dans la nature par des degrés insensibles.* On auroit pu demander à M. Bernoulli, si dans le choc de deux corps élastiques, égaux & semblables, qui viennent se frapper directement en sens contraire, avec des vîtesses égales, le point d'attouchement ne perd pas tout d'un coup son mouvement dès l'instant que les deux corps se joignent, & si par conséquent il ne passe pas subitement & sans gradation à l'état de repos; état dans lequel il reste pendant tout le tems que les deux corps mettent à se comprimer & à se rétablir. Si cela est, comme on ne peut en disconvenir, & si d'un autre côté la matiere ne peut être supposée actuellement divisée à l'infini, ce qui est évident, le point de contact ne sauroit perdre son mouve-

ment, ſans qu'une petite portion de chaque corps, contiguë à ce point, ne perde auſſi le ſien. Voilà donc dans l'hypothèſe abſtraite de M. Bernoulli deux parties de matiere qui paſſent ſans gradation du mouvement au repos. Ce principe, que tout ſe fait dans la nature par degrés inſenſibles, eſt celui que Leibnitz & ſes ſectateurs ont appellé *loi de continuité.* On ne peut nier qu'il ne ſoit très-philoſophique, & confirmé du moins par la plus grande partie des phénomenes. Mais c'eſt en faire un étrange uſage, que d'en conclure qu'il n'y a point dans l'univers de corps durs, c'eſt-à-dire, d'en exclure, ſelon l'expreſſion d'un Philoſophe moderne, les ſeuls corps peut-être qui y ſoient: car comment ſe former une idée de la matiere, ſi on n'accorde pas une dureté originaire & primitive aux élémens dont elle eſt compoſée, & qui ſont proprement les vrais corps? Au reſte quand l'exiſtence des corps durs ſeroit phyſiquement impoſſible, il n'eſt pas moins certain qu'on peut toujours conſidérer ces corps comme on conſidére en Géométrie des lignes & des ſurfaces parfaites, en méchanique des leviers

infléxibles & ſans peſanteur; & c'étoit là ſans doute le point de vue de la queſtion propoſée.

M. Bernoulli ſoutenoit dans la même piece une autre opinion qui parut auſſi nouvelle, quoiqu'elle eût pour premier Auteur M. Leibnitz, & qu'elle ait eu depuis bien des ſectateurs. C'étoit la meſure des forces vives ou des forces des corps en mouvement, par les produits des maſſes & des quarrés des vîteſſes. Pour réduire cette queſtion à l'énoncé le plus ſimple, il s'agit de ſavoir ſi la force d'un corps qui a une certaine vîteſſe, devient double ou quadruple quand ſa vîteſſe devient double. Juſqu'à M. Leibnitz, tous les Méchaniciens avoient cru qu'elle étoit double; ce grand Philoſophe ſoutint le premier qu'elle étoit quadruple, & il le prouvoit par le raiſonnement ſuivant. La force d'un corps ne ſe peut meſurer que par ſes effets, & par les obſtacles qu'elle lui fait vaincre: or ſi un corps peſant peut monter à quinze pieds étant jetté de bas en haut avec une certaine vîteſſe, il doit monter, de l'aveu de tout le monde, à 60 pieds étant jetté avec une vîteſſe double. Il

fait donc dans ce dernier cas quatre fois plus d'effet & surmonte quatre fois plus d'obstacles ; sa force est donc quadruple de la premiere.

Cette preuve de M. Leibnitz fut fortifiée par M. Bernoulli d'un grand nombre d'autres. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un ressort avec une certaine vîtesse, peut avec une vîtesse double fermer tout à la fois, ou successivement, quatre ressorts semblables au premier, neuf avec une vîtesse triple, *&c.* Il n'oublia pas d'insister sur une vérité très-importante, découverte par M. Huyghens, savoir que dans le choc des corps élastiques la somme des forces vives, c'est-à-dire, des produits des masses par les quarrés des vîtesses, demeure toujours la même; ce qu'on ne peut pas dire de la somme des produits des masses par les vîtesses. Les partisans des forces vives ont souvent fait valoir ce théorême en faveur de leur opinion, surtout depuis qu'on l'a rendu beaucoup plus général, & d'un usage presque universel dans les problêmes de méchanique. Nous n'entrerons point ici dans le détail des différens écrits que la question des forces

vives a produits. Il semble qu'aujourd'hui les Géometres conviennent assez unanimement que c'est une pure question de nom : & comment n'en seroit-ce pas une, puisque les deux partis sont d'ailleurs entierement d'accord sur les principes fondamentaux de l'équilibre & du mouvement ? Dans le mouvement d'un corps, nous ne voyons clairement que deux choses, l'espace parcouru & le tems employé à le parcourir. Le mot de *force* ne nous représente qu'un être vague, dont nous n'avons point d'idée nette, dont l'existence même n'est pas trop bien constatée, & qu'on ne peut connoître tout au plus que par ses effets. Tous les Géometres conviennent entr'eux sur la mesure de ces effets, & cela doit leur suffire. Nous en saurons davantage, quand il plaira à l'Etre suprême de nous dévoiler plus clairement l'essence des corps, & sur-tout la maniere de comparer par le calcul leurs propriétés métaphysiques, peut-être aussi inappréciables que nos propres sensations.

M. Bernoulli se vengea de l'infortune littéraire qu'il avoit eue en 1724, en remportant plusieurs années de suite le

prix de l'Académie Royale des Sciences. Sa piéce de 1730, sur la maniere d'expliquer par les tourbillons la forme & les propriétés des orbites des planetes, est remarquable par les efforts qu'il fait pour défendre un systême que Newton croyoit avoir anéanti. La profonde Géométrie qui regne dans cet ouvrage, la supériorité de l'Auteur sur ses concurrens, & peut-être la prédilection naturelle à des François pour l'hypothèse qu'il défendoit, lui valurent le prix, malgré une erreur de calcul, qui sans doute n'avoit pas échappé à la pénétration de ses juges.

En 1734 parut l'essai de M. Bernoulli sur *la Physique céleste*. Il tâchoit d'y expliquer par une hypothèse nouvelle les principaux points du systême du monde, & sur-tout la cause de l'inclinaison des orbites des planetes, que l'Académie avoit proposée. Si on remarque dans cet ouvrage un grand nombre de choses que la saine Physique refuseroit peut-être d'adopter, on doit d'un autre côté y admirer l'adresse avec laquelle l'Auteur fait valoir en sa faveur tout ce que les ressources d'un génie inventif peuvent fournir de séduisant

ou de plausible ; & le suffrage de l'Académie, sans répondre du succès de ce travail, en a du moins été la récompense. De plus, la question qu'il falloit résoudre étoit du nombre de celles qui n'admettent aucune explication dans le systême Newtonien ; M. Bernoulli, qui d'ailleurs n'étoit pas trop favorable à ce systême, & qui ne trouvoit point dans celui de Descartes une explication satisfaisante de ce qu'il cherchoit, fut obligé d'en imaginer un autre ; & quelle est l'hypothèse qui satisfait à tout ?

Voilà les principaux ouvrages d'un homme dont les Mathématiques conserveront à jamais le nom. Un écrit beaucoup plus long que celui-ci n'eût pas suffi pour les indiquer tous ; & ceux que nous avons omis feroient encore honneur aux plus grands Géometres.

Basle étoit sa patrie ; il est juste de faire honneur à cette République d'un citoyen qu'elle a toujours distingué, puisque tant de personnages célébres ont fait après leur mort la gloire de leur nation, qui les avoit oubliés pendant leur vie.

Il étoit depuis long-tems le premier

des Associés étrangers de l'Académie Royale des Sciences de Paris ; sans doute les Crousaz, les Wolf, les Sloane, les Poleni, *&c.* dont les noms remplissoient alors cette liste, se voyoient avec complaisance à côté d'un homme que les Euler, les Bradley, les Daniel Bernoulli eussent été flattés de voir à leur tête. Si la mort de M. Bernoulli a laissé un grand vuide, l'Académie n'a eu que l'embarras du choix pour le remplir.

Quoique ses succès dans les Mathématiques eussent été fort précoces, & fussent l'effet d'un talent qui avoit dû reconnoître de bonne heure son objet & le saisir, cette étude néanmoins n'étoit pas la premiere à laquelle il s'étoit livré. Son ame avide de connoissances s'étoit, pour ainsi dire, jettée d'abord sur le premier aliment qu'on lui avoit présenté. Les charmes des Belles-Lettres, qui s'offrirent à lui dès l'entrée de sa carriere, le dédommagerent des avantages qu'il auroit pû trouver dans le Commerce, pour lequel il n'avoit aucun goût, quoiqu'il y eût été destiné par un pere, qui pour avoir un fils si rare, n'en ressembloit pas moins à tous

les peres. Il passa de-là à l'étude de la Médecine ; & ce fut elle sans doute qui le conduisit insensiblement au point où la nature l'appelloit, à cette Géométrie sublime, si nécessaire pour entrevoir le méchanisme admirable du corps humain, & si insuffisante néanmoins pour en démêler tous les ressorts. M. Bernoulli aussi incapable d'en imposer à lui-même qu'aux autres, & fait pour appercevoir presque au premier coup d'œil les limites prescrites à nos connoissances, vit bientôt que l'usage de la Géométrie dans cette matiere dégénéroit trop facilement en abus ; malgré le succès de la Dissertation Physico-mathématique qu'il avoit publiée sur le mouvement des muscles, & dont nous avons parlé, il crut devoir dans la suite réserver la Géométrie pour des objets moins utiles peut-être, mais plus satisfaisans du moins par les lumieres qu'elle peut y répandre.

Cependant il n'étoit pas tellement borné aux Mathématiques, qu'il perdît entierement de vûe tout le reste. Il faisoit quelquefois pour se délasser, des vers latins, peut-être aussi mal qu'un homme né à *Pekin* feroit des vers fran-

çois; mais assez bien cependant pour pouvoir tenir un rang honorable parmi la foule des modernes qui ont mieux aimé parler une langue morte que la leur. On nous permettra de faire à cette occasion une remarque singuliere; c'est que les langues grecque & latine, tant qu'on les a parlées, n'ayent eu qu'un très-petit nombre d'excellens Poëtes, comme toutes les langues vivantes; & qu'au contraire, depuis la renaissance des Lettres, nous croyions avoir tant d'Horaces & de Virgiles. La solution de ce paradoxe ne sera pas fort difficile à trouver, si on se demande à soi-même, pourquoi plusieurs corps célebres qui ont produit une nuée de Versificateurs latins, n'ont pas un seul Poëte françois qu'on puisse lire. Nous ne croyons donc pas devoir nous arrêter beaucoup sur les Vers latins de M. Bernoulli. Il faisoit mieux ou plus mal encore; car dans sa jeunesse, à l'âge de dix-huit ans, il avoit soutenu une Thèse en Vers grecs, sur cette question, *que le Prince est pour les sujets*; matiere du moins aussi intéressante qu'aucune de celles qu'il a traitées depuis; mais qu'un Philosophe pouvoit se dispenser de traiter en Vers,

& un Républicain de traiter en Grec.

Il eſt rare que les hommes célebres ayent des enfans qui leur reſſemblent. Le nôtre en a eu pluſieurs d'un mérite diſtingué ; Nicolas Bernoulli, mort fort jeune à Pétersbourg, où le Czar l'avoit appellé, & où il étoit déjà l'un des principaux ornemens de l'Académie naiſſante ; Jean Bernoulli aujourd'hui Profeſſeur d'éloquence à Bâle, qui a remporté pluſieurs prix de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & qui auroit été grand Mathématicien, s'il n'eût mieux aimé être Orateur ; enfin, Daniel Bernoulli l'aîné & le plus illuſtre de tous, qui ſoutient par ſes ouvrages le nom de ſon pere. Ses talens ſublimes & connus depuis long-tems brillent ſur-tout dans ſon *Hydrodynamique*, où il a le premier appliqué au mouvement des fluides le principe de la conſervation des forces vives, & déterminé les loix de ce mouvement par des méthodes ſûres & non arbitraires. Il a partagé avec ſon pere le prix de l'Académie en 1734, & s'eſt montré digne de lui en l'égalant ; depuis pluſieurs années ce prix eſt pour M. Daniel Bernoulli une eſpece de revenu ; fortune la plus flateuſe qu'un Savant

puiſſe retirer de ſon travail, puiſqu'il ne la doit qu'à lui ſeul.

Meſſieurs de Maupertuis & Clairaut, célebres Géometres François, ont fait l'un & l'autre le voyage de Baſle pour profiter des lumieres de M. Bernoulli ; ſemblables à ces anciens Grecs qui alloient chercher les Sciences en Egypte, & revenoient enſuite les répandre dans leur patrie avec leurs propres richeſſes. Enfin c'eſt à M. Bernoulli qu'on doit M. Euler, dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe & à ſi juſte titre ; la reconnoiſſance de ce grand Géometre pour ſon illuſtre maître égale la profondeur & la ſagacité qu'on admire dans ſes Ouvrages.

On a publié en 1743 (*f*) à Lauſanne, le recueil de tous les écrits de M. Bernoulli : ce recueil précieux, fait avec un ſoin & une intelligence qui méritent la reconnoiſſance de tous les Géometres, eſt dû à l'un des plus célebres diſciples de l'Auteur, feu M. Cramer Profeſſeur

(*f*) Nous diſons 1743, quoique le titre porte 1742, parce qu'il eſt certain que le recueil n'a paru qu'en 1743 ; la Lettre de M. Bernoulli au Libraire, qu'on voit à la tête du premier volume, eſt datée du 9. Janvier de cette derniere année, & la Préface de l'Editeur eſt du 1. Mars ſuivant.

de Mathématiques à Genéve, que l'étendue de ses connoissances dans la Géométrie, dans la Physique & dans les Belles-Lettres rendoient digne de toutes les Sociétés savantes, & dont l'esprit philosophique & les qualités personnelles relevoient encore les talens.

De toutes les Académies qui avoient l'avantage de compter M. Bernoulli parmi leurs membres, aucune ne lui a rendu des honneurs plus marqués que l'Académie Royale des Sciences de Prusse. Cette Compagnie chargea son Secrétaire de lui faire un éloge public, quoique ce ne soit point l'usage de prononcer celui des Académiciens étrangers. Elle n'a pas craint qu'un tel exemple l'engageât à accorder souvent de pareilles distinctions ; la mémoire d'un si grand homme méritoit cet hommage de la part d'un Corps où il comptoit des amis & des éleves illustres. Le recueil des œuvres de M. Bernoulli est dédié au Monarque, protecteur de cette Académie célebre ; & si elles méritoient de paroître sous les auspices d'un Prince philosophe, osons dire à la gloire des Lettres, & plus encore à celle du Prince, qu'il étoit digne de voir son nom à la tête de cet immortel Ouvrage.

ÉLOGE

DE M.

L'ABBE TERRASSON,

Mort au mois de Septembre 1750.

LES ouvrages d'un grand génie, ou d'un Savant illustre, fixent assez par eux-mêmes le jugement qu'on doit porter de ses talens : mais le spectacle de sa conduite, de ses mœurs, de ses foiblesses même, est une école de Philosophie : sur-tout, quelle instruction ne peut-on pas en retirer, lorsque par son caractere & sa façon de penser, il a mérité de servir de modele à ceux qui courent la même carriere ?

Tel fut M. l'Abbé Terrasson. Il occupoit sans doute une place distinguée dans la Littérature, mais ce fut la moindre partie de sa gloire : ce qui le caractérise, c'est d'avoir été à la tête des Phi-

losophes pratiques de ſon ſiecle: l'éloge eſt d'autant plus grand, qu'il eſt plus rare aujourd'hui de le mériter.

On l'a dit il y a long-tems ; la gloire & l'intérêt, quelquefois tous les deux enſemble, quelquefois l'un aux dépens de l'autre, ſont les deux grands reſſorts qui font mouvoir les hommes, & les Gens de Lettres ne ſont pas exempts de payer le tribut à l'humanité. Quoique leurs travaux menent rarement à la fortune, pluſieurs d'entre eux ne laiſſent pas de s'y méprendre, & de s'engager dans une carriere ſi noble, par un motif qui ne l'eſt pas. Quelques-uns ſemblent avoir renoncé à l'intérêt ; ſacrifice médiocre, lorſqu'ils n'ont aucun deſir à ſatisfaire : mais ils n'en ſont ordinairement que plus vifs ſur cet amour de la réputation, qui ſelon l'expreſſion de Tacite, eſt la derniere paſſion des Sages. En vain ſe repréſentent-ils que le nombre des bons Juges eſt petit, il leur ſuffit de penſer que le nombre des Juges eſt grand ; & par une contradiction, dont ils ont peine à ſe rendre raiſon, ils ſont avides de la réunion de ces ſuffrages, dont chacun en particulier, ſi on en excepte quelques-uns, ne les flatteroit

nullement. Heureux quand ils ne travaillent pas à se les procurer par les manœuvres & par l'intrigue!

M. l'Abbé Terrasson étoit bien éloigné de cette maniere de penser : il ne fut sujet, ni à cet amour-propre si délicat qui fait quelquefois le supplice des Savans, ni à cette basse jalousie qui les dégrade : il ne regardoit ses Ouvrages que comme des enfans de son loisir qu'il abandonnoit à la censure publique; content de l'approbation de quelques amis éclairés, il étoit fort tranquille sur le jugement des autres. On lui demandoit un jour ce qu'il pensoit d'une harangue qu'il devoit prononcer : *Elle est bonne*, répondit-il, *je dis très-bonne; tout le monde n'en pensera peut-être pas comme moi; mais cela ne m'inquiete guere.*

L'envie de s'enrichir ne le tourmentoit pas plus que celle de faire du bruit; la fortune vint à lui sans qu'il la cherchât, elle le quitta sans qu'il songeât à la retenir, & il se retrouva dans un état médiocre, avec cette même Philosophie qui ne l'avoit jamais abandonné. Cependant, quoiqu'il eût conservé au milieu des richesses la simplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il

n'étoit pas ſans défiance de lui-même : *Je réponds de moi*, diſoit-il, *juſqu'à un million* : ceux qui le connoiſſoient auroient bien répondu de lui par de-là.

Il regrettoit le tems où les Gens de Lettres moins répandus & moins diſtraits, vivoient davantage entre eux. Comme ils avoient moins d'intérêt de ſe nuire, ils étoient plus unis, & par conſéquent plus reſpectés ; leur ſociété n'avoit peut-être pas les mêmes agrémens qui la font rechercher aujourd'hui ; mais la politeſſe ne ſe perfectionne que trop ſouvent aux dépens des mœurs ; la charlatanerie, qu'on me permette ce terme, ſi commune & ſi hardie maintenant, l'étoit alors beaucoup moins, parce qu'elle étoit moins ſûre de réuſſir ; ce n'eſt pas que le commerce du monde ne ſoit néceſſaire aux Gens de Lettres, ſur-tout à ceux qui travaillent pour plaire à leur ſiecle ou pour le peindre ; mais ce commerce, devenu général & ſans choix, eſt aujourd'hui pour eux, ce que la découverte du nouveau monde a été pour l'Europe ; il eſt fort douteux qu'il leur ait fait autant de bien que de mal.

Nullement empreſſé de faire ſa cour,

M. l'Abbé Terrasson trouvoit plus aisé de ne point vivre avec la plûpart des grands, que d'être avec eux à sa place, sans se dégrader, & sans se compromettre. Il fuyoit sur-tout ceux dont l'orgueil perce à travers leur accueil même. Mais il estimoit beaucoup les grands d'une société simple & aimable, qui cultivent sans prétention les Sciences & les beaux Arts, qui les aiment sans vanité, & qui, s'il est permis de parler le langage du tems, ne font point servir leur naissance & leurs titres de sauve-garde à leur esprit.

Aussi étoit-il bien éloigné de confondre les amateurs véritablement éclairés, avec ceux qui en usurpent le nom, ordinairement occupés du soin de rabaisser les grands talens pour élever les médiocres, parce qu'ils ignorent que le mérite éminent honore ses protecteurs, & que le mérite médiocre avilit les siens. On n'aura pas de peine à croire qu'il n'étoit guere plus favorable à ces Sociétés particulieres, si à la mode aujourd'hui, qui s'érigent en arbitres des Auteurs. On avoit beau lui représenter que par le moyen de ces Sociétés, l'esprit se répand & se communique de

proche en proche. Il répondoit par une comparaiſon plus énergique que recherchée, que l'eſprit d'une Nation reſſemble à ces feuilles d'or qui deviennent plus minces à meſure qu'elles s'étendent, & qu'il perd ordinairement en profondeur ce qu'il gagne en ſuperficie. Il craignoit ſur-tout que ces Juges ſans droit & ſans titre, faits pour prendre le ton des Gens de Lettres, ne prétendiſſent un jour le leur donner, & ne cherchaſſent à ſe rendre par cette uſurpation le fléau des bons livres, & l'aſile du mauvais goût. Selon lui, il ne falloit point attribuer à d'autres cauſes ce jargon qui ſe répand inſenſiblement dans les ouvrages modernes, & qui devenant de jour en jour plus étrange, ſemble nous annoncer la décadence prochaine des Lettres; car le faux bel-eſprit tient de plus près qu'on ne croit à la barbarie.

Un homme qui penſoit comme M. l'Abbé Terraſſon ne devoit guere ſolliciter de graces, même purement Littéraires. Il eût fallu lui apprendre juſques aux noms de ceux qui les diſtribuoient; ſon mérite ſeul avoit brigué pour lui celles qu'on lui avoit accordées.

On ne doit pas trouver ſurprenant qu'il

qu'il ait eu pour les autres l'indifférence qu'il avoit pour lui-même. Le spectacle si varié des passions qui agitent les hommes, amusement ordinaire de la plûpart des Sages, n'étoit pas même un spectacle pour lui. Plus Philosophe que Démocrite, il se contentoit de voir le ridicule de ses contemporains, & ne daignoit pas en rire; on eût dit qu'il contemploit de la planete de Saturne cette terre que nous habitons; il est vrai que les hommes ne sont qu'un point pour qui les voit de-là; mais ne s'y place pas qui veut.

Sur-tout, ce qui l'occupoit le moins, c'étoient les démêlés des Princes, & les affaires d'État, dont les Philosophes ne parlent guere que pour médire de ceux qui gouvernent, quelquefois mal-à-propos, & toujours inutilement. Il avoit coûtume de dire qu'il ne faut point se mêler du gouvernail dans un vaisseau où l'on n'est que passager. Ce parti est assûrément le meilleur dans une Monarchie bien gouvernée, & le plus sûr au moins dans quelque Monarchie que ce puisse être.

L'ignorance où il étoit sur la plûpart des choses de la vie, lui donnoit cette

naïveté, qui est un agrément quand elle n'est pas un ridicule, qui du moins annonce ordinairement la vertu, & dont par cette raison le vice emprunte quelquefois le masque. Comme elle le faisoit paroître simple aux yeux de bien des gens, elle a fait dire qu'il n'étoit homme d'esprit que de profil : on pourroit dire avec moins de finesse & plus de vérité, qu'il avoit un visage pour le peuple, & un autre pour les Philosophes.

Sans être extrêmement zélé pour aucun systême ni physique ni métaphysique, le Cartésianisme étoit celui qu'il sembloit avoir adopté. C'étoit, pour ainsi dire, un pli qu'il avoit pris de jeunesse ; mais il ne trouvoit point mauvais qu'on en eût pris un autre. Cependant cette secte, qui n'est pas aujourd'hui trop nombreuse, est volontiers intolérante, comme bien des sectes opprimées ou négligées : peu s'en faut qu'elle ne décrie ses adversaires, comme de mauvais citoyens insensibles à la gloire de leur Nation. Les partisans de Descartes seroient peut-être bien étonnés, si ce grand homme revenoit au monde, de trouver en lui le plus redoutable ennemi du Cartésianisme.

Enfin, ce qui met le comble à l'Éloge de M. l'Abbé Terrasson, sa Philosophie étoit sans bruit, parce qu'elle étoit sans effort ; peut-être en avoit-il eu moins de mérite à l'acquérir : mais les vertus qu'on loue le plus, sont souvent celles qui coûtent le moins. D'ailleurs, quelque ridicules que soient les préjugés, leur empire est si puissant, que ceux même qui lui résistent, s'applaudissent de leur courage ; pour lui, sans se prévaloir d'un avantage si rare, il en jouissoit paisiblement ; il n'avoit pas besoin d'avertir les autres qu'il n'étoit ni complaisant de personne, ni esclave de son amour propre ; tout le monde le voyoit assez, & il aimoit mieux renfermer sa philosophie dans sa conduite, que de la borner à ses discours.

Il me reste à dire un mot de ses Ouvrages. Le premier fut sa Dissertation contre l'Iliade. Elle parut en 1715, dans le fort de la dispute sur Homere, dispute aussi peu utile que presque toutes les autres, & qui n'a rien appris au genre humain, sinon que Madame Dacier avoit encore moins de Logique que M. de la Motte ne savoit de Grec. Les coups que l'on portoit alors au Prince

des Poëtes, lui firent peut-être moins de tort que la maniere dont ils étoient repoussés. Attaqué par des gens d'esprit & par des Philosophes, il n'avoit guere dans son parti que des gens de goût qui se taisoient, ou de pesans érudits qui auroient admiré la Pucelle, si Chapelain l'avoit écrite il y a trois mille ans. D'un autre côté les adversaires d'Homere, trop peu sensibles aux beautés de détail dont l'Iliade est remplie, & qui sont peut-être la partie la plus essentielle d'un Poëme Epique, s'attachoient trop à juger un Ouvrage de génie sur des regles d'où l'arbitraire n'est pas tout-à-fait exclus & sur des usages qu'ils rapportoient trop à notre goût.

A l'égard de la querelle sur les Anciens & les Modernes, qui faisoit aussi partie de cette dispute, je ne prétends point la renouveller ici, encore moins la terminer : j'observerai seulement que si les Grecs & les Romains nous sont supérieurs à certains égards, & inférieurs à d'autres, c'est peut-être moins à la différence de génie qu'il faut l'attribuer, qu'à celle des circonstances, du gouvernement, des motifs d'émulation; & sur-tout à l'avantage qu'ils ont eu de

parcourir avant nous certaines routes, & à celui que nous avons d'en trouver d'autres tout ouvertes qu'ils n'avoient fait qu'entrevoir.

Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage de M. l'Abbé Terrasson eut un succès dont l'Auteur fut digne par sa modération, & sur-tout par le mérite qu'il eut d'avoir porté dans les Belles-Lettres cet esprit de lumiere & de Philosophie, si utile dans les matieres même de goût, quand il remonte à leurs vrais principes. Le seul cas où il soit dangereux, c'est lorsqu'égaré par une fausse Métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti.

Madame Dacier qui ne pouvoit pas reprocher à M. l'Abbé Terrasson d'ignorer le Grec, ne jugea pas à propos de s'engager dans une réplique. M Dacier s'en chargea, & accusa entre autres choses son adversaire d'avoir fait dans son Ouvrage l'apologie de la morale du Théatre Lyrique, imputation aussi injuste que déplacée. M. l'Abbé Terrasson daigna cependant y répondre, & il faut avouer que c'est la partie de sa Dissertation la plus inutile.

L'Ouvrage qui suivit, fut d'un goût

bien différent. C'étoit des Réflexions sur le fameux systême qui a ruiné parmi nous tant de familles, pour en enrichir tant d'autres. M. l'Abbé Terrasson eut le courage d'en prendre la défense, parce que l'ayant envisagé d'un œil philosophique, il le jugeoit utile, & qu'il en séparoit le principe d'avec ce qui n'étoit qu'accessoire. A la veille du désastre public & de la chute des fortunes qu'il ne pouvoit prévoir, il justifia, pour ainsi dire, d'avance ce qu'on alloit accuser bientôt d'être la cause de tant de malheurs; & aujourd'hui que les esprits ne sont plus échauffés sur cette matiere par un intérêt présent & personnel, l'opinion qu'il défendoit ne manqueroit peut-être pas de partisans éclairés. Au reste ce fut à cet Ouvrage qu'il dut l'opulence passagere dont nous avons parlé, & par bonheur pour lui elle ne fut que passagere: car quoiqu'il ne l'eût pas eue pour objet en écrivant, on auroit pu la lui reprocher, si le peu de durée de sa fortune n'avoit répondu de la droiture de ses motifs. Ce n'est pas que pour être ruiné, on en soit toujours plus honnête homme: mais le Philosophe dont nous parlons, ruiné par le

système qu'il avoit défendu, prouvoit au moins qu'il l'avoit défendu de bonne foi.

Il sembloit que M. l'Abbé Terrasson fût destiné à s'exercer sur les genres les plus opposés. En 1731 il publia le Roman de *Sethos*. Cet Ouvrage, quoique bien écrit, & estimable par beaucoup d'endroits, ne fit cependant qu'une fortune médiocre. Le mélange de Physique & d'érudition que l'Auteur y avoit répandu, & par lequel il avoit cru instruire & plaire, ne fut point du goût d'une Nation qui sacrifie tout à l'agrément, & que M. l'Abbé Terrasson avoit moins étudiée en homme du monde, qu'en Philosophe. Mais si le roman de *Sethos* est inférieur de ce côté-là au Télémaque son modele, il n'y a rien aussi dans le Télémaque qui approche d'un grand nombre de caracteres, de traits de morale, de réflexions fines, & de discours quelquefois sublimes, qu'on trouve dans *Sethos*. Je n'en apporterai pour exemple que le seul portrait de la Reine d'Egypte en forme d'oraison funebre (*), portrait que Tacite eût admiré, & dont

(*) Voyez le premier volume, page 62. & beaucoup d'autres endroits.

Platon eût conseillé la lecture à tous les Rois.

Le dernier de ses Ouvrages est sa traduction de Diodore de Sicile. Quoiqu'il n'épargne pas les éloges à son Auteur dans la Préface, on prétend qu'il n'entreprit cette traduction que pour prouver combien les admirateurs des Anciens sont aveugles. Ce n'est pas plaider de trop bonne foi la cause des Modernes, que de croire leur assurer la supériorité en les opposant à Diodore de Sicile, Historien crédule, Ecrivain du second ordre, & que d'ailleurs une traduction peut encore défigurer. C'est Homere qu'il faut comparer à Milton, Demosthene à Bossuet, Tacite à Guichardin ou peut-être à personne, Séneque à Montagne, Archimede à Newton, Aristote à Descartes, Platon & Lucrece au Chancelier Bacon; & pour lors le procès des Anciens & des Modernes ne sera plus si facile à juger.

M. l'Abbé Terrasson étoit entré de bonne heure à l'Académie des Sciences pour en devenir un jour le Secrétaire. L'étendue de ses connoissances, & le talent qu'il avoit pour écrire, donnoient tous lieu de croire qu'il rempliroit avec

honneur cette place importante. Mais lorsque M. de Fontenelle sortit d'une carriere qu'il étoit encore en état de poursuivre après l'avoir parcourue durant quarante ans avec la plus grande réputation, ce successeur qu'il s'étoit destiné depuis long-tems, n'avoit plus assez de forces pour le remplacer.

Un Philosophe tel que nous venons de le dépeindre, savoit trop bien se suffire à lui-même, pour ne pas disparoître de dessus la scene, quand la vieillesse & les infirmités commencerent à l'y rendre inutile. Il se renferma donc absolument chez lui, & ne se montroit tout au plus que dans des lieux publics, où il ne pouvoit être à charge à personne. Il connoissoit trop bien sa nation pour n'avoir pas senti de bonne heure combien elle est ingrate envers ceux même qui ont le plus contribué à son instruction ou à ses plaisirs. Il savoit que l'avantage d'être recherché avec empressement jusqu'à la fin, est le privilége d'un petit nombre d'hommes rares: souvent même quoiqu'ils méritent cet empressement par leurs qualités personnelles, & par l'agrément de leur commerce, c'est à la vanité qu'ils en sont principalement

redevables. M. l'Abbé Terrasson retira donc de bonne heure *son ame de la presse*, suivant le conseil de Montagne, & sa vieillesse fut aussi philosophique que sa vie.

L'espece de stoïcisme dont il faisoit profession, ne l'empêchoit pas d'avoir des amis auxquels il étoit fort attaché ; M. le Marquis de Lassay & M. Falconet étoient de ce nombre; c'en est assez pour juger qu'il savoit les choisir, & sur-tout qu'il ne se trompoit pas en honnêtes gens. Au reste, il regardoit l'amitié comme un sentiment trop respectable & trop précieux pour être prodigué ; il croyoit avec raison qu'on avoit très-peu d'amitié, quand on avoit beaucoup d'amis. Pleuré des siens, M. l'Abbé Terrasson est généralement regretté de tous ceux qui l'ont connu : on ne sauroit manquer de l'être, quand avec de l'esprit & des talens, on n'a jamais nui à l'amour-propre, ni à l'avidité des autres.

ÉLOGE

DE M. LE PRÉSIDENT DE MONTESQUIEU,

Mis à la tête du cinquieme Volume de l'Encyclopédie.

L'INTÉRÊT que les bons Citoyens prennent à *l'Encyclopédie*, & le grand nombre de Gens de Lettres qui lui consacrent leurs travaux, semblent nous permettre de la regarder comme un des monumens les plus propres à être dépositaires des sentimens de la patrie, & des hommages qu'elle doit aux hommes célébres qui l'ont honorée. Persuadés néanmoins que M. de Montesquieu étoit en droit d'attendre d'autres Panégyristes que nous, & que la douleur publique eût mérité des interprétes plus éloquens, nous eussions renfermé au dedans de

nous-mêmes nos justes regrets & notre respect pour sa mémoire. Mais l'aveu de ce que nous lui devons nous est trop précieux pour en laisser le soin à d'autres. Bienfaiteur de l'humanité par ses Ecrits, il a daigné l'être aussi de cet Ouvrage; & notre reconnoissance ne veut que tracer quelques lignes au pié de sa statue.

Charles de Secondat, Baron de la Brede & de Montesquieu, ancien Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, de l'Académie Françoise, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse, & de la Société Royale de Londres, naquit au Château de la Brede près de Bordeaux, le 18 Janvier 1689, d'une Famille noble de Guyenne. Son trisaïeul, Jean de Secondat, Maître-d'hôtel d'Henri II. Roi de Navarre, & ensuite de Jeanne, fille de ce Roi, qui épousa Antoine de Bourbon, acquit la Terre de Montesquieu d'une somme de 10000 livres que cette Princesse lui donna par un acte authentique, en récompense de sa probité & de ses services. Henri III. Roi de Navarre, depuis Henri IV. Roi de France, érigea en Baronie la Terre de Montesquieu,

En faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince, & ensuite Mestre de Camp du Régiment de Châtillon. Jean-Gaston de Secondat, son second fils, ayant épousé la fille du premier Président du Parlement de Bordeaux, acquit dans cette Compagnie une Charge de Président à Mortier; il eut plusieurs enfans, dont un entra dans le Service, s'y distingua, & le quitta de fort bonne heure: ce fut le pere de Charles de Secondat, Auteur de l'Esprit des Lois. Ces détails paroîtront peut-être déplacés à la tête de l'éloge d'un Philosophe dont le nom a si peu besoin d'Ancêtres; mais n'envions point à leur mémoire l'éclat que ce nom répand sur elle.

Les succès de l'enfance, présage quelquefois si trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat: il annonça de bonne heure ce qu'il devoit être; & son pere donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant, objet de son espérance & de sa tendresse. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparoit déja les matériaux de l'Esprit des Lois, par un extrait raisonné des immenses

volumes qui composent le Corps du Droit Civil ; ainsi autrefois Newton avoit jetté dès sa premiere jeunesse les fondemens des ouvrages qui l'ont rendu immortel. Cependant l'étude de la Jurisprudence, quoique moins aride pour M. de Montesquieu que pour la plupart de ceux qui s'y livrent, parce qu'il la cultivoit en Philosophe, ne suffisoit pas à l'étendue & à l'activité de son génie ; il approfondissoit dans le même tems des matieres encore plus importantes & plus délicates, & les discutoit dans le silence avec la sagesse, la décence & l'équité qu'il a depuis montrées dans ses Ouvrages. (a)

Un Oncle paternel, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux ; Juge éclairé & citoyen vertueux, l'oracle de sa Compagnie & de sa Province, ayant perdu un fils unique, & voulant conserver dans son Corps l'esprit d'élévation qu'il avoit tâché d'y répandre, laissa ses biens & sa Charge à M. de Montesquieu ; il étoit Conseiller au Parlement de Bordeaux depuis le 24 Février 1714, &

(a) Nous voulons parler ici d'un Ecrit qui n'a point paru, & dans lequel il se proposoit de prouver que la damnation de la plûpart des Payens ne paroissoit pas mériter une damnation éternelle.

fut reçu Président à Mortier le 13 Juillet 1716. Quelques années après, en 1722, pendant la minorité du Roi, sa Compagnie le chargea de présenter des Remontrances à l'occasion d'un nouvel Impôt. Placé entre le thrône & le peuple, il remplit en sujet respectueux & en Magistrat plein de courage l'emploi si noble & si peu envié de faire parvenir au Souverain le cri des malheureux ; & la misere publique représentée avec autant d'habileté que de force, obtint la justice qu'elle demandoit. Ce succès, il est vrai, par malheur pour l'Etat bien plus que pour lui, fut aussi passager que s'il eût été injuste ; à peine la voix des peuples eut-elle cessé de se faire entendre, que l'Impôt supprimé fut remplacé par un autre ; mais le Citoyen avoit fait son devoir.

Il fut reçu le 3 Avril 1716 dans l'Académie de Bordeaux, qui ne faisoit que de naître. Le goût pour la musique & pour les ouvrages de pur agrément avoit d'abord rassemblé les membres qui la formoient. M.r de Montesquieu crut avec raison que l'ardeur naissante & les talens de ses Confreres pourroient s'exercer avec encore plus d'avantage

ſur les objets de la Phyſique. Il étoit perſuadé que la nature, ſi digne d'être obſervée par tout, trouvoit auſſi par tout des yeux dignes de la voir; qu'au contraire les ouvrages de goût ne ſouffrant point de médiocrité, & la Capitale étant en ce genre le centre des lumieres & des ſecours, il étoit trop difficile de raſſembler loin d'elle un aſſez grand nombre d'Ecrivains diſtingués; il regardoit les Sociétés de bel eſprit, ſi étrangement multipliées dans nos Provinces, comme une eſpece ou plutôt comme une ombre de luxe littéraire, qui nuit à l'opulence réelle ſans même en offrir l'apparence. Heureuſement M. le Duc de la Force, par un prix qu'il venoit de fonder à Bordeaux, avoit ſecondé des vues ſi éclairées & ſi juſtes. On jugea qu'une expérience bien faite ſeroit préférable à un Diſcours foible ou à un mauvais Poëme; & Bordeaux eut une Académie des Sciences.

M. de Monteſquieu, nullement empreſſé de ſe montrer au Public, ſembloit attendre, ſelon l'expreſſion d'un grand Génie, *un âge mûr pour écrire;* ce ne fut qu'en 1721, c'eſt-à-dire, âgé de trente-deux ans, qu'il mit au jour les

Lettres Persanes. Le *Siamois* des *Amusemens sérieux & comiques* pouvoit lui en avoir fourni l'idée ; mais il surpassa son modele. La peinture des mœurs orientales réelles ou supposées, de l'orgueil & du flegme de l'amour Asiatique, n'est que le moindre objet de ces Lettres; elle n'y sert, pour ainsi dire, que de prétexte à une satyre fine de nos mœurs, & à des matieres importantes que l'Auteur approfondit en paroissant glisser sur elles. Dans cette espece de tableau mouvant, Usbek expose sur tout avec autant de légereté que d'énergie, ce qui a le plus frappé parmi nous ses yeux pénétrans ; notre habitude de traiter sérieusement les choses les plus futiles, & de tourner les plus importantes en plaisanterie ; nos conversations si bruyantes & si frivoles ; notre ennui dans le sein du plaisir même ; nos préjugés & nos actions en contradiction continuelle avec nos lumieres ; tant d'amour pour la gloire joint à tant de respect pour l'idole de la faveur ; nos Courtisans si rampans & si vains ; notre politesse extérieure & notre mépris réel pour les étrangers, ou notre prédilection affectée pour eux ; la bisarrerie de

nos goûts, qui n'a rien au dessous d'elle que l'empressement de toute l'Europe à les adopter; notre dédain barbare pour deux des plus respectables occupations d'un citoyen, le Commerce & la Magistrature; nos disputes littéraires si vives & si inutiles; notre fureur d'écrire avant que de penser, & de juger avant que de connoître. A cette peinture vive, mais sans fiel, il oppose, dans l'apologue des Troglodites, le tableau d'un peuple vertueux, devenu sage par le malheur: morceau digne du portique. Ailleurs il montre la Philosophie long-tems étouffée, reparoissant tout-à-coup, regagnant par ses progrès le tems qu'elle a perdu, pénétrant jusques chez les Russes à la voix d'un Génie qui l'appelle, tandis que chez d'autres peuples de l'Europe, la superstition semblable à une atmosphere épaisse, empêche la lumiere qui les environne de toutes parts, d'arriver jusqu'à eux. Enfin, par les principes qu'il établit sur la nature des Gouvernemens anciens & modernes, il présente le germe de ces idées lumineuses, développées depuis par l'Auteur dans son grand Ouvrage.

Ces différens sujets, privés aujour-

d'hui des graces de la nouveauté qu'ils avoient dans la naissance des Lettres Persanes, y conserveront toujours le mérite du caractere original qu'on a sû leur donner : mérite d'autant plus réel, qu'il vient ici du génie seul de l'Ecrivain, & non du voile étranger dont il s'est couvert. Car Usbek a pris durant son séjour en France, non-seulement une connoissance si parfaite de nos mœurs, mais une si forte teinture de nos manieres même, que son style fait souvent oublier son pays. Ce léger défaut de vraisemblance peut n'être pas sans dessein & sans adresse : en relevant nos ridicules & nos vices, il a voulu sans doute aussi rendre justice à nos avantages ; il a senti toute la fadeur d'un éloge direct, & il nous a plus finement loués en prenant si souvent notre ton pour médire plus agréablement de nous.

Malgré le succès de cet Ouvrage, M. de Montesquieu ne s'en étoit point déclaré ouvertement l'Auteur. Peut-être croyoit-il échapper plus aisément par ce moyen à la satyre littéraire, qui épargne plus volontiers les écrits anonymes, parce que c'est toujours la personne & non l'ouvrage qui est le

but de ses traits ; peut-être craignoit-il d'être attaqué sur le prétendu contraste des Lettres Persanes avec l'austérité de sa place : espece de reproche, disoit-il, que les critiques ne manquent jamais, parce qu'il ne demande aucun effort d'esprit. Mais son secret étoit découvert, & déja le Public le montroit à l'Académie Françoise. L'événement fit voir combien le silence de M. de Montesquieu avoit été sage. Usbek s'exprime quelquefois assez librement, non sur le fond du Christianisme, mais sur des matieres que trop de personnes affectent de confondre avec le Christianisme même; sur l'esprit de persécution dont tant de Chrétiens ont été animés ; sur les usurpations temporelles de la puissance Ecclésiastique ; sur la multiplication excessive des Monasteres, qui enleve des sujets à l'Etat sans donner à Dieu des adorateurs; sur quelques opinions qu'on a vainement tenté d'ériger en dogmes ; sur nos disputes de Religion, toujours violentes, & souvent funestes. S'il paroît toucher ailleurs à des questions plus délicates, & qui intéressent de plus près la Religion Chrétienne, ses réflexions appréciées avec justice, sont en effet

très-favorables à la révélation, puisqu'il se borne à montrer combien la raison humaine abandonnée à elle-même est peu éclairée sur ces objets. Enfin parmi les véritables Lettres de M. de Montesquieu, l'Imprimeur étranger en avoit inséré quelques-unes d'une autre main ; & il eût fallu du moins, avant que de condamner l'Auteur, démêler ce qui lui appartenoit en propre. Sans égard à ces considérations, d'un côté la haine sous le nom de zele, de l'autre le zele sans discernement ou sans lumieres, se souleverent & se réunirent contre les Lettres Persanes. Des délateurs, espece d'homme dangereuse & lâche, que même dans un Gouvernement sage on a quelquefois le malheur d'écouter, allarmerent par un extrait infidele la piété du Ministere. M. de Montesquieu, par le conseil de ses amis soutenu de la voix publique, s'étant présenté pour la place de l'Académie Françoise, vacante par la mort de M. de Sacy, le Ministre écrivit à cette Compagnie que S. M. ne donneroit jamais son agrément à l'Auteur des Lettres Persanes ; qu'il n'avoit point lû ce Livre, mais que des personnes en qui il avoit confiance lui en avoient

fait connoître le poison & le danger. M. de Montesquieu sentit le coup qu'une pareille accusation pouvoit porter à sa personne, à sa famille, à la tranquillité de sa vie. Il n'attachoit pas assez de prix aux honneurs littéraires, ni pour les rechercher avec avidité, ni pour affecter de les dédaigner quand ils se présentoient à lui, ni enfin pour en regarder la simple privation comme un malheur; mais l'exclusion perpétuelle, & surtout les motifs de l'exclusion lui paroissoient une injure. Il vit le Ministre, lui déclara que par des raisons particulieres il n'avouoit point les Lettres Persanes, mais qu'il étoit encore plus éloigné de désavouer un Ouvrage dont il croyoit n'avoir point à rougir; & qu'il devoit être jugé d'après une lecture, & non sur une délation. Le Ministre prit enfin le parti par où il auroit dû commencer; il lut le Livre, aima l'Auteur, & apprit à mieux placer sa confiance; l'Académie Françoise ne fut point privée d'un de ses plus beaux ornemens; & la France eut le bonheur de conserver un Sujet que la superstition ou la calomnie étoient prêtes à lui faire perdre: car M. de Montesquieu avoit déclaré au

Gouvernement, qu'après l'espece d'outrage qu'on alloit lui faire, il iroit chercher chez les étrangers qui lui tendoient les bras, la sûreté, le repos, & peut-être les récompenses qu'il auroit dû espérer dans son pays. La Nation eût déploré cette perte, & la honte en fût pourtant retombée sur elle.

Feu M. le Maréchal d'Estrées, alors Directeur de l'Académie Françoise, se conduisit dans cette circonstance en Courtisan vertueux & d'une ame vraiment élevée ; il ne craignit ni d'abuser de son crédit ni de le compromettre ; il soutint son ami, & justifia Socrate. Ce trait de courage si précieux aux Lettres, si digne d'avoir aujourd'hui des imitateurs, & si honorable à la mémoire de M. le Maréchal d'Estrées, n'auroit pas dû être oublié dans son Éloge.

M. de Montesquieu fut reçu le 24 Janvier 1728 ; son discours est un des meilleurs qu'on ait prononcés dans une pareille occasion ; le mérite en est d'autant plus grand, que les Récipiendaires gênés jusqu'alors par ces formules & ces éloges d'usage auxquels une espece de prescription les assujettit, n'avoient encore osé franchir ce cercle

pour traiter d'autres sujets, ou n'avoient point pensé du moins à les y renfermer; dans cet état même de contrainte il eût l'avantage de réussir. Entre plusieurs traits dont brille son discours, on reconnoîtroit l'Écrivain qui pense, au seul portrait du Cardinal de Richelieu, *qui apprit à la France le secret de ses forces, & à l'Espagne celui de sa foiblesse, qui ôta à l'Allemagne ses chaînes & lui en donna de nouvelles*. Il faut admirer M. de Montesquieu d'avoir sçu vaincre la difficulté de son Sujet, & pardonner à ceux qui n'ont pas eu le même succès.

Le nouvel Académicien étoit d'autant plus digne de ce titre, qu'il avoit peu de tems auparavant renoncé à tout autre travail, pour se livrer entierement à son génie & à son goût. Quelque importante que fût la place qu'il occupoit, avec quelques lumieres & quelque intégrité qu'il en eût rempli les devoirs, il sentoit qu'il y avoit des objets plus dignes d'occuper ses talens; qu'un Citoyen est redevable à sa Nation & à l'humanité de tout le bien qu'il peut leur faire; & qu'il seroit plus utile à l'une & à l'autre, en les éclairant par ses écrits, qu'il ne pouvoit

l'être en discutant quelques contestations particulieres dans l'obscurité : toutes ces réflexions le déterminerent à vendre sa charge ; il cessa d'être Magistrat, & ne fut plus qu'homme de Lettres.

Mais pour se rendre utile par ses ouvrages aux différentes Nations, il étoit nécessaire qu'il les connût ; ce fut dans cette vue qu'il entreprit de voyager. Son but étoit d'examiner par-tout le Physique & le Moral ; d'étudier les lois & la constitution de chaque pays ; de visiter les Savans, les Écrivains, les Artistes célebres ; de chercher sur-tout ces hommes rares & singuliers dont le commerce supplée quelquefois à plusieurs années d'observations & de séjour. M. de Montesquieu eût pu dire comme Démocrite : » Je n'ai rien oublié pour m'instruire ; j'ai quitté mon » pays & parcouru l'Univers pour » mieux connoître la vérité : j'ai vu tous » les personnages illustres de mon tems » ; mais il y eut cette différence entre le Démocrite François & celui d'Abdere, que le premier voyageoit pour instruire les hommes, & le second pour s'en moquer.

Il alla d'abord à Vienne, où il vit souvent le célebre Prince Eugene; ce Héros si funeste à la France (à laquelle il auroit pu être si utile) après avoir balancé la fortune de Louis XIV. & humilié la fierté Ottomane, vivoit sans faste durant la paix, aimant & cultivant les Lettres dans une Cour où elles sont peu en honneur, & donnant à ses maîtres l'exemple de les protéger. M. de Montesquieu crut entrevoir dans ses discours quelques restes d'intérêt pour son ancienne Patrie; le Prince Eugene en laissoit voir sur-tout, autant que le peut faire un ennemi, sur les suites funestes de cette division intestine qui trouble depuis si long-tems l'Eglise de France: l'homme d'État en prévoyoit la durée & les effets, & les prédit au Philosophe.

M. de Montesquieu partit de Vienne pour voir la Hongrie, contrée opulente & fertile, habitée par une Nation fiere & généreuse, le fléau de ses Tyrans & l'appui de ses Souverains. Comme peu de personnes connoissent bien ce pays, il a écrit avec soin cette partie de ses voyages.

D'Allemagne il passa en Italie; il

vit à Veniſe le fameux Law, à qui il ne reſtoit de ſa grandeur paſſée que des projets heureuſement deſtinés à mourir dans ſa tête, & un diamant qu'il engageoit pour jouer aux jeux de haſard. Un jour la converſation rouloit ſur le fameux ſyſtême que Law avoit inventé; époque de tant de malheurs & de fortunes, & ſur-tout d'une dépravation remarquable dans nos mœurs. Comme le Parlement de Paris, dépoſitaire immédiat des lois dans les tems de minorité, avoit fait éprouver au Miniſtre Ecoſſois quelque réſiſtance dans cette occaſion, M. de Monteſquieu lui demanda pourquoi on n'avoit pas eſſayé de vaincre cette réſiſtance par un moyen preſque toujours infaillible en Angleterre, par le grand mobile des actions des hommes, en un mot par l'argent. *Ce ne ſont pas*, répondit Law, *des génies auſſi ardens & auſſi dangereux que mes compatriotes, mais ils ſont beaucoup plus incorruptibles*. Nous ajoûterons ſans aucun préjugé de vanité nationale, qu'un Corps libre pour quelques inſtans, doit mieux réſiſter à la corruption que celui qui l'eſt toujours. Le premier en vendant ſa liberté, la perd: le ſecond ne

974057 A

fait, pour ainsi dire, que la prêter, & l'exerce même en l'engageant; ainsi les circonstances & la nature du Gouvernement font les vices & les vertus des Nations.

Un autre personnage non moins fameux, que M. de Montesquieu vit encore plus souvent à Venise, fut le Comte de Bonneval. Cet homme si connu par ses avantures, qui n'étoient pas encore à leur terme, & flatté de converser avec un Juge digne de l'entendre, lui faisoit avec plaisir le détail singulier de sa vie, le récit des actions militaires où il s'étoit trouvé, le portrait des Généraux & des Ministres qu'il avoit connus. M. de Montesquieu se rappelloit souvent ces conversations, & en racontoit différens traits à ses amis.

Il alla de Venise à Rome: dans cette ancienne Capitale du monde, qui l'est encore à certains égards, il s'appliqua sur-tout à examiner ce qui la distingue aujourd'hui le plus, les ouvrages des Raphaëls, des Titiens, & des Michel-Ange: il n'avoit point fait une étude particuliere des beaux Arts; mais l'expression dont brillent les chefs-d'œuvre en ce genre, saisit infailliblement tout

homme de génie : accoutumé à étudier la nature, il la reconnoît quand elle est imitée, comme un portrait ressemblant frappe tous ceux à qui l'original est familier : malheur aux productions de l'art dont toute la beauté n'est que pour les Artistes.

Après avoir parcouru l'Italie, M. de Montesquieu vint en Suisse ; il examina soigneusement les vastes pays arrosés par le Rhin ; & il ne lui resta plus rien à voir en Allemagne ; car FRÉDÉRIC ne régnoit pas encore. Il s'arrêta ensuite quelque tems dans les Provinces unies, monument admirable de ce que peut l'industrie humaine animée par l'amour de la liberté. Enfin il se rendit en Angleterre où il demeura deux ans. Digne de voir & d'entretenir les plus grands hommes, il n'eut à regretter que de n'avoir pas fait plutôt ce voyage : Locke & Newton étoient morts. Mais il eut souvent l'honneur de faire sa cour à leur protectrice, la célebre Reine d'Angleterre, qui cultivoit la Philosophie sur le Thrône, & qui goûta, comme elle le devoit, M. de Montesquieu. Il ne fut pas moins accueilli par la Nation, qui n'avoit pas besoin sur cela de prendre le ton de ses

Maîtres. Il forma à Londres des liaisons intimes avec des hommes exercés à méditer, & à se préparer aux grandes choses par des études profondes ; il s'instruisit avec eux de la nature du Gouvernement, & parvint à la bien connoître. Nous parlons ici d'après le témoignage public que lui ont rendu les Anglois eux-mêmes, si jaloux de nos avantages, & si peu disposés à reconnoître en nous aucune supériorité.

Comme il n'avoit rien examiné ni avec la prévention d'un enthousiaste, ni avec l'austérité d'un Cynique, il n'avoit remporté de ses voyages ni un dédain outrageant pour les étrangers, ni un mépris encore plus déplacé pour son propre pays. Il résultoit de ses observations, que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, & la France pour y vivre.

De retour enfin dans sa Patrie, M. de Montesquieu se retira pendant deux ans à sa terre de la Brede : il y jouit en paix de cette solitude que le spectacle & le tumulte du monde sert à rendre plus agréable ; il vécut avec lui-même, après en être sorti si long-tems ; & ce qui nous

intéresse le plus, il mit la derniere main à son ouvrage *sur la cause de la grandeur & de la décadence des Romains*, qui parut en 1734.

Les Empires, ainsi que les hommes, doivent croître, dépérir, & s'éteindre : mais cette révolution nécessaire a souvent des causes cachées que la nuit des tems nous dérobe, & que le mystere ou leur petitesse apparente a même quelquefois voilée aux yeux des contemporains ; rien ne ressemble plus sur ce point à l'Histoire moderne que l'Histoire ancienne. Celle des Romains mérite néanmoins à cet égard quelque exception ; elle présente une politique raisonnée, un systême suivi d'agrandissement, qui ne permet pas d'attribuer la fortune de ce peuple à des ressorts obscurs & subalternes. Les causes de la grandeur Romaine se trouvent donc dans l'Histoire, & c'est au Philosophe à les y découvrir. D'ailleurs il n'en est pas des systêmes dans cette étude comme dans celle de la Physique ; ceux-ci sont presque toujours précipités, parce qu'une observation nouvelle & imprévue peut les renverser en un instant ; au contraire quand on recueille avec soin les faits

que nous transmet l'Histoire ancienne d'un pays, si on ne rassemble pas toujours tous les matériaux qu'on peut desirer, on ne sauroit du moins espérer d'en avoir un jour davantage. L'étude réfléchie de l'Histoire, étude si importante & si difficile, consiste à combiner de la maniere la plus parfaite ces matériaux défectueux : tel seroit le mérite d'un Architecte, qui sur des ruines savantes traceroit de la maniere la plus vraisemblable le plan d'un édifice antique, en suppléant par le génie & par d'heureuses conjectures à des restes informes & tronqués.

C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager l'ouvrage de M. de Montesquieu. Il trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail & de la patrie, qu'on leur inspiroit dès l'enfance; dans la sévérité de la discipline militaire; dans ces dissensions intestines qui donnoient du ressort aux esprits, & qui cessoient tout-à-coup à la vue de l'ennemi; dans cette constance après le malheur, qui ne désespéroit jamais de la République; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des

victoires ; dans l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les Généraux ; dans la protection qu'ils accordoient aux peuples révoltés contre leurs Rois ; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs Dieux & leurs coûtumes ; dans celle de n'avoir jamais deux puissans ennemis sur les bras, & de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre. Il trouve les causes de leur décadence dans l'aggrandissement même de l'État, qui changea en guerres civiles les tumultes populaires ; dans les guerres éloignées qui forçant les Citoyens à une trop longue absence, leur faisoient perdre insensiblement l'esprit républicain ; dans le droit de Bourgeoisie accordé à tant de Nations, & qui ne fit plus du Peuple Romain qu'une espece de monstre à plusieurs têtes ; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie ; dans les proscriptions de Sylla qui avilirent l'esprit de la Nation, & la préparerent à l'esclavage ; dans la nécessité où les Romains se trouverent de souffrir des Maîtres, lorsque leur liberté leur fut devenue à charge ; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes, en changeant de Gouverne-

ment ; dans cette ſuite de monſtres qui regnerent, preſque ſans interruption, depuis Tibere juſqu'à Nerva, & depuis Commode juſqu'à Conſtantin ; enfin dans la tranſlation & le partage de l'Empire, qui périt d'abord en Occident par la puiſſance des Barbares, & qui après avoir langui pluſieurs ſiecles en Orient ſous des Empereurs imbécilles ou féroces, s'anéantit inſenſiblement comme ces fleuves qui diſparoiſſent dans des ſables.

Un aſſez petit volume a ſuffi à M. de Monteſquieu pour développer un tableau ſi intéreſſant & ſi vaſte. Comme l'Auteur ne s'appeſantit point ſur les détails, & ne ſaiſit que les branches fécondes de ſon ſujet, il a ſu renfermer en très-peu d'eſpace un grand nombre d'objets diſtinctement apperçus & rapidement préſentés ſans fatigue pour le Lecteur ; en laiſſant beaucoup voir, il laiſſe encore plus à penſer, & il auroit pu intituler ſon livre, *Hiſtoire Romaine à l'uſage des Hommes d'Etat & des Philoſophes*.

Quelque réputation que M. de Monteſquieu ſe fût acquiſe par ce dernier Ouvrage & par ceux qui l'avoient pré-

cédé, il n'avoit fait que se frayer le chemin à une plus grande entreprise, à celle qui doit immortaliser son nom & le rendre respectable aux siecles futurs. Il en avoit dès long-tems formé le dessein, il en médita pendant vingt ans l'exécution ; ou pour parler plus exactement, toute sa vie en avoit été la méditation continuelle. D'abord il s'étoit fait en quelque façon étranger dans son propre pays, afin de le mieux connoître. Il avoit ensuite parcouru toute l'Europe, & profondément étudié les différens peuples qui l'habitent. L'Isle fameuse, qui se glorifie tant de ses lois, & qui en profite si mal, avoit été pour lui dans ce long voyage, ce que l'isle de Crete fut autrefois pour Lycurgue, une École où il avoit su s'instruire sans tout approuver. Enfin, il avoit, si on peut parler ainsi, interrogé & jugé les Peuples & les Hommes célebres qui n'existent plus aujourd'hui que dans les Annales du monde. Ce fut ainsi qu'il s'éleva par degrés au plus beau titre qu'un Sage puisse mériter, celui de Législateur des Nations.

S'il étoit animé par l'importance de la matiere, il étoit effrayé en même

tems par son étendue : il l'abandonna ; & y revint à plusieurs reprises : il sentit plus d'une fois, comme il l'avoue lui-même, tomber les mains paternelles. Encouragé enfin par ses amis, il ramassa toutes ses forces, & donna *l'Esprit des Lois.*

Dans cet important Ouvrage, M. de Montesquieu, sans s'appesantir, à l'exemple de ceux qui l'ont précédé, sur des discussions métaphysiques relatives à l'homme supposé dans un état d'abstraction, sans se borner, comme d'autres, à considérer certains peuples dans quelques relations ou circonstances particulieres, envisage les habitans de l'univers dans l'état réel où ils sont, & dans tous les rapports qu'ils peuvent avoir entr'eux. La plûpart des autres Écrivains en ce genre sont presque toujours ou de simples Moralistes, ou de simples Jurisconsultes, ou même quelquefois de simples Théologiens ; pour lui, l'homme de tous les Pays & de toutes les Nations, il s'occupe moins de ce que le devoir exige de nous que des moyens par lesquels on peut nous obliger de le remplir ; de la perfection métaphysique des Lois que de celle dont la

nature humaine les rend susceptibles ; des Lois qu'on a faites que de celles qu'on a dû faire ; des Lois d'un peuple particulier que de celles de tous les peuples. Ainsi en se comparant lui-même à ceux qui ont couru avant lui cette grande & noble carriere, il a pu dire comme le Correge quand il eut vu les ouvrages de ses rivaux, *& moi aussi je suis peintre.* (*b*)

Rempli & pénétré de son objet, l'Auteur de l'Esprit des Lois y embrasse un si grand nombre de matieres, & les traite avec tant de briéveté & de profondeur, qu'une lecture assidue & méditée peut seule faire sentir le mérite de ce Livre. Elle servira sur-tout, nous osons le dire, à faire disparoître le prétendu défaut de méthode dont quelques Lecteurs ont accusé M. de Montesquieu ; avantage qu'ils n'auroient pas dû le taxer légérement d'avoir négligé dans une matiere philosophique, & dans un ouvrage de vingt années. Il faut distinguer le désordre réel de celui qui n'est qu'apparent. Le désordre est réel, quand l'analogie & la suite des idées n'est point obser-

(*b*) On trouvera à la suite de cet Éloge l'Analyse de l'Esprit des Lois.

vée ; quand les concluſions ſont érigées en principes, ou les précédent ; quand le Lecteur, après des détours ſans nombre, ſe retrouve au point d'où il eſt parti. Le déſordre n'eſt qu'apparent, quand l'Auteur mettant à leur véritable place les idées dont il fait uſage, laiſſe à ſuppléer aux Lecteurs les idées intermédiaires : & c'eſt ainſi que M. de Monteſquieu a cru pouvoir & dévoir en uſer dans un Livre deſtiné à des hommes qui penſent, & dont le génie doit ſuppléer à des omiſſions volontaires & raiſonnées.

L'ordre qui ſe fait appercevoir dans les grandes parties de l'Eſprit des Lois, ne regne pas moins dans les détails : nous croyons que plus on approfondira l'ouvrage, plus on en ſera convaincu. Fidele à ſes diviſions générales, l'Auteur rapporte à chacune les objets qui lui appartiennent excluſivement ; & à l'égard de ceux qui par différentes branches appartiennent à pluſieurs diviſions à la fois, il a placé ſous chaque diviſion la branche qui lui appartient en propre ; par-là on apperçoit aiſément & ſans confuſion l'influence que les différentes parties du ſujet ont les unes ſur les autres ; comme dans un arbre ou ſyſtême

bien entendu des connoissances humaines, on peut voir le rapport mutuel des Sciences & des Arts. Cette comparaison d'ailleurs est d'autant plus juste, qu'il en est du plan qu'on peut se faire dans l'examen philosophique des Lois, comme de l'ordre qu'on peut observer dans un arbre Encyclopédique des Sciences : il y restera toujours de l'arbitraire ; & tout ce qu'on peut exiger de l'Auteur, c'est qu'il suive sans détour & sans écart le systême qu'il s'est une fois formé.

Nous dirons de l'obscurité qu'on peut se permettre dans un tel Ouvrage, la même chose que du défaut d'ordre ; ce qui seroit obscur pour les Lecteurs vulgaires, ne l'est pas pour ceux que l'Auteur a eus en vue. D'ailleurs l'obscurité volontaire n'en est point une : M. de Montesquieu ayant à présenter quelquefois des vérités importantes, dont l'énoncé absolu & direct auroit pu blesser sans fruit, a eu la prudence louable de les envelopper, & par cet innocent artifice, les a voilées à ceux à qui elles seroient nuisibles, sans qu'elles fussent perdues pour les sages.

Parmi les ouvrages qui lui ont fourni des secours, & quelquefois des vues

pour le ſien, on voit qu'il a ſur-tout profité des deux Hiſtoriens qui ont penſé le plus, Tacite & Plutarque ; mais quoiqu'un Philoſophe qui a fait ces deux lectures, ſoit diſpenſé de beaucoup d'autres, il n'avoit pas cru devoir en ce genre rien négliger ni dédaigner de ce qui pouvoit être utile à ſon objet. La lecture que ſuppoſe l'Eſprit des Lois, eſt immenſe ; & l'uſage raiſonné que l'Auteur a fait de cette multitude prodigieuſe de matériaux, paroîtra encore plus ſurprenant, quand on ſaura qu'il étoit preſqu'entierement privé de la vue, & obligé d'avoir recours à des yeux étrangers. Cette vaſte lecture contribue non ſeulement à l'utilité, mais à l'agrément de l'Ouvrage : ſans déroger à la majeſté de ſon ſujet, M. de Monteſquieu ſait en tempérer l'auſtérité, & procurer aux Lecteurs des momens de repos, ſoit par des faits ſinguliers & peu connus, ſoit par des alluſions délicates, ſoit par ces coups de pinceau énergiques & brillans, qui peignent d'un ſeul trait les peuples & les hommes.

Enfin, car nous ne voulons pas jouer ici le rôle des Commentateurs d'Homere, il y a ſans doute des fautes dans l'Eſprit

des Lois, comme il y en a dans tout ouvrage de génie, dont l'Auteur a le premier osé se frayer des routes nouvelles. M. de Montesquieu a été parmi nous pour l'étude des Lois ce que Descartes a été pour la Philosophie ; il éclaire souvent & se trompe quelquefois; mais en se trompant même il instruit ceux qui savent lire. La nouvelle édition qui vient de paroître, montre par les additions & corrections qu'il a faites, que s'il est tombé de tems en tems, il a su le reconnoître & se relever ; par-là il acquiert du moins le droit à un nouvel examen, dans les endroits où il n'a pas été de l'avis de ses Censeurs ; peut-être même ce qu'il a jugé le plus digne de correction, leur a-t-il absolument échappé, tant l'envie de nuire est ordinairement aveugle.

Mais ce qui est à la portée de tout le monde dans l'Esprit des Lois, ce qui doit rendre l'Auteur cher à toutes les Nations, ce qui serviroit même à couvrir des fautes plus grandes que les siennes, c'est l'esprit de Citoyen qui l'a dicté. L'amour du bien public, le desir de voir les hommes heureux s'y montrent de toutes parts ; & n'eût-il que ce mé-

rite ſi rare & ſi précieux, il ſeroit digne par cet endroit ſeul, d'être la lecture des Peuples & des Rois. Nous voyons déja par une heureuſe expérience, que les fruits de cet ouvrage ne ſe bornent pas dans ſes Lecteurs à des ſentimens ſtériles. Quoique M. de Monteſquieu ait peu ſurvécu à la publication de l'Eſprit des Lois, il a eu la ſatisfaction d'entrevoir les effets qu'il commence à produire parmi nous; l'amour naturel des François pour leur patrie, tourné vers ſon véritable objet; ce goût pour le Commerce, pour l'Agriculture, & pour les Arts utiles, qui ſe répand inſenſiblement dans notre Nation; cette lumiere générale ſur les principes du Gouvernement, qui rend les Peuples plus attachés à ce qu'ils doivent aimer. Ceux qui ont ſi indécemment attaqué cet ouvrage, lui doivent peut-être plus qu'ils ne s'imaginent: l'ingratitude au reſte eſt le moindre reproche qu'on ait à leur faire. Ce n'eſt pas ſans regret & ſans honte pour notre ſiecle que nous allons les dévoiler; mais cette hiſtoire importe trop à la gloire de M. de Monteſquieu, & à l'avantage de la Philoſophie, pour être paſſée ſous ſilence. Puiſſe l'opprobre

qui couvre enfin ses ennemis, leur devenir salutaire !

A peine l'Esprit des Lois parut-il, qu'il fut recherché avec empressement, sur la réputation de l'Auteur ; mais quoique M. de Montesquieu eût écrit pour le bien du peuple, il ne devoit pas avoir le peuple pour juge ; la profondeur de l'objet étoit une suite de son importance même. Cependant les traits qui étoient répandus dans l'ouvrage, & qui auroient été déplacés s'ils n'étoient pas nés du fond du sujet, persuaderent à trop de personnes qu'il étoit écrit pour elles : on cherchoit un Livre agréable, & on ne trouvoit qu'un Livre utile, dont on ne pouvoit d'ailleurs sans quelque attention saisir l'ensemble & les détails. On traita légerement l'Esprit des Lois ; le titre même fut un sujet de plaisanterie ; enfin l'un des plus beaux monumens littéraires qui soit sorti de notre Nation fut regardé d'abord par elle avec assez d'indifférence. Il fallut que les véritables juges eussent eu le tems de le lire : bientôt ils ramenerent la multitude, toujours prompte à changer d'avis ; la partie du Public qui enseigne, dicta à la partie qui écoute ce qu'elle

devoit penser & dire ; & le suffrage de hommes éclairés, joint aux échos qu le répeterent, ne forma plus qu'une voix dans toute l'Europe.

Ce fut alors que les ennemis publics & secrets des Lettres & de la Philosophie (car elles en ont de ces deux especes) réunirent leurs traits contre l'ouvrage. De-là cette foule de Brochures qui lui furent lancées de toutes parts, & que nous ne tirerons pas de l'oubli où elles sont déjà plongées. Si leurs Auteurs n'avoient pris de bonnes mesures pour être inconnus à la postérité, elle croiroit que l'Esprit des Lois a été écrit au milieu d'un Peuple de barbares.

M. de Montesquieu méprisa sans peine les critiques ténébreuses de ces Auteurs sans talent, qui soit par une jalousie qu'ils n'ont pas droit d'avoir, soit pour satisfaire la malignité du Public qui aime la satyre & la méprise, outragent ce qu'ils ne peuvent atteindre; & qui plus odieux par le mal qu'ils veulent faire que redoutables par celui qu'ils font, ne réussissent pas même dans un genre d'écrire que sa facilité & son objet rendent également vil. Il mettoit les Ouvrages de cette espece sur la même ligne

que ces Relations hebdomadaires des affaires de l'Europe, dont les éloges sont sans autorité & les traits sans effet, que des Lecteurs oisifs parcourent sans y ajoûter foi, & dans lesquelles les Souverains sont insultés sans le sçavoir, ou sans daigner se venger. Il ne fut pas aussi indifférent sur les principes d'irréligion qu'on l'accusa d'avoir semé dans l'Esprit des Lois. En méprisant de pareils reproches, il auroit cru les mériter, & l'importance de l'objet lui ferma les yeux sur la valeur de ses adversaires. Ces hommes également dépourvûs de zéle & également empressés d'en faire paroître, également effrayés de la lumiere que les Lettres répandent, non au préjudice de la Religion, mais à leur désavantage, avoient pris différentes formes pour lui porter atteinte. Les uns par un stratagême aussi puéril que pusillanime, s'étoient écrit à eux-mêmes : les autres après l'avoir déchiré sous le masque de l'anonyme, s'étoient ensuite déchirés entr'eux à son occasion. M. de Montesquieu, quoique jaloux de les confondre, ne jugea pas à propos de perdre un tems précieux à les combattre les uns après les autres; il se contenta

de faire un exemple sur celui qui s'étoit le plus signalé par ses excès.

C'étoit l'Auteur d'une Feuille anonyme & périodique, qui croit avoir succédé à Pascal, parce qu'il a succédé à ses opinions ; panégyriste d'ouvrages que personne ne lit, & apologiste de miracles que l'autorité séculiere a fait cesser dès qu'elle l'a voulu ; qui appelle impiété & scandale le peu d'intérêt que les Gens de Lettres prennent à ses querelles ; & qui s'est aliéné, par une adresse digne de lui, la partie de la Nation qu'il avoit le plus d'intérêt de ménager. Les coups de ce redoutable Athlete furent dignes des vûes qui l'inspirerent ; il accusa M. de Montesquieu de Spinosisme & de Déisme (deux imputations incompatibles) ; d'avoir suivi le systême de Pope (dont il n'y avoit pas un mot dans l'ouvrage) ; d'avoir cité Plutarque qui n'est pas un Auteur chrétien ; de n'avoir point parlé du péché originel & de la grace. Il prétendit enfin que l'Esprit des Lois étoit une production de la Constitution *Unigenitus* ; idée qu'on nous soupçonnera peut-être de prêter par dérision au Critique. Ceux qui ont connu M. de Montesquieu, l'Ouvrage de Clément XI.

& le sien, peuvent juger par cette accusation de toutes les autres.

Le malheur de cet Écrivain dut bien le décourager : il vouloit perdre un Sage par l'endroit le plus sensible à tout Citoyen, il ne fit que lui procurer une nouvelle gloire comme homme de Lettres; la *Défense de l'Esprit des Lois* parut. Cet Ouvrage, par la modération, la vérité, la finesse de plaisanterie qui y regnent, doit-être regardé comme un modéle en ce genre. M. de Montesquieu, chargé par son adversaire d'imputations atroces, pouvoit le rendre odieux sans peine ; il fit mieux, il le rendit ridicule. S'il faut tenir compte à l'aggresseur d'un bien qu'il a fait sans le vouloir, nous lui devons une éternelle reconnoissance de nous avoir procuré ce chef-d'œuvre. Mais ce qui ajoûte encore au mérite de ce morceau précieux, c'est que l'Auteur s'y est peint lui-même sans y penser; ceux qui l'ont connu, croient l'entendre, & la postérité s'assurera, en lisant sa *Défense*, que sa conversation n'étoit pas inférieure à ses écrits; éloge que bien peu de grands Hommes ont mérité.

Une autre circonstance lui assura

pleinement l'avantage dans cette dispute : le critique qui, pour preuve de son attachement à la Religion, en déchire les Ministres, accusoit hautement le Clergé de France, & sur-tout la Faculté de Théologie, d'indifférence pour la cause de Dieu, en ce qu'ils ne proscrivoient pas authentiquement un si pernicieux ouvrage. La Faculté étoit en droit de mépriser le reproche d'un Ecrivain sans aveu, mais il s'agissoit de la Religion; une délicatesse louable lui a fait prendre le parti d'examiner l'Esprit des Lois. Quoiqu'elle s'en occupe depuis plusieurs années, elle n'a rien prononcé jusqu'ici; & fût-il échappé à M. de Montesquieu quelques inadvertances légéres, presque inévitables dans une carriere si vaste, l'attention longue & scrupuleuse qu'elles auroient demandée de la part du Corps le plus éclairé de l'Eglise, prouveroit au moins combien elles seroient excusables. Mais ce Corps, plein de prudence, ne précipitera rien dans une si importante matiere : il connoît les bornes de la raison & de la foi; il sait que l'ouvrage d'un Homme de Lettres ne doit point être examiné comme celui d'un Théologien,

Théologien ; que les mauvaises conséquences auxquelles une proposition peut donner lieu par des interprétations odieuses, ne rendent point blâmable la proposition en elle-même ; que d'ailleurs nous vivons dans un siécle malheureux, où les intérêts de la Religion ont besoin d'être ménagés, & qu'on peut lui nuire auprès des simples, en répandant mal-à-propos sur des Génies du premier ordre le soupçon d'incrédulité ; qu'enfin, malgré cette accusation injuste, M. de Montesquieu fut toujours estimé, recherché, accueilli par tout ce que l'Eglise a de plus respectable & de plus grand ; eût-il conservé auprès des gens de bien la considération dont il jouissoit, s'ils l'eussent regardé comme un Ecrivain dangereux ?

Pendant que des insectes le tourmentoient dans son propre pays, l'Angleterre élevoit un monument à sa gloire. En 1752, M. Dassier, célébre par les Médailles qu'il a frappées à l'honneur de plusieurs Hommes illustres, vint de Londres à Paris pour frapper la sienne. M. de la Tour, cet Artiste si supérieur par son talent, & si estimable par son désintéressement & l'élévation de son

ame, avoit ardemment desiré de donner un nouveau lustre à son pinceau, en transmettant à la postérité le portrait de l'Auteur de l'Esprit des Lois; il ne vouloit que la satisfaction de le peindre, & il méritoit, comme Apelle, que cet honneur lui fût réservé : mais M. de Montesquieu, d'autant plus avare du tems de M. de la Tour que celui-ci en étoit plus prodigue, se refusa constamment & poliment à ses pressantes sollicitations. M. Dassier essuya d'abord des difficultés semblables : » Croyez-vous, dit-il enfin à M. de Montesquieu, » qu'il » n'y ait pas autant d'orgueil à refuser » ma proposition qu'à l'accepter » ? Désarmé par cette plaisanterie, il laissa faire à M. Dassier tout ce qu'il voulut.

L'Auteur de l'Esprit des Lois jouissoit enfin paisiblement de sa gloire, lorsqu'il tomba malade au commencement de Février 1755. Sa santé naturellement délicate commençoit à s'altérer depuis long-tems par l'effet lent & presqu'infaillible des études profondes, par les chagrins qu'on avoit cherché à lui susciter sur son Ouvrage; enfin par le genre de vie qu'on le forçoit de mener à Paris, & qu'il sentoit lui être funeste.

Mais l'empressement avec lequel on recherchoit sa société étoit trop vif pour n'être pas quelquefois indiscret ; on vouloit, sans s'en appercevoir, jouir de lui aux dépens de lui-même. A peine la nouvelle du danger où il étoit se fut-elle répandue, qu'elle devint l'objet des conversations & de l'inquiétude publique ; sa maison ne désemplissoit point de personnes de tout rang qui venoient s'informer de son état, les unes par un intérêt véritable, les autres pour s'en donner l'apparence, ou pour suivre la foule. Sa Majesté, pénétrée de la perte que son Royaume alloit faire, en demanda plusieurs fois des nouvelles : témoignage de bonté & de justice qui n'honore pas moins le Monarque que le sujet. La fin de M. de Montesquieu ne fut point indigne de sa vie. Accablé de douleurs cruelles, éloigné d'une famille à qui il étoit cher, & qui n'a pas eu la consolation de lui fermer les yeux, entouré de quelques amis, & d'un plus grand nombre de spectateurs, il conserva jusqu'au dernier moment la paix & l'égalité de son ame. Enfin, après avoir satisfait avec décence à tous ses devoirs, plein de confiance en l'Être

éternel auquel il alloit se rejoindre, il mourut avec la tranquillité d'un homme de bien, qui n'avoit jamais consacré ses talens qu'à l'avantage de la vertu & de l'humanité. La France & l'Europe le perdirent le 10 Février 1755, à l'âge de soixante-six ans révolus.

Toutes les nouvelles publiques ont annoncé cet événement comme une calamité. On pourroit appliquer à M. de Montesquieu ce qui a été dit autrefois d'un illustre Romain, que personne en apprenant sa mort n'en témoigna de joie, que personne même ne l'oublia dès qu'il ne fut plus. Les Etrangers s'empresserent de faire éclater leurs regrets; & Milord Chesterfield, qu'il suffit de nommer, fit imprimer dans un des papiers publics de Londres un article en son honneur, article digne de l'un & de l'autre; c'est le portrait d'Anaxagore tracé par Periclés (*c*). L'Académie

(*c*) Voici cet éloge en Anglois, tel qu'on le lit dans la gazette appellée *Evening-post*, ou *Poste du soir* :

On the 10th of this month, died at Paris, universally and sincerely regretted, Charles Secondat, Baron of Montesquieu, and President à mortier of the Parliament of Bourdeaux. His virtues did honour to human nature, his writings justice. A friend to mankind, he asserted their undoubted and inalienable rights with freedom, even in his own country, whose prejudices in matters of religion and governement (il faut se ressouvenir que c'est un Anglois

royale des Sciences & des Belles-Lettres de Pruſſe, quoiqu'on n'y ſoit point dans l'uſage de prononcer l'éloge des Aſſociés étrangers, a cru devoir lui faire cet honneur, qu'elle n'a fait encore qu'à l'illuſtre Jean Bernoulli; M. de Maupertuis, tout malade qu'il étoit, a rendu lui-même à ſon ami ce dernier devoir, & n'a voulu ſe repoſer ſur perſonne d'un ſoin ſi cher & ſi triſte. A tant de ſuffrages éclatans en faveur de M. de Monteſquieu, nous croyons pouvoir joindre ſans indiſcrétion les éloges que lui a donnés en notre préſence le Monarque même auquel cette Académie célebre doit ſon luſtre, Prince fait pour ſentir les pertes de la Philoſophie, & pour l'en conſoler.

Le 17 Février, l'Académie Françoiſe lui fit, ſelon l'uſage, un Service ſolemnel, auquel malgré la rigueur de la ſaiſon, preſque tous les Gens de Let-

qui parle) he had long lamented, and endeavoured (not without ſome ſucceſſ) to remove. He well knew, and juſtly admired the happy conſtitution of this country, where fix'd and known Laws equally reſtrain monarchy from Tyranny, and liberty from licentiouſneſſ. His Works will illuſtrate his name, and ſurvive him, as long as right reaſon, moral obligation, and the true ſpirit of laws, shall be underſtood, reſpected and maintained.

tres de ce Corps, qui n'étoient point absens de Paris, se firent un devoir d'assister. On auroit dû dans cette triste Cérémonie, placer l'Esprit des Lois sur son cercueil, comme on exposa autrefois vis-à-vis le cercueil de Raphaël son dernier tableau de la Transfiguration. Cet appareil simple & touchant eût été une belle Oraison funebre.

Jusqu'ici nous n'avons considéré M. de Montesquieu que comme Écrivain & Philosophe ; ce seroit lui dérober la moitié de sa gloire, que de passer sous silence ses agrémens & ses qualités personnelles.

Il étoit dans le commerce d'une douceur & d'une gaieté toujours égales. Sa conversation étoit légere, agréable & instructive par le grand nombre d'hommes & de peuples qu'il avoit connus. Elle étoit coupée comme son style, pleine de sel & de saillies, sans amertume & sans satyre. Personne ne racontoit plus vivement, plus promptement, avec plus de grace & moins d'apprêt; il savoit que la fin d'une histoire plaisante en est toujours le but; il se hâtoit donc d'y arriver, & produisoit l'effet sans l'avoir promis.

Ses fréquentes distractions ne le rendoient que plus aimable ; il en sortoit toujours par quelque trait inattendu qui réveilloit la conversation languissante ; d'ailleurs elles n'étoient jamais ni jouées, ni choquantes, ni importunes : le feu de son esprit, le grand nombre d'idées dont il étoit plein, les faisoient naître, mais il n'y tomboit jamais au milieu d'un entretien intéressant ou sérieux ; le desir de plaire à ceux avec qui il se trouvoit, le rendoit alors à eux sans affectation & sans effort.

Les agrémens de son commerce tenoient non-seulement à son caractere & à son esprit, mais à l'espece de régime qu'il observoit dans l'étude. Quoique capable d'une méditation profonde & long-tems soutenue, il n'épuisoit jamais ses forces, il quittoit toujours le travail avant que d'en ressentir la moindre impression de fatigue.

Il étoit sensible à la gloire, mais il ne vouloit y parvenir qu'en la méritant ; jamais il n'a cherché à augmenter la sienne par ces manœuvres sourdes, par ces voies obscures & honteuses, qui deshonorent la personne sans ajoûter au nom de l'Auteur.

Digne de toutes les diſtinctions & de toutes les récompenſes, il ne demandoit rien, & ne s'étonnoit point d'être oublié; mais il a oſé, même dans des circonſtances délicates, protéger à la Cour des Hommes de Lettres perſécutés, célebres & malheureux, & leur a obtenu des graces.

Quoiqu'il vécût avec les grands, ſoit par néceſſité, ſoit par convenance, ſoit par goût, leur ſociété n'étoit pas néceſſaire à ſon bonheur. Il fuyoit dès qu'il le pouvoit à ſa terre; il y retrouvoit avec joie ſa Philoſophie, ſes Livres & le repos. Entouré de gens de la campagne dans ſes heures de loiſir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du monde & dans l'hiſtoire des Nations, il l'étudioit encore dans ces ames ſimples que la Nature ſeule a inſtruites, & il y trouvoit à apprendre; il converſoit gaiement avec eux, il leur cherchoit de l'eſprit comme Socrate; il paroiſſoit ſe plaire autant dans leur entretien que dans les Sociétés les plus brillantes, ſurtout quand il terminoit leurs différens & ſoulageoit leurs peines par ſes bienfaits.

Rien n'honore plus ſa mémoire que l'œconomie avec laquelle il vivoit, & qu'on

a osé trouver excessive dans un monde avare & fastueux, peu fait pour en pénétrer les motifs, & encore moins pour les sentir. Bienfaisant, & par conséquent juste, M. de Montesquieu ne vouloit rien prendre sur sa famille, ni des secours qu'il donnoit aux malheureux, ni des dépenses considérables auxquels ses longs voyages, la foiblesse de sa vûe & l'impression de ses Ouvrages l'avoient obligé. Il a transmis à ses enfans, sans diminution ni augmentation, l'héritage qu'il avoit reçu de ses peres; il n'y a rien ajouté que la gloire de son nom & l'exemple de sa vie.

Il avoit épousé en 1715 Demoiselle Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, Lieutenant-Colonel au Régiment de Maulévrier; il en a eu deux filles & un fils, qui par son caractere, ses mœurs & ses ouvrages, s'est montré digne d'un tel pere.

Ceux qui aiment la vérité & la patrie ne seront pas fâchés de trouver ici quelques-unes de ses maximes: il pensoit,

Que chaque portion de l'État doit être également soumise aux Lois; mais que les Priviléges de chaque portion de

l'Etat doivent être respectés, lorsque leurs effets n'ont rien de contraire au droit naturel, qui oblige tous les Citoyens à concourir également au bien public; que la possession ancienne étoit en ce genre le premier des titres & le plus inviolable des droits, qu'il étoit toujours injuste & quelquefois dangereux de vouloir ébranler;

Que les Magistrats, dans quelque circonstance & pour quelque grand intérêt de Corps que ce puisse être, ne doivent jamais être que Magistrats, sans parti & sans passion comme les Lois, qui absolvent & punissent sans aimer ni haïr.

Il disoit enfin, à l'occasion des disputes ecclésiastiques qui ont tant occupé les Empereurs & les Chrétiens Grecs, que les querelles théologiques, lorsqu'elles cessent d'être renfermées dans les Écoles, deshonorent infailliblement une Nation aux yeux des autres: en effet, le mépris même des Sages pour ces querelles ne la justifie pas; parce que les Sages faisant par-tout le moins de bruit & le plus petit nombre, ce n'est jamais sur eux qu'une Nation est jugée.

L'importance des Ouvrages dont nous

avons eu à parler dans cet Éloge, nous en a fait passer sous silence de moins considérables, qui servoient à l'Auteur comme de délassement, & qui auroient suffi pour l'Éloge d'un autre. Le plus remarquable est *le Temple de Gnide*, qui suivit d'assez près les Lettres Persanes. M. de Montesquieu, après avoir été dans celles-ci, Horace, Théophraste & Lucien, fut Ovide & Anacréon dans ce nouvel Essai : ce n'est plus l'amour despotique de l'Orient qu'il se propose de peindre, c'est la délicatesse & la naïveté de l'amour pastoral, tel qu'il est dans une ame neuve que le commerce des hommes n'a point encore corrompue. L'Auteur, craignant peut-être qu'un tableau si étranger à nos mœurs ne parût trop languissant & trop uniforme, a cherché à l'animer par les peintures les plus riantes ; il transporte le Lecteur dans des lieux enchantés, dont, à la vérité, le spectacle intéresse peu l'amant heureux, mais dont la description flatte au moins l'imagination quand les desirs sont satisfaits. Emporté par son sujet, il a répandu dans sa prose ce style animé, figuré & poétique, dont le Roman de Télémaque a fourni parmi nous le pre-

mier modele. Nous ignorons pourquoi quelques Censeurs du Temple de Gnide ont dit à cette occasion, qu'il auroit eu besoin d'être en vers. Le style poétique, si on entend, comme on le doit, par ce mot un style plein de chaleur & d'images, n'a pas besoin, pour être agréable, de la marche uniforme & cadencée de la versification; mais si on ne fait consister ce style que dans une diction chargée d'épithetes oisives, dans les peintures froides & triviales des ailes & du carquois de l'amour, & de semblables objets, la versification n'ajoutera presque aucun mérite à ces ornemens usés; on y cherchera toujours en vain l'ame & la vie. Quoi qu'il en soit, le Temple de Gnide étant une espece de Poëme en prose, c'est à nos Ecrivains les plus célebres en ce genre à fixer le rang qu'il doit occuper; il mérite de pareils Juges; nous croyons du moins que les peintures de cet Ouvrage soutiendroient avec succès une des principales épreuves des descriptions poétiques, celle de les représenter sur la toile. Mais ce qu'on doit sur-tout remarquer dans le Temple de Gnide, c'est qu'Anacréon même y est toujours

observateur & Philosophe. Dans le IV^e^. Chant, il paroît décrire les mœurs des Sibarites, & on s'apperçoit aisément que ces mœurs sont les nôtres. La Préface porte sur-tout l'empreinte de l'Auteur des Lettres Persanes. En présentant le Temple de Gnide comme la Traduction d'un Manuscrit Grec, plaisanterie défigurée depuis par tant de mauvais Copistes, il en prend occasion de peindre d'un trait de plume l'ineptie des Critiques & le pédantisme des Traducteurs, & finit par ces paroles dignes d'être rapportées : » Si les gens graves » desiroient de moi quelque Ouvrage » moins frivole, je suis en état de les satis» faire : il y a trente ans que je travaille » à un livre de douze pages, qui doit » contenir tout ce que nous savons sur » la Métaphysique, la Politique & la » Morale, & tout ce que de très-grands » Auteurs ont oublié dans les volumes » qu'ils ont publiés sur ces matieres. »

Nous regardons comme une des plus honorables récompenses de notre travail, l'intérêt particulier que M. de Montesquieu prenoit à l'Encyclopédie, dont toutes les ressources ont été jusqu'à présent dans le courage & l'ému-

lation de ses Auteurs. Tous les Gens de Lettres, selon lui, devoient s'empresser de concourir à l'exécution de cette entreprise utile ; il en a donné l'exemple avec M. de Voltaire, & plusieurs autres Ecrivains célebres. Peut-être les traverses que cet Ouvrage a essuyées, & qui lui rappelloient les siennes propres, l'intéressoient-elles en notre faveur. Peut-être étoit-il sensible, sans s'en appercevoir, à la justice que nous avions osé lui rendre dans le premier Volume de l'Encyclopédie, lorsque personne n'osoit encore élever sa voix pour le défendre. Il nous destinoit un article sur *le Goût*, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers ; nous le donnerons en cet état au Public, & nous le traiterons avec le même respect que Rome témoigna autrefois pour les dernieres paroles de Séneque. La mort l'a empêché d'étendre plus loin ses bienfaits à notre égard ; & en joignant nos propres regrets à ceux de l'Europe entiere, nous pourrions écrire sur son tombeau :

Finis vitæ ejus nobis luctuosus, Patriæ tristis, Extraneis etiam ignotisque non sine curâ fuit.

Tacit. *in Agricol.* c. 43.

ANALYSE
DE L'ESPRIT DES LOIS,

Pour servir de suite à l'Éloge de M. le Président de Montesquieu.

LA plûpart des Gens de Lettres qui ont parlé de *l'Esprit des Lois*, s'étant plus attachés à le critiquer qu'à en donner une idée juste, nous allons tâcher de suppléer à ce qu'ils auroient dû faire, & d'en développer le plan, le caractere & l'objet. Ceux qui en trouveront l'analyse trop longue jugeront peut-être après l'avoir lue qu'il n'y avoit que ce seul moyen de bien faire saisir la méthode de l'Auteur. On doit se souvenir d'ailleurs que l'histoire des Écrivains célebres n'est que celle de leurs pensées & de leurs travaux, & que cette partie de leur éloge en est la plus essentielle & la plus utile.

Les hommes dans l'état de nature, abstraction faite de toute religion, ne connoissant dans les différens qu'ils peuvent avoir, d'autre loi que celle des animaux, le droit du plus fort, on doit regarder l'établissement des sociétés comme une espece de traité contre ce droit injuste ; traité destiné à établir entre les différentes parties du genre humain une sorte de balance. Mais il en est de l'équilibre moral comme du physique, il est rare qu'il soit parfait & durable ; & les traités du genre humain sont comme les traités entre nos Princes, une semence continuelle de divisions. L'intérêt, le besoin & le plaisir ont rapproché les hommes ; mais ces mêmes motifs

les poussent sans cesse à vouloir jouir des avantages de la société sans en porter les charges; & c'est en ce sens qu'on peut dire avec l'Auteur, que les hommes, dès qu'ils sont en société, sont en état de guerre. Car la guerre supose dans ceux qui se la font, sinon l'égalité de force, au moins l'opinion de cette égalité, d'où naît le desir & l'espoir mutuel de se vaincre; or dans l'état de société, si la balance n'est jamais parfaite entre les hommes, elle n'est pas non plus trop inégale: au contraire, dans l'état de nature les hommes ne seroient point en état de guerre proprement dite; car ou ils n'auroient rien à se disputer, ou si la nécessité les y obligeoit, on ne verroit que la foiblesse fuyant devant la force, des oppresseurs sans combat & des opprimés sans résistance.

Voilà donc les hommes, réunis & armés tout à la fois, s'embrassant d'un côté, si on peut parler ainsi, & cherchant de l'autre à se blesser mutuellement. Les lois sont le lien plus ou moins efficace, destiné à suspendre ou à retenir leurs coups; mais l'étendue prodigieuse du globe que nous habitons, la nature différente des régions de la Terre & des peuples qui la couvrent, ne permettant pas que tous les hommes vivent sous un seul & même gouvernement, le genre humain a dû se partager en un certain nombre d'États, distingués par la différence des lois auxquelles ils obéissent. Un seul gouvernement n'auroit fait du genre humain qu'un corps exténué & languissant, étendu sans vigueur sur la surface de la Terre; les différens États sont autant de corps agiles & robustes, qui en se donnant la main les uns aux autres, n'en forment qu'un, & dont l'action réciproque entretient par-tout le mouvement & la vie.

On peut distinguer trois sortes de gouvernemens; le Républicain, le Monarchique, le Despotique. Dans le Républicain, le peuple en corps a la souveraine puissance; dans le Monarchique, un seul gouverne par des lois fondamentales; dans le Despotique, on ne connoît d'autre loi que la volonté du Maître, ou plutôt du Tyran. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait dans l'Univers que ces trois especes d'États; ce n'est pas à dire même qu'il y ait des États qui appartiennent uniquement & rigoureusement à quelqu'une de ces formes; la plûpart sont, pour ainsi dire, mi-partis ou nuancés les uns des autres: ici la Monarchie incline au Despotisme: là le gouvernement Monarchique est combiné avec le Républicain; ailleurs ce n'est pas le peuple entier, c'est seulement une partie du peuple qui fait les lois. Mais la division précédente n'en est pas moins exacte & moins juste. Les trois especes de gouvernemens qu'elle renferme sont tellement distinguées, qu'elles n'ont proprement rien de commun; & d'ailleurs tous les États que nous connoissons participent de l'une ou de l'autre. Il étoit donc nécessaire de former de ces trois especes des classes particulieres, & de s'appliquer à déterminer les lois qui leur sont propres; il sera facile ensuite de modifier ces lois dans l'application à quelque gouvernement que ce soit, selon qu'il appartiendra plus ou moins à ces différentes formes.

Dans les divers États, les lois doivent être relatives à leur *nature*, c'est-à-dire, à ce qui les constitue, & à leur *principe*, c'est-à-dire, à ce qui les soutient & les fait agir; distinction importante, la clé d'une infinité de lois, & dont l'Auteur tire bien des conséquences.

Les principales lois relatives à la *nature* de la Démocratie, sont, que le peuple y soit à certains égards le Monarque, à d'autres le Sujet; qu'il élise & juge ses Magistrats, & que les Magistrats en certaines occasions décident. La nature de la Monarchie demande qu'il y ait entre le Monarque & le peuple beaucoup de pouvoirs & de rangs intermédiaires, & un Corps dépositaire des lois, médiateur entre les Sujets & le Prince. La nature du Despotisme exige que le Tyran exerce son autorité, ou par lui seul, ou par un seul qui le représente.

Quant au *principe* des trois gouvernemens; celui de la Démocratie est l'amour de la République, c'est-à-dire de l'égalité; dans les Monarchies, où un seul est le dispensateur des distinctions & des récompenses, & où l'on s'accoutume à confondre l'État avec ce seul homme, le principe est l'honneur, c'est-à-dire, l'ambition & l'amour de l'estime; sous le Despotisme enfin, c'est la crainte. Plus ces principes sont en vigueur, plus le gouvernement est stable; plus ils s'altérent & se corrompent, plus il incline à sa destruction. Quand l'Auteur parle de l'égalité dans les Démocraties, il n'entend pas une égalité extrême, absolue, & par conséquent chimérique; il entend cet heureux équilibre qui rend tous les citoyens également soumis aux lois, & également intéressés à les observer.

Dans chaque gouvernement les lois de l'éducation doivent être relatives au *principe*; on entend ici par *éducation*, celle qu'on reçoit en entrant dans le monde, & non celle des parens & des maîtres, qui souvent y est contraire, sur-tout dans certains États. Dans les Monarchies, l'éducation doit avoir pour objet l'urba-

nité & les égards réciproques ; dans les États Despotiques, la terreur & l'avilissement des esprits ; dans les Républiques on a besoin de toute la puissance de l'éducation ; elle doit inspirer un sentiment noble, mais pénible, le renoncement à soi-même, d'où naît l'amour de la patrie.

Les lois que le Législateur donne, doivent être conformes au *principe* de chaque gouvernement ; dans la République, entretenir l'égalité & la frugalité ; dans la Monarchie, soutenir la Noblesse sans écraser le peuple ; sous le gouvernement Despotique, tenir également tous les États dans le silence. On ne doit point accuser M. de Montesquieu d'avoir ici tracé aux Souverains les principes du pouvoir arbitraire, dont le nom seul est si odieux aux Princes justes, & à plus forte raison aux citoyens sages & vertueux. C'est travailler à l'anéantir que de montrer ce qu'il faut faire pour le conserver : la perfection de ce gouvernement en est la ruine ; & le Code exact de la tyrannie, tel que l'Auteur le donne, est en même tems la satyre & le fléau le plus redoutable des Tyrans. A l'égard des autres gouvernemens, ils ont chacun leurs avantages ; le Républicain est plus propre aux petits États, le Monarchique aux grands ; le Républicain plus sujet aux excès, le Monarchique aux abus ; le Républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des lois, le Monarchique plus de promptitude.

La différence des principes des trois gouvernemens doit en produire dans le nombre & l'objet des lois, dans la forme des jugemens & la nature des peines. La constitution des Monarchies étant invariable & fondamentale, exige

plus de lois civiles & de tribunaux, afin que la justice soit rendue d'une maniere plus uniforme & moins arbitraire. Dans les États modérés, soit Monarchies, soit Républiques, on ne sauroit apporter trop de formalités aux lois criminelles. Les peines doivent non seulement être en proportion avec le crime, mais encore les plus douces qu'il est possible, sur-tout dans la Démocratie ; l'opinion attachée aux peines fera souvent plus d'effet que leur grandeur même. Dans les Républiques, il faut juger selon la loi, parce qu'aucun particulier n'est le maître de l'altérer. Dans les Monarchies, la clémence du Souverain peut quelquefois l'adoucir ; mais les crimes ne doivent jamais y être jugés que par les Magistrats expressément chargés d'en connoître. Enfin c'est principalement dans les Démocraties que les lois doivent être séveres contre le luxe, le relâchement des mœurs & la séduction des femmes. Leur douceur & leur foiblesse même les rend assez propres à gouverner dans les Monarchies; & l'Histoire prouve que souvent elles ont porté la couronne avec gloire.

M. de Montesquieu ayant ainsi parcouru chaque gouvernement en particulier, les examine ensuite dans le rapport qu'ils peuvent avoir les uns aux autres, mais seulement sous le point de vue le plus général, c'est-à-dire sous celui qui est uniquement relatif à leur nature & à leur principe. Envisagés de cette maniere, les États ne peuvent avoir d'autres rapports que celui de se défendre ou d'attaquer. Les Républiques devant par leur nature renfermer un petit État, elles ne peuvent se défendre sans alliance, mais c'est avec des Républiques qu'elles doivent s'allier; la force défensive de la monarchie consiste principalement

à avoir des frontieres hors d'insulte. Les États ont comme les hommes le droit d'attaquer pour leur propre conservation : du droit de la guerre dérive celui de conquête ; droit nécessaire, légitime & malheureux, *qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine*, & dont la loi générale est de faire aux vaincus le moins de mal qu'il est possible. Les Républiques peuvent moins conquérir que les Monarchies ; des conquêtes immenses supposent le Despotisme ou l'assurent. Un des grands principes de l'esprit de conquête doit être de rendre meilleure, autant qu'il est possible, la condition du peuple conquis ; c'est satisfaire tout-à-la-fois la loi naturelle & la maxime d'État. Rien n'est plus beau que le traité de paix de Gelon avec les Carthaginois, par lequel il leur défendit d'immoler à l'avenir leurs propres enfans. Les Espagnols, en conquérant le Pérou, auroient dû de même obliger les habitans à ne plus immoler des hommes à leurs Dieux ; mais ils crurent plus avantageux d'immoler ces peuples mêmes ; ils n'eurent plus pour conquête qu'un vaste désert ; ils furent forcés à dépeupler leur pays, & s'affoiblirent pour toujours par leur propre victoire. On peut être obligé quelquefois de changer les lois du peuple vaincu ; rien ne peut jamais obliger de lui ôter ses mœurs ou même ses coûtumes, qui sont souvent toutes ses mœurs. Mais le moyen le plus sûr de conserver une conquête, c'est de mettre, s'il est possible, le peuple vaincu au niveau du peuple conquérant, de lui accorder les mêmes droits & les mêmes privileges : c'est ainsi qu'en ont souvent usé les Romains, c'est ainsi sur-tout qu'en usa César à l'égard des Gaulois,

Jusqu'ici, en considérant chaque gouvernement tant en lui-même que dans son rapport aux autres, nous n'avons eu égard ni à ce qui doit leur être commun, ni aux circonstances particulieres tirées ou de la nature du pays, ou du génie des peuples : c'est ce qu'il faut maintenant développer.

La loi commune de tous les gouvernemens, du moins des gouvernemens modérés, & par conséquent justes, est la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'est point la licence absurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les lois permettent. Elle peut être envisagée ou dans son rapport à la constitution, ou dans son rapport au citoyen.

Il y a dans la constitution de chaque État deux sortes de pouvoirs, la puissance législative & l'exécutrice ; & cette derniere a deux objets, l'intérieur de l'État & le dehors. C'est de la distribution légitime & de la répartition convenable de ces différentes especes de pouvoirs, que dépend la plus grande perfection de la liberté politique par rapport à la constitution. M. de Montesquieu en apporte pour preuve la constitution de la République Romaine, & celle de l'Angleterre. Il trouve le principe de celle-ci dans cette loi fondamentale du gouvernement des anciens Germains, que les affaires peu importantes y étoient décidées par les Chefs, & que les grandes étoient portées au tribunal de la Nation, après avoir auparavant été agitées par les Chefs. M. de Montesquieu n'examine point si les Anglois jouissent ou non de cette extrême liberté politique que leur constitution leur donne, il lui suffit qu'elle soit établie par leurs lois : il est

encore plus éloigné de vouloir faire la satyre des autres États ; il croit au contraire que l'excès, même dans le bien, n'est pas toujours desirable, que la liberté extrême a ses inconvéniens comme l'extrême servitude, & qu'en général la nature humaine s'accommode mieux d'un Etat moyen.

La liberté politique considérée par rapport au citoyen, consiste dans la sûreté où il est à l'abri des lois, ou du moins dans l'opinion de cette sûreté, qui fait qu'un citoyen n'en craint point un autre. C'est principalement par la nature & la proportion des peines, que cette liberté s'établit ou se détruit. Les crimes contre la Religion doivent être punis par la privation des biens que la Religion procure ; les crimes contre les mœurs, par la honte ; les crimes contre la tranquillité publique, par la prison ou l'exil ; les crimes contre la sûreté, par les supplices. Les écrits doivent être moins punis que les actions, jamais les simples pensées ne doivent l'être ; accusations non juridiques, espions, lettres anonymes, toutes ces ressources de la tyrannie, également honteuses à ceux qui en sont l'instrument & à ceux qui s'en servent, doivent être proscrites dans un bon gouvernement Monarchique. Il n'est permis d'accuser qu'en face de la loi, qui punit toujours ou l'accusé ou le calomniateur. Dans tout autre cas, ceux qui gouvernent doivent dire avec l'Empereur Constance : *Nous ne saurions soupçonner celui à qui il a manqué un accusateur, lorsqu'il ne lui manquoit pas un ennemi.* C'est une très-bonne institution que celle d'une partie publique qui se charge au nom de l'État de poursuivre les crimes, & qui ait toute l'utilité des délateurs sans en avoir les vils intérêts, les inconvéniens & l'infamie.

La grandeur des Impôts doit être en proportion directe avec la liberté. Ainsi dans les Démocraties ils peuvent être plus grands qu'ailleurs sans être onéreux, parce que chaque citoyen les regarde comme un tribut qu'il se paye à lui-même, & qui assure la tranquillité & le sort de chaque membre. De plus, dans un État Démocratique, l'emploi infidele des deniers publics est plus difficile, parce qu'il est plus aisé de le connoître & de le punir, le dépositaire en devant compte, pour ainsi dire, au premier citoyen qui l'exige.

Dans quelque gouvernement que ce soit, l'espece de tributs la moins onéreuse, est celle qui est établie sur les marchandises, parce que le citoyen paye sans s'en appercevoir. La quantité excessive de troupes en téms de paix, n'est qu'un prétexte pour charger le peuple d'impôts, un moyen d'énerver l'État, & un instrument de servitude. La régie des tributs qui en fait rentrer le produit en entier dans le fisc public, est sans comparaison moins à charge au peuple, & par conséquent plus avantageuse, lorsqu'elle peut avoir lieu, que la ferme de ces mêmes tributs, qui laisse toujours entre les mains de quelques particuliers une partie des revenus de l'État. Tout est perdu sur-tout (ce sont ici les termes de l'Auteur) lorsque la profession de Traitant devient honorable; & elle le devient dès que le luxe est en vigueur. Laisser quelques hommes se nourrir de la substance publique pour les dépouiller à leur tour, comme on l'a quelque fois pratiqué dans certains Etats, c'est réparer une injustice par une autre, & faire deux maux au lieu d'un.

Venons maintenant, avec M. de Montesquieu,

quieu, aux circonstances particulieres indépendantes de la nature du gouvernement, & qui doivent en modifier les lois. Les circonstances qui viennent de la nature du pays sont de deux sortes; les unes ont rapport au climat, les autres au terrein. Personne ne doute que le climat n'influe sur la disposition habituelle des corps, & par conséquent sur les caracteres; c'est pourquoi les Lois doivent se conformer au physique du climat dans les choses indifférentes, & au contraire le combattre dans les effets vicieux: ainsi dans les pays où l'usage du vin est nuisible, c'est une très-bonne Loi que celle qui l'interdit: dans les pays où la chaleur du climat porte à la paresse, c'est une très-bonne Loi que celle qui encourage au travail. Le gouvernement peut donc corriger les effets du climat, & cela suffit pour mettre l'Esprit des Lois à couvert du reproche très-injuste qu'on lui á fait d'attribuer tout au froid & à la chaleur; car outre que la chaleur & le froid ne sont pas la seule chose par laquelle les climats soient distingués, il seroit aussi absurde de nier certains effets du climat, que de vouloir lui attribuer tout.

L'usage des esclaves établi dans les pays chauds de l'Asie & de l'Amérique, & réprouvé dans les climats temperés de l'Europe, donne sujet à l'Auteur de traiter de l'esclavage civil. Les hommes n'ayant pas plus de droit sur la liberté que sur la vie les uns des autres, il s'ensuit que l'esclavage, généralement parlant, est contre la Loi naturelle. En effet, le droit d'esclavage ne peut venir ni de la guerre, puisqu'il ne pourroit être alors fondé

que sur le rachat de la vie, & qu'il n'y a plus de droit sur la vie de ceux qui n'attaquent plus; ni de la vente qu'un homme fait de lui-même à un autre, puisque tout citoyen étant redevable de sa vie à l'Etat, lui est à plus forte raison redevable de sa liberté, & par conséquent n'est pas le maître de la vendre. D'ailleurs quel seroit le prix de cette vente? ce ne peut être l'argent donné au vendeur, puisqu'au moment qu'on se rend esclave, toutes les possessions appartiennent au maître: or une vente sans prix est aussi chimérique qu'un contrat sans condition. Il n'y a peut-être jamais eu qu'une Loi juste en faveur de l'esclavage, c'étoit la Loi Romaine qui rendoit le débiteur esclave du créancier; encore cette Loi, pour être équitable, devoit borner la servitude quant au degré & quant au tems. L'esclavage peut tout au plus être toléré dans les Etats despotiques, où les hommes libres, trop foibles contre le gouvernement, cherchent à devenir, pour leur propre utilité, les esclaves de ceux qui tyrannisent l'Etat; ou bien dans les climats dont la chaleur énerve si fort le corps & affoiblit tellement le courage, que les hommes n'y sont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtiment.

A côté de l'esclavage civil, on peut placer la servitude domestique, c'est-à-dire, celle où les femmes sont dans certains climats: elle peut avoir lieu dans ces contrées de l'Asie, où elles sont en état d'habiter avec les hommes avant que de pouvoir faire usage de leur raison; nubiles par la Loi du climat, enfans par celle de la nature. Cette sujétion devient encore plus nécessaire dans les pays où la polygamie

est établie ; usage que M. de Montesquieu ne prétend pas justifier dans ce qu'il a de contraire à la Religion, mais qui dans les lieux où il est reçu (& à ne parler que politiquement) peut être fondé jusqu'à un certain point, ou sur la nature du pays, ou sur le rapport du nombre des femmes au nombre des hommes. M. de Montesquieu parle à cette occasion de la répudiation & du divorce ; & il établit sur de bonnes raisons, que la répudiation une fois admise, devroit être permise aux femmes comme aux hommes.

Si le climat a tant d'influence sur la servitude domestique & civile, il n'en a pas moins sur la servitude politique, c'est-à-dire, sur celle qui soumet un peuple à un autre. Les peuples du Nord sont plus forts & plus courageux que ceux du Midi ; ceux-ci doivent donc en général être subjugués, ceux-là conquérans ; ceux-ci esclaves, ceux-là libres. C'est aussi ce que l'Histoire confirme : l'Asie a été conquise onze fois par les peuples du Nord ; l'Europe a souffert beaucoup moins de révolutions.

A l'égard des Lois relatives à la nature du terrein, il est clair que la Démocratie convient mieux que la Monarchie aux pays stériles, où la terre a besoin de toute l'industrie des hommes. La liberté d'ailleurs est en ce cas une espece de dédommagement de la dureté du travail. Il faut plus de Lois pour un peuple agriculteur, que pour un peuple qui nourrit des troupeaux ; pour celui-ci, que pour un peuple chasseur ; pour un peuple qui fait usage de la monnoie, que pour celui qui l'ignore.

Enfin on doit avoir égard au génie particulier de la Nation. La vanité qui grossit les objets,

est un bon ressort pour le gouvernement ; l'orgueil qui les déprise est un ressort dangereux. Le Législateur doit respecter jusqu'à un certain point les préjugés, les passions, les abus. Il doit imiter Solon, qui avoit donné aux Athéniens, non les meilleures Lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent avoir : le caractere gai de ces peuples demandoit des Lois plus faciles ; le caractere dur des Lacédémoniens, des Lois plus séveres. Les Lois sont un mauvais moyen pour changer les manieres & les usages ; c'est par les récompenses & l'exemple qu'il faut tâcher d'y parvenir. Il est pourtant vrai en même tems, que les Lois d'un peuple, quand on n'affecte pas d'y choquer grossiérement & directement ses mœurs, doivent influer insensiblement sur elles, soit pour les affermir, soit pour les changer.

Après avoir approfondi de cette maniere la nature & l'esprit des Lois, par rapport aux différentes especes de pays & de peuples, l'Auteur revient de nouveau à considérer les Etats, les uns par rapport aux autres. D'abord, en les comparant entr'eux d'une maniere générale, il n'avoit pu les envisager que par rapport au mal qu'ils peuvent se faire ; ici il les envisage par rapport aux secours mutuels qu'ils peuvent se donner. Or ces secours sont principalement fondés sur le commerce. Si l'esprit de commerce produit naturellement un esprit d'intérêt opposé à la sublimité des vertus morales ; il rend aussi un peuple naturellement juste, & en éloigne l'oisiveté & le brigandage. Les Nations libres qui vivent sous des gouvernemens modérés, doivent s'y livrer plus que les Nations esclaves. Jamais une Nation ne doit exclure de son

commerce une autre Nation, sans de grandes raisons. Au reste, la liberté en ce genre n'est pas une faculté absolue accordée aux Négocians de faire ce qu'ils veulent, faculté qui leur seroit souvent préjudiciable; elle consiste à ne gêner les Négocians qu'en faveur du commerce. Dans la Monarchie, la Noblesse ne doit point s'y adonner, encore moins le Prince. Enfin, il est des Nations auxquelles le commerce est désavantageux; ce ne sont pas celles qui n'ont besoin de rien, mais celles qui ont besoin de tout: Paradoxe que l'Auteur rend sensible par l'exemple de la Pologne, qui manque de tout, excepté de bled, & qui par le commerce qu'elle en fait, prive les Paysans de leur nourriture pour satisfaire au luxe des Seigneurs. M. de Montesquieu, à l'occasion des Lois que le Commerce exige, fait l'histoire de ses différentes révolutions; & cette partie de son Livre n'est ni la moins intéressante, ni la moins curieuse. Il compare l'appauvrissement de l'Espagne, par la découverte de l'Amérique, au sort de ce Prince imbécille de la fable, prêt à mourir de faim, pour avoir demandé aux Dieux que tout ce qu'il toucheroit se convertît en or. L'usage de la monnoie étant une partie considérable de l'objet du Commerce, & son principal instrument, il a cru devoir en conséquence traiter des opérations sur la monnoie, du change, du paiement des dettes publiques, du prêt à intérêt, dont il fixe les lois & les limites, & qu'il ne confond nullement avec les excès si justement condamnés de l'usure.

La population & le nombre des habitans, ont avec le commerce un rapport immédiat;

& les mariages ayant pour objet la population, M. de Montesquieu approfondit ici cette importante matiere. Ce qui favorise le plus la propagation, est la continence publique; l'expérience prouve que les conjonctions illicites y contribuent peu, & même y nuisent. On a établi avec justice, pour les mariages, le consentement des peres; cependant on y doit mettre des restrictions : car la Loi doit en général favoriser les mariages. La Loi qui défend le mariage des meres avec les fils, est (indépendamment des préceptes de la Religion) une très-bonne Loi civile; car sans parler de plusieurs autres raisons, les contractans étant d'âge très-différent, ces sortes de mariages peuvent rarement avoir la propagation pour objet. La Loi qui défend le mariage du pere avec la fille, est fondée sur les mêmes motifs; cependant (à ne parler que civilement) elle n'est pas si indispensablement nécessaire que l'autre à l'objet de la population, puisque la vertu d'engendrer finit beaucoup plus tard dans les hommes; aussi l'usage contraire a-t-il eu lieu chez certains peuples, que la lumiere du Christianisme n'a point éclairés. Comme la nature porte d'elle-même au mariage, c'est un mauvais gouvernement que celui où on aura besoin d'y encourager. La liberté, la sûreté, la modération des impôts, la proscription du luxe, sont les vrais principes & les vrais soutiens de la population; cependant on peut avec succès faire des Lois pour encourager les mariages, quand malgré la corruption il reste encore des ressorts dans le peuple qui l'attachent à sa patrie. Rien n'est plus beau que les Lois d'Auguste pour favoriser la pro-

pagation de l'espéce ; par malheur il fit ces Lois dans la décadence, ou plutôt dans la chûte de la République ; & les citoyens découragés, devoient prévoir qu'ils ne mettroient plus au monde que des esclaves ; aussi l'exécution de ces Lois fut-elle bien foible durant tout le tems des Empereurs païens. Constantin enfin les abolit en se faisant chrétien, comme si le Christianisme avoit pour but de dépeupler la société, en conseillant à un petit nombre la perfection du célibat.

L'établissement des hôpitaux, selon l'esprit dans lequel il est fait, peut nuire à la population, ou la favoriser. Il peut & il doit même y avoir des hôpitaux dans un Etat dont la plûpart des citoyens n'ont que leur industrie pour ressource, parce que cette industrie peut quelquefois être malheureuse ; mais les secours que ces hôpitaux donnent, ne doivent être que passagers, pour ne point encourager la mendicité & la fainéantise. Il faut commencer par rendre le peuple riche, & bâtir ensuite des hôpitaux pour les besoins imprévus & pressans. Malheureux les pays où la multitude des hôpitaux & des monasteres, qui ne sont que des hôpitaux perpétuels, fait que tout le monde est à son aise, excepté ceux qui travaillent !

M. de Montesquieu n'a encore parlé que des Lois humaines : il passe maintenant à celles de la Religion, qui dans presque tous les Etats sont un objet si essentiel du gouvernement. Par-tout il fait l'éloge du Christianisme, il en montre les avantages & la grandeur, il cherche à le faire aimer ; il soutient qu'il n'est pas impossible, comme Bayle l'a prétendu, qu'une

société de parfaits Chrétiens forme un Etat subsistant & durable. Mais il s'est cru permis aussi d'examiner ce que les différentes religions (humainement parlant) peuvent avoir de conforme ou de contraire au génie & à la situation des peuples qui les professent. C'est dans ce point de vue qu'il faut lire tout ce qu'il a écrit sur cette matiere, & qui a été l'objet de tant de déclamations injustes. Il est surprenant sur-tout, que dans un siecle qui en appelle tant d'autres barbares, on lui ait fait un crime de ce qu'il dit de la tolérance; comme si c'étoit approuver une religion que de la tolérer; comme si enfin l'Evangile même ne proscrivoit pas tout autre moyen de le répandre, que la douceur & la persuasion. Ceux en qui la superstition n'a pas éteint tout sentiment de compassion & de justice, ne pourront lire sans être attendris, la remontrance aux Inquisiteurs, ce Tribunal odieux, qui outrage la Religion en paroissant la venger.

Enfin après avoir traité en particulier des différentes espéces de Lois que les hommes peuvent avoir, il ne reste plus qu'à les comparer toutes ensemble, & à les examiner dans leur rapport avec les choses sur lesquelles elles statuent. Les hommes sont gouvernés par différentes espéces de Lois; par le droit naturel, commun à chaque individu; par le droit divin, qui est celui de la Religion; par le droit ecclésiastique, qui est celui de la police de la Religion; par le droit civil, qui est celui des membres d'une même Société; par le droit politique, qui est celui du gouvernement de cette société; par le droit des gens, qui est celui des sociétés les unes par rapport aux autres. Ces droits

sont chacun leurs objets distingués, qu'il faut bien se garder de confondre. On ne doit jamais régler par l'un ce qui appartient à l'autre, pour ne point mettre de désordre ni d'injustice dans les principes qui gouvernent les hommes. Il faut enfin que les principes qui prescrivent le genre des Lois, & qui en circonscrivent l'objet, regnent aussi dans la maniere de les composer. L'esprit de modération doit, autant qu'il est possible, en dicter toutes les dispositions. Des Lois bien faites seront conformes à l'esprit du Législateur, même en paroissant s'y opposer. Telle étoit la fameuse Loi de Solon, par laquelle tous ceux qui ne prenoient point de part dans les séditions, étoient déclarés infames. Elles prévenoient les séditions, ou les rendoient utiles en forçant tous les membres de la République à s'occuper de ses vrais intérêts. L'Ostracisme même étoit une très-bonne Loi; car elle étoit d'un côté honorable au citoyen qui en étoit l'objet, & prévenoit de l'autre les effets de l'ambition; il falloit d'ailleurs un très-grand nombre de suffrages, & on ne pouvoit bannir que tous les cinq ans. Souvent les Lois qui paroissent les mêmes, n'ont ni le même motif, ni le même effet, ni la même équité; la forme du gouvernement, les conjonctures & le génie du peuple changent tout. Enfin le style des Lois doit être simple & grave: elles peuvent se dispenser de motiver, parce que le motif est supposé exister dans l'esprit du Législateur; mais quand elles motivent, ce doit être sur des principes évidens; elles ne doivent pas ressembler à cette Loi, qui défendant aux aveugles de plaider, apporte

pour raison qu'ils ne peuvent pas voir les ornemens de la Magistrature.

M. de Montesquieu pour montrer par des exemples l'application de ses principes, a choisi deux différens peuples ; le plus célébre de la Terre, & celui dont l'histoire nous intéresse le plus ; les Romains & les François. Il ne s'attache qu'à une partie de la Jurisprudence du premier ; celle qui regarde les successions. A l'égard des François, il entre dans le plus grand détail sur l'origine & les révolutions de leurs Lois civiles, & sur les différens usages abolis ou subsistans, qui en ont été la suite : il s'étend principalement sur les Lois féodales, cette espéce de gouvernement inconnu à toute l'antiquité, qui le sera peut-être pour toujours aux siecles futurs, & qui a fait tant de bien & tant de mal. Il discute sur-tout ces Lois dans le rapport qu'elles ont à l'établissement & aux révolutions de la Monarchie Françoise ; il prouve, contre M. l'Abbé du Bos, que les Francs sont réellement entrés en conquérans dans les Gaules, & qu'il n'est pas vrai, comme cet Auteur le prétend, qu'ils aient été appellés par les peuples pour succéder aux droits des Empereurs Romains qui les opprimoient : détail profond, exact & curieux, mais dans lequel il nous est impossible de le suivre.

Telle est l'analyse générale, mais très-informe & très-imparfaite, de l'Ouvrage de M. de Montesquieu ; nous l'avons séparée du reste de son Eloge, pour ne pas trop interrompre la suite de notre récit.

ÉLOGE

DE M. L'ABBÉ

MALLET,

Mis à la tête du sixieme Volume de l'Encyclopédie.

EDME MALLET, Docteur & Professeur Royal en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société Royale de Navarre, naquit à Melun en 1713, d'une famille pleine de probité, & ce qui en est souvent la suite, peu accommodée des biens de la fortune.

Après avoir fait ses études avec succès au Collége des Barnabites de Montargis, fondé par les Ducs d'Orléans,

il vint à Paris, & fut choisi par M. de la Live de Bellegarde Fermier Général, pour veiller à l'instruction de ses enfans. Les principes de goût, & les sentimens honnêtes qu'il eut soin de leur inspirer, produisirent les fruits qu'il avoit lieu d'en attendre. C'est aux soins de cet Instituteur, secondés d'un heureux naturel, que nous devons M. de la Live de Jully, Introducteur des Ambassadeurs, & Honoraire de l'Académie Royale de Peinture, qui cultive les beaux Arts avec succès; amateur sans ostentation, sans injustice & sans tyrannie.

M. l'Abbé Mallet passa de cet emploi pénible dans une carriere non moins propre à faire connoître ses talens; il entra en Licence en 1742. dans la Faculté de Théologie de Paris. Les succès par lesquels il s'y distingua ne furent pas équivoques. C'est l'usage en Sorbonne à la fin de chaque Licence de donner aux Licenciés les places, à peu près comme on le pratique dans nos Colléges: les deux premieres de ces places sont affectées de droit aux deux Prieurs de Sorbonne; les deux suivantes (par un arrangement fondé sans doute sur de

bonnes raisons) sont destinées aux deux plus qualifiés de la Licence : le mérite dénué de titres n'a dans cette Liste que la cinquieme place ; elle fut donnée unanimement à M. l'Abbé Mallet.

Pendant sa Licence il fut aggrégé à la Maison & Société Royale de Navarre. Les hommes illustres qu'elle a produits, Gerson, Duperron, Launoi, Bossuet, & tant d'autres, étoient bien propres à exciter l'émulation de M. l'Abbé Mallet, & avoient déterminé son choix en faveur de cette Maison célebre.

Tout l'invitoit à demeurer à Paris ; le séjour de la Capitale lui offroit des ressources assurées, & le succès de sa Licence des espérances flatteuses. Déjà la Maison de Rohan l'avoit choisi pour élever les jeunes Princes de Guemené Montbason ; mais sa mere & sa famille avoient besoin de ses secours : aucun sacrifice ne lui coûta pour s'acquitter de ce devoir, ou plutôt il ne s'apperçut pas qu'il eût de sacrifice à faire ; il alla remplir auprès de Melun en 1744 une Cure assez modique, qui en le raprochant de ses parens le mettoit à portée de leur être plus utile. Il y passa environ sept années, dans l'obscurité, la retraite &

le travail, partageant ſon peu de fortune avec les ſiens, enſeignant à des hommes ſimples les maximes de l'Evangile, & donnant le reſte de ſon tems à l'étude : ces années furent de ſon aveu les plus heureuſes de ſa vie, & on n'aura pas de peine à le croire.

La mort de ſa mere, & les meſures qu'il avoit priſes pour rendre meilleure la ſituation de ſa famille, lui permirent de revenir à Paris en 1751, pour y occuper dans le College de Navarre une Chaire de Théologie, à laquelle le Roi l'avoit nommé ſans qu'il le demandât. Il s'acquitta des fonctions de cette place en homme qui ne l'avoit point ſollicitée. Néanmoins la maniere diſtinguée dont il la rempliſſoit ne l'empêchoit pas de trouver du tems pour d'autres occupations. Il mit au jour en 1753. ſon *Eſſai ſur les bienſéances Oratoires*, & ſes *Principes pour la lecture des Orateurs*. La ſolitude où il vivoit dans ſa Cure avoit déjà produit en 1745. ſes *Principes pour la lecture des Poëtes*. Malgré le beſoin qu'il avoit alors de Protecteurs, il n'en chercha pas pour cet Ouvrage ; il l'offrit à Meſſieurs de la Live ſes éleves ; ce fut ſa premiere & ſon unique Dédicace.

Ces différens écrits, & quelques autres du même genre qu'il a mis au jour, étant principalement destinés à l'instruction de la jeunesse, il n'y faut point chercher, comme il nous en avertit lui-même, des analyses profondes & de brillans paradoxes : il croyoit, & ce sont ici ses propres paroles (*a*), qu'en matiere de goût les opinions établies depuis long-tems dans la République des Lettres, sont toujours préférables aux singularités & aux prestiges de la nouveauté ; maxime qu'on ne peut contester en général, pourvu qu'une superstition aveugle n'en soit pas le fruit. Ainsi dans les ouvrages dont nous parlons, l'Auteur se borne à exposer avec netteté les préceptes des grands Maîtres, & à les appuyer par des exemples choisis, tirés des Auteurs anciens & modernes.

Tant de travaux ne servoient, pour ainsi dire, que de prélude à de plus grandes entreprises. Il a laissé une traduction complette de l'excellente Histoire de Davila, qui a paru depuis sa mort, avec une Préface. Il avoit formé le projet de deux autres ouvrages con-

(*a*) Préface des Principes pour la lecture des Poëtes, pag. 75.

ſidérables, pour leſquels il avoit déjà recueilli bien des matériaux; le premier étoit une Hiſtoire générale de toutes nos guerres depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'à Louis XIV. incluſivement; le ſecond étoit une Hiſtoire du Concile de Trente qu'il vouloit oppoſer à celle de Fra-Paolo donnée par le P. le Courrayer. Ces deux Savans hommes, ſi ſouvent combattus, & plus ſouvent injuriés, auroient enfin été attaqués ſans fiel & ſans amertume, avec cette modération qui honore & qui annonce la vérité.

Des circonſtances que nous ne pouvions prévoir nous ayant placés à la tête de l'Encyclopédie, nous crumes que M. l'Abbé Mallet, par ſes connoiſſances, par ſes talens & par ſon caractere, étoit très-propre à ſeconder nos travaux. Il voulut bien ſe charger de deux parties conſidérables, celle des Belles Lettres & celle de la Théologie. Tranquille comme il étoit ſur la pureté de ſes intentions & de ſa doctrine, il ne craignit point de s'aſſocier à une entrepriſe qui a le précieux avantage d'avoir tous les hommes de parti contre elle. Auſſi malgré leur jalouſe vigilance, les

articles nombreux que M. l'Abbé Mallet nous avoit donnés sur les matieres les plus importantes de la Religion, demeurerent absolument sans atteinte. Mais si ces articles furent à l'abri de la censure, sa personne n'échappa pas aux délateurs. Tandis que d'un côté les Auteurs d'une Gazette hebdomadaire qui prend le nom d'*Ecclésiastique* (*b*), cherchoient, suivant leur usage, à rendre sa religion suspecte, le parti opposé à ceux-ci l'accusoit de penser comme eux. De ces deux imputations la derniere parut la plus importante au sévere dispensateur des Bénéfices, feu M. l'ancien Evêque de Mirepoix, que son âge avancé & sa délicatesse excessive sur

(*b*) On peut juger par un trait peu remarquable en lui-même, mais décisif, du degré de croyance que cette gazette mérite. Nous avons dit dans l'éloge de M. de Montesquieu, que ce grand homme *quittoit son travail sans en ressentir la moindre impression de fatigue*, & nous avions dit quelques lignes auparavant, que *sa santé s'étoit altérée par l'effet* LENT *& presqu'infaillible des études profondes.* Pourquoi en rapprochant ces deux passages, a-t-on supprimé les mots *lent & presqu'infaillible*, qu'on avoit sous les yeux ? c'est évidemment parce qu'on a senti qu'un effet *lent* n'est pas moins réel, pour n'être pas ressenti sur le champ, & que par conséquent ces mots détruisoient l'apparence même de la contradiction qu'on prétendoit faire remarquer. Telle est la bonne foi de ces auteurs dans des bagatelles, & à plus forte raison dans des matieres plus sérieuses.

l'objet de l'accusation rendoient facile à prévenir. Ce Prélat, à qui on ne reprochera pas d'avoir voulu favoriser les Auteurs de l'Encyclopédie, fit en cette occasion ce que les hommes en place devroient toujours faire; il examina, reconnut qu'on l'avoit surpris, & récompensa d'un Canonicat de Verdun la doctrine & les mœurs de l'Accusé. Un évenement si humiliant pour les ennemis de M. l'Abbé Mallet, montra clairement que leur crédit étoit égal à leurs lumieres, & fort au-dessous de l'opinion qu'ils vouloient en donner.

Notre estimable Collegue méritoit sur-tout les bontés du Souverain par son attachement inviolable à nos libertés & aux maximes du Royaume, deux objets que les Auteurs de l'Encyclopédie se feront toujours une gloire d'avoir devant les yeux. On peut se convaincre par la lecture du mot *Excommunication* imprimé dans le VI[e]. volume, que M. l'Abbé Mallet pensoit sur cette importante matiere en Citoyen, en Philosophe, & même en Théologien éclairé sur les vrais intérêts de la Religion. Un autre de ses articles, le mot *Communion*, ne doit pas faire moins d'honneur à sa modéra-

tion & à sa bonne foi. Il s'y explique avec une égale impartialité, & sur le célebre Arnauld, dont les talens & les lumieres ont si étrangement dégéneré dans ceux qui se disent ses disciples, & sur le fameux P. Pichon, proscrit par les Evêques de France, & abandonné enfin courageusement par ses Confreres même. M. l'Abbé Mallet, quoiqu'attaqué en différentes occasions par les Journalistes de Trévoux, ne chercha point à leur reprocher les éloges qu'ils avoient d'abord donnés au Livre de ce Religieux; son peu de ressentiment & son indulgence ordinaire le portoient à excuser une distraction si pardonnable. *Il est naturel*, nous disoit-il avec un ancien, *de louer les Athéniens en présence des Athéniens.*

Toute l'Europe a entendu parler de la Thèse qui fit tant de bruit en Sorbonne il y a plus de sept ans, & dont l'Auteur étoit M. l'Abbé de Prades, alors Bachelier en Théologie, depuis Lecteur & Secrétaire des Commandemens de S. M. le Roi de Prusse, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Berlin. L'accusé demandoit avec instance à être entendu;

qu'il voyoit en résulter pour les ennemis de la Religion, lui faisoient regretter que dès la naissance de ces disputes le Gouvernement n'eût pas imposé un silence efficace sur une matiere qui en est si digne. Pendant la derniere assemblée du Clergé, il fit à la priere d'un des principaux Membres de cette Assemblée plusieurs Mémoires théologiques qui établissoient de la maniere la plus nette & la plus solide la vérité, la concorde & la paix. Il paya son zele de sa vie, ce travail forcé ayant occasionné la maladie dont il est mort à la fleur de son âge. Ennemi de la persécution, tolérant même autant qu'un Chrétien doit l'être, il ne vouloit employer contre l'erreur que les armes de l'Evangile, la douceur, la persuasion & la patience. Il ne cherchoit point sur-tout à grossir à ses propres yeux & à ceux des autres la Liste déjà trop nombreuse des incrédules, en y faisant entrer (par une maladresse si commune aujourd'hui) la plûpart des Écrivains célebres. *Ne nous brouillons point*, disoit-il, *avec les Philosophes.*

ÉLOGE

DE

M. DU MARSAIS,

Mis à la tête du ſeptieme Volume de l'Encyclopédie.

LA vie ſédentaire & obſcure de la plûpart des Gens de Lettres offre pour l'ordinaire peu d'évenemens, ſurtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avoient mérité par leurs travaux. M. du Marſais a été de ce nombre ; il a vêcu pauvre & preſqu'ignoré dans le ſein d'une patrie qu'il avoit inſtruite : le détail de ſa vie n'occupera donc dans cet Éloge que la moindre place, & nous nous attacherons principalement à l'Analyſe raiſonnée de ſes

Ouvrages. Par-là nous acquitterons, autant qu'il eſt en nous, les obligations que l'Encyclopédie & les Lettres ont eües à ce Philoſophe ; nous devons d'autant plus d'honneur à ſa mémoire, que le ſort lui en a plus refuſé de ſon vivant, & l'hiſtoire de ſes écrits eſt le plus beau monument que nous puiſſions lui conſacrer. Cette Hiſtoire remplira d'ailleurs le principal but que nous nous propoſons dans nos Éloges, d'en faire un objet d'inſtruction pour nos Lecteurs, & un recueil de mémoires ſur l'état préſent de la Philoſophie parmi nous.

César Chesneau, ſieur du Marſais, Avocat au Parlement de Paris, naquit à Marſeille le 17 Juillet 1676. il perdit ſon pere au berceau, & reſta entre les mains d'une mere qui laiſſa dépérir la fortune de ſes enfans par un déſintéreſſement romaneſque. Sentiment louable dans ſon principe, eſtimable peut-être dans un Philoſophe iſolé, mais blâmable dans un Chef de famille. Le jeune du Marſais étoit d'autant plus à plaindre, qu'il avoit auſſi perdu en très-bas âge, & peu après la mort de ſon pere, deux oncles d'un mérite diſtingué, dont l'un, Nicolas Cheſneau, ſavant Médecin,

cin, est auteur de quelques ouvrages. (*a*) Ces oncles lui avoient laissé une Bibliotheque nombreuse & choisie, qui bientôt après leur mort fut vendue presqu'en entier à un prix très-modique. L'enfant qui n'avoit pas encore atteint sa septieme année, pleura beaucoup de cette perte, & cachoit tous les Livres qu'il pouvoit soustraire. L'excès de son affliction engagea sa mere à mettre à part quelques Livres rares, pour les lui réserver quand il seroit en âge de les lire; mais ces Livres même furent dissipés peu de tems après: il sembloit que la fortune, après l'avoir privé de son bien, cherchât encore à lui ôter tous les moyens de s'instruire.

L'ardeur & le talent se fortifierent en lui par les obstacles; il fit ses études

(*a*) Ces Ouvrages sont 1°. *La Pharmacie-Théorique.* Paris, Fréderic Leonard 1679. *in*-4°. Il en donna en 1682. une seconde édition fort augmentée.

2°. Un Traité de Chimie à la suite de cette seconde édition.

3°. *Observationum Nicolai Chesneau, Massiliensis, Doctoris Medici, libri V. in-8°.* Paris, Leonard, 1672.

4°. Discours & abrégé des vertus & propriétés des eaux de Barbotan en la Comté d'Armagnac. *Bordeaux*, 1679. *in-8°.*

On a fait à Leyde en 1719. une nouvelle édition des Ouvrages de Chesneau; mais on a oublié les deux premiers.

avec ſuccès chez les Peres de l'Oratoire de Marſeille : il entra même dans cette Congrégation, une de celles qui ont le mieux cultivé les Lettres, & la ſeule qui ait produit un Philoſophe célebre, parce qu'on y eſt moins eſclave que dans les autres, & moins obligé de penſer comme ſes ſupérieurs. Mais la liberté dont on y jouit n'étoit pas encore aſſez grande pour M. du Marſais. Il en ſortit donc bientôt, vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, & fut reçu Avocat le 10 Janvier 1704. Il s'attacha à un célebre Avocat au Conſeil, ſous lequel il commençoit à travailler avec ſuccès. Des eſpérances trompeuſes qu'on lui donna, lui firent quitter cette profeſſion. Il ſe trouva ſans état & ſans bien, chargé de famille, & ce qui étoit encore plus triſte pour lui, accablé de peines domeſtiques. L'humeur chagrine de ſa femme, qui croyoit avoir acquis par une conduite ſage le droit d'être inſociable, fit repentir pluſieurs fois notre Philoſophe d'avoir pris un engagement indiſſoluble; il regrette à cette occaſion, dans un écrit de ſa main trouvé après ſa mort parmi ſes papiers, que notre Religion, ſi attentive aux

beſoins de l'humanité, n'ait pas permis le divorce aux Particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux Princes: il déplore la condition de l'homme, qui jetté ſur la terre au haſard, ignorant les malheurs, les paſſions & les dangers qui l'attendent, n'acquiert d'expérience que par ſes fautes, & meurt ſans avoir eu le tems d'en profiter.

M. du Marſais aimant mieux ſe priver du néceſſaire que du repos, abandonna à ſa femme le peu qu'il avoit de bien, & par le conſeil de ſes amis entra chez M. le Préſident de Maiſons, pour veiller à l'éducation de ſon fils: c'eſt le même que M. de Voltaire a célebré dans pluſieurs endroits de ſes Œuvres, qui dès l'âge de vingt-ſept ans fut reçu dans l'Académie des Sciences, & dont les connoiſſances & les lumieres faiſoient déjà beaucoup d'honneur à ſon Maître, lorſqu'il fut enlevé à la fleur de ſon âge.

Ce fut dans cette maiſon, & à la priere du pere de ſon Éleve, que M. du Marſais commença ſon ouvrage ſur les Libertés de l'Eglise Gallicane, qu'il acheva enſuite pour M. le Duc de la Feuillade, nommé par le Roi à l'am-

baſſade de Rome. Il étoit perſuadé que tout François doit connoître les principes de cette importante matiere, généralement adoptés dans le premier âge du Chriſtianiſme, obſcurcis depuis par l'ignorance & la ſuperſtition, & que l'Egliſe de France a eu le bonheur de conſerver preſque ſeule. Mais cet objet qui nous intéreſſe de ſi près, eſt rarement bien connu de ceux même que leur devoir oblige de s'en occuper. Les ſavans écrits de Meſſieurs Pithou & Dupuy ſur nos Libertés, un peu rebutans par la forme, ſont trop peu lus chez une Nation qui compte pour rien le mérite d'inſtruire, quand il n'eſt pas accompagné d'agrément, & qui préfere l'ignorance de ſes droits à l'ennui de les apprendre. M. du Marſais plein du deſir d'être utile à ſes concitoyens, entreprit de leur donner ſur ce ſujet un ouvrage précis & méthodique, aſſez intéreſſant par les détails pour attacher la pareſſe même; où la juriſprudence fût guidée par une philoſophie lumineuſe, & fût appuyée d'une érudition choiſie, répandue ſobrément & placée à propos. Tel fut le plan qu'il ſe forma, & qu'il a exécuté avec ſuccès; ſi néanmoins dans

le siècle où nous vivons tant de science & de logique est nécessaire pour prouver que le souverain Pontife peut se tromper comme un autre homme ; que le chef d'une Religion de paix & d'humilité ne peut dispenser ni les Peuples de ce qu'ils doivent à leurs Rois, ni les Rois de ce qu'ils doivent à leurs Peuples ; que tout usage qui va au détriment de l'État est injuste, quoique toléré ou même revêtu d'une autorité apparente ; que le pouvoir des Souverains est indépendant des Pasteurs ; que les Ecclésiastiques enfin doivent donner aux autres Citoyens l'exemple de la soumission aux Lois.

Le Traité de M. du Marsais, sous le titre d'*Exposition de la Doctrine de l'Eglise Gallicane par rapport aux prétentions de la Cour de Rome*, est divisé en deux Parties. L'Auteur établit dans la premiere, les principes généraux sur lesquels sont fondées les deux Puissances, la spirituelle & la temporelle : dans la seconde il fait usage de ces principes pour fixer les bornes du pouvoir du Pape, de l'Eglise & des Evêques. Un petit nombre de maximes générales appuyées par la raison, par nos Lois &

par nos Annales, & les conséquences qui résultent de ces maximes, font toute la substance de l'ouvrage.

Ceux qui croiront avoir besoin de recourir à l'Histoire Ecclésiastique pour se prémunir contre l'infaillibilité que les Ultramontains attribuent, sans la croire, aux souverains Pontifes, peuvent lire les preuves de la huitieme maxime; ils y verront S. Pierre repris par S. Paul, & reconnoissant qu'il s'étoit trompé; le Pape Eleuthere approuvant d'abord les prophéties des Montanistes, qu'il proscrivit bientôt après; Victor blâmé par S. Irenée, pour avoir excommunié mal-à-propos les Evêques d'Asie; Libere souscrivant aux formules des Ariens; Honorius anathématisé, comme Monothélite, au sixieme Concile général, & ses écrits brûlés; Jean XXII. au quatorzieme siecle condamné par la Sorbonne sur son opinion de la vision béatifique, & obligé de se rétracter; enfin le grand nombre de contradictions qui se trouvent dans les décisions des Papes, & l'aveu même que plusieurs ont fait de n'être pas infaillibles, dans un tems où ils n'avoient point d'intérêt à le soutenir. Les faits

qui peuvent servir à combattre des prétentions d'un autre genre, sont recueillis dans cet ouvrage avec le même choix & la même exactitude. On y lit que Grégoire VII. celui qui a le premier levé l'étendard de la rébellion contre les Rois, se repentit en mourant de cette usurpation, & en demanda pardon à son Prince & à toute l'Eglise; que Ferdinand, si mal-à-propos nommé le Pieux, & si digne du nom de traître, enleva la Navarre à la maison de France, sur une simple Bulle du Pape Jules II; que la Cour de Rome, si on en croit nos Jurisconsultes, a évité pour cette raison, autant qu'elle l'a pu, de donner à nos Rois le titre de Rois de Navarre; omission, au reste, peu importante en elle-même, & que nos Rois ont sans doute regardée comme indifférente à leur grandeur, le nom de Rois de France étant le plus beau qu'ils puissent porter. Enfin M. du Marsais ajoûte que les Bulles de Sixte V. & de Grégoire XIV. contre Henri IV. furent un des plus grands obstacles que trouva ce Prince pour remonter sur le Thrône de ses peres. Il fait voir encore, ce qui n'est pas difficile, que l'ab-

ſolution (réelle ou ſuppoſée) donnée à la Nation Françoiſe par le Pape Zacharie, du ſerment de fidélité qu'elle avoit fait aux deſcendans de Clovis, ne diſpenſoit point la Nation de ce ſerment: d'où il s'enſuit que la race de Hugues Capet a pu légitimement recevoir de cette même Nation une Couronne que la race de Charlemagne avoit enlevée aux héritiers légitimes.

Non-ſeulement, ajoûte l'Auteur, les Papes n'ont aucun pouvoir ſur les Empires; ils ne peuvent même, ſans la permiſſion des Princes, rien recevoir des ſujets, à quelque titre que ce puiſſe être. Jean XXII. ayant entrepris de faire une levée d'argent ſur notre Clergé, Charles le Bel s'y oppoſa d'abord avec vigueur; mais enſuite le Pape lui ayant donné la dixme des Egliſes pendant deux ans, le Roi pour reconnoître cette condeſcendance par une autre, lui permit de lever l'argent qu'il vouloit. Les Chroniques de ſaint Denis, citées par M. du Marſais, racontent cette convention avec la ſimplicité de ces tems-là: » Le Roi, diſent-elles, conſidérant *donnes-m'en, je t'en donrai*, octroya au » Pape de lever. »

L'Auteur prouve avec la même facilité, par le raisonnement & par l'Histoire, les maximes qui ont rapport à la Jurisdiction Ecclésiastique des Evêques, & qui font une partie si essentielle de nos Libertés. Selon l'aveu d'un des plus saints Pontifes de l'ancienne Eglise, les Evêques ne tiennent pas leur autorité du Pape, mais de Dieu même : ils n'ont donc pas besoin de recourir au S. Siege pour condamner des erreurs, ni, à plus forte raison, pour des points de discipline. Ils ont droit de juger avant le Pape & après le Pape ; ce n'a été qu'à l'occasion de l'affaire de Jansénius, en 1650, qu'ils se sont adressés à Rome, avant que de prononcer eux-mêmes. L'usage des appellations au Pape n'a jamais été reçu en Orient, & ne l'a été que fort tard en Occident. L'Evêque de Rome n'ayant de Jurisdiction immédiate que dans son Diocese, ne peut excommunier ni nos Rois ni leurs Sujets, ni mettre le Royaume en interdit. C'est par les Empereurs, & non par d'autres, que les premiers Conciles généraux ont été convoqués ; & le Pape même n'y a pas toujours assisté, soit en personne, soit par ses Légats.

Ces Conciles ont besoin d'être autorisés, non par l'approbation du Pape, mais par la Puissance séculiere, pour faire exécuter leurs Lois. Enfin c'est aux Rois à convoquer les Conciles de leur Nation, & à les dissoudre.

Il faut au reste, comme M. du Marsais l'observe après plusieurs Ecrivains, distinguer avec soin la Cour de Rome, le Pape, & le Saint Siege; on doit toujours conserver l'unité avec celui-ci, quoiqu'on puisse désapprouver les sentimens du Pape, & l'ambition de la Cour de Rome. Il est triste, ajoute-t-il, qu'en France même on n'ait pas toujours sû faire cette distinction si essentielle; & que plusieurs Ecclésiastiques, & sur-tout certains Ordres Religieux, soient encore secrettement attachés parmi nous aux sentimens Ultramontains, qui ne sont pas même regardés comme de foi dans les pays d'Inquisition.

M. du Marsais dit à la fin de son Livre, qu'il avoit eu dessein d'y joindre une Dissertation historique qui exposât par quels degrés les Papes sont devenus Souverains. Cette matiere aussi curieuse que délicate, étoit bien digne d'être traitée par un Philosophe qui sans

doute auroit sû se garantir également du fiel & de la flatterie ; en avouant le mal que quelques Papes ont fait pour devenir Princes, il n'auroit pas laissé ignorer le bien que plusieurs ont fait après qu'ils le sont devenus : aux entraves funestes que la Philosophie a reçues par quelques Constitutions Apostoliques, il eût opposé la renaissance des Arts en Europe, presqu'uniquement dûe à la magnificence & au goût des Souverains Pontifes. Il n'eût pas manqué d'observer qu'aucune liste de Monarques ne présente, à nombre égal, autant d'hommes dignes de l'attention de la postérité. Enfin il se fût conformé sur cette matiere à la maniere de penser du Public, qui malgré sa malignité naturelle, est aujourd'hui trop éclairé sur la Religion, pour faire servir d'argumens contre elle les scandales donnés par quelques Chefs de l'Eglise. L'indifférence avec laquelle on recevroit maintenant parmi nous une satyre des Papes, est une suite heureuse & nécessaire des progrès de la Philosophie dans ce siecle.

Nous savons, & nous l'apprenons avec regret au public, que M. du Marsais se proposoit encore de joindre

à son ouvrage l'examen impartial & pacifique d'une querelle importante, qui tient de près à nos Libertés, & que tant d'Écrivains ont agitée dans ces derniers tems avec plus de chaleur que de logique. L'Auteur, en Philosophe éclairé & en Citoyen sage, avoit réduit toute cette querelle aux questions suivantes, que nous nous bornerons sagement à énoncer, sans entreprendre de les résoudre : Si une société d'hommes qui croit devoir se gouverner à certains égards par des lois indépendantes de la puissance temporelle, peut exiger que cette puissance concoure au maintien de ces lois ? Si dans les pays nombreux où l'Eglise ne fait avec l'Etat qu'un même corps, la liberté absolue que les Ministres de la Religion réclament dans l'exercice de leur ministere, ne leur donneroit pas un droit qu'ils sont bien éloignés de prétendre sur les privileges & sur l'état des Citoyens ? En cas que cet inconvénient fût réel, quel parti les Législateurs devroient prendre pour le prévenir : ou de mettre au pouvoir spirituel de l'Eglise des bornes qu'elle croira toujours devoir franchir, ce qui entretiendra dans l'Etat la division &

le trouble ; ou de tracer entre les matieres ſpirituelles & les matieres civiles une ligne de ſéparation invariable ? Si les principes du Chriſtianiſme s'oppoſeroient à cette ſéparation, & ſi elle ne produiroit pas inſenſiblement & ſans effort la tolérance civile, que la politique a conſeillée à tant de Princes & à tant d'Etats ?

Telles étoient les queſtions que M. du Marſais ſe propoſoit d'examiner ; éloigné, comme il l'étoit, de tout fanatiſme par ſon caractere, & de tout préjugé par ſes réflexions, perſonne n'étoit plus en état de traiter cet important ſujet avec la modération & l'équité qu'il exige. Mais comme ce n'eſt point par des livres qu'on ramene au vrai des eſprits ulcérés ou prévenus, cette modération & cette équité n'euſſent peut-être ſervi qu'à lui faire des ennemis puiſſans & implacables. Quoique les matieres qu'il a diſcutées dans ſon Ouvrage, ſoient beaucoup moins délicates que celle-ci, quoiqu'en traitant ces matieres il préſente la vérité avec toute la prudence dont elle a beſoin pour ſe faire recevoir, il ne jugea pas à propos de laiſſer paroître de ſon vivant ſon

Exposition des Libertés de l'Église Gallicane. Il craignoit, disoit-il, des persécutions semblables à celles que M. Dupuy, le défenseur de ces Libertés dans le dernier siecle, avoit eues à souffrir de quelques Evêques de France, désavoués sans doute en cela par leurs Confreres. La suite de cet éloge fera voir d'ailleurs que M. du Marsais avoit de grands ménagemens à garder avec l'Eglise, dont il avoit pourtant défendu les droits plus encore qu'il ne les avoit bornés. Il se plaint dans une espece d'Introduction qui est à la tête de son Livre, qu'on ne puisse exposer impunément en France la Doctrine constante du Parlement & de la Sorbonne sur l'indépendance de nos Rois, & sur les droits de nos Evêques; tandis que chez les nations imbues des opinions contraires, tout parle publiquement & sans crainte contre la justice & la vérité. Nous ignorons si ces plaintes étoient fondées dans le tems que M. du Marsais écrivoit; mais la France connoît mieux aujourd'hui ses vrais intérêts. Ceux entre les mains desquels le manuscrit de l'Auteur est tombé après sa mort, moins timides ou plus heureux que lui, en ont fait part

au public. Les ouvrages pleins de vérités hardies & utiles, dont le genre humain eſt de tems en tems redevable au courage de quelque Homme de Lettres, ſont aux yeux de la poſtérité la gloire des Gouvernemens qui les protegent, la cenſure de ceux qui ne ſavent pas les encourager, & la honte de ceux qui les proſcrivent.

La ſuppreſſion de ce livre eût été ſans doute une perte pour les Citoyens; mais les Philoſophes doivent regretter encore plus que M. du Marſais n'ait pas publié ſa *Réponſe à la Critique de l'Hiſtoire des Oracles*; on n'a trouvé dans ſes papiers que des fragmens imparfaits de cette Réponſe, à laquelle il ne paroît pas avoir mis la derniere main. Pour la faire connoître en détail, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Feu M. de Fontenelle avoit donné en 1686, d'après le Médecin Vandale, l'Hiſtoire des Oracles, un de ſes meilleurs ouvrages, & peut-être celui de tous auquel le ſuffrage (*b*) unanime de la

(*b*) Il n'y a peut-être qu'une phraſe à retrancher de cet Ouvrage; ce ſont ces trois lignes de la Préface: « Il » me ſemble qu'il ne faudroit donner dans le ſublime *qu'à* » *ſon corps défendant*: il eſt ſi peu naturel! J'avoue que » le ſtyle bas *eſt encore quelque choſe de pis.* »

postérité est le plus assuré. Il y soutient, comme tout le monde sait, que les oracles étoient l'ouvrage de la superstition & de la fourberie, & non celui des démons, & qu'ils n'ont point cessé à la venue de Jesus-Christ. Le P. Baltus, Jésuite, vingt ans après la publication de ce livre, crut qu'il étoit de son devoir d'en prévenir les effets dangereux, & se proposa de le réfuter. Il soutint, avec toute la modération qu'un Théologien peut se permettre, que M. de Fontenelle avoit attaqué une des principales preuves du Christianisme, pour avoir prétendu que les Prêtres Payens étoient des imposteurs ou des dupes. Cependant en avançant une opinion si singuliere, le critique avoit eu l'art de lier son systême à la Religion, quoiqu'il y soit réellement contraire par les armes qu'il peut fournir aux incrédules. La cause du Philosophe étoit juste, mais les dévots étoient soulevés, & s'il répondoit, il étoit perdu. Il eut donc la sagesse de demeurer dans le silence, & de s'abstenir d'une défense facile & dangereuse, dont le public l'a dispensé depuis en lisant tous les jours son ouvrage, & en ne lisant point celui de son adver-

ſaire. M. du Marſais, jeune encore, avide de ſe ſignaler, & n'ayant à riſquer ni places ni fortune, entreprit de juſtifier M. de Fontenelle contre les imputations du P. Baltus. Il accuſoit le critique de n'avoir point entendu les Peres de l'Egliſe, & de ne les avoir pas cités exactement; il lui reprochoit des mépriſes conſidérables, & un plagiat moins excuſable encore du Profeſſeur Mœbius, qui avoit écrit contre Vandale. Aſſuré de la bonté de ſa cauſe, le défenſeur de M. de Fontenelle ne craignit point de faire part de ſon ouvrage à quelques Confreres du P. Baltus; il ne vouloit par cette démarche, que donner des marques de ſon eſtime à une Société long-tems utile aux Lettres, & qui ſe ſouvient encore aujourd'hui avec complaiſance du crédit & des hommes célebres qu'elle avoit alors. Nous avons peine à nous perſuader que dans une matiere auſſi indifférente en elle-même, cette Société ſe ſoit crue bleſſée par l'attaque d'un de ſes Membres; nous ignorons par qui & comment la confiance de M. du Marſais fut trompée, mais elle le fut. On travailla efficacement à empêcher l'impreſſion & même

l'examen de l'ouvrage ; on accusa faussement l'Auteur d'avoir voulu le faire paroître sans approbation ni privilege ; quoique son adversaire eût pris la même liberté. Il représenta en vain que ce livre avoit été approuvé par plusieurs personnes savantes & pieuses, & qu'il demandoit à le mettre au jour, non par vanité d'Auteur, mais pour prouver son innocence : il offrit inutilement de le soumettre à la censure de la Sorbonne, de le faire même approuver par l'Inquisition, & imprimer avec *la permission des Supérieurs* dans les Terres du Pape ; on étoit résolu de ne rien écouter, & M. du Marsais eut une défense expresse de faire paroître son livre, soit en France, soit ailleurs. Cet événement de sa vie fut la premiere époque, & peut-être la source des injustices qu'il essuya ; on n'avoit point eu de peine à prévenir contre lui un Monarque respectable, alors dans sa vieillesse, & d'une délicatesse louable sur tout ce qu'il croyoit blesser la Religion ; on lui avoit inspiré quelques soupçons sur la maniere de penser de l'Antagoniste du Pere Baltus ; espece d'armes dont on n'abuse que trop sou-

vent auprès des Princes, pour perdre le mérite ſans appui, ſans hypocriſie & ſans intrigue. L'Auteur abandonna donc entierement ſon ouvrage; & le P. Baltus libre de la guerre dont il étoit menacé, entra dans une carriere plus convenable à ſon état; il avoit trop légérement ſacrifié les prémices de ſa plume à défendre ſans le vouloir les oracles des Payens; il l'employa plus heureuſement dans la ſuite à un objet ſur lequel il n'avoit point de contradictions à craindre, à la défenſe des prophéties de la Religion Chrétienne.

Comme l'ouvrage de M. du Marſais ſur les oracles n'a point paru, nous tâcherons d'en donner quelqu'idée à nos Lecteurs d'après les fragmens qui nous ont été remis. La Préface contient quelques réflexions générales ſur l'abus qu'on peut faire de la Religion en l'étendant à des objets qui ne ſont pas de ſon reſſort; on y expoſe enſuite le deſſein & le plan de l'Ouvrage, dans lequel il paroît qu'on s'eſt propoſé trois objets; de prouver que les démons n'étoient point les auteurs des oracles; de répondre aux objections du Pere Baltus; d'examiner enfin le tems auquel

les oracles ont cessé, & de faire voir qu'ils ont cessé d'une maniere naturelle.

Le desir si vif & si inutile de connoître l'avenir, donna naissance aux oracles des Payens. Quelques hommes adroits & entreprenants mirent à profit la curiosité du peuple pour le tromper: il n'y eut point en cela d'autre magie; l'imposture avoit commencé l'ouvrage, le fanatisme l'acheva: car un moyen infaillible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire; quelquefois même certains Prêtres ont pu être la dupe des oracles qu'ils rendoient ou qu'ils faisoient rendre, semblables à ces Empyriques dont les uns participent à l'erreur publique qu'ils entretiennent, les autres en profitent sans la partager.

C'est par la foi seule que nous savons qu'il y a des démons; c'est donc par la foi seule que nous pouvons apprendre ce qu'ils sont capables de faire dans l'ordre surnaturel; & puisque la révélation ne leur attribue pas les oracles, elle nous permet de croire que ces oracles n'étoient pas leur ouvrage. Lorsqu'Isaïe défia les dieux des Payens de prédire l'avenir, il ne mit point de restric-

tions à ce défi, qui n'eût plus été qu'imprudent, si en effet les démons avoient eu le pouvoir de prophétiser. Daniel ne crut pas que le serpent des Babyloniens fût un démon; il *rit* en Philosophe, dit l'Ecriture, de la crédulité du Prince & de la fourberie des Prêtres, & empoisonna le serpent. D'ailleurs les Partisans même des oracles conviennent qu'il y en a eu de faux, & par-là ils nous mettent en droit (s'il n'y a pas de preuve évidente du contraire) de les regarder sans exception comme supposés: tout se réduisoit à cacher plus ou moins adroitement l'imposture. Enfin les Payens même n'ont pas cru généralement que les oracles fussent surnaturels. De grandes sectes de Philosophes, entr'autres les Epicuriens, se vantoient, comme les Chrétiens, de faire taire les oracles & de démasquer les Prêtres. Valere-Maxime & d'autres disent, il est vrai, que des statues ont parlé; mais l'Ecriture dément ce témoignage, en nous apprenant que les statues sont muettes. Les Historiens profanes, lorsqu'ils racontent sur un simple oui-dire des faits extraordinaires, sont moins croyables

que les Hiſtoriens de la Chine ſur l'antiquité qu'ils donnent au monde. Caſaubon ſe moque avec raiſon d'Hérodote, qui rapporte ſérieuſement pluſieurs de ces oracles ridicules de l'antiquité, & d'autres prodiges de la même force.

Si les oracles n'euſſent pas été une fourberie, l'idolâtrie n'eût plus été qu'un malheur excuſable; parce que les Payens n'auroient eu aucun moyen de découvrir leur erreur par la raiſon, le ſeul guide qu'ils euſſent alors. Quand une fauſſe religion, ou quelque ſecte que ce puiſſe être, vante les prodiges opérés en ſa faveur, & qu'on ne peut expliquer ces prodiges d'une maniere naturelle, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de nier les faits. Rien n'eſt donc plus conforme aux principes & aux intérêts du Chriſtianiſme, que de regarder le Paganiſme comme un pur ouvrage des hommes, qui n'a ſubſiſté que par des moyens humains. Auſſi l'Ecriture ne donne à l'idolâtrie qu'une origine toute naturelle, & la plûpart des Peres paroiſſent penſer de même. Pluſieurs d'entr'eux ont expreſſément traité les oracles d'impoſtures, & aucun

n'a prétendu que ce sentiment offensât la Religion. Ceux même qui n'ont pas été éloignés de croire qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans les oracles, paroissent n'y avoir été déterminés que par une façon particuliere de penser tout-à-fait indépendante des vérités fondamentales du Christianisme. Selon la plûpart des Payens, les Dieux étoient les auteurs des oracles favorables, & les mauvais Génies l'étoient des oracles funestes ou trompeurs. Les Chrétiens profiterent de cette opinion pour attribuer les oracles aux démons: ils y trouvoient d'ailleurs un avantage; ils expliquoient par cette supposition le merveilleux apparent qui les embarrassoit dans certains oracles. Un faux principe où ils étoient, servoit à les fortifier dans cette idée; ils croyoient les démons corporels, & S. Augustin s'est expressément rétracté d'avoir donné de semblables explications. Les Chrétiens modernes ont eu des idées plus épurées & plus saines sur la nature des démons; mais en rejettant les principes, plusieurs ont retenu la conséquence. C'est donc en vain que certains Auteurs Ecclésiastiques, qui n'ont pas dans l'Eglise

l'autorité des Peres, & qui croyoient que les démons étoient des animaux d'un esprit aérien, nous rapportent de faux oracles, dont ils prétendent tirer des argumens en faveur de la Religion. Il faut mettre ces faits, & les raisonnemens qui en sont la suite, à côté des relations de la Légende dorée, du Corbeau excommunié pour avoir volé la bague de l'Abbé Conrad, & des extravagances que l'imbécillité a débitées sur les prétendus hommages que les animaux ont rendus à nos redoutables Mysteres. Rien n'est plus propre à avilir la Religion (si quelque chose peut l'avilir) rien n'est du moins plus nuisible auprès des Peuples à une cause si respectable, que de la défendre par des preuves foibles ou absurdes; c'est Osa qui croit que l'Arche chancele, & qui ose y porter la main.

Le P. Baltus abuse évidemment des termes, quand il prétend que l'opinion qui attribue les oracles aux malins esprits, est une vérité enseignée par la tradition; puisqu'on ne doit regarder comme des vérités de tradition & par conséquent de foi, que celles qui ont été constamment reconnues pour telles par

par l'Egliſe. Le défenſeur des Oracles ſe contredit enſuite lui-même, quand il avoue que l'opinion qu'il ſoutient n'eſt que de foi humaine, c'eſt-à-dire du genre des choſes qu'on peut ſe diſpenſer de croire ſans ceſſer d'être Chrétien; mais en cela il tombe dans une autre contradiction, puiſque la foi humaine ne peut tomber que ſur ce qui eſt de l'ordre naturel, & que les oracles, ſelon lui, n'en ſont pas. Le témoignage des Hiſtoriens de l'antiquité, ajoute M. du Marſais, eſt formellement contraire à ce que le P. Baltus prétend, que jamais les oracles n'ont été rendus par des ſtatues creuſes: mais quand cette prétention ſeroit fondée, elle ſeroit favorable à la cauſe de M. de Fontenelle, puiſqu'il eſt encore plus aiſé de faire parler un Prêtre qu'une ſtatue. Il n'eſt point vrai, comme le dit encore le Critique, que ceux qui réduiſent les oracles à des cauſes naturelles, diminuent par ce moyen la gloire de Jeſus-Chriſt qui les a fait ceſſer; ce ſeroit au contraire affoiblir véritablement cette gloire, que d'attribuer les oracles aux démons: car le P. Baltus prétend lui-même que Julien, dans le IV. ſiecle du

Chriſtianiſme, en évoquant *efficacement* les enfers par la magie & par les enchantemens, en avoit obtenu réponſe. Les permiſſions particulieres que l'Ecriture dit avoir été accordées au démon, ne nous donnent pas droit d'en ſuppoſer d'autres; rien n'eſt plus ridicule dans l'ordre ſurnaturel que l'argument qui prouve l'exiſtence d'un fait miraculeux par celle d'un fait ſemblable. Ajouter foi trop légérement aux prodiges, dans un ſiecle où ils ne ſont plus néceſſaires à l'établiſſement du Chriſtianiſme, c'eſt ébranler, ſans le vouloir, les fondemens de la croyance que l'on doit aux vrais miracles rapportés dans les Livres ſaints. On ne croit plus de nos jours aux poſſédés, quoiqu'on croye à ceux de l'Ecriture. Jeſus-Chriſt a été tranſporté par le démon, il l'a permis pour nous inſtruire; mais de pareils miracles ne ſe font plus. La métamorphoſe de Nabuchodonoſor en bête, dont il ne nous eſt pas permis de douter, n'eſt arrivée qu'une fois. Enfin Saül a évoqué l'ombre de Samuel, & l'on n'ajoute plus de foi aux évocations. Le P. Baltus avoue que les prodiges même racontés par les Peres, ne ſont pas de foi; à

plus forte raiſon les prétendus miracles du Paganiſme, qu'ils ont quelquefois daigné rapporter. Si le ſentiment de ces Auteurs (d'ailleurs très-graves) ſur des objets étrangers au Chriſtianiſme, devoit être la regle de nos opinions, on pourroit juſtifier par ce principe le traitement que les Inquiſiteurs ont fait à Galilée.

On aura peine à croire que le Pere Baltus ait reproché ſérieuſement à M. de Fontenelle d'avoir adopté ſur les oracles le ſentiment de l'Anabaptiſte Vandale; comme ſi un Anabaptiſte étoit condamné à déraiſonner en tout, même ſur une matiere étrangere aux erreurs de ſa ſecte. La réponſe de M. du Marſais à cette objection, eſt que le Religieux qui a pris la défenſe des oracles, a ſuivi auſſi le ſentiment du Luthérien Mœbius; & qu'hérétique pour hérétique, un Anabaptiſte vaut bien un Luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avoient ceſſé à la venue de Jeſus-Chriſt, ne l'ont cru que d'après l'oracle ſuppoſé ſur l'enfant Hébreu; oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même; auſſi prétend-il que les oracles n'ont pas fini préciſément à la venue du Sauveur

du monde, mais peu à peu, à mesure que Jesus-Christ a été connu & adoré. Cette maniere de finir n'a rien de surprenant, elle étoit la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parce qu'elle n'en a plus besoin, ou à mesure qu'elle s'affoiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avoient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, & conclue dans les autres, enfin les Edits des Empereurs Chrétiens, voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances favorables l'avoient produit, des circonstances contraires l'ont fait disparoître ; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jesus-Christ est la premiere époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restoient ? D'ailleurs l'Histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs oracles avoient été

détruits avant la venue du Sauveur du monde, par des guerres & par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grece n'existoient plus ou presque plus, & quelquefois l'oracle se trouvoit interrompu par le silence d'un honnête Prêtre qui ne vouloit pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muet depuis que les Princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux Dieux de parler, & les Dieux ont obéi. Enfin tout est plein dans les Auteurs profanes, d'oracles qui ont subsisté jusqu'aux IV. & V. siecles, & il y en a encore aujourd'hui chez les Idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de Jesus-Christ, suffiroit pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons, comme le remarquent M. de Fontenelle & son défenseur ; puisqu'il est évident que le Fils de Dieu descendant parmi les hommes, devoit tout-à-coup imposer silence aux enfers.

Telle est l'analyse de l'ouvrage de M. du Marsais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il étoit destiné à être malheureux en tout ; M. de Maisons le pere chez qui il étoit entré,

& qui en avoit fait son ami, étoit trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avoit à un pareil Gouverneur, & trop équitable pour ne pas les reconnoître; mais la mort l'enleva dans le tems où l'éducation de son fils étoit prête à finir, & où il se proposoit d'assurer à M. du Marsais une retraite honnête, juste fruit de ses travaux & de ses soins. Notre Philosophe, sur les espérances qu'on lui donnoit de suppléer à ce que le pere de son Eleve n'avoit pu faire, resta encore quelque tems dans la maison; mais le peu de considération qu'on lui marquoit, & les dégoûts même qu'il essuya, l'obligerent enfin d'en sortir, & de renoncer à ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avoit sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui étoit alors âgé de seize ou dix-sept ans; & M. du Marsais accepta cette proposition. Quelques amis l'accuserent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vûes d'intérêt: toute sa conduite prouve assez qu'il n'étoit sur ce point ni fort éclairé, ni fort actif; & il a plusieurs fois assuré qu'il n'eût

jamais quitté ſon premier Eleve, ſi par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avoit rendu ſa ſituation inſupportable.

La fortune qui ſembloit l'avoir placé chez M. Law, lui manqua encore; il avoit des actions qu'il vouloit convertir en un bien plus ſolide: on lui conſeilla de les garder; bientôt après tout fut anéanti, & M. Law obligé de ſortir du Royaume, & d'aller mourir dans l'obſcurité à Veniſe. Tout le fruit que M. du Marſais retira d'avoir demeuré dans cette maiſon, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des ſervices importans à pluſieurs perſonnes d'un rang très-ſupérieur au ſien, qui depuis n'ont pas paru s'en ſouvenir; & de connoître (ce ſont encore ſes propres termes) la baſſeſſe, la ſervitude & l'eſprit d'adulation des Grands.

Il avoit éprouvé par lui-même combien cette profeſſion ſi noble & ſi utile, qui a pour objet l'éducation de la jeuneſſe, eſt peu honorée parmi nous, tant nous ſommes éclairés ſur nos intérêts; mais la ſituation de ſes affaires, & peut-être l'habitude, lui avoient rendu cette reſſource indiſpenſable; il ren-

tra donc encore dans la même carriere, & toujours avec un égal ſuccès. La juſtice que nous devons à ſa mémoire, nous oblige de repouſſer à cette occaſion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que M. du Marſais étant appellé pour préſider à l'éducation de trois freres dans une des premieres maiſons du Royaume, avoit demandé *dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât*. Cette queſtion ſinguliere avoit été faite à M. Law, alors de la Religion Anglicane, par un homme d'eſprit qui avoit été pendant quelque tems auprès de ſon fils. M. du Marſais avoit ſû le fait, & l'avoit ſimplement raconté : il étoit abſurde de penſer qu'en France, dans le ſein d'une famille Catholique, où perſonne ne le connoiſſoit encore, & où il avoit intérêt de donner bonne opinion de ſa prudence, il eût haſardé un diſcours ſi extravagant, & qui pouvoit être regardé comme une injure ; mais on trouva plaiſant de le lui attribuer, & par cette raiſon on continuera peut-être à le lui attribuer encore, non-ſeulement contre la vérité, mais même contre la vraiſemblance. Cependant nous ne devons pas

laisser ignorer à ceux qui liront cet Eloge, que ce conte ridicule, répété & même orné en passant de bouche en bouche, est peut-être ce qui a le plus nui à M. du Marsais. Les plaisanteries que notre frivolité se permet si légérement sans en prévoir les suites, laissent souvent après elles des plaies profondes; la haine profite de tout; & qu'il est doux pour cette multitude d'hommes que blesse l'éclat des talens, de trouver le plus leger prétexte pour se dispenser de leur rendre justice!

Cette imputation calomnieuse, & ce que nous avons rapporté au sujet de l'Histoire des oracles, ne sont pas les seules persécutions que M. du Marsais ait essuyées. Il nous est tombé entre les mains un fragment d'une de ses Lettres sur la légéreté des soupçons qu'on forme contre les autres en matiere de Religion: il ne lui étoit que trop permis de s'en plaindre, puisqu'il en avoit été si souvent l'objet & la victime. Nous apprenons par ce fragment, que des hommes qui se disoient Philosophes, l'avoient accusé d'impiété, pour avoir soutenu contre les Cartésiens que les Bêtes n'étoient pas des automates. Ses

adverſaires donnoient pour preuve de cette accuſation, l'impoſſibilité qu'il y avoit, ſelon eux, de concilier l'opinion qui attribue du ſentiment aux bêtes, avec les dogmes de la ſpiritualité & de l'immortalité de l'ame, de la liberté de l'homme, & de la juſtice divine dans la diſtribution des maux (*) ; M. du Marſais répondoit que l'opinion qu'il avoit ſoutenue ſur l'ame des bêtes, n'étoit pas la ſienne ; qu'avant Deſcartes elle étoit abſolument générale, comme conforme aux premieres notions de l'expérience & du ſens commun, & même au langage de l'Ecriture; que depuis Deſcartes même elle avoit toujours prévalu dans la plûpart des Ecoles, qui ne s'en étoient pas crues moins orthodoxes; enfin que c'étoit apparemment le ſort de quelque opinion que ce fût ſur l'ame des bêtes, de faire taxer d'irréligion ceux qui la ſoutenoient, puiſque Deſcartes lui-même en avoit été accuſé de ſon tems, pour avoir prétendu que les animaux étoient de pures machines. Il en a été de même parmi nous, d'abord des partiſans des

(*) *Voyez* dans le ſeptieme volume de l'Encyclopédie, l'article FORME SUBSTANTIELLE.

idées innées, & depuis peu de leur adverſaires ; pluſieurs autres opinions ſemblables ont eu cette ſinguliere deſtinée, que le pour & le contre ont été ſucceſſivement traités comme impies ; tant le zele aveuglé par l'ignorance, eſt ingénieux à ſe forger des ſujets de ſcandale, & à ſe tourmenter lui-même & les autres.

M. du Marſais, après la chute de M. Law, entra chez M. le Marquis de Beaufremont ; le ſéjour qu'il y fit durant pluſieurs années, eſt une des époques les plus remarquables de ſa vie, par l'utilité dont il a été pour les Lettres. Il donna occaſion à M. du Marſais de ſe dévoiler au Public pour ce qu'il étoit, pour un Grammairien profond & Philoſophe, & pour un eſprit créateur dans une matiere ſur laquelle ſe ſont exercés tant d'excellens Ecrivains. C'eſt principalement en ce genre qu'il s'eſt acquis une réputation immortelle, & c'eſt auſſi par ce côté important que nous allons déſormais l'enviſager.

Un des plus grands efforts de l'eſprit humain, eſt d'avoir aſſujetti les Langues à des regles ; mais cet effort n'a été fait que peu à peu. Les Langues,

formées d'abord sans principes, ont été plus l'ouvrage du besoin que de la raison ; & les Philosophes réduits à débrouiller ce chaos informe, se sont bornés à en diminuer le plus qu'il étoit possible l'irrégularité, & à réparer de leur mieux ce que le peuple avoit construit au hasard : car c'est aux Philosophes à régler les Langues, comme c'est aux bons Ecrivains à les fixer. La Grammaire est donc l'ouvrage des Philosophes ; mais ceux qui en ont établi les regles, ont fait comme la plûpart des Inventeurs dans les Sciences : ils n'ont donné que les résultats de leur travail, sans montrer l'esprit qui les avoit guidés. Pour bien saisir cet esprit si précieux à connoître, il faut se remettre sur leurs traces ; mais c'est ce qui n'appartient qu'à des Philosophes comme eux. L'étude & l'usage suffisent pour apprendre les regles, & un degré de conception ordinaire pour les appliquer ; l'esprit philosophique seul peut remonter jusqu'aux principes sur lesquels les regles sont établies, & distinguer le Grammairien de génie du Grammairien de mémoire. Cet esprit apperçoit d'abord dans la Grammaire

de chaque Langue les principes généraux qui ſont communs à toutes les autres, & qui forment la Grammaire générale ; il démêle enſuite dans les uſages particuliers à chaque Langue, ceux qui peuvent être fondés en raiſon, d'avec ceux qui ne ſont que l'ouvrage du haſard ou de la négligence : il obſerve l'influence réciproque que les Langues ont eue les unes ſur les autres, & les altérations que ce mélange leur a données, ſans leur ôter entierement leur premier caractere : il balance leurs avantages & leurs déſavantages mutuels ; la différence de leur conſtruction, ici libre, hardie & variée, là réguliere, timide & uniforme ; la diverſité de leur génie, tantôt favorable, tantôt contraire à l'expreſſion heureuſe & rapide des idées ; leur richeſſe & leur liberté, leur indigence & leur ſervitude. Le développement de ces différens objets eſt la vraie Métaphyſique de la Grammaire. Elle ne conſiſte point, comme cette Philoſophie ténébreuſe qui ſe perd dans les attributs de Dieu & les facultés de notre ame, à raiſonner à perte de vue ſur ce qu'on ne connoît pas, ou à prouver laborieuſement par des argu-

mens foibles, des vérités dont la Foi nous dispense de chercher les preuves. Son objet est plus réel & plus à notre portée; c'est la marche de l'esprit humain dans la génération de ses idées, & dans l'usage qu'il fait des mots pour transmettre ses pensées aux autres hommes. Tous les principes de cette Métaphysique appartiennent, pour ainsi dire, à chacun, puisqu'ils sont au dedans de nous; il ne faut, pour les y trouver, qu'une analyse exacte & réfléchie; mais le don de cette analyse n'est pas donné à tous. On peut néanmoins s'assurer si elle est bien faite, par un effet qu'elle doit alors produire infailliblement, celui de frapper d'une lumiere vive tous les bons esprits auxquels elle sera présentée: en ce genre c'est presque une marque sûre de n'avoir pas rencontré le vrai, que de trouver des contradicteurs, ou d'en trouver qui le soient long-tems. Aussi M. du Marsais n'a-t-il essuyé d'attaques que ce qu'il en falloit pour assurer pleinement son triomphe; avantage rare pour ceux qui portent les premiers le flambeau de la Philosophie dans les sujets qu'ils traitent.

Le premier fruit des réflexions de M.

du Marsais sur l'étude des Langues, fut son *Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la Langue Latine;* elle parut en 1722 : il la dédia à Messieurs de Bauffremont ses éleves, qui en avoient fait le plus heureux essai, & dont l'un, commencé dès l'alphabet par son illustre Maître, avoit fait en moins de trois ans les progrès les plus singuliers & les plus rapides.

La méthode de M. du Marsais a deux parties, l'usage & la raison. Savoir une langue, c'est en entendre les mots; & cette connoissance appartient proprement à la mémoire, c'est-à-dire, à celle des facultés de notre ame qui se développe la premiere chez les enfans, qui est même plus vive à cet âge que dans aucun autre, & qu'on peut appeller l'esprit de l'enfance. C'est donc cette faculté qu'il faut exercer d'abord, & qu'il faut même exercer seule. Ainsi on fera d'abord apprendre aux enfans, sans les fatiguer, & comme par maniere d'amusement, suivant différens moyens que l'Auteur indique, les mots latins les plus en usage. On leur donnera ensuite à expliquer un Auteur Latin rangé suivant la construction Françoise, &

ſans inverſion. On ſubſtituera de plus dans le texte, les mots ſous-entendus par l'Auteur, & on mettra ſous chaque mot Latin le terme François correſpondant : vis-à-vis de ce texte ainſi diſpoſé pour en faciliter l'intelligence, on placera le texte de l'Auteur tel qu'il eſt ; & à côté du François littéral, une traduction Françoiſe conforme au génie de notre Langue. Par ce moyen, l'enfant repaſſant du texte Latin altéré au texte véritable, & de la verſion interlinéaire à une traduction libre, s'accoutumera inſenſiblement à connoître par le ſeul uſage les façons de parler propres à la Langue Latine & à la Langue Françoiſe. Cette maniere d'enſeigner le Latin aux enfans, eſt une imitation exacte de la façon dont on ſe rend familieres les Langues vivantes, que l'uſage ſeul enſeigne beaucoup plus vîte que toutes les méthodes. C'eſt d'ailleurs ſe conformer à la marche de la nature. Le langage s'eſt d'abord établi, & la Grammaire n'eſt venue qu'à la ſuite.

A meſure que la mémoire des enfans ſe remplit, que leur raiſon ſe perfectionne, & que l'uſage de traduire leur fait appercevoir les variétés dans les

terminaiſons des mots Latins & dans la conſtruction, & l'objet de ces variétés, on leur fait apprendre peu à peu les déclinaiſons, les conjugaiſons & les premieres regles de la Syntaxe, & on leur en montre l'application dans les Auteurs mêmes qu'ils ont traduits : ainſi on les prépare peu à peu, & comme par une eſpece d'inſtinct, à recevoir les principes de la Grammaire raiſonnée, qui n'eſt proprement qu'une vraie Logique, mais une Logique qu'on peut mettre à la portée des enfans. C'eſt alors qu'on leur enſeigne le méchaniſme de la conſtruction, en leur faiſant faire l'anatomie de toutes les phraſes, & en leur donnant une idée juſte de toutes les parties du diſcours.

M. du Marſais n'a pas de peine à montrer les avantages de cette méthode ſur la méthode ordinaire. Les inconvéniens de celle-ci ſont de parler aux enfans de cas, de modes, de concordance & de régime, ſans préparation, & ſans qu'ils puiſſent ſentir l'uſage de ce qu'on leur fait apprendre ; de leur donner enſuite des regles de Syntaxe très-compoſées, dont on les oblige de faire l'application en mettant du François en

Latin; de vouloir forcer leur esprit à produire, dans un tems où il n'est destiné qu'à recevoir; de les fatiguer en cherchant à les instruire; & de leur inspirer le dégoût de l'étude, dans un âge où l'on ne doit songer qu'à la rendre agréable. En un mot, dans la méthode ordinaire on enseigne le Latin à-peu-près comme un homme qui pour apprendre à un enfant à parler, commenceroit par lui montrer la méchanique des organes de la parole; M. du Marsais imite au contraire celui qui enseigneroit d'abord à parler, & qui expliqueroit ensuite la méchanique des organes. Il termine son ouvrage par une application du plan qu'il propose, au Poëme seculaire d'Horace: cet exemple doit suffire aux Maîtres intelligens, pour les guider dans la route qui leur est ouverte.

Rien ne paroît plus philosophique que cette méthode, plus conforme au développement naturel de l'esprit, & plus propre à abréger les difficultés. Mais elle avoit deux grands défauts; elle étoit nouvelle; elle contenoit de plus une critique de la maniere d'enseigner qu'on pratique encore parmi nous, & que la prévention, la paresse, l'in-

différence pour le bien public s'obſtinent à conſerver, comme elles conſacrent tant d'autres abus ſous le nom d'uſage. Auſſi l'ouvrage fut-il attaqué, & principalement dans celui de nos Journaux dont les Auteurs avoient un intérêt direct à le combattre. Ils firent à M. du Marſais un grand nombre d'objections auxquelles il ſatisfit pleinement. Mais nous ne devons pas oublier de remarquer que lorſqu'il ſe chargea, près de trente ans après, de la partie de la Grammaire dans le Dictionnaire Encyclopédique, il fut célébré comme un grand Maître, & preſque comme un oracle, dans le même Journal où ſes premiers ouvrages ſur cette matiere avoient été ſi mal accueillis. Cependant bien loin d'avoir changé de principes, il s'étoit confirmé par l'expérience & par les réflexions, dans le peu de cas qu'il faiſoit de la méthode ordinaire. Mais ſa réputation le mettoit alors au deſſus de la critique; il touchoit d'ailleurs à la fin de ſa carriere, & il n'y avoit plus d'inconvénient à le louer. La plûpart des Critiques de profeſſion ont un avantage dont ils ne s'apperçoivent peut-être pas eux-mêmes, mais

dont ils profitent comme s'ils en connoiſſoient toute l'étendue ; c'eſt l'oubli auquel leurs déciſions ſont ſujettes, & la liberté que cet oubli leur laiſſe d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmoient hier, & de le blâmer de nouveau pour l'approuver encore.

M. du Marſais encouragé par le ſuccès de ce premier eſſai, entreprit de le développer dans un ouvrage qui devoit avoir pour titre, *Les véritables principes de la Grammaire, ou nouvelle Grammaire raiſonnée pour apprendre la Langue Latine.* Il donna en 1729 la Préface de cet ouvrage qui contient un détail plus étendu de ſa Méthode, pluſieurs raiſons nouvelles en ſa faveur, & le plan qu'il ſe propoſoit de ſuivre dans la Grammaire générale. Il la diviſe en ſix articles ; ſavoir, la connoiſſance de la propoſition & de la période en tant qu'elles ſont compoſées de mots, l'orthographe, la proſodie, l'étymologie, les préliminaires de la Syntaxe, & la Syntaxe même. C'eſt tout ce qu'il publia pour lors de ſon ouvrage, mais il en détacha l'année ſuivante un morceau précieux qu'il donna ſéparément au Public, & qui devoit faire le dernier

objet de ſa Grammaire générale. Nous voulons parler de ſon *Traité des Tropes*, ou des différens ſens dans leſquels un même mot peut être pris dans une même Langue. L'Auteur expoſe d'abord dans cet ouvrage, à-peu-près comme il l'a fait depuis dans l'Encyclopédie, au mot *Figure*, ce qui conſtitue en général le ſtyle figuré, & montre combien ce ſtyle eſt ordinaire non-ſeulement dans les écrits, mais dans la converſation même; il fait ſentir ce qui diſtingue les *figures de penſée*, communes à toutes les Langues, d'avec les *figures de mots*, qui ſont particulieres à chacune, & qu'on appelle proprement *Tropes*. Il détaille l'uſage des Tropes dans le diſcours, & les abus qu'on peut en faire; il fait ſentir les avantages qu'il y auroit à diſtinguer dans les Dictionnaires Latins-François, le ſens propre de chaque mot d'avec les ſens figurés qu'il peut recevoir; il explique la ſubordination des tropes ou les différentes claſſes auxquelles on peut les réduire, & les différens noms qu'on leur a donnés. Enfin pour rendre ſon ouvrage complet, il traite encore des autres ſens dont un même mot eſt ſuſceptible, outre le ſens figuré;

comme le ſens adjectif ou ſubſtantif, déterminé ou indéterminé, actif, paſſif ou neutre, abſolu ou relatif, collectif ou diſtributif, compoſé ou diviſé, & ainſi des autres. Les obſervations & les regles ſont appuyées par-tout d'exemples frappans, & d'une Logique dont la clarté & la préciſion ne laiſſent rien à deſirer.

Tout mérite d'être lu dans le Traité des Tropes, juſqu'à l'*Errata;* il contient des réflexions ſur notre orthographe, ſur ſes bizarreries, ſes inconſéquences & ſes variations. On voit dans ces réflexions un Ecrivain judicieux, également éloigné de reſpecter ſuperſtitieuſement l'uſage, & de le heurter en tout par une réforme impraticable.

Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en ſon genre, fut plus eſtimé qu'il n'eut un prompt débit; il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition, qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur. La matiere, quoique traitée d'une maniere ſupérieure, intéreſſoit trop peu ce grand nombre de Lecteurs oiſifs qui ne veulent qu'être amuſés: le le titre même du Livre, peu entendu de

la multitude, contribua à l'indifférence du public, & M. du Marſais nous a rapporté ſur cela lui-même une anecdote ſinguliere. Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment ſur cet ouvrage, lui dit qu'il venoit d'entendre dire beaucoup de bien de ſon *Hiſtoire des Tropes* : il prenoit les Tropes pour un nom de Peuple.

Cette lenteur de ſuccès, jointe à des occupations particulieres, & peut-être à un peu de pareſſe, a privé le public de la Grammaire que l'Auteur avoit promiſe; perte très-difficile à réparer dans ce ſiecle même, où la Grammaire, plus que jamais cultivée par des Philoſophes, commence à être mieux approfondie & mieux connue. M. du Marſais ſe contenta de publier en 1731. l'abrégé de la Fable du P. Jouvenci, diſpoſé ſuivant ſa Méthode ; le texte pur d'abord, enſuite le même texte ſans inverſion & ſans mots ſous-entendus; au-deſſous de ce texte la verſion interlinéaire, & au-deſſous de cette verſion la vraie traduction en langue Françoiſe. C'eſt le dernier ouvrage qu'il a donné au Public; on a trouvé dans ſes papiers pluſieurs verſions de ce genre, qu'il ſe-

roit facile de mettre au jour, si on les jugeoit utiles.

Il avoit composé pour l'usage de ses Eleves ou pour le sien, d'autres ouvrages qui n'ont point paru. Nous ne citerons que *sa Logique* ou *Réflexions sur les opérations de l'esprit*. Ce Traité contient sur l'art de raisonner tout ce qu'il est utile d'apprendre, & sur la Métaphysique tout ce qu'il est permis de savoir. C'est dire que l'ouvrage est très-court, & peut-être pourroit-on l'abréger encore.

L'éducation de Messieurs de Bauffremont finie, M. du Marsais continua d'exercer le talent rare qu'il avoit pour l'éducation de la jeunesse. Il prit une Pension au Faubourg saint Victor, dans laquelle il élevoit suivant sa méthode un certain nombre de jeunes gens; mais des circonstances imprévues le forcerent d'y renoncer. Il voulut se charger encore de quelques éducations particulieres, que son âge avancé ne lui permit pas de conserver long-tems: obligé enfin de se borner à quelques leçons qu'il faisoit pour subsister, sans fortune, sans espérance, & presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort

étroit,

étroit. Ce fut alors que nous eumes le bonheur de l'aſſocier à l'Encyclopédie ; les articles qu'il lui a fournis, & qui ſont en grand nombre dans les ſix premiers volumes, feront à jamais un des principaux ornemens de cet Ouvrage, & ſont ſupérieurs à tous nos éloges. La Philoſophie ſaine & lumineuſe qu'ils contiennent, le ſavoir que l'Auteur y a répandu, la préciſion des regles & la juſteſſe des applications, ont fait regarder avec raiſon cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées. Un ſuccès ſi général & ſi juſte ne pouvoit augmenter l'eſtime que les Gens de Lettres avoient depuis long-tems pour l'Auteur, mais le fit connoître d'un grand nombre de Gens du monde, dont la plûpart ignoroient juſqu'à ſon nom. Enhardi & ſoutenu par les marques les moins équivoques de l'approbation publique, il crut pouvoir en faire uſage pour ſe procurer le néceſſaire qui lui manquoit. Il écrivit à un Philoſophe, du petit nombre de ceux qui habitent Verſailles, pour le prier de s'intéreſſer

en sa faveur auprès des distributeurs des graces. Ses ouvrages & ses travaux, recommandation trop inutile, étoient la seule qu'il pût faire parler pour lui. Il se comparoit dans sa Lettre, au Paralytique de trente-huit ans, qui attendoit en vain que l'eau de la piscine fût agitée en sa faveur. Cette Lettre touchante eut l'effet qu'elle devoit avoir à la Cour, où les intérêts personnels étouffent tout autre intérêt, où le mérite a des amis timides qui le servent foiblement, & des ennemis ardens, attentifs aux occasions de lui nuire. Les services de M. du Marsais, sa vieillesse, ses infirmités, les prieres de son ami, ne purent rien obtenir. On convint de la justice de ses demandes, on lui témoigna beaucoup d'envie de l'obliger; ce fut tout le fruit qu'il retira de la bonne volonté apparente qu'on lui marquoit. La plus grande injure que les gens en place puissent faire à un Homme de Lettres, ce n'est pas de lui refuser l'appui qu'il a droit d'attendre d'eux; c'est de le laisser dans l'oppression ou dans l'ou-

bli, en voulant paroître ses protecteurs. L'indifférence pour les talens ne les offense pas toujours, mais elle les révolte quand elle cherche à se couvrir d'un faux air d'intérêt ; heureusement elle se démasque bientôt elle-même, & les moins clair-voyans n'y sont pas long-tems trompés.

M. du Marsais, avec moins de délicatesse & plus de talent pour se faire valoir, eût peut-être trouvé chez quelques Citoyens riches & généreux, les secours qu'on lui refusoit d'ailleurs. Mais il avoit assez vécu pour apprendre à redouter les bienfaits, quand l'amitié n'en est pas le principe, ou quand on ne peut estimer la main dont ils viennent. C'est parce qu'il étoit très-capable de reconnoissance, & qu'il en connoissoit tous les devoirs, qu'il ne vouloit pas placer ce sentiment au hasard. Il racontoit à cette occasion avec une sorte de gaieté que ses malheurs ne lui avoient point fait perdre, un trait que Moliere n'eût pas laissé échapper, s'il eût pu le connoître : *M. du Marsais*, disoit un riche

avare, *est un fort honnête homme; il y a quarante ans qu'il est mon ami, il est pauvre, & il ne m'a jamais rien demandé.*

Sur la fin de sa vie il crut pouvoir se promettre des jours un peu plus heureux; son fils qui avoit fait une petite fortune au Cap François, où il mourut il y a quelques années, lui donna par la disposition de son testament l'usufruit du bien qu'il laissoit. Peut-être un pere avoit-il droit d'en attendre davantage; mais c'en étoit assez pour un vieillard & pour un Philosophe. Cependant la distance des lieux & le peu de tems qu'il survécut à son fils, ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonstances M. le Comte de Lauraguais, qui a sû préférer dans l'Académie Royale des Sciences le simple titre d'Académicien à celui d'Honoraire, eut occasion de voir M. du Marsais, & fut touché de sa situation. Il lui assura une pension de 1000. liv. dont il a continué une partie à une personne qui avoit eu soin de la vieillesse du Philosophe: action de générosité

qui aura parmi nous plus d'éloges que d'imitateurs.

Notre illuſtre Collegue, quoiqu'âgé de près de quatre-vingts ans, paroiſſoit pouvoir ſe promettre encore quelques années de vie, lorſqu'il tomba malade au mois de Juin de l'année 1756. Il s'apperçut bientôt du danger où il étoit, & demanda les Sacremens qu'il reçut avec beaucoup de préſence d'eſprit & de tranquillité : il vit approcher la mort en ſage qui avoit appris à ne la point craindre, & en homme qui n'avoit pas lieu de regretter la vie. La République des Lettres le perdit le 11. du même mois, après une maladie de trois ou quatre jours.

Les qualités dominantes de ſon eſprit étoient la netteté & la juſteſſe, portées l'une & l'autre au plus haut degré. Son caractere étoit doux & tranquille ; & ſon ame toujours égale paroiſſoit peu agitée par les différens événemens de la vie, même par ceux qui ſembloient devoir l'affecter le plus. Quoiqu'accoutumé à recevoir des louanges,

il en étoit très-flatté; foiblesse, si c'en est une, pardonnable aux Philosophes même, & bien naturelle à un homme de Lettres qui n'avoit point recueilli d'autre récompense de ses travaux. Peu jaloux d'en imposer par les dehors souvent grossiers d'une fausse modestie, il laissoit entrevoir sans peine l'opinion avantageuse qu'il avoit de ses Ouvrages; mais si son amour propre n'étoit pas toujours caché, il se montroit sous une forme qui ne pouvoit choquer celui des autres. Son extérieur & ses discours n'annonçoient pas toujours ce qu'il étoit; il avoit l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sure que rapide, & plus propre aux matieres qui dépendent de la discussion & de l'analyse, qu'à celles qui demandent une impression vive & prompte. L'habitude qu'il avoit prise d'envisager chaque idée par toutes ses faces, & la nécessité où il s'étoit trouvé de parler presque toute sa vie à des enfans, lui avoient fait contracter dans la conversation une diffusion qui passoit quel-

quefois dans ses Ecrits, & qu'on y remarqua sur-tout à mesure qu'il avança en âge. Souvent dans ses entretiens il faisoit précéder ce qu'il avoit à dire par des préambules dont on ne voyoit pas d'abord le but, mais dont on appercevoit ensuite le motif, & quelquefois la nécessité. Son peu de connoissance des hommes, son peu d'usage de traiter avec eux, & sa facilité à dire librement ce qu'il pensoit sur toutes sortes de sujets, lui donnoient une naïveté souvent plaisante, qui eût passé pour simplicité dans tout autre que lui; & on eût pu l'appeller le La Fontaine des Philosophes. Par une suite de ce caractere, il étoit sensible au naturel, & blessé de tout ce qui s'en éloignoit; aussi, quoiqu'il n'eût aucun talent pour le Théatre, on assure qu'il ne contribua pas peu par ses conseils à faire acquérir à la célebre le Couvreur cette déclamation simple d'où dépend l'illusion du spectateur, & sans laquelle les représentations dramatiques, dénuées d'expressions & de vérité, ne sont que

des plaiſirs d'enfant. Enfin il étoit, dit M. de Voltaire, du nombre de ces ſages obſcurs dont Paris eſt plein, qui jugent ſainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix & dans la communication de la raiſon, ignorés des Grands, & très-redoutés de ces Charlatans en tout genre qui veulent dominer ſur les eſprits. Il ſe félicitoit d'avoir vu deux événemens qui l'avoient beaucoup inſtruit, diſoit-il, ſur les maladies épidémiques de l'eſprit humain, & qui le conſoloient de n'avoir pas vécu ſous Alexandre ou ſous Auguſte. Le premier de ces événemens étoit le fameux ſyſtême dont il avoit été une des victimes; ſyſtême très-utile en lui-même, s'il eût été bien conduit, & ſi ſon Auteur & le Gouvernement n'avoient pas été ſéduits & entraînés par le fanatiſme du Peuple. Le ſecond événement étoit l'étrange folie des convulſions & des miracles qui les ont annoncées; autre eſpece de fanatiſme qui auroit pu être dangereux s'il n'avoit pas été ridicule; qui a porté le coup

mortel aux hommes parmi leſquels il eſt né, & qui les a fait tomber dans un mépris où ils reſteront, ſi la perſécution ne les en tire pas.

Nous avions tout lieu de craindre que la mort de M. du Marſais ne laiſſât dans l'Encyclopédie un vuide immenſe & irréparable ; nous nous ſommes heureuſement adreſſés pour le remplir à d'excellens diſciples de ce grand Maître, aſſez bien inſtruits de ſes principes, non-ſeulement pour les développer avec netteté & les appliquer avec juſteſſe, mais pour ſe les rendre propres, pour les étendre, & même pour oſer quelquefois les combattre. M. Douchet, Profeſſeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire, & M. Beauzée ſon Collegue, ont bien voulu ſe charger à notre priere de continuer le travail de M. du Marſais. M. Paris de Meyzieu, Directeur général des Etudes & Intendant en ſurvivance de la même Ecole, Auteur de *l'Article* ÉCOLE ROYALE MILITAIRE, a contribué, par l'intérêt qu'il prend à

K v

l'Encyclopédie, à nous procurer cet important secours ; il veut bien encore y joindre ses lumieres, & concourir, autant que ses occupations pourront le lui permettre, à la perfection d'une partie si utile de notre Ouvrage. Plusieurs des articles que MM. Douchet & Beauzée nous ont donnés, se trouvent dans le septieme volume de l'Encyclopédie ; & s'il nous étoit permis de prévenir le jugement du Public sur ces nouveaux Collegues, nous oserions croire qu'il ne les trouvera pas indignes de leur illustre Prédécesseur.

MÉMOIRES
ET RÉFLEXIONS
SUR
CHRISTINE,
REINE DE SUEDE.

Descends du haut des Cieux, auguſte Vérité :
Répands ſur mes écrits ta force & ta clarté,
Que l'oreille des Rois s'accoutume à t'entendre.

Henriad. Chant I.

K vj

MÉMOIRES
ET RÉFLEXIONS
SUR
CHRISTINE,
REINE DE SUEDE.

LA ſcience de l'Hiſtoire, quand elle n'eſt pas éclairée par la Philoſophie, eſt la derniere des connoiſſances humaines. L'étude en ſeroit plus intéreſſante, ſi on eût un peu plus écrit l'hiſtoire des hommes, & un peu moins celle des Princes qui n'eſt dans ſa plus grande partie que les faſtes du vice ou de la foibleſſe. C'eſt bien pis quand on y mêle une multitude de faits encore moins dignes d'être connus. Un homme d'eſprit, très-peu verſé dans l'Hiſtoire, ſe conſoloit de ſon ignorance, en con-

ſidérant que ce qui ſe paſſe ſous nos yeux ſeroit l'Hiſtoire un jour. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les cent ans on fît un extrait des faits hiſtoriques réellement utiles, & qu'on brûlât le reſte. Ce ſeroit le moyen d'épargner à notre poſtérité l'inondation dont elle eſt menacée, ſi on continue d'abuſer de l'Imprimerie pour apprendre aux ſiecles futurs des choſes dont on ne s'embarraſſe guere dans les ſiecles où elles ſe paſſent. Je ne doute point qu'un deſir ſi raiſonnable ne ſoit pour bien des Savans un crime de léſe-érudition, digne des injures & des anathêmes de tous les compilateurs; mais j'appelle de ces anathêmes au jugement des ſages. Eux ſeuls devroient être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner. L'hiſtoire & les hommes en vaudroient mieux.

Je n'ai pu m'empêcher de faire ces réflexions à la vûe de deux gros volumes de Mémoires ſur Chriſtine Reine de Suede, qu'on vient de publier en Hollande. Si l'Auteur de ces Mémoires a eu pour but de faire connoître ſon Héroïne, je doute qu'il y ſoit parvenu. Je connois pluſieurs Savans, aſſez aguer-

ris aux lectures rebutantes, qui n'ont pu soutenir celle de son Ouvrage, ni dévorer paisiblement ce fatras d'érudition & de citations où l'histoire de Christine se trouve absorbée. C'est un portrait assez mal dessiné, déchiré par lambeaux & dispersé sous un monceau de décombres.

Cependant le desir que j'ai toujours eu de me former une idée de cette Princesse singuliere dont on a parlé si diversement, m'a forcé de parcourir une si énorme compilation. Je l'ai envisagée comme ces perspectives, dans lesquelles le Peintre a dessiné d'une maniere difforme une figure humaine, qu'on ne peut démêler qu'à un certain point de vûe, où elle paroît avec ses justes proportions, & débarrassée de tous les objets étrangers dont le mélange la rendoit méconnoissable. J'ai tâché de saisir ce point de vûe; mais je ne me flatte pas de l'avoir trouvé.

Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai pu recueillir de cette lecture. Si on juge mon ouvrage ennuyeux, je n'empêche personne de recourir à l'original même, & d'y trouver plus de plaisir. Je tâcherai du moins de rendre cet écrit utile, par

les principes que j'aurai ſoin d'y répandre, & ſur-tout par les réflexions qu'il me donnera occaſion de faire contre les deux plus grands fléaux du genre humain, la ſuperſtition & la tyrannie.

Mon premier deſſein étoit de donner ſur ces Mémoires une hiſtoire abrégée de Chriſtine. Mais la marche uniforme & le ſtyle un peu monotone auquel on a jugé à propos d'aſſujettir l'Hiſtoire, auroit été pour moi une entrave continuelle. Je ne ſai par quelle raiſon on eſt convenu preſque généralement de réduire l'Hiſtoire à une eſpece de gazette renforcée, exacte pour les faits & pour le ſtyle. On prétend que l'Hiſtorien doit s'abſtenir de réflexions & les laiſſer faire à ceux qui liſent. Pour moi, je crois que le vrai moyen de ſuggérer des réflexions au Lecteur, c'eſt d'en faire. Tout conſiſte à ſavoir les ménager, les préſenter avec art, les lier de maniere au ſujet, qu'elles augmentent l'intérêt au lieu de le refroidir. En un mot les réflexions me paroiſſent auſſi eſſentielles pour rendre l'Hiſtoire agréable, pour fixer même les faits dans la mémoire, que les démonſtrations de Géométrie pour fixer dans l'eſprit l'é,

nonçé des propositions. L'Historien, dit-on, doit n'être qu'un témoin qui dépose, & les réflexions feroient soupçonner sa partialité. Mais il me semble que la maniere seule de narrer les faits rend un Historien aussi suspect que le peuvent faire les réflexions ; & partialité pour partialité, celle qui ennuie le moins est préférable. D'ailleurs ce soupçon de partialité ne peut jamais tomber que sur un Auteur qui écrit l'Histoire de son tems ; j'aurois beau faire l'éloge ou la satyre de Christine, on pourra m'accuser de m'être trompé, comme on le feroit si je m'en tenois au simple récit, mais jamais on ne me soupçonnera de lui avoir voulu ni bien ni mal.

Cependant, pour ne pas heurter de front un préjugé assez généralement établi, ce n'est pas l'Histoire de Christine que je vais donner ; ce sont simplement des observations sur les principaux traits de la vie de cette Princesse, ce sera, si l'on veut, un extrait raisonné des Mémoires de Christine, une Lettre sur ces Mémoires, une conversation avec mon Lecteur ; je lui laisse le choix du titre.

Je fais grace au Public des Lettres

que Christine, âgée de cinq ans, écrivoit au Roi son pere, & par lesquelles elle lui marquoit qu'elle tâchoit d'apprendre à bien prier Dieu; Lettres que le Compilateur avouë n'être pas fort intéressantes pour les Etrangers, mais qu'il croit l'être beaucoup pour les Suédois. Je fais grace aussi de son horoscope & de celui de Gustave Adolphe son pere, pour considérer quelques momens ce conquérant si fameux.

Tandis qu'uni avec la France, & secrettement applaudi de la Cour de Rome jalouse de la puissance Autrichienne, il vengeoit de l'oppression de Ferdinand les Protestans de l'Empire, toute la Baviere retentissoit d'oraisons, d'exorcismes, de litanies & d'imprécations contre ce Prince; des Moines Allemands prouvoient qu'il étoit l'Antechrist, & des Ministres Luthériens qu'il ne l'étoit pas. Mon Auteur assure néanmoins que ce Prince usa modérément de ses victoires. On prétend que l'Allemagne en fut redevable aux sentimens que Gustave avoit conçus pour les Catholiques en étudiant dans sa jeunesse à Pavie sous le célebre Galilée, que l'Inquisition traita depuis comme

hérétique, parce qu'il étoit Astronome. Mais outre que le voyage de Gustave en Italie est assez douteux, il ne paroît pas qu'un pays où l'on fait un article de foi du systême de Ptolomée, fût bien propre à prévenir favorablement un Prince Luthérien. Quoi qu'il en soit, le Pape Urbain VIII. qui joignoit à tout le zele d'un souverain Pontife pour sa Religion une haine encore plus grande pour l'Empereur Ferdinand, assuroit que les Espagnols de Charles-quint avoient fait plus de mal à l'Eglise Romaine, que les Suédois de Gustave n'en avoient fait à l'Allemagne. Il est à desirer pour l'honneur de Gustave & de l'humanité qu'il ait mérité l'éloge qu'on fait ici de sa modération. Si quelque chose pouvoit rendre cet éloge suspect, ce seroit le prétendu goût que mon Auteur attribue à Gustave pour les Lettres, parce qu'il avoit lu des Livres de Tactique & d'Art Militaire. C'est comme s'il eût soutenu que le feu Roi de Prusse aimoit les Sciences, parce que son amour extrême pour ses troupes l'engageoit à accorder quelque protection aux Chirurgiens d'armée. Le Compilateur est si prévenu pour ses Souverains,

qu'il loue sur l'amour des Lettres jusqu'à Charles XII. qui n'avoit lu en sa vie que les Commentaires de César. C'est ainsi qu'en prodiguant les éloges aux Princes, on les dispense de les mériter. Mais la postérité qui juge les Ecrivains & les Rois, saura mettre à leur place ceux qui donnent les louanges, & ceux qui les reçoivent.

Ce qui me paroît le plus frappant dans toute l'histoire de Gustave, ce sont les réflexions sages qu'on lui attribue sur les conquérans. On les croiroit de Socrate, & Gustave auroit dû joindre au mérite d'en être l'Auteur, la gloire de les mettre en pratique. Le mal qu'il a fait à la Maison d'Autriche n'a pas rendu la Suede plus heureuse. Je ne connois presque que le Czar Pierre, dont les conquêtes ayent tourné à l'avantage de ses peuples; encore seroit-ce une question de morale à décider, si un Prince pour augmenter le bonheur de ses Sujets doit faire le malheur de ses voisins. Pour assurer le repos de l'Empire, & humilier la Maison d'Autriche, il n'étoit pas nécessaire que Gustave envahît en un an les deux tiers de l'Allemagne, & qu'il donnât assez de jalousie & d'om-

brage à ses Alliés pour que Louis XIII. refusât d'avoir avec lui une entrevûe dont tout l'honneur seroit demeuré au Roi de Suede. Gustave soutenoit avec raison qu'il n'y a de différence entre les Rois que celle du mérite ; mais le mérite principal d'un Souverain est l'amour de l'humanité, de la justice & de la paix. Les Rois qui n'ont que de la puissance ou même que de la valeur, toujours les premiers des hommes pour leurs courtisans, sont les derniers pour le sage.

Ce Prince ayant été tué, comme l'on sait, à la bataille de Lutzen par un coup assez singulier pour qu'on y ait cherché du mystere, Christine encore enfant lui succéda. Dans le plan que le célebre Chancelier Oxenstiern donna pour la régence, on remarque un éloignement pour le despotisme, qui doit honorer la mémoire d'un Ministre d'Etat. Il paroît incliner pour un gouvernement mêlé du monarchique & du républicain ; & l'on ne peut disconvenir que cette forme n'ait plusieurs grands avantages, sans prétendre d'ailleurs toucher à la question délicate du meilleur gouvernement possible, dont la 1632.

ſolution peut recevoir différentes modifications par la différence des climats, de la ſituation, des circonſtances, du génie des Rois & des Peuples. Mais on ne ſauroit ſoupçonner un eſprit auſſi éclairé qu'Oxenſtiern d'avoir donné la préférence, comme quelques-uns l'ont cru, au gouvernement Ariſtocratique, que le droit naturel & l'expérience démontrent être le pire de tous.

Ceux qui furent chargés de l'éducation de Chriſtine, eurent ordre de lui inſpirer de bonne heure de ne pas donner toute ſa confiance à un ſeul; maxime excellente ſans doute en elle-même, mais dont tant de Princes n'ont que trop abuſé pour ſe défier également du vice & de la vertu, pour ne prendre jamais de conſeil, & pour ſe croire prudens & fermes lorſqu'ils n'étoient qu'opiniâtres.

Chriſtine montra de bonne heure une pénétration d'eſprit ſinguliere: on aſſure que dès ſon enfance elle liſoit en original Thucidide & Polybe, & qu'elle en jugeoit bien. On eût mieux fait de lui apprendre à connoître les hommes que les Auteurs Grecs. La vraie Philoſophie eſt encore plus néceſ-

faire à un Prince que l'Histoire ; j'en excepte celle de la Bible, à laquelle les États de Suede vouloient qu'on lui fît donner beaucoup de tems, comme étant, disent-ils dans un Mémoire exprès, la source de toutes les autres. On ne peut que louer les États d'avoir insisté sur les principes de religion qu'on devoit inspirer à la jeune Reine ; mais il semble que tous les autres objets ayent été un peu trop oubliés en faveur de celui-là ; la suite fit voir qu'on n'auroit pas dû les négliger.

Je n'entrerai dans aucun détail, ni sur la minorité de Christine, ni sur la maniere dont elle se conduisit avec la France quand elle eut pris les rênes du Gouvernement, ni sur les plaintes réciproques, & peut-être également justes, de la Reine & de ses Alliés. Eclaircir ces démêlés politiques, est sans doute un grand projet : mais l'incertitude des faits qui se passent sous nos yeux, doit rendre très-suspect le développement prétendu de quelques intrigues secrettes & anciennes, dont l'Histoire auroit peut-être été écrite fort différemment par les principaux Acteurs. Je garderai donc sur tous ces

faits un silence prudent; c'est l'Histoire privée de Christine & non l'Histoire de son Royaume que j'ai pour objet dans cet écrit; & je ne la considere même un moment sur le Thrône de Suede, que pour l'envisager ensuite plus à mon aise & de plus près dans la retraite.

Une des choses dont on doit savoir le plus de gré à Christine, c'est la considération qu'elle témoigna pour le célebre Grotius. Cet homme illustre par ses Ouvrages, mais dont la plus grande gloire est d'avoir été l'ami de Barneveldt, & le défenseur de la liberté de son pays, étoit allé chercher un asile en France contre la persécution des Gomaristes. Il déplut au Cardinal de Richelieu, parce qu'il ne le flattoit pas sur ses talens littéraires. Car il faut toujours que les grands hommes se rapprochent des autres par quelque foiblesse. Le protecteur de *Myrame* & de l'*Amour tyrannique*, qui persécutoit & récompensoit tout-à-la-fois Corneille, non-seulement ne fit rien pour Grotius, mais l'obligea à force de dégoûts de se retirer; Gustave Adolphe l'accueillit, Oxenstiern le renvoya en France avec le titre d'Ambassadeur, & Christine bientôt après

après lui confirma ce titre ; elle trouvoit par-là le moyen de récompenser d'une maniere digne d'elle un homme d'un mérite rare, de mortifier les Hol- 1645.
landois qu'elle n'aimoit pas, & de pi- 1645.
quer le Cardinal dont elle croyoit avoir à se plaindre. Ainsi Grotius, que son génie & son naturel éloignoient de toute espece de souplesse, & que son titre en dispensoit, jouit du plaisir de traiter en égal un Ministre qui l'avoit méprisé. C'est un honneur pour Christine que d'avoir pensé de Grotius comme la postérité ; sans doute ce suffrage de plus n'étoit pas nécessaire à la réputation d'un si grand homme ; mais il faut savoir gré aux Princes d'être justes, & même de connoître avec le Public les hommes illustres & vertueux. Quand Christine n'auroit témoigné de considération à Grotius que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même ; si elle est une foiblesse dans les Rois comme dans les autres hommes, c'est du moins une foiblesse qui peut les mener aux grandes choses.

Après la victoire de Norlingue, où 1646.
le Prince de Condé & Turenne, à la tête des troupes de France, vengerent

l'honneur des Suédois qui avoient été défaits quelques années auparavant au même lieu, Christine écrivit au Prince de Condé une lettre de remerciment. Quelques Historiens prétendent, que ce Prince avoua dans sa réponse qu'il devoit une grande partie du succès au Vicomte de Turenne. Si le fait est vrai, le Prince de Condé auroit mis le comble à sa gloire en l'avouant; mais il n'en paroît dans sa réponse aucun vestige.

1647. On ne sera point surpris que Christine, aussi passionnée pour les Lettres & pour le repos que son pere l'étoit pour la guerre, ait hâté la conclusion de la paix de Westphalie. L'animosité & la jalousie des Ministres y mettoient un obstacle encore plus grand que le nombre prodigieux d'intérêts qu'il y avoit à régler. Les Plénipotentiaires de Suéde, aussi divisés entr'eux que ceux de France, étoient le Comte Oxenstiern, fils du grand Chancelier de Suéde, & Alder Salvius Chancelier de la Cour. Le premier se conduisoit en tout par les conseils de son pere qui déplaisoit à Christine, parce qu'il lui étoit trop nécessaire, & parce qu'il cherchoit

d'ailleurs, contre le desir de la Reine, à éloigner la conclusion de la paix. Il croyoit trouver dans la continuation de la guerre la gloire de la Suéde, l'affoiblissement de la France qu'il craignoit comme une amie dangereuse, & l'avantage des Protestans d'Allemagne. C'est lui qui écrivoit à son fils, effrayé du chaos des affaires : « Ne sais-tu pas, » mon fils, combien le secret de gou» verner le monde est peu de chose » ?

Salvius, collegue d'Oxenstiern, & d'un caractere plus liant, avoit toute la confiance & toute la faveur de la Reine, & cependant n'étoit pas sans mérite ; Christine, comme tous les Princes, aimoit mieux être flatée que servie, mais en même tems étoit assez éclairée pour ne pas sacrifier tout-à-fait à son amour propre l'honneur de son discernement & ses vrais intérêts. En faisant Salvius Sénateur de Suéde, quoiqu'il ne fût pas d'une maison assez noble, elle avoit tenu au Sénat ce discours que tous les Rois devroient savoir par cœur. « Quand il est question de bons » avis & de sages conseils, on ne de» mande point seize quartiers, mais ce » qu'il faut faire. Salvius seroit sans

» doute un homme capable s'il étoit de
» grande famille..... Si les enfans de
» famille ont de la capacité, ils feront
» fortune comme les autres, sans que
» je prétende m'y restreindre ».

1648. Cette paix de Westphalie tant desirée se fit enfin, à la satisfaction réciproque de la plûpart des Puissances intéressées, mais au grand mécontentement d'Innocent X. Ce Pape auroit voulu trouver à la fois dans la paix deux avantages incompatibles, l'abaissement de la Maison d'Autriche, qu'il desiroit comme Prince temporel, & l'affoiblissement des Protestans, qu'il souhaitoit comme Souverain Pontife; il publia une Bulle où il refusoit le titre de Reine de Suéde à Christine, pour la punir d'avoir trop influé dans l'ouvrage de la paix. Une telle démarche eût été bonne au douzieme siecle, lorsque les Princes croyoient avoir besoin pour l'être, de Bréfs & de bénédictions; elle venoit trop tard 500 ans après. Le Nonce fit afficher à Vienne la Bulle de son maître, l'Empereur la fit arracher, Innocent se tut, & il n'en fut plus question.

L'amour de Christine pour la liberté

lui fit refuser tous les partis qui se présentoient pour elle, quoique plusieurs fussent très-avantageux, & que la Suéde la pressât de se marier. Le Roi d'Espagne Philippe IV, un de ceux qui aspiroient à épouser la Reine, s'en désista bientôt, dans la crainte de se voir obligé par cette alliance à ne plus traiter les Protestans d'hérétiques. Celui de tous les prétendans qui parut le plus empressé, étoit Charles Gustave, cousin de Christine, Prince Palatin, à qui elle avoit été destinée dès l'enfance; elle fut aussi sourde pour lui que pour ses rivaux. Cependant, soit qu'il lui inspirât moins de dégoût, soit qu'elle méditât dès lors le dessein d'abdiquer le Trône, elle réussit à le faire déclarer par les États son successeur. Par cette démarche elle vint à bout, & de se conserver libre, & d'assurer le repos de la Suéde, & de prévenir aussi l'ambition de quelques Maisons Suédoises qui auroient pu après sa mort disputer la Couronne. On assigna à Charles Gustave un certain revenu pour l'entretien de sa Cour. Mais la Reine dit que c'étoit un secret de la famille royale de ne donner aucune terre à un Prince

héréditaire ; secret qui ne mérite guere ce nom, & que les Princes despotiques les plus bornés auront toujours pour maxime. Christine, par le même motif, éloigna toujours des affaires le Prince Charles Gustave, pendant qu'elle gouverna la Suéde : quoiqu'elle aimât peu le Trône, son génie indépendant ne vouloit rien qui la gênât, tant qu'il lui plairoit de l'occuper.

Ce fut dans ces tems-là qu'arriverent les troubles de la France, la guerre de la fronde, cette guerre plus fameuse par le ridicule qui la couvrit que par les maux qu'elle pensa entraîner après elle, l'exil de Mazarin, son retour, son nouvel exil, l'emprisonnement des Princes, les assemblées bruyantes du Parlement, qui tumultueux alors, & depuis citoyen, rendoit des Arrêts pendant qu'on donnoit des batailles, & décretoit des armées de prise de corps. L'amour de Christine pour la tranquillité, la crainte que cette guerre civile ne fût l'occasion d'une nouvelle guerre au dehors, & peut-être le goût qu'elle avoit toujours conservé pour le Prince de Condé, l'engagerent à prendre part à ces troubles ; elle écrivit à la Reine Anne d'Autriche,

au Duc d'Orléans, aux Princes, au Parlement même, des lettres qui n'eurent d'autre effet que d'attirer à son Résident des plaintes de la Cour de France, & des réprimandes de sa part, quoiqu'il n'eût fait que suivre ses ordres. Ces troubles, qui avoient commencé sans elle, finirent bientôt sans sa médiation. Le Parlement qui avoit été sur le point de traiter avec cette Princesse, fut exilé à Pontoise, & trop heureux d'en revenir pour complimenter, quelques années après, ce même Cardinal dont il avoit mis la tête à prix. Le Prince de Condé fugitif chez les Espagnols, perdit tout excepté sa gloire; & Mazarin resta maître, jusqu'à sa mort, de la Reine, du Roi & de l'État.

L'amour que Christine avoit ou affectoit pour les hommes illustres, lui fit souhaiter d'attirer auprès d'elle le célebre Descartes, le restaurateur de la Philosophie, ignoré en France sa patrie, pour avoir été plus occupé des Sciences que de sa fortune, mis à l'index à Rome pour avoir cru sur le mouvement de la terre les observations astronomiques plutôt que les Bulles des Papes, & persécuté en Hollande pour 1650.

avoir ſubſtitué au jargon des Scholaſtiques la vraie méthode de philoſopher. Chriſtine, charmée de quelques écrits de ce grand homme, lui avoit fait propoſer pluſieurs de ces queſtions de morale que les Philoſophes agitent depuis long-tems, ſans qu'elles ſoient décidées, & ſans que les hommes en ſoient meilleurs & plus heureux. Telle étoit entr'autres celle du ſouverain bien, que Deſcartes faiſoit conſiſter dans le bon uſage de notre volonté; par la raiſon, diſoit-il, que les biens du corps & de la fortune, & même nos connoiſſances, ne dépendent pas de nous; comme ſi le bon uſage de notre volonté étoit moins ſoumis que le reſte à l'Être tout-puiſſant. Cette ſolution, toute inſuffiſante qu'elle étoit, plut aſſez à Chriſtine pour qu'elle ſouhaitât ardemment d'en voir l'Auteur, comme un homme qu'elle croyoit heureux & dont elle envioit la condition. M. Chanut, Ambaſſadeur de France en Suéde, & ami du Philoſophe, fut chargé de cette négociation, dans laquelle il eut d'abord de la peine à réuſſir. La différence des climats étoit une des raiſons principales qui détournoit Deſcartes de

ce voyage. Il écrivit à son ami : « qu'un » homme né dans les jardins de la Touraine, & retiré dans une terre où il » y avoit moins de miel, à la vérité, » mais peut-être plus de lait que dans » la terre promise aux Israélites, ne » pouvoit pas aisément se résoudre à la » quitter pour aller vivre au pays des » ours, entre des rochers & des gla- » ces. » Cette raison étoit très-suffisante pour un Sage, à qui la santé ne pouvoit être trop précieuse, parce que c'est un des biens qui ne dépendent point des autres hommes. Mais ne seroit-il pas permis de croire que Descartes, ami de la solitude comme il l'étoit, & voulant chercher à son aise la vérité, redoutoit un peu l'approche du Trône ? Un Prince a beau être Philosophe, ou affecter de l'être, la Royauté forme en lui un caractere ineffaçable, toujours à craindre pour ceux qui l'approchent, & incommode pour la Philosophie, quelque soin que le Monarque prenne de la rassurer. Le Sage respecte les Princes, les estime quelquefois, & les fuit toujours (*a*). Nous sommes l'un

(*a*) S'il y a des exceptions à cette regle, heureux le Souverain pour qui elles sont faites ! Socrate, accusé par

pour l'autre un assez grand théatre, écrivoit Descartes à un Philosophe comme lui, qu'il exhortoit à venir partager sa retraite, dans le tems où Christine vouloit l'en faire sortir.

Cependant, comme l'amour même de la liberté ne résiste guere aux Rois, quand ils insistent, Descartes se rendit bientôt après à Stockholm, dans la résolution, ainsi qu'il le disoit lui-même, de ne rien déguiser à cette Princesse de ses sentimens, ou de s'en retourner philosopher dans sa solitude. On voit par ses lettres qu'il fut très-satisfait de l'accueil que lui fit la Reine ; elle le dispensa de tous les assujettissemens des Courtisans ; mais ce fut pour lui en imposer d'autres qui dérangerent tout-à-fait sa maniere de vivre, & qui joints à la rigueur du climat, le conduisirent au tombeau au bout de quatre mois. Descartes trouvoit à Christine beaucoup d'esprit & de sagacité ; néanmoins il paroît que le goût dominant du Philosophe fut toujours pour la malheureuse Princesse Palatine sa premiere disciple ; soit que les malheurs qu'il

Anytus devant l'Aréopage, se fût refugié auprès de Marc Aurele, s'il eût vécu de son temps.

avoit éprouvés lui-même redoublassent son attachement pour elle ; soit qu'il lui trouvât plus de lumieres, ou de cette docilité qui est le premier hommage pour un Chef de secte. Cette préférence qu'il laissa apparemment entrevoir, causa à Christine un peu de jalousie.

Descartes ; qui en renonçant à tout autre avantage, avoit conservé l'ambition des Philosophes, le desir de voir adopter exclusivement ses opinions & ses goûts, n'approuvoit point que Christine partageât son tems entre la Philosophie & l'étude des Langues. Il se trouvoit mal à son aise au milieu de cette foule d'érudits dont Christine étoit environnée, & qui faisoient dire aux étrangers que bientôt la Suéde alloit être gouvernée par des Grammairiens. Il osa même lui faire sur ce point des représentations assez libres & assez fortes pour se brouiller sans retour avec le Maître de Grec de la Reine, le savant Isaac Vossius, ce Théologien incrédule & superstitieux, de qui Charles II. Roi d'Angleterre disoit qu'il croyoit tout excepté la Bible. Les représentations de Descartes n'empêcherent pas la Reine d'apprendre le Grec, mais elles ne chan-

gerent rien aux ſentimens qu'elle avoit pour lui. Elle prenoit ſur ſon ſommeil le tems qu'elle lui donnoit ; elle voulut le faire Directeur d'une Académie qu'elle ſongeoit à établir ; enfin elle lui marqua tant de conſidération qu'on prétendit que les Grammairiens de Stockholm avoient avancé par le poiſon la mort du Philoſophe. Mais cette maniere de ſe défaire de ſes ennemis, dit Sorbiere, eſt un honneur que les Gens de Lettres n'envient pas aux Grands.

Néanmoins quelque paſſionnée que Chriſtine ſe ſoit montrée pour la Philoſophie de Deſcartes, il n'y a nulle apparence, comme quelques-uns l'ont cru, qu'elle l'ait conſulté ſur les affaires politiques. Élevée, comme elle l'étoit, à la meilleure école de l'Europe en ce genre, c'eſt-à-dire, dans le Sénat de Suéde, quel ſecours auroit-elle pu tirer d'un Philoſophe, qui par ſa conduite en Hollande avoit montré combien peu il ſavoit traiter avec les hommes, & qu'une retraite de 30 ans avoit empêché de les connoître ? On a même prétendu qu'elle montra auſſi peu de zele pour les opinions de Deſcartes, qu'elle avoit témoigné d'eſtime pour ſa

personne ; & que le fruit qu'elle retira de l'étude de la Philosophie, fut de se persuader qu'en ce genre *les sottises anciennes valoient bien les nouvelles.*

Christine eut bientôt dans ses États 1651. des affaires plus importantes que l'étude du Grec, des idées innées & des tourbillons. La résolution qu'elle avoit prise de ne se point marier, allarmoit des peuples qui craignoient de manquer de maître. L'épuisement des finances dérangées par ses profusions causoit un mécontentement général ; ce fut alors qu'elle pensa pour la premiere fois à descendre du Trône. Elle se rendit en plein Sénat, déclara le dessein qu'elle avoit formé, & le fit savoir par lettres au Prince Charles Gustave. Celui-ci assez habile pour dissimuler, & craignant peut-être que la Reine ne fît sur son successeur une tentative dangereuse, rejetta les offres de Christine, pria Dieu & la Suéde de la conserver long-tems, & se para avec beaucoup d'ostentation de sentimens qu'il n'avoit guere. La solitude où ce Prince affectoit de vivre après avoir accepté la succession, la précaution qu'il avoit prise de s'éloigner de la Cour, enfin l'extrême cir-

conſpection qu'il mettoit dans tous ſes diſcours & dans toutes ſes démarches, étoient pour les moins clairvoyans une preuve du deſir qu'il avoit de parvenir au Trône. Il ſe flattoit peut-être que le Sénat acceptant la démiſſion de Chriſtine, lui procureroit l'avantage de régner en lui laiſſant l'honneur de la modeſtie. Mais il fut trompé dans ſes eſpérances. Soit que Chriſtine eût ſimplement voulu calmer des ſujets mécontens, & s'affermir ſur le Trône par leur ſuffrage, ſoit qu'elle vît ſon abdication jugée moins favorablement par les étrangers qu'elle ne s'y attendoit, ſoit enfin qu'après avoir voulu quitter le Trône par vanité elle voulût le conſerver par caprice, elle ſe rendit ou fit ſemblant de ſe rendre aux ſollicitations de ſon ſucceſſeur & de ſes ſujets.

1652. Chriſtine écrivit l'année ſuivante 1652, à M. Godeau, Évêque de Vence, dont nous avons tant de vers & ſi peu de Poéſies. Ce Prélat l'avoit louée par lettres; la Reine de Suéde lui dit dans ſa réponſe: « Que les honnêtes gens de » France ſont ſi *accoutumés à louer*, » qu'elle n'oſe ſe plaindre d'une coûtu- » me ſi générale, & qu'elle lui en eſt

» même obligée ». Il paroît que le même Prélat avoit marqué dans sa lettre quelque envie de convertir la Reine. En remerciant l'Évêque de ses bonnes intentions, elle lui souhaite le bonheur de penser comme elle, & paroît surprise qu'on puisse être si éclairé & n'être pas Luthérien. Elle se montra aussi peu Catholique dans une lettre qu'elle écrivit vers le même tems au Prince Fréderic de Hesse pour le détourner d'embrasser la Religion Romaine. Ces deux lettres devroient surprendre de la part d'une Princesse qui se fit Catholique un an après, si l'on ne savoit combien peu de tems il faut aux hommes, & sur-tout aux Princes, pour changer dans leurs opinions comme dans leurs goûts. Un Auteur Protestant qui a parlé de ces deux lettres, remarque avec plus de malignité que d'esprit, que l'heure de la grace n'étoit pas encore venue : on pourroit dire avec plus de raison, que peut-être Christine n'avoit pas encore été assez tourmentée par les Ministres pour prendre leurs dogmes en aversion. Car telle est l'injustice incroyable des hommes, que de la haine des Ministres à celle du culte qu'ils prêchent il n'y a

qu'un pas ; commence-t-on à se détacher d'eux, ce qui étoit respectable devient indifférent ; abusent-ils de leur pouvoir, ce qui n'étoit qu'indifférent cesse de l'être. Cette Logique n'est sans doute ni solide ni équitable : mais c'est la Logique des passions ; il faut les ménager comme on fait un malade ; & le plus sûr moyen d'apprendre aux hommes à être justes, c'est de commencer par l'être à leur égard.

Au reste si on examine les raisons mêmes que Christine proposoit au Prince de Hesse pour rester dans sa Religion, il est facile de juger qu'elle avoit pour la sienne un assez grand fond d'indifférence. Quoique Luthérienne, & par conséquent presque aussi éloignée du Calvinisme que de l'Église Romaine, elle exhorte néanmoins ce Prince Calviniste à ne point changer. Elle paroît mépriser cette fureur stupide avec laquelle des hommes qui se disoient sages, ont tant écrit sur des choses qu'il ne falloit que croire. « Je laisse, dit-elle, » à ceux qui font profession de traiter » les controverses, à s'égorger là-dessus » selon leur plaisir ». Elle ne représente au Prince de Hesse que les motifs de

l'honneur, de la conſtance, de l'avantage de ſa Maiſon & de ſes États ; motifs peu dignes de balancer l'intérêt de la vraie Religion, mais proportionnés à la vanité & à la foibleſſe humaine.

Les libéralités de Chriſtine prodiguées avec peu de diſcernement & de meſure, lui attirerent bientôt des panégyriques de tous les Savans de Suéde & des pays étrangers. Son Hiſtorien en compte deux cent qui ſont oubliés aujourd'hui comme preſque tous les panégyriques des Princes faits de leur vivant. Celui de Trajan par Pline le jeune, prononcé devant l'Empereur en plein Sénat, eſt preſque le ſeul qui ſoit reſté ; le nom de l'Orateur & l'idée que nous donne ſon ouvrage de l'éloquence de ces tems-là, ont encore moins contribué à le conſerver, que les vertus du Prince qui en étoit l'objet. Ce n'eſt point l'ouvrage qui a immortaliſé le Monarque ; c'eſt le Monarque qui a fait paſſer l'ouvrage à la poſtérité ; peut-être même ce panégyrique eût-il fait tort à Trajan, ſi à force de le mériter, il n'eût fait oublier la foibleſſe qu'il avoit eue de l'entendre.

Je paſſe ſous ſilence toutes les mar-

ques de bonté que Christine donna à Saumaise, cet homme si savant & si désagréable, qui en apprenant tant de choses, avoit aussi appris à interpréter les songes, la visite que Christine lui rendit, la lecture qu'ils firent ensemble du *Moyen de parvenir*, le combat à coups de poing entre Messieurs Bourdelot & Meibom, & d'autres anecdotes aussi intéressantes. Je passe sous silence aussi les noms de tous les Savans que Christine attira dans ses Etats ou qu'elle y trouva; & son commerce épistolaire avec eux. Elle eût mieux fait de ne pas tant écrire de lettres de complimens aux Savans, & d'envoyer un peu plus de lettres de change à Nicolas Heinsius qu'elle avoit chargé de lui acheter des livres, des manuscrits, & des médailles, & qui ne put jamais parvenir à être remboursé de ses avances. Néanmoins l'Historien de Christine entreprend de la justifier sur cet article même, & fait presque un crime à Heinsius de s'être plaint. Les Monarques sont assez dans l'usage de se manquer de bonne foi entr'eux, mais il ne leur est pas encore permis d'étendre cette regle aux particuliers.

1653. Ce qu'il y a de plus remarquable

dans les lettres dont il est question, c'est l'offre que Christine fit à Scudéri, si l'on en croit un Auteur moderne, de recevoir la dédicace de son Alaric, en y joignant un présent considérable, à condition qu'il effaceroit de ce Poëme l'éloge de M. de la Gardie qui avoit encouru la disgrace de la Reine; Scuderi répondit à cette offre qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Une réponse si noble fait regretter que le Poëme d'Alaric n'ait pas été meilleur.

Parmi les Savans que Christine accueilloit, on ne trouve pas un seul Anglois. Cette nation, devenue depuis si fameuse & si féconde en grands génies, étoit alors agitée de troubles & de guerres civiles peu favorables aux Lettres. Elle venoit de faire couper la tête à Charles I. & ne songeoit guere qu'à sa liberté, à son agrandissement & à son commerce. L'exécution récente de ce Prince faisoit beaucoup de bruit en Suéde: plusieurs ne trouvoient pas mauvais, dit M. Chanut Ambassadeur de France, qu'il y eût un exemple public d'un Roi d'Angleterre dépouillé de son autorité pour avoir violé le contrat fait avec ses sujets; mais tous générale- 1653.

ment blâmoient l'excès d'injuſtice & de fureur où la nation s'étoit portée. Il n'eſt guere vraiſemblable que Chriſtine apprenant cette nouvelle, ait tenu ce diſcours qu'on lui attribue. « Les An- » glois ont fait couper la tête à leur » Roi, qui n'en faiſoit rien, & ils ont » bien fait ». Comment concilier ce diſcours avec la lettre qu'elle écrivit en même tems au fils de l'infortuné Monarque, lettre dans laquelle elle ſe récrie contre cet Arrêt d'un Parlement ſanguinaire? L'horreur que Chriſtine en conçut, fut une des cauſes qui retarderent la concluſion du Traité que l'Ambaſſadeur de Cromwel négocioit alors auprès d'elle. Cet Ambaſſadeur qui ne vint à bout de ſon entrepriſe qu'avec beaucoup de peine & de tems, ſe plaignit qu'on ne lui parloit à ſes audiences que de Philoſophie, de divertiſſemens & de ballets.

De tous les Miniſtres étrangers qui étoient à la Cour de Suéde, Pimentel, Miniſtre d'Eſpagne, étoit celui que la Reine aimoit le plus. A la premiere Audience qu'il eut de Chriſtine, il ſe retira ſans dire un ſeul mot, & lui avoua le lendemain qu'il avoit été in-

terdit de la majesté qui brilloit dans toute sa personne. On peut juger s'il plut. Pimentel, Ministre habile, profita de ce premier avantage pour gagner la confiance de la Reine; il découvrit bientôt en elle beaucoup d'amour pour la nouveauté, de prévention pour les derniers venus, & de facilité à dire son secret, dès qu'elle avoit accordé ses bonnes graces. Mais la faveur de Pimentel, trop utile à l'Espagne, donna à la France & à la Suéde même tant d'ombrage, que Christine fut bientôt obligée de le congédier.

Nous voici arrivés au moment où elle abdiqua la Couronne. Le dessein 1654
qu'elle en avoit eu quelques années auparavant se réveilla en elle avec tant de force que rien ne put l'en dissuader. Il y a apparence que le dégoût pour les affaires, & l'envie d'être libre, furent les principaux motifs qui l'y déterminerent. « Je n'entends toujours que la » même chose, disoit-elle en parlant » des affaires; je vois bien qu'il faut » que je me remette à l'étude & à la » conversation des Savans ». Elle croyoit, pour employer une de ses expressions, *voir le diable*, quand ses

Secrétaires entroient pour lui faire signer des dépêches ; & l'ennui du gouvernement lui causa une mélancolie si affreuse qu'on appréhenda que son esprit ne s'en affoiblît. Elle écrivit enfin à M. Chanut sur la résolution qu'elle avoit prise. Les discours que sa démarche alloit faire tenir ne paroissent pas l'occuper beaucoup. « Je ne m'inquiéte » point, lui écrit-elle, du *plaudite*, il » est difficile qu'un dessein mâle & vi» goureux plaise à tout le monde; je me » contenterai d'un seul approbateur, » je me passerois même d'en avoir. Que » j'aurai de plaisir à me souvenir d'a» voir fait du bien aux hommes ! » Pourquoi donc vouloit-elle cesser de leur en faire ?

On a parlé fort diversement de l'abdication de Christine ; elle auroit été plus généralement approuvée (sans le mériter peut-être) si la conversion de cette Princesse, qui arriva peu de tems après, n'avoit animé contre elle les ennemis de l'Église Romaine. Car en général on est toujours assez porté à louer les Souverains qui descendent du Trône ; on a si peu d'idées des devoirs immenses d'un Prince, qu'on regarde

son abdication comme un sacrifice éclatant. Précipiteroit-on ainsi son jugement si l'on vouloit approfondir ce que le nom de Monarque impose à celui qui le porte ? Esclave de la justice & de la décence, obligé d'observer le premier les lois dont il est le dépositaire, il est comptable envers l'État de tout le mal qui se fait sous son nom & de tout le bien qui ne se fait pas. Combien peu de Rois voudroient l'être, à condition de l'être en effet ? Si donc un Prince posséde les talens nécessaires pour gouverner, c'est un crime de les rendre inutiles par une démission volontaire. Il n'auroit d'excuse qu'en se donnant un successeur capable de le remplacer; mais outre qu'un tel successeur est bien rare, c'est souvent un motif tout contraire qui a déterminé quelques Princes, parce qu'ils n'aimoient que leur gloire, & nullement les hommes. A l'égard des Rois qui ne quittent le Trône que par défaut de capacité, ils ne font en cela que s'acquitter d'un devoir essentiel. Cependant il est certains devoirs qu'il faut tenir compte aux hommes de remplir, lorsqu'en les remplissant ils renoncent à de

grands avantages. Le devoir dont nous parlons est de ce nombre, & les Princes qui ont quitté le Trône mériteroient des éloges, si cette démarche avoit été le fruit de la justice qu'ils se rendoient, & du peu de talent qu'ils se sentoient pour regner. Mais la plûpart n'ont pas même eu l'avantage de faire cette action juste par un motif louable. L'amour de l'oisiveté, le desir de satisfaire en paix à des goûts vils ou subalternes, sont presque toujours les principes de leur abdication. Ils croient que rien ne leur manque pour régner que la volonté; aussi cette volonté renaît-elle souvent en eux après leur retraite pour en être le tourment. Un des plus grands avantages que les Princes puissent se procurer en descendant du Thrône, c'est de s'assurer par ce moyen de la réalité des éloges qu'on leur a prodigués dans le tems de leur pouvoir, de voir éclipser les flatteurs, & de se trouver seuls avec leur vertu, s'ils sont assez heureux pour en avoir. Mais il n'y a pas d'apparence qu'un tel avantage flate beaucoup les Souverains, & l'exemple des Rois qui se privent volontairement de leurs courtisans, n'est pas contagieux.

On

On assure que Christine avant que d'abdiquer la couronne, eut dessein de faire avec le Prince Charles Gustave une espece de Traité qui eût été trop onéreux pour ce dernier. Elle vouloit se réserver la plus grande partie du Royaume, être absolument indépendante, avoir la liberté de voyager ou de rester en tel endroit de Suéde qu'il lui plairoit; enfin elle prétendoit que son successeur ne fît aucun changement dans les places qu'elle auroit données. Charles qui avoit cherché d'abord à dissuader Christine de son entreprise, mais qui apparemment la voyoit alors en situation de ne plus reculer, rejetta ces conditions & répondit qu'il ne vouloit pas être un Roi titulaire. Christine ayant appris sa réponse, dit qu'elle ne lui faisoit ces propositions que pour connoître son caractere, qu'elle voyoit à présent combien Charles Gustave étoit digne de regner, puisqu'il connoissoit si bien les droits d'un Monarque: ce compliment forcé de Christine à son successeur étoit-il bien sincere?

Charles Gustave pour témoigner à la Reine sa reconnoissance, fit frapper alors une médaille dont la légende di-

ſoit qu'il tenoit le thrône de Dieu & de Chriſtine ; cette médaille déplut aux Etats, qui prétendoient avec raiſon que c'étoit par leur choix qu'il étoit parvenu au thrône. On ne peut nier, puiſque la Religion nous l'enſeigne, que l'autorité légitime des Rois ne vienne de Dieu ; mais c'eſt le conſentement des peuples qui eſt le ſigne viſible de cette autorité légitime, & qui en aſſure l'exercice.

Le Clergé vouloit obliger Chriſtine à reſter en Suéde, de crainte qu'elle ne changeât de religion ; comme ſi cette Princeſſe, après avoir fait le ſacrifice du thrône à ſa liberté, n'eût pas acquis le droit d'uſer de cette liberté toute entiere, & n'eût pu aller à la Meſſe à Stockholm ſans troubler l'Etat. Mais ſoit que la Reine voulût ſe mettre à l'abri des perſécutions eccléſiaſtiques, ſi redoutables pour les Souverains même qui ont le pouvoir en main, ſoit qu'elle eût pris dès-lors la réſolution d'aller paſſer le reſte de ſes jours hors de ſon pays, elle quitta la Suéde peu de jours après ſon abdication, & fit graver une médaille dont la légende étoit, *que le Parnaſſe vaut mieux que le Thrône ;* mé-

daille qui fait aussi peu d'honneur à ses sentimens, que la légende en fait peu à son goût. Quand elle fut arrivée sur la frontiere de Suéde à un petit ruisseau qui séparoit alors le Danemarck de ce Royaume: « me voilà enfin en liberté, » dit-elle, & hors de Suéde où j'espere » ne retourner jamais. » Charles Gustave lui fit offrir encore son cœur & sa main; mais elle répondit qu'il n'étoit plus tems.

Travestie en homme durant une partie de son voyage, elle traversa le Danemarck & l'Allemagne, peu occupée des discours que son abdication faisoit tenir, & montrant sur cela une philosophie supérieure à celle qui l'avoit portée à cette abdication même. Le Prince de Condé se trouvant à Bruxelles lorsque Christine y passa, demanda où étoit cette Reine, qui avoit si facilement abandonné la couronne, pour laquelle nous autres, disoit-il, nous combattons, & après laquelle nous courons tout le tems de notre vie sans pouvoir l'atteindre. Ses ennemis prétendoient que dès son arrivée à Bruxelles, elle commençoit déjà à se repentir d'avoir abdiqué: le bruit s'en répandit en Suéde; & le

grand Chancelier Oxenſtiern, alors au lit de la mort, ne put s'empêcher de dire : « Je lui ai prédit qu'elle ſe repen- » tiroit de cette démarche ; mais c'eſt » toujours la fille de Guſtave. » Ce furent les dernieres paroles de ce grand homme.

Déja Chriſtine préparoit ſon changement de religion, en viſitant tous les Monaſteres & toutes les Egliſes qui ſe trouvoient ſur ſa route, ſur-tout lorſque ces bâtimens renfermoient quelques curioſités particulieres. Enfin, après avoir embraſſé la Religion Catholique à Bruxelles, elle abjura publiquement le Luthéraniſme à Inſpruck, & prit cette deviſe aſſez peu dévote : *Fata viam invenient*, les deſtins dirigeront ma route.

1655. Cette action fut pour les Catholiques un grand triomphe ; comme ſi la maniere de penſer de cette Princeſſe eût ajoûté quelque nouveau degré de force aux preuves ſur leſquelles la Religion Romaine eſt fondée ; & comme ſi on ne pouvoit pas embraſſer une religion vraie par des motifs purement humains. Les Proteſtans au contraire ont témoigné avec auſſi peu de raiſon un grand

désespoir de cette démarche. Ils ont prétendu que Christine, indifférente pour toutes les Religions, n'en avoit changé que par convenance, pour vivre plus à son aise en Italie où elle comptoit se retirer, & jouir des Arts que ce pays renferme. Ils alléguent pour preuve de cette indifférence quelques lettres ou quelques discours de Christine, dont il faudroit que la vérité fût bien attestée pour qu'on pût en rien conclure. On prétend par exemple que les Jésuites de Louvain lui promettant une place auprès de sainte Brigitte de Suéde, elle répondit : *J'aime bien mieux qu'on me mette entre les Sages*. On ne peut nier, & une expérience trop malheureuse le prouve, qu'il est bien rare d'embrasser par conviction une religion dont les principes n'ont pas été gravés en nous dès l'enfance. L'intérêt est si souvent le motif d'un tel changement, que les honnêtes gens refusent presque toujours leur estime à ceux même qui abjurent une Religion fausse, pour peu qu'ils soient soupçonnés d'avoir eu d'autres vues dans ce changement que l'amour de la vérité. Si Christine s'est faite Catholique pour voir plus à son

aiſe des ſtatues, elle ne mérite pas d'en avoir une ; & ſi elle a renoncé pour des tableaux à faire du bien à ſes peuples, elle eſt au-deſſous des plus mépriſables Monarques.

Il eſt certain que pendant ſon ſéjour à Rome, elle témoigna beaucoup de goût pour les ouvrages des grands Maîtres dont cette Ville eſt remplie. Un jour qu'elle admiroit une ſtatue de marbre du cavalier Bernin, qui repréſentoit la Vérité, un Cardinal qui étoit près d'elle en prit occaſion de lui dire qu'elle aimoit plus la vérité que les autres Princes : *Toutes les Vérités*, répondit-elle, *ne ſont pas de marbre*.

Son changement de religion fut funeſte à l'Evêque Jean Matthiœ, ſon précepteur, Luthérien modéré & pacifique, qui avoit propoſé pluſieurs projets pour la réunion des Egliſes proteſtantes. Les Réformés qui reprochent tant l'intolérance à l'Egliſe Romaine, ne haïſſent la perſécution que quand elles les regarde, & nullement quand ils l'exercent. Matthiœ accuſé quoique ſans raiſon, d'avoir eu part à la prétendue apoſtaſie de Chriſtine, fut dépoſé de ſon Evêché par les Etats du Royaume.

Cette Princesse qui n'avoit jamais eu 1656.
de goût pour la France, en prit tout-à-coup à l'occasion de quelques mauvais discours que tinrent d'elle des domestiques Espagnols qu'elle avoit renvoyés. On voit par-là que son amour & sa haine n'étoient pas difficiles en motifs. Ce goût pour la France devint si grand, qu'elle prit bientôt la résolution d'y aller faire un voyage, & de montrer à cette Nation passionnée pour la Monarchie, une Reine qui avoit quitté le thrône pour philosopher. Elle essuya en traversant les Villes de France toutes les harangues & tous les honneurs auxquels les Souverains sont condamnés. Quoique nouvellement rentrée dans le sein de l'Eglise, Christine toujours femme & Princesse reçut assez mal un Orateur qui l'entretint des jugemens de Dieu & du mépris du monde. Elle arriva enfin à Fontainebleau; & étonnée du cérémonial de la Cour, elle demandoit pourquoi les Dames montroient tant d'empressement à la baiser: est-ce, disoit-elle, parce que je ressemble à un homme?

La célebre Ninon, qu'elle voulut voir en passant à Senlis, fut la seule

de toutes les femmes Françoises à qui elle donna des marques d'estime. Cette personne singuliere, qui par son esprit, par sa maniere de penser & par sa conduite même, étoit parvenue à jouer avec beaucoup de considération le rôle de courtisane, étoit plus propre qu'aucune autre femme à fraper l'esprit d'une Princesse aussi singuliere qu'elle. Il faut louer Ninon de l'accueil qu'elle reçut; mais il ne faut pas blâmer Christine.

De Fontainebleau elle fut à Paris, où après avoir été complimentée par tous les Corps, elle essuya de nouveau de longs & tristes festins qu'on lui donna, & jusqu'à des tragédies de College dont elle se moqua plus hardiment. Elle se vengea sur elles de l'ennui que tout cet attirail de cérémonies & de réception lui avoit causé.

Christine vit à Paris beaucoup de Savans, reçut des pieces de vers sans nombre, & les apprécia ce qu'elles valoient. Elle avoit conçu depuis longtems beaucoup d'estime pour le fameux Ménage, qui nous a laissé dans ses écrits tant de choses frivoles parmi quelques-unes d'utiles. Dans son voyage de Suéde à Rome, elle lui avoit écrit en passant

par Bruxelles de la venir trouver ; elle lui marquoit qu'elle avoit fait la moitié du chemin, & que c'étoit à lui à faire le reste. Ménage ne jugea pas à propos de se déplacer pour la satisfaction d'une Reine qui ne l'étoit plus. Elle ne lui en sçut pas mauvais gré ; car dès qu'elle fut arrivée à Paris, comme elle n'y cherchoit que les hommes célebres par leurs talens, elle donna à Ménage la place d'Introducteur auprès d'elle ; place qu'un Savant possédoit pour la premiere & apparemment pour la derniere fois. Comme c'étoit une espece de titre de célébrité que d'avoir été présenté à la Reine, Ménage ne pouvoit suffire à tous ceux qui l'en prioient, & ne refusoit personne : ce qui fit dire à Christine, que ce M. Ménage connoissoit bien des gens de mérite.

Elle eut plus lieu d'être satisfaite de Paris que de la Cour, où elle n'avoit que très-peu réussi. Les femmes & les courtisans ne purent goûter une Princesse qui s'habilloit en homme, qui brusquoit les flatteurs, qui faisoit compliment sur leur mémoire à ceux qui vouloient l'amuser par de jolis contes, & dont l'esprit enfin avoit quelque

chose de trop mâle pour des êtres frivoles, auprès desquels toutes ses connoissances lui étoient inutiles. Ceux qui croyoient la mieux connoître, la comparoient au château de Fontainebleau, grand, mais irrégulier. On ne sera pas étonné du peu d'accueil qu'elle reçut, quand on songe au peu d'impression que fit en 1717 sur cette même Cour le Czar Pierre le Grand, bien supérieur à Christine; la plûpart des courtisans ne virent dans ce Monarque qu'un étranger qui n'avoit pas les manieres de leur pays, & nullement un Souverain plein de génie qui voyageoit pour s'instruire, & qui avoit quitté le thrône pour s'en rendre digne. Il semble que notre Nation ait porté plus loin que les autres cette attention subalterne dont parle Tacite, qui cherche la réputation des grands hommes dans leur contenance, & s'étonne de ne l'y pas démêler.

1657. Christine avoit pris tant de goût pour la France, qu'à peine retournée en Italie, elle jugea à propos de faire dans ce Royaume un second voyage. On crut que des vues politiques l'y ameroient; mais ce voyage ne fut remar-

quable que par la mort tragique de Monaldeschi, son grand Ecuyer, qu'elle fit, comme l'on sait, assassiner presque en sa présence à Fontainebleau dans la galerie des Cerfs. Les circonstances de cette mort sont assez connues; mais ce qui l'est moins, & ce qui doit paroître encore plus étrange que la barbarie de Christine, ce sont les dissertations qu'écrivirent de savans Jurisconsultes pour la justifier. Ces dissertations, triste monument de la flatterie des Gens de Lettres envers les Rois, sont la honte de leurs Auteurs sans être l'apologie de celle qui en fut l'objet. Je suis fâché pour la mémoire de Leibnitz & pour l'humanité, de trouver le nom de ce grand homme parmi les défenseurs d'un assassinat; & je suis encore plus surpris de l'injustice qu'il fait à la Cour de France, en assurant que si on y fut blessé de l'action de Christine, c'est uniquement parce qu'on n'y avoit plus le même goût pour elle. La postérité trouvera bien étrange qu'au centre de l'Europe, dans un siecle éclairé, on ait agité sérieusement, si une Reine qui a quitté le thrône, n'a pas *conservé* le droit de faire égorger ses domestiques sans

autre forme. Il auroit fallu demander plutôt si Christine sur le thrône même de Suéde auroit eu ce droit barbare : question qui eût bientôt été décidée au tribunal de la Loi Naturelle & des Nations. L'Etat, dont la constitution doit être sacrée pour les Monarques, parce qu'il subsiste toujours tandis que les sujets & les Rois disparoissent, a intérêt que tout homme soit jugé suivant les Lois. C'est l'intérêt des Princes même, dont les Lois sont la force & la sûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur en pardonnant, mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce seroit faire injure aux Rois que d'imaginer que ces principes puissent les offenser, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une Monarchie. Ils sont le cri de la nature. Des maximes si vraies & si bien gravées dans le cœur de tous les hommes, nous dispensent de décider à quel tribunal Christine descendue du thrône devoit faire juger Monaldeschi; si c'étoit à celui de la Suéde, ou de Rome, ou de la France. Peu importoit à quel tribunal, pourvû que ce ne fût pas au sien.

Il paroît encore moins essentiel d'examiner quelle a pu être la raison de l'assassinat de Monaldeschi ; peut-être même est-il nécessaire pour l'honneur de Christine de tirer le rideau sur ce mystere : il seroit affreux qu'une intrigue d'amour en eût été la cause, comme quelques Auteurs l'ont écrit. L'action de Christine n'a pas besoin d'un tel motif pour être odieuse.

Dégoûtée de la France, où ce meurtre avoit inspiré de l'horreur pour elle, elle voulut passer en Angleterre ; Cromwel qui gouvernoit alors ce Royaume avec un despotisme beaucoup plus grand que celui dont il avoit fait punir son Roi, ne jugea pas à propos de la recevoir. Cet homme, aussi habile politique que citoyen dangereux, craignoit d'exposer le secret de ses affaires aux regards perçans d'une femme qui passoit pour intriguante ; il ne pouvoit d'ailleurs se résoudre à voir une Reine qui avoit quitté trois Couronnes pour une Religion qu'il haïssoit, & ne jugeoit pas à propos d'employer l'argent de l'Angleterre à une réception si inutile. Aussi Christine se dégoûta bientôt de ce voyage ; elle ne fit que 1657.

celui de l'Académie Françoise, où l'on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par Cotin de quelques vers de Lucrece contre la Providence, auxquels *le même opposa*, dit Patru, *une vingtaine de vers pour la soutenir.* Il n'est pas inutile de remarquer que dans la même assemblée, on lut devant Christine quelques articles du Dictionnaire auquel l'Académie Françoise travailloit dès-lors; on tomba sur le mot JEU, dans lequel se trouverent ces mots: JEUX *de* PRINCES, *qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.*

1658. Enfin la Reine de Suéde retourna à Rome, où elle se livra dans la douceur de l'oisiveté à son goût pour les Arts & pour les Sciences, principalement pour la Chimie, les Médailles, & les Statues. Le Cardinal Azzolini qui prit pour elle un goût que la médisance ou la calomnie n'a pas épargné, rétablit le dérangement qui se trouvoit alors dans les finances de Christine, tant par ses profusions, que par le peu d'exactitude de la Suéde à lui payer la pension dont on étoit convenu. Ce Cardinal Azzolini resta son ami & son confident jusqu'à sa mort. Aussi disoit-on qu'il

n'y avoit que trois hommes qui eussent arraché l'estime de la Reine, le Prince de Condé par son courage, le Cardinal de Retz par son esprit, & le Cardinal Azzolini par ses complaisances. Au reste, à en juger par le caractere de Christine, il ne paroît pas qu'elle ait été fort portée, comme on l'a cru, au libertinage, ou même à l'amour. Une vanité assez mal-entendue étoit son caractere dominant.

Elle ne fut pas long-tems à Rome, sans avoir des démêlés avec Alexandre VII qui occupoit alors le saint Siege. Ce Pape, homme vain & minutieux, avoit déjà voulu se faire honneur de la conversion de cette Princesse, dont il n'avoit reçu qu'une seule lettre quand une fois elle eut pris sa résolution. La part que Christine paroissoit prendre aux intérêts de la France, mécontenta le Pontife qui n'aimoit pas Louis XIV; mais la Reine qui connoissoit l'esprit d'Alexandre VII, & qui avoit intérêt de le ménager, alloit de tems en tems calmer ce Pape en recevant sa bénédiction dans les processions publiques; elle alla jusqu'à se loger dans un Couvent pour donner moins d'ombrage au Pape, qui ne laissa pas de la faire épier

par des Eccléſiaſtiques & des Moines. Ce ſéjour dans un Couvent fit croire qu'elle penſoit à ſe faire Religieuſe : « La Reine Chriſtine, écrivoit à cette » occaſion Guy Patin, fera toute ſorte » de métiers dans ſa vie, ſi elle ne meurt » bientôt ; elle a déjà joué bien des » perſonnages différens, & fort éloignés » de ſon premier état, lorſqu'on l'ap- » pelloit la dixieme Muſe & la Sybille » du Septentrion. » Il eſt difficile de croire qu'une Princeſſe indignée contre le ſouverain Pontife, ait voulu reſſerrer d'une maniere ſi étrange les liens qui la mettoient dans la dépendance de Rome. Enfin les ſujets de mécontement qu'elle avoit ou qu'elle croyoit avoir, augmen-
1660. terent au point que le Roi Charles
1661. Guſtave étant mort, elle penſa à retourner en Suéde. Ce voyage dont on ignora les vrais motifs fit beaucoup raiſonner les politiques ; mais ne fut pas heureux. Les anciens ſujets de Chriſtine oubliant tout ce qu'elle avoit fait pour eux, & tout l'amour qu'ils lui avoient témoigné autrefois, ne virent en elle qu'une femme qui les avoit quittés pour aller vivre dans une terre étrangere au ſein d'une Religion

qu'ils regardoient comme funeste à la Suéde. La Messe qu'elle faisoit dire assez librement dans son palais, ne déplut pas beaucoup à la Noblesse uniquement occupée de guerre & d'intrigues. Mais elle offensa les deux Ordres extrêmes du Royaume, le Clergé dont elle bravoit l'autorité, & l'Ordre des Paysans dont elle choquoit les préventions; ces deux Ordres refuserent de lui assurer ses revenus, persuadés qu'il falloit croire à Luther pour être digne de vivre. Christine eut beau dire que comme Souveraine elle n'étoit responsable de ses actions à personne; on lui répondit qu'elle n'étoit pas la maîtresse d'annuller les constitutions fondamentales du Royaume. Les États firent abattre sa Chapelle, & congédierent les Aumôniers Italiens qui l'avoient suivie. Elle n'étoit plus Reine que de nom, dit un Historien, & celui qu'elle avoit fait Roi, & qui se vantoit d'avoir tout de Dieu & de Christine, n'étoit plus.

Il y a apparence qu'elle se fût vengée de cette persécution par une autre, si elle eût réussi dans le dessein qu'elle montra pour lors de remonter sur le thrône. Mais ce dessein n'aboutit qu'à

un second acte de renonciation auquel on l'obligea. Elle retourna donc à Rome ; en passant par Hambourg elle y vit le célebre Lambecius, qu'elle consola par l'accueil qu'elle lui fit, des persécutions qu'il essuyoit alors de la part des Théologiens Protestans de cette ville ; ces persécutions allerent au point qu'il se fit Catholique, pour se justifier de l'Athéisme dont ses ennemis l'accusoient ; c'est-à-dire, qu'il changea de religion pour prouver qu'il en avoit une.

Le siege de Candie, dont les Princes Chrétiens étoient alors spectateurs sans daigner secourir cette ville, ne parut pas aussi indifférent à la Reine de Suéde ; elle se donna de grands mouvemens pour procurer aux Vénitiens des secours d'argent & de troupes ; & ces mouvemens, quoiqu'inutiles, furent si grands, qu'on les soupçonna d'être interessés ; tant la malignité humaine est habile à empoisonner sans fondement les actions les plus louables.

1662. Peu de tems après arriva la fameuse affaire des Corses, dont le Roi de France tira une satisfaction si humiliante pour la Cour de Rome. Christine dans cette

affaire eut tout à la fois l'honneur d'intercéder auprès du Roi pour le Pape qu'elle n'aimoit pas, & le plaisir d'intercéder inutilement. Le Pape qui auroit été fâché de lui devoir l'indulgence du Roi, & qui peut-être pénétroit dans ses motifs, se crut quitte de tout envers elle, parce qu'elle n'avoit point réussi; il continua à la ménager si peu, que lasse enfin de ne recevoir du Souverain Pontife que des dégoûts & des absolutions, elle prit sérieusement le parti de retourner encore en Suéde. Pendant 1663.
qu'elle faisoit sonder les États du Royaume sur cette démarche, elle s'occupoit dans Rome à la conversation des Gens de Lettres, & s'égayoit quelquefois à leurs dépens. Elle fit entr'autres frapper une médaille singuliere, pour se divertir de l'embarras que leur causa la légende. Je ne sai si ce plaisir est fort convenable. Un Prince a tant d'intérêt d'aimer & de favoriser les Lettres, qu'il est moins fait que personne pour tourner en ridicule ceux qui les cultivent: c'est un soin qu'il faut leur laisser, & dont par malheur ils ne s'acquittent que trop bien.

Les conditions que le Sénat mit au

séjour de Christine en Suéde, même lorsqu'elle fut partie pour y revenir une seconde fois, lui parurent si dures qu'elle jugea à propos d'aller attendre à Hambourg la prochaine diette pour y faire valoir ses demandes. Ce fut de-là qu'elle écrivit au Sénateur Sevedt Baat, chargé de ses affaires à la Cour de Suéde, que l'obligation où elle étoit de ménager de grands intérêts, lui avoit appris à souffrir & à dissimuler. Ce fut aussi dans ce voyage qu'ayant trouvé dans le cabinet d'un Antiquaire la médaille de son abdication, elle rejetta cette médaille & ne voulut point la voir. Cette action qui pouvoit n'être qu'un effet de son chagrin actuel, fut regardée avec assez de vraisemblance comme une vive expression du dépit qu'elle ressentoit d'avoir quitté la Couronne.

La diette se tint, & il est à croire que les intérêts de Dieu avoient changé; car de tous les Ordres de l'État, le Clergé fut le seul qui fut favorable à Christine. Il craignoit apparemment que si elle revenoit à la Cour solliciter par elle-même ce qu'elle demandoit, elle ne réussît au-delà de ses espérances; &

les Prêtres Suédois pratiquerent en ce cas la maxime de faire un pont d'or à ſon ennemi. Mais le reſte de la Nation à qui tous ces voyages de Chriſtine avoient inſpiré peu d'eſtime pour elle, & qui ne voyoit plus dans ſa conduite que beaucoup d'inconſtance & d'intrigues, uſa du droit qu'elle lui avoit donné, & lui refuſa preſque toutes ſes demandes. Elle renonça donc à la Suéde pour jamais, & revint à Rome, où elle paſſa le reſte de ſes jours, mécontente & mal payée de ſes anciens ſujets, oubliée de la France, & aſſez peu conſidérée de la Nation même qu'elle avoit préférée aux autres. La reconnoiſſance & l'admiration avoient été, pour ainſi dire, le premier mouvement des Romains envers une Princeſſe qui avoit renoncé à régner pour vivre au milieu d'eux; mais les hommes n'ont de ſentiment continu que pour la grandeur & le pouvoir; les Princes même les plus eſtimés & les plus dignes de l'être, ignorent combien le thrône leur eſt néceſſaire pour faire rendre juſtice à leurs talens, & combien aux yeux du peuple, c'eſt-à-dire, de preſque tous les hommes, ils tirent de mérite de leur

Couronne, même lorſqu'ils auroient le moins beſoin d'elle. « Chriſtine, dit » l'Hiſtorien Nani, s'apperçut bientôt » après ſon abdication qu'une Reine » ſans États étoit une Divinité ſans tem- » ple, dont le culte eſt promptement » abandonné ».

Elle n'étoit pas encore arrivée à Rome, lorſqu'elle apprit la mort d'Alexandre VII. On peut donner par le fait ſuivant une idée du caractere de ce Pape. Il avoit témoigné dès le commencement de ſon Pontificat, beaucoup de ſévérité & d'éloignement pour ce qu'on appelle à Rome le Népotiſme. Ce déſintéreſſement étoit l'objet d'une Épître que le Cardinal Pallavicini lui avoit adreſſée à la tête de ſon Hiſtoire du Concile de Trente; mais le Pape changea ſi bruſquement ou de ſentiment ou de conduite, & inonda tellement Rome de ſes neveux, que Pallavicini ſentant le ridicule de l'Épître, ne la publia pas quoiqu'elle fût déja imprimée.

1667. Alexandre VII eut pour ſucceſſeur
1669. Clément IX, dont le Pontificat trop court fut appellé l'âge d'or de Rome; Pontife libéral, magnifique, ami des Lettres & des hommes, aſſez éclairé

pour vouloir rendre la Religion respectable en terminant toutes les disputes, & dont l'esprit pacifique auroit dû avoir plus d'imitateurs.

Christine continuoit toujours son commerce avec les Savans de Rome & les étrangers. L'Auteur des Mémoires nous donne à cette occasion une liste des Savans qui composoient alors l'Académie Arcadienne, liste aussi inutile dans cette Histoire que celle qu'il donne des Savans de Suéde durant le regne de Christine. Nous ne citerons de tout cet endroit de ses Mémoires que le titre d'un ouvrage de Nicolas Pallavicini : *La défense de la Providence divine par la grande acquisition qu'a faite la Religion Catholique en la personne de la Reine de Suéde.* Ce traité ne fut pas imprimé à cause de cinquante-quatre héréfies qu'on prétendoit qui s'y trouvoient. J'admire la patience qui les a comptées.

On voit par une lettre que Christine écrivit vers ce tems-là à Otto de Guericke, combien les préjugés contre le mouvement de la terre étoient enracinés à Rome. Cette Princesse qui avoit renoncé au thrône pour être libre, ne l'étoit pas assez pour dire hardiment à

un étranger qu'elle croyoit l'immobilité du soleil.

1672. Bientôt après commença la fameuse guerre que Louis XIV soutint avec tant de gloire contre toute l'Europe jalouse de l'humiliation des Hollandois, & qui fut terminée par le traité de Nimegue. Christine n'approuvoit point que la Suéde fût entrée dans cette guerre, où en effet elle ne fut pas heureuse. Peut-être aussi son ressentiment étoit-il excité par un libelle qu'on venoit de publier contre elle en France, & dont elle n'avoit pu avoir satisfaction. Mais ce qui la touchoit le plus, c'étoit la crainte de voir retardé le paiement de ses revenus. Elle envoya à Nimegue, pour y veiller à ses intérêts, un Plénipotentiaire qui y fut écouté & reçu comme l'Ambassadeur d'une Reine sans pouvoir. Ce
1678. Plénipotentiaire étoit un jeune Suédois nommé Cedercrantz. Le peu de talent & de connoissances que Christine avoit remarqué en lui ne l'avoit pas empêchée de lui confier le soin de ses affaires ; elle disoit que son destin étoit de faire non-seulement la fortune, mais aussi l'esprit de ceux qui la servoient. Cependant la Suéde fit remettre à Christine des sommes

mes aſſez conſidérables auſſitôt après la concluſion de la paix. Mais cette Princeſſe rejetta abſolument la propoſition qu'on lui fit, de recevoir chaque année à compte de ſes prétentions, une certaine ſomme de la France. Quand on peut être ſon maître, répondit-elle, on ne doit pas en chercher un.

L'année ſuivante les opinions des Quiétiſtes, plus humiliantes encore pour la raiſon humaine que celles qui ont troublé la France dans ces derniers tems, firent grand bruit à Rome, où ces ſortes de conteſtations ſont mépriſées pour le fond, & jugées avec beaucoup de ſolemnité pour la forme. Le nouveau ſyſtême avoit pour Auteur Michel Molinos Prêtre Eſpagnol, grand Directeur, & cependant homme de bien, ſelon la juſtice que lui rendit le Pape; deux titres pour avoir beaucoup d'ennemis. Ceux qui étoient jaloux de gouverner les conſciences, ne manquerent pas de voir un hérétique dangereux dans un homme, dont les idées ſur la ſpiritualité étoient plus dignes de pitié que d'indignation. Chriſtine, ſoit par compaſſion naturelle, ſoit par haine pour les perſécuteurs de Molinos, ſoit 1679.

enfin par le desir de jouer un rôle remarquable dans une affaire dont la Chrétienté étoit alors occupée, prit si hautement le parti de Molinos, qu'elle fut soupçonnée de favoriser même ses opinions ; & peu s'en fallut qu'on ne fît un crime à cette Princesse de remplir envers un malheureux les devoirs de l'humanité. Le repos spirituel que prêchoit Molinos, & qui étoit alors l'objet de toute l'attention du saint Office, fit dire à Pasquin assez plaisamment : « Si » nous parlons, les galeres ; si nous » écrivons, le gibet ; si nous nous » tenons en repos, le saint Office : que » faire donc » ?

Molinos appuyé par Christine, avoit un adversaire redoutable dans la personne du Roi de France, qui animé par les ennemis d'un hérésiarque si peu dangereux, poursuivoit vivement à Rome sa condamnation. Elle fut enfin prononcée par le Pape Innocent XI. qui étoit alors assis sur le saint Siege ; & indépendamment de la justice avec laquelle le Pape agit en cette occasion, on croit lui devoir ce témoignage, qu'aucun motif humain ne l'y déterminoit. Il parut bien par toute sa conduite

avec la France, qu'il n'avoit aucun dessein de la ménager ; ce Pontife vertueux, opiniâtre & borné, se comporta avec une inflexibilité, qui sous un Roi moins pieux que Louis XIV. auroit pu causer un schisme entre l'Église de France & celle de Rome. Ses successeurs obtinrent beaucoup plus par la douceur, qu'il ne put faire par une fermeté mal placée ; & c'est une chose remarquable dans notre Histoire, que la Cour de France, malgré son attachement au saint Siege, est celle qui a su le mieux tenir tête pour ses intérêts aux Souverains Pontifes.

La célebre Mademoiselle le Fevre, depuis Madame Dacier, envoya vers ce tems à Christine le *Florus ad usum* qu'elle venoit de mettre au jour. Christine en la remerciant l'exhorta à se faire Catholique, & Mademoiselle le Fevre profita quelque tems après de ses avis.

Je ne sai si je dois faire ici mention d'une autre lettre que mon Auteur rapporte, & par laquelle la Reine de Suéde exhortoit un certain Comte Vasanau à se faire Moine. Le compilateur veut se servir de cette lettre pour prouver les sentimens de religion de Christine,

quoiqu'il ait fait entendre en plusieurs endroits de son Ouvrage qu'il soupçonne la sincérité de sa conversion ; car ce problême lui paroît fort important à résoudre, & semble toujours l'inquiéter beaucoup. Mais une lettre si peu digne de la Princesse & de celui à qui elle écrivoit, ne sert qu'à prouver combien Christine avoit de tems à perdre ; elle est du nombre de celles qu'on auroit dû retrancher de son Histoire.

J'en dis autant de l'apologie qu'on fait de Christine sur son goût prétendu pour l'Astrologie. Dans un siecle où la Philosophie (qui finit ordinairement par les Thrônes) n'avoit pas encore éclairé tous les États, il ne seroit pas surprenant que la Reine, avide des choses même qu'on ne peut savoir, eût quelque prévention pour une Science frivole, à laquelle de fort grands hommes s'étoient appliqués, & qui avoit occupé le célebre Cassini dans sa jeunesse. Christine au moins témoigna quelque discernement & quelque connoissance des affaires de ce monde, lorsqu'elle dit que l'Astrologie terrestre lui paroissoit encore plus sûre que la céleste pour juger des événemens, &

que l'Astrologie est comme la Médecine; qu'il faut étudier pour n'être point dupe.

Cette Princesse comme Reine, comme Catholique, & comme enthousiaste des grandes actions, écrivit en 1683 une lettre au Roi de Pologne, Jean Sobieski, qui en délivrant Vienne assiégée par les Turcs, & abandonnée par Leopold, venoit de servir & d'humilier l'Empereur. Christine dans sa lettre fait entendre à Sobieski le reproche dont on le chargeoit, d'avoir un peu trop tourné à son profit les dépouilles de la guerre: « Je n'envie point, lui dit-elle, » à V. M. tant de trésors, je ne lui en» vie que le titre glorieux de Libérateur » de la Chrétienté; & quoique sans » Royaume, je n'en suis pas dispensée » de l'obligation que doivent vous « avoir tous les Monarques ». 1683.

Louis XIV. qui en humiliant le Pape d'une main, songeoit à écraser de l'autre le Calvinisme dans ses États, donna en 1685 le fameux Édit qui révoquoit celui de Nantes. Christine écrivit à cette occasion au Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France en Suéde, une lettre que Bayle inséra dans son Journal. Elle y déploroit le sort des Calvinistes per-

sécutés, avec un intérêt & un air de bonne foi, qui firent dire à ce fameux Ecrivain, que la lettre de la Reine étoit un reste de Protestantisme. Mais ce reste de Protestantisme étoit au moins fort équivoque ; il y a bien de l'apparence que les droits seuls de l'humanité arracherent la lettre à Christine. La persécution contre les Réformés fut portée à un degré de violence qu'on ne sauroit attribuer à Louis XIV ; elle fut l'effet funeste de l'animosité de ses Ministres. Il en auroit eu horreur s'il en avoit été témoin. Je n'entre point ici dans la question, si le Roi devoit souffrir le Calvinisme dans ses Etats ; si deux puissantes Religions, rivales l'une de l'autre, sont plus dangereuses à un Royaume que ne le seroit l'extirpation de l'une des deux ; si dans l'état où étoient les choses il n'eût pas mieux valu employer la douceur que la force ouverte, & faire paisiblement & peu à peu des prosélytes au Catholicisme à force de bienfaits, que des martyrs au Calvinisme. De tels problêmes de politique & de religion demanderoient une autre plume que la mienne, & un autre écrit que celui-ci. Mais au moins tout le monde convient

aujourd'hui, que cette persécution fut d'une cruauté qui révolte également la Religion & la justice ; en applaudissant à la droiture des intentions du Roi, on le plaint d'avoir été si inhumainement obéi.

Les sentimens que Christine montre dans sa lettre lui font honneur, & sont un des plus beaux monumens qui restent d'elle. « Êtes-vous bien persuadé, » écrivoit-elle au Chevalier de Terlon, » de la sincérité de ces nouveaux con- » vertis ? .... Les gens de guerre » sont d'étranges apôtres .... Je plains » tant d'honnêtes gens réduits à l'au- » mône....... Quoique dans l'erreur, » ils sont plus dignes de pitié que de » haine........ Je considere la France » comme un malade à qui on coupe le » bras pour extirper un mal que la pa- » tience & la douceur auroient guéri ». Elle finit sa lettre par opposer la conduite de Louis XIV. envers ses sujets Protestans, à la conduite qu'il tenoit alors envers le Pape. Ce dernier article est de trop, ainsi que ses déclamations ultramontaines contre les Libertés de l'Eglise Gallicane, & contre les fameux articles de 1682.

Christine trouva très-mauvais que

Bayle eût publié cette lettre, & fut encore plus choquée des réflexions qu'il y avoit jointes pour jetter sur la conversion de la Reine une espece de doute. Ses plaintes furent le sujet d'une négociation assez longue entre le Philosophe & la Princesse ; & cette négociation se termina à la satisfaction réciproque de l'une & de l'autre.

1687. L'affaire des franchises qui faisoit alors tant de bruit en France, n'en faisoit pas moins à Rome. Christine qui avoit d'abord renoncé à son droit, voulut annuller sa renonciation, par le mécontentement qu'elle eut de l'insolence des Officiers du Pape, qui avoient poursuivi & enlevé un criminel jusques dans sa maison. Mais cette affaire qui se traitoit à Paris avec beaucoup d'appareil, & qui produisoit de la part du Pape des excommunications, & de la part du Parlement des arrêts & des appels au futur Concile, se traitoit plus paisiblement entre Christine & le Pape, par le moyen de leurs Confesseurs. Néanmoins elle fut aussi difficile à accommoder, que si Christine eût été redoutable.

Le Prince de Condé étoit mort l'an-

née précédente ; Christine, dont l'admiration pour ce Prince n'avoit jamais été refroidie par la disgrace, écrivit à Mademoiselle Scudery pour l'engager à célébrer un Héros si digne d'éloge. Elle paroît dans cette lettre envisager sa fin avec assez de stoïcisme. « La mort, » dit-elle, qui s'approche & ne manque » jamais à son moment, ne m'inquiete » pas, je l'attends sans la desirer ni la » craindre ».

Cependant la guerre recommençoit en Europe. On voit par une des dernieres lettres de Christine, qu'elle prévit quelle en seroit l'issue par rapport au Roi Jacques II. Ce Prince, plus louable dans une Oraison funebre que dans l'Histoire, & dont l'esprit persécuteur sera toujours désapprouvé par un Christianisme bien entendu, avoit été chassé de son thrône pour avoir tourmenté une nation qui le laissoit jouir en paix de ses moines & de ses maîtresses, & pour avoir voulu faire croire aux Anglois par la force, ce qu'il auroit dû leur persuader par son exemple. Refugié en France, peu estimé dans l'Europe, & en butte aux railleries de la Cour même où il s'étoit retiré, il fit, 1688.

dit-on, des miracles après sa mort, n'ayant pu faire pendant sa vie celui de remonter sur le thrône. « Voici, écri» voit Christine au sujet de cette guerre, » un grand spectacle ouvert qui va faire » rire & pleurer bien des gens. Tout » tremble à Rome excepté moi seule. » Ma grande curiosité est d'observer la » contenance de la Suéde ». Toujours animée contre la France, elle ne paroissoit pas desirer que la Suéde s'unit à Louis XIV. On prétend aussi que lasse du Pape & des Romains, elle négocioit avec le grand Electeur de Brandebourg une retraite dans ses Etats. Quelques Ecrivains, sans examiner si cette négociation est réelle, en ont conclu qu'elle méditoit de retourner à la Religion Luthérienne : mais Christine, si elle eut en effet ce dessein peu vraisemblable,
1689. n'eut pas le tems de l'exécuter. Elle mourut peu de tems après, avec assez de tranquillité & de philosophie. On a prétendu que sa mort étoit supérieure à celle d'Elisabeth ; il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de sa vie. Elle ordonna par son testament qu'on ne mît sur son tombeau que ces mots, *D. O. M. Vixit Christina ann. LXIII* (b).

(b) C'est-à-dire, à *Dieu très-bon & très-grand. Christine a vécu* 63 ans.

La modestie & le faste des inscriptions sont également l'ouvrage de la vanité. La modestie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choses ; le faste à la vanité qui n'en a fait que de petites. Si on juge sur cette regle l'épitaphe de Christine, on trouvera qu'elle n'est que vraie sans être grande. Les inégalités de sa conduite, de son humeur & de ses goûts, le peu de décence qu'elle mit dans ses actions, le peu d'avantage qu'elle tira de ses connoissances & de son esprit pour rendre les hommes heureux, sa fierté qui fut souvent déplacée, (parce qu'elle l'est toujours quand elle ne produit pas l'estime), ses discours équivoques sur la Religion qu'elle avoit quittée & sur celle qu'elle embrassoit ; enfin la vie pour ainsi dire errante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimoient pas ; tout cela justifie plus qu'elle ne l'a cru, la briéveté de son épitaphe.

Je ne dis rien de ses obseques, de sa bibliotheque, de ses tableaux, de ses curiosités, des médailles qui furent frappées à son sujet ; & je laisse l'Auteur des Mémoires se livrer avec complaisance à ce détail ; j'aime mieux faire mention de deux ouvrages qu'elle com-

posa. L'un intitulé *Pensées diverses*, est comme la plupart des ouvrages de ce genre, un recueil de lieux communs, que souvent même on n'a pas pris la peine de déguiser par un tour épigrammatique. Ce qui est le plus singulier dans cet écrit, ce sont quelques maximes sur la tolérance, qu'on y remarque précisément à côté des propositions les plus outrées sur l'infaillibilité du Pape. Si elle a prétendu donner celles-ci pour le contrepoison des premieres, ne pourroit-on pas dire que le remede est pire que le mal ? L'autre ouvrage de Christine est un éloge d'Alexandre, ce conquérant, l'idole de l'antiquité, l'objet de la critique de notre siecle, qui comme la plupart des Princes célebres, ne mérita ni cet excès d'éloges dont la flatterie l'accabla, ni les satyres que tant de Gens de Lettres en font aujourd'hui, parce qu'ils n'ont rien à en attendre ; Christine auroit dû louer moins ce Prince, & l'imiter davantage ; non dans son amour effréné de la gloire & des conquêtes ; mais dans sa grandeur d'ame, dans son talent pour régner, dans la connoissance qu'il eut des hommes, dans l'étendue de ses vues, & dans son goût éclairé pour les Sciences & pour les Arts.

DISCOURS

DE

M. D'ALEMBERT

A L'ACADÉMIE

FRANÇOISE,

Lorſqu'il y fut reçu à la place de M. l'Évêque de Vence, le Jeudi 19 Décembre 1754.

DISCOURS DE M. D'ALEMBERT A L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

MESSIEURS,

LIVRÉ dès mon enfance à des études abstraites, obligé depuis de m'y consacrer, par l'adoption qu'a daigné faire de moi une Compagnie savante & célebre, je me contentois d'aimer & d'admirer vos travaux. C'est donc moins à mes Écrits que vous avez accordé vos suffrages, qu'à mes sentimens

pour vous, à mon zele pour la gloire des Lettres, à mon attachement pour tous ceux qui à votre exemple les font respecter par leurs talens & par leurs mœurs. Tels sont les titres que j'apporte ici : ils m'honorent, & ne me coûteront point à conserver.

Mais c'est trop vous parler de moi, MESSIEURS ; le premier devoir que la reconnoissance m'impose est de m'oublier moi-même, pour m'occuper de ce qui vous intéresse, & pour partager vos justes regrets sur la perte que vous venez de faire. M. l'Évêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-même de la réputation & des honneurs dont il a joui : il ignora la souplesse du manege, la bassesse de l'intrigue, & tous ces moyens méprisables qui menent aux dignités par l'avilissement : il fut éloquent & vertueux, & ces deux qualités lui mériterent l'Épiscopat & vos suffrages. Permettez-moi, MESSIEURS, de commencer l'hommage que je dois à sa mémoire par quelques réflexions sur le genre dans lequel il s'est distingué ; j'ai puisé ces réflexions dans vos ouvrages, & je les soumets à vos lumieres.

L'éloquence est le talent de faire

passer avec rapidité & d'imprimer avec force dans l'ame des autres le sentiment profond dont on est pénétré. Ce talent sublime a son germe dans une sensibilité rare pour le grand & pour le vrai. La même disposition de l'ame, qui nous rend susceptibles d'une émotion vive & peu commune, suffit pour en faire sortir l'image au dehors : il n'y a donc point d'art pour l'éloquence, puisqu'il n'y en a point pour sentir. Ce n'est point à produire des beautés, c'est à faire éviter les fautes, que les grands maîtres ont destiné les regles. La nature forme les hommes de génie, comme elle forme au sein de la terre les métaux précieux, bruts, informes, pleins d'alliage & de matieres étrangeres : l'art ne fait pour le génie que ce qu'il fait pour ces métaux ; il n'ajoute rien à leur substance, il les dégage de ce qu'ils ont d'étranger, & découvre l'ouvrage de la nature.

Suivant ces principes, qui sont les vôtres, MESSIEURS, il n'y a de vraiment éloquent, que ce qui conserve ce caractere en passant d'une langue dans une autre : le sublime se traduit toujours, presque jamais le style.

Pourquoi les Cicérons & les Démosthenes intéressent-ils celui même qui les lit dans une autre langue que la leur, quoique trop souvent dénaturés & travestis? Le génie de ces grands hommes y respire encore, & si on peut parler ainsi, l'empreinte de leur ame y reste attachée.

Pour être éloquent, même sans aspirer à cette gloire, il ne faut à un génie élevé que de grands objets. Descartes & Newton (pardonnez, Messieurs, cet exemple à un Géometre qui ose parler de l'éloquence devant vous) Descartes & Newton, ces deux législateurs dans l'art de penser, que je ne prétens pas mettre au rang des Orateurs, sont éloquens lorsqu'ils parlent de Dieu, du tems & de l'espace. En effet ce qui nous éleve l'esprit ou l'ame est la matiere propre de l'éloquence, par le plaisir que nous ressentons à nous voir grands.

Mais ce qui nous anéantit à nos yeux n'y est pas moins propre, & peut-être par la même raison. Car quoi de plus capable de nous élever en nous humiliant, que le contraste entre le peu d'espace que nous occupons dans l'U-

nivers, & l'étendue immense que nos idées osent parcourir, en s'élançant, pour ainsi-dire, du centre étroit où nous sommes placés?

Rien n'est donc, MESSIEURS, plus favorable à l'éloquence que les vérités de la Religion: elles nous offrent le néant & la dignité de l'homme. Mais plus un sujet est grand, plus on exige de ceux qui le traitent; & les lois de l'éloquence de la chaire compensent par leur rigueur les avantages de l'objet. Presque tout est écueil en ce genre; la difficulté d'annoncer d'une maniere frappante, & cependant naturelle, des vérités que leur importance a rendues communes; la forme seche & didactique, si ennemie des grands mouvemens & des grandes idées; l'air de prétention & d'apprêt, qui décele un Orateur plus occupé de lui-même que du Dieu qu'il représente; enfin le goût des ornemens frivoles, qui outragent la majesté du sujet. Des différens styles qu'admet l'éloquence profane, il n'y a proprement que le style simple qui convienne à celle de la chaire; le sublime doit toujours être dans le sentiment ou dans la pensée, & la simplicité dans l'expression.

Telle fut, MESSIEURS, l'éloquence de l'orateur qui est aujourd'hui l'objet de vos regrets ; elle fut touchante & sans art, comme la Religion & la Vérité ; il sembloit l'avoir formée sur le modele de ces discours nobles & simples, par lesquels un de vos plus illustres confreres (*a*) inspiroit au cœur tendre & sensible de notre Monarque encore enfant, les vertus dont nous goûtons aujourd'hui les fruits.

Qu'il seroit à souhaiter que l'Eglise & la nation, après avoir joui si longtems de l'éloquence de mon prédécesseur, pussent en recueillir les restes après sa mort ? La lecture de ses ouvrages en eût sans doute assuré le succès. Mais M. l'Evêque de Vence, par un sentiment que nous oserions blâmer, si nous n'en respections le principe, se défia, comme il le disoit lui-même, de sa jeunesse & de ses partisans : il fut trop éclairé pour n'être pas modeste. Son ame ressembloit à son éloquence ; elle étoit simple & élevée. La simplicité est la suite ordinaire de l'élévation des sentimens,

(*a*) M. Massillon, Evêque de Clermont, dans son *petit Carême*, prêché devant le Roi durant sa minorité.

parce que la ſimplicité conſiſte à ſe montrer tel que l'on eſt, & que les ames nobles gagnent toujours à être connues.

Enfin ce qui honore le plus, MESSIEURS, la mémoire de M. l'Evêque de Vence, c'eſt ſon attachement éclairé pour la Religion; il la reſpectoit aſſez pour vouloir la faire aimer aux autres; il ſavoit que les opinions des hommes leur ſont du moins auſſi cheres que leurs paſſions, mais ſont encore moins durables quand on les abandonne à elles-mêmes; que l'erreur ne réſiſte que trop à l'épreuve des remedes violens; que la modération, la douceur & le tems détruiſent tout, excepté la vérité. Il fut ſurtout bien éloigné de ce zele aveugle & barbare, qui cherche l'impiété où elle n'eſt pas, & qui moins ami de la Religion qu'ennemi des ſciences & des lettres, outrage & noircit des hommes irréprochables dans leur conduite & dans leurs écrits. Où pourrois-je, MESSIEURS, réclamer avec plus de force & de ſuccès contre cette injuſtice cruelle, qu'au milieu d'une compagnie qui renferme ce que la Reli-

gion a de plus respectable, l'État de plus grand, les Lettres de plus célebre? La Religion doit aux Lettres & à la Philosophie l'affermissement de ses principes; les Souverains l'affermissement de leurs droits, combattus & violés dans des siecles d'ignorance; les peuples cette lumiere générale, qui rend l'autorité plus douce & l'obéissance plus fidele.

Quel est nôtre bonheur, MESSIEURS, de vivre sous un Prince humain & sage, qui sait combien les Lettres sont propres à faire aimer à la nation ce que lui-même chérit le plus, la justice, la vérité, l'ordre & la paix? Des dispositions si respectables dans nôtre auguste Monarque, doivent nous être du moins aussi cheres, que tant d'actions éclatantes dont une seule suffiroit pour immortaliser son regne; la grandeur de sa Maison augmentée, deux Provinces conquises, & deux victoires remportées en personne, la paix rendue à l'Europe par sa modération, la noblesse accordée aux défenseurs de la patrie, l'école des héros élevée à côté de leur asyle, la terre mesurée de l'extrémité de l'Afrique à

la mer Glaciale, le goût pour l'agriculture & pour les arts utiles encouragé par les opérations les plus sagement combinées, le commerce le plus nécessaire rendu libre entre nos Provinces, la subsistance accordée par ce moyen à vingt millions d'hommes qui vont l'appeller leur Pere.

C'est donc à nous, MESSIEURS, (le zèle pour la patrie m'autorise à me mettre du nombre) c'est à nous à répondre aux intentions si droites & si pures du Prince équitable qui nous gouverne, en inspirant à tous les Citoyens dans nos écrits l'amour paisible de la Religion & des Lois. Ce fut aussi principalement dans cette vue, ce fut pour fixer dans la nation par vos ouvrages la maniere de penser, bien plus que la langue, que votre illustre fondateur vous établit : il connoissoit toute la considération, & par conséquent toute l'autorité, qu'un homme de lettres peut tirer de son état ; RICHELIEU vainqueur de l'Espagne, de l'hérésie & des grands, sentoit au milieu des hommages qu'il recevoit de toutes parts, que si le sage honoroit en lui le grand homme, la multitude n'honoroit que la place, &

que les applaudissemens arrachés par Corneille à la multitude & aux sages, n'étoient donnés qu'à la personne. La forme & les loix que votre fondateur vous prescrivit, MESSIEURS, étoient une suite de l'idée qu'il avoit de la dignité de vos travaux; il vous fit le présent le plus précieux & le plus juste que puisse faire un grand Ministre à une société d'hommes qui pensent, & qui s'assemblent pour s'éclairer mutuellement, l'égalité & la liberté; par là il écarta de vous cet esprit de fermentation & d'intrigue, qui est le poison lent des Sociétés littéraires; par là il prépara l'honneur que vous ont fait, & celui que se sont fait à eux-mêmes les premiers hommes de l'Etat, en venant parmi vous sacrifier aux lettres un rang qu'elles respectent toujours dans les grands même qui s'en souviennent, & à plus forte raison dans ceux qui l'oublient. Ainsi autrefois Pompée, (*b*) vainqueur de Mithridate, de l'Afrique & de l'Asie, prêt à

(*b*) *Pompeius*, dit Pline, *intraturus Posidonii Sapientiæ professione clari domum, fores percuti de more à littore vetuit; & fasces litterarum januæ submisit is, cui se Oriens Occidensque submiserat.* Hist. natur. VII. 30.

disputer

diſputer à Céſar l'empire du monde, dépoſoit ſes faiſceaux, ſon ambition & ſes lauriers à la porte d'un Philoſophe avec lequel il alloit s'entretenir, & donnoit lieu de douter aux ſages même, quel étoit le plus grand en cette occaſion, du Philoſophe ou du Conquérant.

Mais l'honneur le plus diſtingué que vous ayez jamais reçu, MESSIEURS, eſt la protection immédiate de vos Souverains. Ce titre eſt devenu trop grand pour tout autre que pour eux; les Lettres ne peuvent être dignement protégées que par les Rois, ou par elles-mêmes. L'Académie Françoiſe verra à la tête de ſes protecteurs, ce Prince ſi célebre dans les faſtes de la France, de l'Europe & de l'Univers, à la gloire duquel l'adverſité même a concouru; plus grand, lorſque pour le ſoulagement de ſes peuples il engageoit à la paix les nations liguées contre lui, que lorſqu'il les forçoit à la recevoir; enfin qui mérita de ſes ſujets, des étrangers & de ſes ennemis, l'honneur de donner ſon nom à ſon ſiecle.

Tels ſont, MESSIEURS, les objets immortels que vous devez célébrer;

tels sont les engagemens de tous ceux que le talent appelle parmi vous; pour moi, je me bornerai à vous entendre & à vous lire; je sentirai croître par votre exemple mon attachement pour ma patrie, déja éprouvé par un Prince, l'allié & surtout l'ami de notre nation, & que l'Europe & ses actions me dispensent de louer; j'apprendrai enfin de vous ce que les jeunes Lacédémoniens apprenoient de leurs maîtres, le respect pour les lois, l'amour de la vertu, l'horreur de tout action lâche & odieuse. Je finis, Messieurs, pénétré à la vue de vos bontés & de mes devoirs; les sentimens dont mon ame est remplie, impatiens de se montrer, se nuisent les uns aux autres; & je serai une exception à la regle, qu'il suffit de sentir pour être éloquent.

RÉFLEXIONS
SUR
L'ÉLOCUTION
ORATOIRE,
ET SUR
LE STYLE EN GÉNÉRAL.

RÉFLEXIONS
SUR
L'ÉLOCUTION
ORATOIRE,
ET
SUR LE STYLE EN GÉNÉRAL.

CES réflexions sont destinées à développer les principes qu'on a établis sur l'éloquence dans le Discours précédent ; les éloges de justice & de devoir, auxquels on a été obligé dans ce Discours, & les bornes qui lui étoient d'ailleurs prescrites, n'ont pas permis d'y traiter avec l'étendue convenable cette matiere importante.

L'Éloquence, fille du génie & de la liberté, est née dans les Républiques.

Les Orateurs ont appliqué d'abord aux grands objets du gouvernement le talent de la parole ; & comme dans ces occasions il falloit en même tems convaincre & remuer le peuple, ils appellerent l'Éloquence l'art de *persuader*, c'est-à-dire de prouver & d'émouvoir tout ensemble.

Nos Écrivains modernes, pour la plupart copistes superstitieux & serviles de l'antiquité, ont adopté cette définition, sans faire attention que les anciens qui nous l'ont laissée, y bornoient l'éloquence à sa partie la plus noble & la plus étendue, & que par conséquent sa définition étoit incomplette. En effet combien de traits vraiment éloquens qui n'ont pour but que d'émouvoir, & nullement de convaincre ? Penser autrement, ce seroit ressembler à ce Mathématicien sévere, qui après avoir lû la scene admirable du délire de Phedre, demandoit froidement, *qu'est-ce que cela prouve ?*

La définition que nous avons donnée de l'éloquence renferme l'idée la plus générale qu'on puisse en avoir. C'est, avons-nous dit, le talent de faire passer avec rapidité & d'imprimer avec

force dans l'ame des autres le sentiment profond dont on est pénetré. Cette définition convient à l'éloquence même du silence, langage énergique & quelquefois sublime des grandes passions ; à l'éloquence du geste, qu'on peut appeller l'éloquence du peuple, par le pouvoir qu'elle a pour subjuguer la multitude, toujours plus frappée de ce qu'elle voit que de ce qu'elle entend ; enfin à cette éloquence adroite & tranquille, qui se borne à convaincre sans émouvoir, & qui ne cherche point à arracher le consentement, mais à l'obtenir. Cette derniere espece d'éloquence n'est peut-être pas la moins puissante ; on est moins en garde contre l'insinuation que contre la force. Néanmoins comme le talent d'émouvoir est le caractere principal de l'*Éloquence*, c'est aussi sous ce point de vue que nous allons principalement la considérer.

Le propre de l'éloquence est non seulement de remuer, mais d'élever l'ame ; c'est l'effet même de celle qui ne paroît destinée qu'à nous arracher des larmes ; le pathétique & le sublime se tiennent ; en se sentant attendri, on se trouve en même tems plus grand,

parce qu'on se trouve meilleur ; la tristesse délicieuse & douce, que produisent en nous un discours, un tableau touchant, nous donne bonne opinion de nous mêmes par le témoignage qu'elle nous rend de la sensibilité de notre ame ; ce témoignage est une des principales sources du plaisir qu'on goûte en aimant, & en général de celui que les sentimens tendres & profonds nous font éprouver.

Nous appellons l'éloquence *un talent*, & non pas *un art*, comme l'ont appellée la plupart des Rhéteurs ; car tout art s'acquiert par l'étude & par l'exercice, & l'éloquence est un don de la nature. Les regles ne sont destinées qu'à être le frein du génie qui s'égare, & non le flambeau du génie qui prend l'essor ; leur unique usage est d'empêcher que les traits vraiment éloquens ne soient défigurés par d'autres, ouvrage de la négligence ou du mauvais goût. Ce ne sont point les regles qui ont inspiré à Shakespear le monologue admirable d'Hamlet ; mais elles nous auroient épargné la scene barbare & dégoûtante des fossoyeurs.

On rend avec netteté ce que l'on

conçoit bien ; de même on énonce avec chaleur ce que l'on ſent avec enthouſiaſme, & les mots viennent auſſi aiſément pour exprimer une émotion vive, qu'une idée claire. Le ſentiment s'affoibliroit, s'éteindroit même dans l'Orateur, par le ſoin froid & étudié qu'il ſe donneroit pour le rendre ; & tout le fruit de ſes efforts ſeroit de perſuader à ſes Auditeurs qu'il ne reſſentoit pas ce qu'il a voulu leur inſpirer. *Aimez & faites tout ce qu'il vous plaira*, dit un Pere de l'Egliſe aux Chrétiens ; *ſentez vivement, & dites tout ce que vous voudrez*, voilà la deviſe des Orateurs. Qu'on interroge les Écrivains de génie ſur les plus beaux endroits de leurs ouvrages, ils avoueront preſque toujours que ces endroits ſont ceux qui leur ont coûté le moins, parce qu'ils ont été comme inſpirés en les produiſant. Débaraſſée de toute contrainte, & bravant quelquefois les regles même, la nature produit alors ſes plus grands miracles ; on éprouve alors la vérité de ce paſſage de Quintilien ; *C'eſt l'ame ſeule qui nous rend éloquens, & les ignorans même, quand une violente paſſion les agite, ne cherchent point ce qu'ils ont à dire.* Tel

l'agitation qui anime l'Orateur au moment de la production doit toujours être très-vive, il n'eſt pas néceſſaire qu'elle ſoit ſemblable par ſa nature à celle qu'il ſe propoſe d'exciter. Notre ame a deux reſſorts par leſquels on la met en mouvement, le ſentiment & l'imagination. Le premier de ces deux reſſorts a ſans doute le plus de force; mais l'imagination peut quelquefois en jouer le rôle & en tenir la place. C'eſt par-là qu'un Orateur, ſans être réellement affligé, fera verſer des pleurs à ſon Auditoire & en répandra lui-même; c'eſt par-là qu'un Comédien, en ſe mettant à la place du perſonnage qu'il repréſente, agite & trouble les Spectateurs au récit animé des malheurs qu'il n'a pas reſſentis; c'eſt enfin par-là que des hommes nés avec une imagination ſenſible, peuvent inſpirer dans leurs écrits l'amour des vertus qu'ils n'ont pas. L'imagination ne ſupplée jamais au ſentiment par l'impreſſion qu'elle fait ſur nous-mêmes, mais elle peut y ſuppléer par l'impulſion qu'elle donne aux autres. L'effet du ſentiment en nous eſt plus concentré; celui de l'imagination eſt plus fait pour ſe ré-

pandre au dehors ; l'action de celle-ci est plus violente & plus courte, celle du sentiment est plus forte & plus constante.

Ainsi l'émotion qui doit animer l'Orateur, doit réparer par sa véhémence ce qu'elle pourra ne pas avoir en durée ; elle ne ressemblera pas à cette agitation superficielle que l'éloquence excite dans les ames froides ; impression purement méchanique, produite par l'exemple ou par le ton qu'on a donné à la multitude : plus l'Auditeur aura de génie, plus aussi son impression ressemblera à celle de l'Orateur ; plus il sera capable d'imiter ce qu'il admire.

Si l'effet de l'éloquence est de faire passer dans l'ame des autres le mouvement qui nous anime, il s'ensuit que plus le discours sera simple dans un grand sujet, plus il sera éloquent ; parce qu'il représentera le sentiment avec plus de vérité. Je ne sai par quelle raison tant d'Écrivains modernes nous parlent de *l'éloquence des choses*, comme s'il y avoit une *éloquence des mots*. L'éloquence ; on ne sauroit trop le redire, n'est jamais que dans le sujet ; & le caractere du sujet, ou plutôt du sentiment

qu'il produit, passe de lui-même au discours. L'éloquence ne consiste donc point, comme quelques anciens l'ont dit, & comme tant d'échos l'ont répété, à dire les grandes choses d'un style sublime, mais d'un style simple. C'est affoiblir une grande idée que de chercher à la relever par la pompe des paroles. Le Psalmiste a dit, *les cieux racontent la gloire de Dieu, & le firmament annonce l'ouvrage de ses mains* : voyez comment un de nos plus grands Poëtes a défiguré cette pensée sublime en voulant l'étendre & l'orner.

Les Cieux instruisent la terre
A révérer leur Auteur ;
Tout ce que *leur globe enserre*
Célebre un Dieu Créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps ?
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords ?

L'exemple, dira-t-on peut-être, est mal choisi ; cette strophe presque toute entiere est mauvaise en elle-même, &

indigne d'être comparée à son modele. Prenons-en donc une autre dont on ne puisse contester la beauté, la premiere du cantique d'Ezéchias traduit par le même Poëte; & rapprochons la de l'original.

> J'ai vu mes tristes journées
> *Décliner vers leur penchant;*
> Au *midi* de mes années
> Je touchois à mon *couchant;*
> La mort *déployant ses ailes*,
> Couvroit d'ombres éternelles
> La clarté dont je jouis;
> Et dans cette nuit funeste
> Je cherchois envain le reste
> De mes jours évanouis.

Quelqu'admirables que soient ces vers, on y reconnoît encore le Poëte; *le midi & le couchant des années*, *les journées qui déclinent vers leur penchant*, *les ailes de la mort déployées*. Ces images, belles à la vérité, mais l'ouvrage de l'esprit qui cherche à peindre, & non du sentiment qui ne veut qu'exprimer, peuvent-elles être comparées à la simplicité touchante de l'Ecriture, à la tristesse profonde & vraie avec

laquelle le Prince jeune & mourant se représente aux portes de la mort? *J'ai dit au milieu de mes jours, je vais mourir; & j'ai cherché le reste de mes ans.*

Allons plus loin : comparons le Poëte à lui-même dans le même ouvrage; & quelque belle que soit la strophe que nous venons de citer, nous ne balancerons point à lui préférer la suivante, par cette seule raison que l'expression y est plus naturelle & moins étudiée :

Ainsi de cris & d'allarmes
Mon mal sembloit se nourrir ;
Et mes yeux noyés de larmes
Étoient lassés de s'ouvrir.
Je disois à la nuit sombre,
O nuit ! tu vas dans ton ombre
M'ensévelir pour toujours ;
Je redisois à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours.

Rien ne seroit plus beau que cette strophe, si l'original ne l'étoit davantage, parce qu'il est plus simple : *J'ai dit, je ne verrai plus mon peuple; & mes yeux, las de se tourner vers le ciel, se sont fermés.*

On connoît les éloges justement don-

nés par Longin à ce passage sublime de la Genese : *Dieu dit ; que la lumiere se fasse : & la lumiere se fit.* Quelques Écrivains modernes ont prétendu que ce passage, bien-loin d'être un exemple de sublime, en étoit un *au contraire* de simplicité ; ils prenoient pour l'opposé du sublime ce qui en fait le véritable caractere, l'expression simple d'une grande idée.

Mais passons un moment du sacré au profane, & donnons encore un exemple des avantages de la simplicité d'expression, pour rendre avec autant de vérité que d'énergie les idées nobles ou pathétiques ; rappellons-nous de quelle maniere Virgile dépeint Orphée, seul avec sa douleur sur le rivage de la mer, pleurant sa chere Euridice depuis la naissance jusqu'au déclin du jour. Un Poëte médiocre, un grand Poëte même qui auroit eu moins de goût, auroit décrit dans une Phrase poétique le lever & le coucher du soleil ; Ovide n'y eût pas manqué ; mais écoutons Virgile.

Te dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat.

Si quelque chose est au-dessus de ces

vers admirables, c'est peut-être le commencement du Pseaume qui peint d'une maniere si touchante & si vraie les Juifs en captivité. *Sur le bord des fleuves de Babylone, nous nous sommes assis & nous avons pleuré, en nous ressouvenant de Sion.*

Le style naturel & simple, dit Pascal, nous enchante avec raison ; car on s'attendoit de trouver un Auteur, & on trouve un homme. L'expression même la plus brillante perd de son mérite dès que la recherche s'y laisse appercevoir. Cette recherche nous fait sentir que l'Auteur s'est occupé de lui, & a voulu nous en occuper ; & dès-lors il a d'autant moins de droit à notre suffrage, que nous l'accordons toujours le plus tard & le moins qu'il nous est possible. L'affectation du style nuit d'ailleurs à l'expression du sentiment, & par conséquent à la vérité. Un Écrivain justement célebre par ses ouvrages, mais modele quelquefois dangereux & juge quelquefois suspect en matiere de goût, donne des éloges à cette phrase de M. de la Rochefoucault, *l'esprit a été en moi la dupe du cœur*, pour dire, *j'ai cru ma Maîtresse fidele parce que je le souhai-*

tois. Cette derniere expreſſion eſt pourtant celle de la nature ; c'eſt la ſeule qui ſe préſente à un Amant affligé ; la premiere eſt d'un bel eſprit qui n'aime point, ou qui n'aime plus.

Un des moyens les plus sûrs pour juger ſi le ſtyle a cette ſimplicité ſi précieuſe & ſi rare, c'eſt de ſe mettre à la place de l'Auteur, de ſuppoſer qu'on ait eu la même idée à rendre que lui, & de voir ſi ſans effort & ſans apprêt on l'auroit rendue de même :

> O malheureux Phocas ! O trop heureux Maurice !
> Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
> Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

L'homme le plus ordinaire ayant ce ſentiment à exprimer, l'auroit-il énoncé en d'autres termes que Corneille ? La ſeule différence entre l'homme ordinaire & le grand homme, c'eſt que le dernier a trouvé ce ſentiment dans ſon ame, & que l'autre auroit eu beſoin qu'on le lui ſuggérât.

Auſſi les traits vraiment éloquens ſont ceux qui ſe traduiſent avec le moins de

peine; parceque la grandeur de l'idée ſubſiſte toujours ſous quelque forme qu'on la préſente, & qu'il n'eſt point de langue qui ſe refuſe à l'expreſſion naturelle & ſimple d'un ſentiment ſublime.

Les hommes, dit un Philoſophe moderne, ont tous à peu près le même fonds de penſées; ils ne different guere que par la maniere dont ils les rendent. Il y a, ce me ſemble, du vrai & du faux dans cette maxime. Tous les hommes ont le même fonds de penſées communes, que l'homme ordinaire exprime ſans agrément, & l'homme d'eſprit avec grace; une grande idée n'appartient qu'aux grands génies; les eſprits médiocres ne l'ont que par emprunt; ils montrent même, par les ornemens qu'ils lui prêtent, qu'elle n'étoit point chez eux dans ſon terroir naturel, & s'y trouvoit dénaturée & tranſplantée.

Mais, dira-t-on, ſi l'éloquence proprement dite, celle qui ſe propoſe de nous remuer par de grands objets, a ſi peu beſoin des regles de l'élocution, ſi elle ne doit avoir d'autre expreſſion que celle qui eſt dictée par la nature; pourquoi donc les anciens, dans leurs

écrits ſur l'éloquence, ont-ils donné tant de regles de l'élocution oratoire? Cette queſtion mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne conſiſte proprement que dans des traits vifs & rapides; ſon effet eſt d'émouvoir vivement, & toute émotion s'affoiblit par la durée. L'éloquence proprement dite ne peut donc régner que par intervalles dans un diſcours de quelqu'étendue, l'éclair part & la nue ſe referme. Mais ſi les ombres du tableau ſont néceſſaires, elles ne doivent pas être trop fortes; il faut ſans doute à l'Orateur & à l'Auditeur des endroits de repos, mais dans ces endroits l'Auditeur doit reſpirer, & non s'endormir; & c'eſt aux charmes tranquilles de l'élocution à le tenir dans cette ſituation douce & agréable. Ainſi (ce qui ſemblera paradoxe, ſans en être moins vrai) les regles de l'élocution ne ſont néceſſaires que pour les morceaux qui ne ſont pas proprement éloquens, & où la nature a beſoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un ſtyle foible & négligé, que lorſqu'il n'eſt point ſoutenu par ſa matiere; c'eſt alors qu'il doit ſonger à

l'élocution & s'en occuper ; dès qu'il aura de grandes choses à dire, son élocution sera telle qu'elle doit être sans qu'il y pense. Les anciens, si je ne me trompe, ont senti cette vérité, & c'est pour cette raison qu'ils ont traité de l'élocution avec tant de détail ; c'est aussi dans la même idée que nous allons en tracer légérement les principes.

L'élocution a deux parties qu'il est nécessaire de distinguer, quoique souvent on les confonde, la diction & le style. La diction n'a proprement de rapport qu'aux qualités grammaticales du discours, la correction & la clarté : le style au contraire renferme les qualités de l'élocution plus particulieres, plus difficiles & plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle ; telles sont la propriété des termes, la noblesse, l'harmonie & la facilité. Parcourons successivement ces différens objets.

Quoique la correction soit une qualité si essentielle, qu'il est inutile de la recommander, l'Orateur ne doit pas néanmoins s'en rendre tellement esclave, qu'elle nuise à la vivacité nécessaire du discours ; de légeres fautes sont

alors une licence heureuse; c'est un défaut d'être incorrect, mais c'est un vice d'être froid. Lorsque Racine a dit, *Je t'aimois inconstant; qu'eussé-je fait fidele!* il a mieux aimé être inexact que languissant, & manquer à la Grammaire qu'à l'expression.

La clarté, cette loi fondamentale, aujourd'hui négligée par tant d'Ecrivains, qui croient être profonds & qui ne sont qu'obscurs, consiste à éviter non seulement les constructions louches, & les phrases trop chargées d'idées accessoires à l'idée principale, mais encore les tours épigrammatiques dont la multitude ne peut sentir la finesse; car l'Orateur ne doit jamais oublier que c'est à la multitude qu'il parle, que c'est elle qu'il doit émouvoir, attendrir, entraîner. L'éloquence qui n'est pas pour le grand nombre, n'est pas de l'éloquence. Cependant si l'Orateur doit bannir de son discours la finesse épigrammatique, qui n'est souvent que l'art puérile & méprisable de faire paroître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont, il est une autre espece de finesse qui lui est permise, quelquefois même nécessaire; & qu'il ne faut pas

confondre avec l'obſcurité. L'obſcurité conſiſte à ne point offrir de ſens net à l'eſprit, la fineſſe à en préſenter deux, un clair & ſimple pour le vulgaire, un plus adroit & plus détourné que les gens d'eſprit apperçoivent & ſaiſiſſent; & pourquoi n'y auroit-il pas dans un diſcours d'éloquence des traits uniquement réſervés aux ſeuls hommes dont l'Orateur doit réellement ambitionner l'eſtime? C'eſt aux gens d'eſprit à le juger, & à la multitude à lui obéir. Qu'il ſoit néanmoins ſobre & circonſpect dans l'uſage de cette fineſſe même; ſur tout qu'il ſe l'interdiſe ſévérement dans les ſujets ſuſceptibles d'élévation ou de véhémence, qui n'exigent qu'un coloris mâle & des traits forts & marqués; la fineſſe d'expreſſion dans ces ſortes de ſujets en banniroit la nobleſſe, & ne ſerviroit qu'à les énerver ſans les embellir. Il en eſt du ſtyle comme du caractere; la grandeur & la fineſſe y ſont incompatibles.

Si on prend à la lettre ce qui ſe dit communément, que le caractere de notre langue eſt la clarté, on croira qu'il n'en eſt aucune plus favorable à l'Orateur; il ne faut pour ſe détromper qu'avoir

voir écrit en françois, ou qu'interroger ceux qui ont pris cette peine. Aucune langue ſans exception n'eſt plus ſujette à l'obſcurité que la nôtre, & ne demande dans ceux qui en font uſage plus de précautions minutieuſes pour être entendus. Ainſi la clarté eſt l'appanage de notre langue en ce ſeul ſens, qu'un Ecrivain François ne doit jamais perdre la clarté de vue, comme étant prête à lui échapper ſans ceſſe. On demandera ſans doute comment une langue ſujette à ce défaut importun, timide d'ailleurs, ſourde & peu abondante, a fait dans l'Europe une ſi prodigieuſe fortune ? Pluſieurs raiſons y ont contribué; la grandeur où la France eſt parvenue ſous le dernier regne; la ſupériorité de nos bons Ecrivains en matiere de goût ſur ceux des autres Nations; & peut-être auſſi cette deſtinée quelquefois biſarre, qui décide apparemment de la fortune des langues comme de celle des hommes.

Outre la clarté & la correction purement grammaticales, qui n'ont de rapport qu'à la diction, il eſt une autre ſorte de clarté & de correction non moins eſſentielles, qui appartien-

nent au ſtyle ; elles conſiſtent dans la propriété des termes. Chez les Auteurs médiocres, l'expreſſion eſt, pour ainſi dire, toujours à côté de l'idée ; leur lecture fait aux bons eſprits le même genre de peine que feroit à des oreilles délicates un chanteur dont la voix feroit entre le faux & le juſte. La propriété des termes eſt au contraire le caractere diſtinctif des grands Ecrivains; c'eſt par-là que leur ſtyle eſt toujours au niveau de leur ſujet ; c'eſt à cette qualité qu'on reconnoît le vrai talent d'écrire, & non à l'art futile de déguiſer par un vain coloris des idées communes.

C'eſt auſſi la néceſſité d'employer par tout le terme propre, qui rend les bons vers ſi rares, par la contrainte que la Poéſie impoſe, & qui oblige à tout moment les verſificateurs médiocres de ne rendre que foiblement ou imparfaitement leur penſée, quand ils ont le bonheur d'en avoir une. Mais dans ceux qui ont le talent de la Poéſie, cette contrainte même devient une ſource de beautés. L'obligation où ſe trouve le Poëte de chercher l'expreſſion, lui fait ſouvent rencontrer la plus énergique & la plus propre, qu'il n'eût peut-être

pas trouvée s'il eût écrit en prose, parce que la paresse naturelle l'eût porté à se contenter du premier mot qui se seroit offert à sa plume. Cette contrainte & les avantages qui en naissent, sont peut-être la meilleure raison qu'on puisse apporter en faveur de la loi si rigoureusement observée jusqu'ici, qui veut que les Tragédies soient en vers ; mais il resteroit à examiner si l'observation de cette loi n'a pas produit plus de mauvais vers que de bons ; & si elle n'a pas été nuisible à d'excellents esprits, qui sans avoir le talent de la Poésie, possédoient supérieurement celui du Théatre.

De la propriété des termes naissent la précision, l'élégance & l'énergie, suivant la nature des sujets qu'on traite, ou des objets qu'on doit peindre ; la précision dans les matieres de discussion, l'élégance dans les sujets agréables, l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.

Ces qualités, en rendant le style convenable au sujet, lui donneront nécessairement de la noblesse, puisque l'Orateur doit écarter avec soin les idées populaires & les sujets bas. Il est vrai que

la baſſeſſe des idées & des ſujets eſt trop ſouvent arbitraire. Les anciens ſe donnoient là-deſſus beaucoup plus de liberté que nous, qui en banniſſant de nos mœurs la délicateſſe, l'avons portée juſqu'à l'excès dans nos écrits & dans nos diſcours. Mais quelque peu Philoſophe qu'une Nation puiſſe être ſur ce point, l'Orateur qui veut réuſſir auprès d'elle, doit ſe conformer aux préjugés qui la dominent, & qu'on peut appeller la Philoſophie du vulgaire; le génie même les braveroit en vain, ſurtout chez un peuple léger & frivole, plus frappé du ridicule que ſenſible au grand, ſur qui une expreſſion ſublime peut manquer ſon effet, mais à qui une expreſſion populaire ou triviale n'échappe jamais, & qui à la ſuite de pluſieurs pages de génie, pardonne à peine une ligne de mauvais goût.

Venons à l'harmonie, un des ornemens les plus indiſpenſables du diſcours oratoire. Demander s'il y a une harmonie du ſtyle, c'eſt à peu près la même choſe que de demander s'il y a une Muſique; & vouloir le prouver, eſt preſque auſſi ridicule que de le mettre en queſtion. Il y a ſans doute des oreil-

les qui ne sont pas faites pour l'harmonie oratoire, comme il en est d'insensibles à l'harmonie musicale; mais c'est à la nature à les refaire, & non au raisonnement à les corriger. Les anciens étoient extrêmement délicats sur cette qualité du discours; on le voit surtout par un passage de Cicéron (*b*), où en rapportant le trait éloquent d'un Tribun du peuple, qui invoquoit les manes d'un citoyen contre un fils séditieux, il paroît encore plus occupé de l'arrangement des mots que de la grande idée qu'ils expriment. Cette attention de Cicéron à l'harmonie dans un morceau pathétique, ne contredit nullement ce que nous avons avancé, que les idées fortes & grandes dispensent

(*b*) J'étois présent, dit Cicéron, lorsque C. Carbon s'écria dans une harangue au Peuple : Ô Marce Druse (patrem appello) tu dicere solebas sacram esse Rempublicam; quicumque eam violavisset, ab omnibus esse ei pœnas persolutas; patris dictum sapiens, temeritas filii comprobavit. Cette chûte *comprobavit*, ajoute Cicéron, excita par son harmonie un cri d'admiration dans toute l'Assemblée. Qu'on change l'ordre des mots, & qu'on mette *comprobavit filii temeritas*, il n'y aura plus rien, *jam nihil erit* ». Voilà, pour le dire en passant, de quoi ne se seroient pas doutés nos Latinistes modernes, qui prononcent le Latin aussi mal qu'ils le parlent. Mais cet exemple suffit pour prouver combien les anciens étoient sensibles à l'harmonie.

du soin de chercher les termes : il s'agit ici, non de l'expression en elle-même, mais de la disposition méchanique des mots. La premiere est dictée par la nature ; c'est ensuite à l'oreille & à l'art d'arranger les termes de la maniere la plus harmonieuse. Il en est de l'Orateur comme du Musicien, à qui le génie seul inspire le chant, mais que l'oreille & l'art conduisent dans l'enchaînement des modulations.

Quoique notre Poésie & notre Prose soient moins susceptibles d'harmonie que ne l'étoient la Prose & la Poésie des anciens, elles ont cependant chacune une sorte de mélodie qui leur est propre. Peut-être même celle de la Prose a-t-elle un avantage, en ce qu'elle est moins monotone, & par conséquent moins fatigante. La difficulté vaincue est le grand mérite de la Poésie, & la principale source du plaisir qu'elle nous cause. Ne seroit-ce point par cette raison qu'il est rare de lire de suite & sans dégoût un long ouvrage en vers, & que les charmes de la versification nous touchent moins à mesure que nous avançons en âge ?

Quoi qu'il en soit, comme ce sont

les Poëtes qui ont formé les langues, c'eſt auſſi l'harmonie de la Poéſie qui a fait naître celle de la Proſe. Malherbe faiſoit parmi nous des Odes harmonieuſes, lorſque notre Proſe étoit encore barbare & groſſiere; c'eſt à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. « L'élo-
» quence, dit très-bien M. de Voltaire,
» a tant de pouvoir ſur les hommes,
» qu'on admira Balzac de ſon tems, pour
» avoir trouvé cette petite partie de
» l'art ignorée & néceſſaire, qui conſiſte
» dans le choix harmonieux des paro-
» les, & même pour l'avoir ſouvent
» employée hors de ſa place ». Le ſtyle de Thucydide, auquel il ne manque que l'harmonie, reſſemble, ſelon Cicéron, au bouclier de Minerve par Phidias, qu'on auroit mis en pieces.

Deux choſes charment l'oreille dans le diſcours; le ſon, & le nombre: le ſon par la qualité des mots, le nombre par leur arrangement. Il eſt difficile à l'Orateur, pour peu qu'il ait d'oreille & d'organe, de ſe méprendre ſur ces deux points. La prononciation ſeule lui fera aiſément diſtinguer les mots doux & ſonores, de ceux qui ſont rudes &

ſourds, & par la même raiſon les mots dont la liaiſon eſt harmonieuſe & facile, de ceux dont l'union eſt dure & raboteuſe. Mais il eſt dans l'harmonie une autre condition, non moins néceſſaire que le choix & la ſucceſſion des mots, & qui demande une oreille plus délicate & plus exercée. Comme dans la Muſique l'agrément de la mélodie vient non ſeulement du rapport des ſons, mais de celui que les phraſes de chant doivent avoir entr'elles, de même l'harmonie oratoire (plus analogue qu'on ne penſe à l'harmonie muſicale) conſiſte à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phraſe, & ſurtout à ne pas faire les derniers membres trop courts par rapport aux premiers; à éviter également les périodes trop longues, & les phraſes trop étranglées & pour ainſi dire à demi écloſes; le ſtyle qui fait perdre haleine, & celui qui oblige à chaque inſtant de la reprendre, & qui reſſemble à une ſorte de marqueterie; à ſavoir enfin entremêler les périodes arrondies & ſoutenues, avec d'autres qui le ſoient moins, & qui ſervent comme de repos à l'oreille. On ne ſauroit croire, & je

ne crains point là-dessus d'être démenti par les bons juges, combien un mot plus ou moins long à la fin d'une phrase, une chûte masculine ou féminine, & quelquefois une syllabe de plus ou de moins dans le corps de la phrase, produit de différence dans l'harmonie. L'étude réfléchie des grands maîtres, & surtout un organe sensible & sonore, en apprendront plus sur cela que toutes les regles.

Au reste l'affectation & la contrainte, ennemies des beautés en tout genre, ne le sont pas moins dans celui-ci. Cicéron, si difficile d'ailleurs sur tout ce qui avoit rapport à l'harmonie du style, condamne avec raison Théopompe, pour avoir porté jusqu'à l'excès le soin minutieux d'éviter le concours des voyelles (*c*). C'est à l'usage & à l'oreille à procurer d'eux-mêmes cet avantage sans qu'on le cherche avec fatigue.

(*c*) Je remarquerai à cette occasion une des bizarreries de notre Poésie : c'est de ne permettre la rencontre des voyelles que dans les cas où elle a le plus de dureté. Dans *immolée à mes yeux* le concours des voyelles est certainement plus sensible, & par conséquent plus rude que dans *immolé à mes yeux*. Cependant l'un est permis en Poésie, & l'autre ne l'est pas. De même le concours des voyelles est permis en poésie devant l'*h* aspirée, quoique cette aspiration rende le concours plus marqué.

L'Orateur exercé apperçoit par une espece d'instinct la succession harmonieuse des mots, comme un bon Lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précedent & celles qui suivent.

A l'exemple des anciens, nous avons banni avec raison les grands vers de notre Prose ; mais on a remarqué que la Prose la plus sonore contient beaucoup de vers d'une plus petite mesure, qui étant d'ailleurs entremêlés & sans rime, donnent à la Prose un des agrémens de la Poésie sans lui communiquer la monotonie & l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La Prose de Moliere est toute pleine de vers de cette espece ; en voici un exemple tiré de la premiere scène du *Sicilien*.

Chut, n'avancez pas davantage,
Et demeurez en cet endroit
Jusqu'à ce que je vous appelle.
Il fait noir comme dans un four ;
Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche ;
Et je ne vois pas une étoile,
Qui montre le bout de son nez.
Sotte condition que celle d'un esclave !
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître ! &c.

Le reste de la piece est à peu près semblable à ce début.

L'arrangement harmonique des mots ne peut quelquefois se concilier avec leur arrangement logique ; quel parti faut-il prendre alors ? Un Philosophe rigide ne balanceroit pas ; la raison est son maître, je dirois presque son tyran. L'Orateur, soumis à l'oreille autant que le Philosophe l'est à la raison, sacrifie suivant les cas, tantôt l'harmonie, tantôt la justesse ; l'harmonie quand il veut frapper par les choses, la justesse quand il ne veut que séduire par l'expression. Mais ces sacrifices, quels qu'ils soient, doivent toujours être très rares, & sur tout très légers.

La réunion de la justesse & de l'harmonie étoit vraisemblablement le talent supérieur de Démosthene. Mais dans une langue morte, le mérite de ces deux qualités disparoît en grande partie : on le suppose plutôt qu'on ne le sent (*d*). Il ne faut donc pas s'éton-

(*d*) En veut-on la preuve par rapport à l'harmonie ? En prononçant des vers Latins, nous estropions à tout moment la prosodie & la mesure, nous faisons bref ce qui est long, & long ce qui est bref, nous appuyons sur

ner si quelques modernes, en rendant justice d'ailleurs à l'éloquence de Démosthene, n'en ont pas paru échauffés au même degré que les Athéniens. Cette nation délicate & sensible, qui connoissoit l'éloquence & sa langue, avoit raison sans doute d'écouter Démosthene avec admiration; la nôtre ne seroit qu'un enthousiasme outré, si elle étoit au même degré que la leur. L'estime raisonnée d'un Philosophe honore plus les grands Écrivains que les exclamations de College, & la prévention des pédans. Pindare fut certainement un grand Poëte; plus à portée que nous d'en décider, toute l'antiquité l'a jugé tel, & elle s'y connoissoit; mais est-ce une raison pour que nous l'admirions comme des enfans jusque dans ses

des voyelles qui devroient disparoître par l'élision, nous scandons enfin les vers à contre sens; cependant nous trouvons dans les vers Latins de l'harmonie; est-ce raison ou préjugé? J'ai dit que nous scandions les vers à contre sens; la démonstration en est facile. En scandant par exemple les vers hexametres, nous nous arrêtons sur la derniere syllabe des dactyles; cependant cette derniere syllabe est une breve; c'est comme si dans une mesure composée d'une noire & de deux croches, on s'arrêtoit & on appuyoit sur la derniere croche; on scande nos vers comme si les dactyles au lieu d'être une longue suivie de deux breves, étoient une breve suivie de deux longues. Les Musiciens m'entendront, & il faudroit trop de paroles pour me faire entendre aux autres.

écarts même ? Peut-on rien lire de plus ridicule que le commentaire de Despréaux sur la premiere Ode de cet Auteur, & ses efforts pour travestir en sublime le mélange bizarre que le Poëte Grec fait dans la même strophe, de l'eau, de l'or, & du soleil avec les jeux Olympiques ? Si Perrault ou Chapelain avoient fait une pareille strophe, quelle matiere de plaisanterie ils eussent fournie au satyrique ?

Revenons à notre sujet. Quelqu'agréable que l'harmonie soit en elle-même, elle perdra beaucoup de son prix, si elle n'est employée qu'à orner un style lâche & diffus. Le style serré, quand il n'est d'ailleurs ni décousu ni obscur, a le premier de tous les mérites, celui de rendre le discours semblable à la marche de l'esprit, & à cette opération rapide par laquelle des intelligences se communiqueroient leurs idées. Il arrive souvent d'être aussi obscur en fuyant la briéveté qu'en la cherchant ; on perd sa route en voulant prendre la plus longue ; la vraie maniere d'arriver à un but, c'est d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, & non pas en sau-

tant d'un lieu à un autre. La briéveté ne consiste donc pas à omettre des idées nécessaires, mais à ranger chaque idée à sa place, & à la rendre par le terme convenable; par ce moyen le style aura le double avantage d'être concis sans être fatigant, & developpé sans être lâche.

On peut juger sur ces principes, combien il y a loin de la véritable éloquence à cette *loquacité* si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles. Deux raisons contribuent à ce défaut, le plus insupportable de tous aux bons esprits; les fausses idées qu'on donne de l'éloquence dans nos Colleges, en apprenant aux jeunes gens à noyer une pensée commune dans un déluge de périodes insipides; & si l'on ose le dire, l'exemple de Cicéron, quelquefois un peu trop verbeux. *Ce qu'il a de vif & de moëlle*, dit Montagne, *est étouffé par ses longueries*. Il est vrai que Cicéron fait oublier ce défaut par les autres qualités de l'Orateur qu'il possede au suprême degré. Mais les défauts des grands Écrivains sont tout ce que les Auteurs médiocres en imitent.

Il ne suffit point au style de l'Orateur d'être clair, correct, noble, harmonieux, vif & serré ; il faut encore qu'il soit facile, c'est-à-dire que le travail ne s'y fasse point sentir. Cicéron, déja tant cité & qui ne sauroit trop l'être dans un écrit sur l'éloquence, doit un de ses plus grands charmes à la facilité inimitable de son style : si on y apperçoit quelque légere étude, c'est dans le soin d'arranger les mots ; mais on sent que ce soin même lui a peu coûté, & que les mots, après s'être offerts à son esprit sans qu'il les cherchât, sont venus d'eux-mêmes & sans effort s'arranger sous sa plume. Le caractere de l'éloquence de Cicéron est, ce me semble, la réunion toujours heureuse de la facilité & de l'harmonie. C'est aussi cette réunion, si difficile à imiter, qui rend ce grand Orateur si difficile à traduire ; surtout dans une langue comme la nôtre, où l'inversion n'est point permise, & où l'arrangement forcé des mots est l'écueil continuel de l'harmonie.

L'habitude & l'usage d'écrire en vers produit souvent dans la prose cette empreinte d'affectation & de travail que

l'Orateur doit avoir tant de soin d'éviter. La plupart des Poëtes, accoutumés au langage ordinaire de la versification, le transportent comme malgré eux dans leur prose; ou s'ils font des efforts pour la rendre simple, elle devient contrainte & seche; & s'ils s'abandonnent à la négligence de leur plume, leur style est traînant & sans ame. Aussi nos Poëtes ont-ils pour l'ordinaire assez mal réussi dans la Prose. Les préfaces de Racine sont foiblement écrites, celles de Corneille sont aussi défectueuses par le langage, qu'excellentes par le fond des choses; la Prose de Rousseau est dure, celle de Despréaux pesante, celle de La Fontaine insipide.

Rien n'est donc plus opposé au style facile, & par conséquent au bon goût, que ce langage figuré, poétique, chargé de métaphores & d'antitheses, qu'on appelle, je ne sai par quelle raison, *style Académique*, quoique les plus illustres membres de l'Académie Françoise l'ayent évité avec soin & proscrit hautement dans leurs ouvrages. On l'appelleroit avec bien plus de raison *style de la chaire*; c'est en effet celui de la plupart de nos Prédicateurs

modernes ; il fait ressembler leurs Sermons, non à l'épanchement d'un cœur pénétré des vérités qu'il doit persuader aux autres, mais à une espece de représentation ennuyeuse & monotone, où l'Acteur s'applaudit sans être écouté. Que dirions-nous d'un homme qui ayant à nous entretenir sur la chose du monde qui nous intéresseroit le plus, s'en acquitteroit par un discours étudié, compassé, chargé de figures & d'ornemens? Ce Rhéteur à contre-tems ne nous paroîtroit-il pas jouer un rôle bien ridicule ou bien insipide? Voilà l'image de la foule des Prédicateurs. Leurs fades déclamations doivent paroître encore au-dessous des pieuses comédies de nos Missionnaires, où les gens du monde vont rire, & d'où le peuple sort en pleurant. Ces Missionnaires semblent du moins pénétrés de ce qu'ils annoncent ; & leur élocution brusque & grossiere produit son effet sur l'espece d'hommes à qui elle est destinée. (*e*)

Faut-il s'étonner après cela que l'éloquence de la chaire soit regardée com-

(*e*) On sait le jugement que portoit le P. Bourdaloue d'un fameux Missionnaire de son temps; *ce Prédicateur*, disoit-il, *est bien plus éloquent que moi; car ses sermons font rendre ce qui a été volé aux miens.*

me un mauvais genre par un grand nombre de gens d'eſprit, qui confondent le genre avec l'abus? Le *petit Carême* du Pere Maſſillon ſuffira pour apprendre à nos Orateurs chrétiens & à leurs juges, combien la véritable éloquence de la chaire eſt oppoſée à l'affectation du ſtyle; nous les renvoyons ſurtout au Sermon ſur l'*humanité des grands*, que les Prédicateurs devroient lire ſans ceſſe pour ſe former le goût, & les Princes pour apprendre à être hommes.

La ſimplicité & le naturel de Maſſillon me paroiſſent, ſi j'oſe le dire, plus propres à faire entrer dans l'ame les vérités du Chriſtianiſme, que toute la dialectique de Bourdaloue. La logique de l'Evangile eſt dans nos cœurs; c'eſt là qu'on doit la chercher; les raiſonnemens les plus preſſans ſur le devoir indiſpenſable d'aſſiſter les malheureux, ne toucheront gueres celui qui a pu voir ſouffrir ſon ſemblable ſans en être ému; une ame inſenſible eſt un claveſſin ſans touches, dont on chercheroit en vain à tirer des ſons. Si la dialectique eſt néceſſaire, c'eſt ſeulement dans les matieres de dogme; mais ces matieres ſont plus faites pour les livres que

pour la chaire, qui doit être le théatre des grands mouvemens, & non pas de la diſcuſſion.* La ſévérité de la controverſe rejette & proſcrit tout ce qui n'eſt pas preuve & raiſon; inſtruire & convaincre, voilà ſon unique objet. Ce n'eſt, ni dans un ſermon, ni en vers, qu'il faut entreprendre de prouver aux incrédules la vérité du Chriſtianiſme; le recueillement du cabinet & l'auſtérité de la proſe n'ont rien de trop pour une matiere auſſi ſérieuſe.

En expoſant les regles de l'élocution oratoire, nous avons preſque donné celles du ſtyle en général. L'Orateur, l'Hiſtorien & le Philoſophe (car on peut réduire tous les écrivains à ces trois genres) different principalement entr'eux par la nature des ſujets qu'ils traitent; & c'eſt la différence dans les ſujets qui doit en mettre dans leur ſtyle: l'Hiſtorien doit penſer & peindre, le Philoſophe ſentir & penſer, l'Orateur penſer, peindre & ſentir. Mais l'élocution n'a pour tous qu'une même regle; c'eſt d'être claire, préciſe, harmonieuſe, & ſurtout facile & naturelle. L'affectation du ſtyle, toujours pénible & choquante, l'eſt principalement dans les matieres philoſophi-

ques, qui doivent briller de leur propre beauté, où l'ornement est le sujet même, & qui rejettent comme indigne d'elles toute parure empruntée d'ailleurs : c'est principalement à ces matieres qu'on doit appliquer le beau passage de Petrone; *Grandis, & ut ità dicam, pudica oratio, naturali pulchritudine exurgit.* En un mot, la vérité, la simplicité, la nature; voilà ce que tout écrivain doit avoir sans cesse devant les yeux. Le point essentiel pour bien écrire, est d'être riche en idées; mais les idées sont rares, & la rhétorique commune.

DESCRIPTION
ABRÉGÉE
DU GOUVERNEMENT
DE GENEVE.

DESCRIPTION
ABRÉGÉE
DU GOUVERNEMENT
DE GENEVE.

L'article GENEVE *de l'Encyclopédie ayant été l'occasion de la Lettre de M. Rousseau à l'Auteur, & des réflexions que M. d'Alembert lui adresse sur cette Lettre, nous croyons devoir remettre cet article sous les yeux du Lecteur.*

LA ville de Geneve est située sur deux collines, à l'endroit où finit le Lac qui porte aujourd'hui son nom, & qu'on appelloit autrefois *Lac Leman*. La situation en est très-agréable; on voit d'un côté le Lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante, des

côteaux couverts de maisons de campagne le long du Lac, & à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes, qui paroissent des montagnes d'argent lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le port de *Geneve* sur le lac avec des jettées, ses barques, ses marchés, & sa position entre la France, l'Italie & l'Allemagne, la rendent industrieuse, riche & commerçante. Elle a plusieurs beaux édifices & des promenades agréables; les rues sont éclairées la nuit, & on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés, à cent piés de haut. Le lac est d'environ dix-huit lieues de long, & de quatre à cinq dans sa plus grande largeur. C'est une espece de petite mer qui a ses tempêtes, & qui produit d'autres phénomenes curieux.

Jules César parle de *Geneve* comme d'une ville des Allobroges, alors Province Romaine; il y vint pour s'opposer au passage des Helvétiens, qu'on a depuis appellés *Suisses*. Dès que le Christianisme fut introduit dans cette ville, elle devint un siege Episcopal, suffragant

gant de Vienne. Au commencement du V^e^. ſiecle, l'Empereur Honorius la céda aux Bourguignons qui en furent dépoſſédés en 534 par les Rois Francs. Lorſque Charlemagne, ſur la fin du IX^e^. ſiecle, alla combattre les Rois des Lombards, & délivrer le Pape (qui l'en récompenſa bien par la Couronne Impériale), ce Prince paſſa à *Geneve*, & en fit le rendez-vous général de ſon armée. Cette ville fut enſuite annexée par héritage à l'Empire Germanique, & Conrad y vint prendre la Couronne Impériale en 1034. Mais les Empereurs ſes ſucceſſeurs, occupés d'affaires très-importantes, que leur ſuſciterent les Papes pendant plus de trois cents ans, ayant négligé d'avoir les yeux ſur cette ville, elle ſecoua inſenſiblement le joug, & devint une ville Impériale qui eut ſon Évêque pour Prince, ou plutôt pour Seigneur; car l'autorité de l'Évêque étoit tempérée par celle des Citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès-lors exprimoient cette conſtitution mixte; c'étoit une Aigle Impériale d'un côté, & de l'autre une clé repréſentant le pouvoir de l'Égliſe, avec cette deviſe, *Poſt tenebras lux*. La ville de *Ge-*

neve a conservé ces armes après avoir renoncé à l'Église Romaine ; elle n'a plus de commun avec la Papauté que les clés qu'elle porte dans son écusson ; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées, après avoir brisé avec une espece de superstition tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome ; elle a pensé apparemment que la devise, *Post tenebras lux*, qui exprime parfaitement, à ce qu'elle croit, son état actuel par rapport à la Religion, lui permettoit de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les Ducs de Savoye voisins de *Geneve*, appuyés quelquefois par les Evêques, firent insensiblement & à différentes reprises des efforts pour établir leur autorité dans cette ville ; mais elle y résista avec courage, soutenue de l'alliance de Fribourg & de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire vers 1526, que le Conseil des deux cent fut établi. Les opinions de Luther & de Zuingle commençoient à s'introduire ; Berne les avoit adoptées ; *Geneve* les goûtoit ; elle les admit enfin en 1635 ; la Papauté fut abolie ; & l'Evêque qui prend toujours le titre d'*Evêque de Geneve*, sans y

avoir plus de Juriſdiction que l'Evêque de Babylone n'en a dans ſon Dioceſe, eſt réſident à Annecy depuis ce tems-là.

On voit encore entre les deux portes de l'Hôtel de Ville de *Geneve*, une inſcription latine en mémoire de l'abolition de la Religion Catholique. Le Pape y eſt appellé l'*Antechriſt*: cette expreſſion que le fanatiſme de la liberté & de la nouveauté s'eſt permiſe dans un ſiecle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une Ville auſſi Philoſophe. Nous oſons l'inviter à ſubſtituer à ce monument injurieux & groſſier, une inſcription plus vraie, plus noble, & plus ſimple. Pour les Catholiques, le Pape eſt le chef de la véritable Égliſe; pour les Proteſtans ſages & modérés, c'eſt un ſouverain qu'ils reſpectent comme Prince ſans lui obéir: mais dans un ſiecle tel que le nôtre, il n'eſt plus l'Antechriſt pour perſonne.

Geneve pour défendre ſa liberté contre les entrepriſes des Ducs de Savoye & de ſes Evêques, ſe fortifia encore de l'alliance de Zurich, & ſurtout de celle de la France. Ce fut avec ces ſecours qu'elle réſiſta aux armes de Charles Emmanuel, & aux tréſors de Philippe

H. Prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté & la superstition, assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV. qui avoit secouru *Geneve* de 300 soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours ; elle ne lui fut pas inutile dans le tems de la ligue & dans d'autres occasions : de là sont venus les privileges dont les *Genevois* jouissent en France comme les Suisses.

Ces Peuples voulant donner de la célébrité à leur Ville, y appellerent Calvin, qui jouissoit avec justice d'une grande réputation, homme de Lettres du premier ordre, écrivant en latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, & en françois avec une pureté singuliere pour son tems ; cette pureté que nos habiles Grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siecle, comme les ouvrages de M. M. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui par la même raison, des rapsodies barbares de leurs adversaires & de leurs contemporains. Calvin Jurisconsulte habile & Théologien aussi éclairé qu'un héréti-

que le peut être, dressa de concert avec les Magistrats, un recueil de Lois Civiles & Ecclésiastiques, qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui est devenu le Code fondamental de la République. Le superflu des biens ecclésiastiques, qui servoit avant la réforme à nourrir le luxe des Evêques & de leurs subalternes, fut appliqué à la fondation d'un Hôpital, d'un College, & d'une Académie : mais les guerres que *Geneve* eut à soutenir pendant près de soixante ans, empêcherent les Arts & le Commerce d'y fleurir autant que les sciences. Enfin le mauvais succès de l'escalade tentée en 1602 par le Duc de Savoye, a été l'époque de la tranquillité de cette République. Les *Genevois* repousserent leurs ennemis qui les avoient attaqués par surprise ; & pour dégoûter le Duc de Savoye d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux Généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin, des hommes qui avoient attaqué leur Ville sans déclaration de guerre : car cette politique singuliere & nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée, n'étoit pas encore con-

nue en Europe; & eût-elle été pratiquée dès-lors par les grands États, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le Duc Charles Emmanuel se voyant repoussé & ses Généraux pendus, renonça à s'emparer de *Geneve*. Son exemple servit de leçon à ses successeurs; & depuis ce tems, cette Ville n'a cessé de se peupler, de s'enrichir & de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont la derniere a éclaté en 1738, ont de tems en tems altéré légérement la tranquillité de la République; mais tout a été heureusement pacifié par la médiation de la France & des Cantons confédérés; & la sûreté est aujourd'hui établie au-dehors plus fortement que jamais, par deux nouveaux Traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le Roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose très-singuliere, qu'une Ville qui compte à peine 24000 ames, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laisse pas d'être un État Souverain, & une des Villes les plus florissantes de l'Europe! Riche par sa liberté & par son commer-

ce, elle voit souvent autour d'elle tout en feu sans jamais s'en ressentir; les événemens qui agitent l'Europe ne sont pour elle qu'un spectacle, dont elle jouit sans y prendre part: attachée aux François par ses alliances & par son commerce, aux Anglois par son commerce & par la religion, elle prononce avec impartialité sur la justice des guerres que ces deux nations puissantes se font l'une à l'autre (quoiqu'elle soit d'ailleurs trop sage pour prendre aucune part à ces guerres), & juge tous les Souverains de l'Europe, sans les flatter, sans les blesser, & sans les craindre.

La Ville est bien fortifiée, surtout du côté du Prince qu'elle redoute le plus, du Roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte & sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une ville de guerre; les arsenaux & les magasins sont bien fournis; chaque Citoyen y est soldat comme en Suisse & dans l'ancienne Rome. On permet aux *Genevois* de servir dans les Troupes étrangeres; mais l'État ne fournit à aucune Puissance des compagnies avouées, & ne souffre dans son territoire aucun enrôlement.

Quoique la Ville soit riche, l'État est pauvre par la répugnance que témoigne le peuple pour les nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'État ne va pas à cinq cent mille livres monnoie de france; mais l'économie admirable avec laquelle il est administré, suffit à tout, & produit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires.

On distingue dans *Geneve* quatre ordres de personnes: les *Citoyens* qui sont fils de Bourgeois & nés dans la Ville; eux seuls peuvent parvenir à la Magistrature: les *Bourgeois* qui sont fils de Bourgeois ou de Citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit de Bourgeoisie que le Magistrat peut conférer; ils peuvent être du Conseil général, & même du grand Conseil appellé *des Deux-cent*. Les *habitans* sont des étrangers, qui ont permission du Magistrat de demeurer dans la Ville, & qui n'y sont rien autre chose. Enfin les *natifs* sont les fils des habitans; ils ont quelques privileges de plus que leurs peres, mais ils sont exclus du Gouvernement.

A la tête de la République sont qua-

tre Syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux Syndics est joint le petit Conseil, composé de vingt Conseillers, d'un Trésorier & de deux Secrétaires d'État, & un autre Corps qu'on appelle *de la Justice*. Les affaires journalieres & qui demandent expédition, soit criminelles, soit civiles, sont l'objet de ces deux Corps.

Le Grand-Conseil est composé de deux cent cinquante Citoyens ou Bourgeois: il est Juge des grandes causes civiles, il fait grace, il bat monnoie, il élit les membres du Petit-Conseil, il délibere sur ce qui doit être porté au Conseil général. Ce Conseil général embrasse le Corps entier des Citoyens & des Bourgeois, excepté ceux qui n'ont pas vingt-cinq ans, les Banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartiennent le pouvoir législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux Magistrats, qui se fait dans la Cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des Votans soit d'environ 1500 personnes.

On voit par ce détail que le gouvernement de *Geneve* a tous les avantages & aucun des inconvéniens de la Démocratie ; tout est sous la direction des Syndics, tout émane du Petit-Conseil pour la délibération, & tout retourne à lui pour l'exécution : ainsi il semble que la ville de *Geneve* ait pris pour modele cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains ; *De minoribus rebus Principes consultant, de majoribus omnes ; ita tamen, ut ea quorum penes plebem arbitrium est, apud Principes prætractentur.* Tacite, *de mor. German.*

Le droit civil de *Geneve* est presque tout tiré du droit Romain, avec quelques modifications : par exemple, un pere ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plaît ; le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté l'indépendance des enfans, & de l'autre elle prévient l'injustice des peres.

M. de Montesquieu appelle avec raison une *belle loi*, celle qui exclut des charges de la République les Citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur

pere après ſa mort, & à plus forte raiſon ceux qui n'acquitent pas leurs dettes propres.

L'on n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage, au-delà de ceux que marque le Lévitique: ainſi les couſins germains peuvent ſe marier enſemble; mais auſſi point de diſpenſe dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultere ou de déſertion malicieuſe, après des proclamations juridiques.

La juſtice criminelle s'exerce avec plus d'exactitude que de rigueur. La queſtion, déjà abolie dans pluſieurs États, & qui devroit l'être par-tout comme une cruauté inutile, eſt proſcrite à *Geneve;* on ne la donne qu'à des criminels déjà condamnés à mort, pour découvrir leurs complices, s'il eſt néceſſaire. L'accuſé peut demander communication de la procédure, & ſe faire aſſiſter de ſes parens, & d'un Avocat pour plaider ſa cauſe devant les Juges à huis ouverts. Les Sentences criminelles ſe rendent dans la place publique par les Syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connoît point à *Geneve* de dignité héréditaire; le fils d'un premier

Magiſtrat reſte confondu dans la foule, s'il ne s'en tire par ſon mérite. La nobleſſe ni la richeſſe ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges : les brigues ſont ſévérement défendues. Les emplois ſont ſi peu lucratifs, qu'ils n'ont pas de quoi exciter la cupidité; ils ne peuvent tenter que des ames nobles, par la conſidération qui y eſt attachée.

On voit peu de procès ; la plupart ſont accommodés par des amis communs, par les Avocats même, & par les Juges.

Des lois ſomptuaires défendent l'uſage des pierreries & de la dorure, limitent la dépenſe des funérailles, & obligent tous les Citoyens à aller à pié dans les rues : on n'a de voitures que pour la campagne. Ces lois, qu'on regarderoit en France comme trop ſéveres, & preſque comme barbares & inhumaines, ne ſont point nuiſibles aux véritables commodités de la vie, qu'on peut toujours ſe procurer à peu de frais ; elles ne retranchent que le faſte, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine ſans être utile.

Il n'y a peut-être point de ville où

il y ait plus de mariages heureux ; *Geneve* eſt ſur ce point à deux cents ans de nos mœurs. Les réglemens contre le luxe font qu'on ne craint point la multitude des enfans ; ainſi le luxe n'y eſt point, comme en France, un des grands obſtacles à la population.

On ne ſouffre point à *Geneve* de Comédie ; ce n'eſt pas qu'on y déſapprouve les ſpectacles en eux-mêmes ; mais on craint, dit-on, le goût de parure, de diſſipation & de libertinage que les troupes de Comédiens répandent parmi la jeuneſſe. Cependant ne ſeroit-il pas poſſible de remédier à cet inconvénient, par des lois ſéveres & bien exécutées ſur la conduite des Comédiens ? Par ce moyen *Geneve* auroit des ſpectacles & des mœurs, & jouiroit de l'avantage des uns & des autres : les repréſentations théatrales formeroient le goût des Citoyens, & leur donneroient une fineſſe de tact, une délicateſſe de ſentiment qu'il eſt très-difficile d'acquérir ſans ce ſecours. La Littérature en profiteroit, ſans que le libertinage fît des progrès, & *Geneve* réuniroit à la ſageſſe de Lacédémone la politeſſe d'Athenes. Une autre conſidération, digne

d'une République si sage & si éclairée, devroit peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de Comédien, l'espece d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès & au soutien des Arts, est certainement une des principales causes qui contribue au déréglement que nous leur reprochons : ils cherchent à se dédommager par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un Comédien qui a des mœurs est doublement respectable, mais à peine lui en savons-nous gré. Le Traitant qui insulte à l'indigence publique & qui s'en nourrit, le Courtisan qui rampe & qui ne paie point ses dettes, voilà l'espece d'hommes que nous honorons le plus. Si les Comédiens étoient non-seulement soufferts à *Geneve*, mais contenus d'abord par des réglemens sages, protégés ensuite, & même considérés dès qu'ils en seroient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres Citoyens, cette Ville auroit bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, & ce qui ne l'est que par notre

faute, une troupe de Comédiens estimable. Ajoutons que cette troupe deviendroit bientôt la meilleure de l'Europe ; plusieurs personnes pleines de goût & de disposition pour le théatre, & qui craignent de se deshonorer parmi nous en s'y livrant, accourroient à *Geneve* pour cultiver non-seulement sans honte, mais même avec estime, un talent si agréable & si peu commun. Le séjour de cette Ville, que bien des François regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendroit alors le séjour des plaisirs honnêtes, comme il est celui de la Philosophie & de la liberté; & les Étrangers ne seroient plus surpris de voir que dans une ville où les spectacles décens & réguliers sont défendus, on permette des farces grossieres & sans esprit, aussi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'est pas tout: peu à peu l'exemple des Comédiens de *Geneve*, la régularité de leur conduite, & la considération dont elle les feroit jouir, serviroient de modele aux Comédiens des autres Nations, & de leçon à ceux qui les ont traités jusqu'ici avec tant de rigueur, & même d'inconséquence. On ne les verroit pas

d'un côté pensionnés par le Gouvernement, & de l'autre un objet d'anathême; nos Prêtres perdroient l'habitude de les excommunier, & nos Bourgeois de les regarder avec mépris ; & une petite République auroit la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense.

Geneve a une Université qu'on appelle *Académie*, où la Jeunesse est instruite gratuitement. Les Professeurs peuvent devenir Magistrats, & plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la célébrité de l'Académie. Depuis quelques années on a établi aussi une École de Dessein. Les Avocats, les Notaires, les Médecins, forment des Corps auxquels on n'est aggrégé qu'après des examens publics ; & tous les Corps de métiers ont aussi leurs réglemens, leurs apprentissages, & leurs chefs-d'œuvre.

La Bibliotheque publique est bien assortie; elle contient vingt-six mille volumes, & un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces Livres à tous les Citoyens, ainsi chacun lit & s'éclaire : aussi le peuple est-il beaucoup plus instruit à *Geneve* que partout ail-

leurs. On ne s'apperçoit pas que ce ſoit un mal, comme on prétend que c'en ſeroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos politiques ont-ils également raiſon.

Après l'Angleterre, *Geneve* a reçu la premiere l'inoculation de la petite vérole, qui a tant de peine à s'établir en France, & qui pourtant s'y établira, quoique pluſieurs de nos Médecins la combattent encore, comme leurs prédéceſſeurs ont combattu la circulation du ſang, l'émétique, & tant d'autres vérités inconteſtables ou de pratiques utiles.

Toutes les Sciences & preſque tous les Arts ont été ſi bien cultivés à *Geneve*, qu'on ſeroit ſurpris de voir la liſte des Savans & des Artiſtes en tout genre que cette Ville a produits depuis deux ſiecles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de poſſéder des étrangers célebres, que ſa ſituation agréable, & la liberté dont on y jouit, ont engagés à s'y retirer; M. de Voltaire, qui depuis quatre ans y a établi ſon ſéjour, retrouve chez ces Républicains les mêmes marques d'eſtime & de conſidération qu'il a reçues de pluſieurs Monarques.

La fabrique qui fleurit le plus à *Geneve*, eſt celle de l'horlogerie ; elle occupe plus de cinq mille perſonnes, c'eſt-à-dire plus de la cinquieme partie des Citoyens. Les autres Arts n'y ſont pas négligés, entr'autres l'Agriculture ; on remédie au peu de fertilité du terroir à force de ſoin & de travail.

Toutes les maiſons ſont bâties de pierre, ce qui prévient très-ſouvent les incendies, auxquelles on apporte d'ailleurs un prompt remede, par le bel ordre établi pour les éteindre.

Les Hôpitaux ne ſont point à *Geneve*, comme ailleurs, une ſimple retraite pour les pauvres malades & infirmes : on y exerce l'hoſpitalité envers les pauvres paſſans ; mais ſurtout on en tire une multitude de petites penſions qu'on diſtribue aux pauvres familles, pour les aider à vivre ſans ſe déplacer, & ſans renoncer à leur travail. Les Hôpitaux dépenſent par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute eſpece ſont abondantes.

Il nous reſte à parler de la Religion de *Geneve* ; c'eſt la partie de cet article qui intéreſſe peut-être le plus les Philoſophes. Nous allons donc entrer dans

ce détail; mais nous prions nos Lecteurs de se souvenir que nous ne sommes ici qu'Historiens, & non Controversistes, & que raconter n'est pas approuver.

La constitution Ecclésiastique de *Geneve* est purement presbytérienne; point d'Evêques, encore moins de Chanoines: ce n'est pas qu'on désapprouve l'Episcopat; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des Pasteurs moins riches & moins importans que des Evêques, convenoient mieux à une petite République.

Les Ministres sont ou *Pasteurs*, comme nos Curés, ou *Postulans*, comme nos Prêtres sans bénéfice. Le revenu des Pasteurs ne va pas au-delà de 1200 liv. sans aucun casuel; c'est l'État qui le donne, car l'Eglise n'a rien. Les Ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui sont très rigides, quant à la science & quant aux mœurs, & dont il seroit à souhaiter que la plupart de nos Eglises Catholiques suivissent l'exemple.

Les Ecclésiastiques n'ont rien à faire dans les funérailles; c'est un acte de simple police, qui se fait sans appareil: on croit à *Geneve* qu'il est ridicule d'être

fastueux après la mort. On enterre dans un vaste cimetiere assez éloigné de la Ville, usage qui devroit être suivi partout.

Le Clergé de *Geneve* a des moeurs exemplaires : les Ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, disputer entr'eux avec aigreur sur des matieres inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des Magistrats : il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans à la Religion. Plusieurs ne croient plus la divinité de Jesus-Christ, dont Calvin leur chef étoit si zélé défenseur, & pour laquelle il fit brûler Servet. Quand on leur parle de ce supplice, qui fait quelque tort à la charité & à la modération de leur Patriarche, ils n'entreprennent point de le justifier ; ils avouent que Calvin fit une action très blâmable, & ils se contentent (si c'est un Catholique qui leur parle) d'opposer au supplice de Servet cette abominable journée de la St. Barthelemy, que tout bon François desireroit effacer de notre histoire avec

fon fang, & ce fupplice de Jean Hus, que les Catholiques même, difent-ils, n'entreprennent plus de juftifier, où l'humanité & la bonne foi furent également violées, & qui doit couvrir la mémoire de l'Empereur Sigifmond d'un opprobre éternel.

» Ce n'eft pas, dit M. de Voltaire, » un petit exemple du progrès de la rai- » fon humaine, qu'on ait imprimé à » *Geneve* avec l'approbation publique (dans l'effai fur l'hiftoire univerfelle du même Auteur), que Calvin avoit » une ame atroce, auffi bien qu'un ef- » prit éclairé. Le meurtre de Servet pa- » roît aujourd'hui abominable ». Nous croyons que les éloges dûs à cette noble liberté de penfer & d'écrire, font à partager également entre l'Auteur, fon fiecle & *Geneve*. Combien de pays où la Philofophie n'a pas fait moins de progrès, mais où la vérité eft encore captive, où la raifon n'ofe élever la voix pour foudroyer ce qu'elle condamne en filence, où même trop d'écrivains pufillanimes, qu'on appelle *fages*, refpectent les préjugés qu'ils pourroient combattre avec autant de décence que de fûreté?

L'enfer, un des points principaux de notre croyance, n'en eſt pas un aujourd'hui pour pluſieurs Miniſtres de *Geneve*; ce ſeroit ſelon eux, faire injure à la Divinité, d'imaginer que cet Être plein de bonté & de juſtice, fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourmens : ils expliquent le moins mal qu'ils peuvent les paſſages formels de l'Écriture qui ſont contraires à leur opinion, prétendant qu'il ne faut jamais prendre à la lettre dans les Livres ſaints, tout ce qui paroît bleſſer l'humanité & la raiſon. Ils croient donc qu'il y a des peines dans une autre vie, mais pour un tems; ainſi le Purgatoire, qui a été une des principales cauſes de la ſéparation des Proteſtans d'avec l'Egliſe Romaine, eſt aujourd'hui la ſeule peine que pluſieurs d'entr'eux admettent après la mort : nouveau trait à ajouter à l'hiſtoire des contradictions humaines.

Pour tout dire en un mot, pluſieurs Paſteurs de *Geneve* n'ont d'autre religion qu'un Socinianiſme parfait, rejettant tout ce qu'on appelle *myſteres*, & s'imaginant que le premier principe d'une religion véritable, eſt de ne rien

propoſer à croire qui heurte la raiſon : auſſi quand on les preſſe ſur la néceſſité de la révélation, ce dogme ſi eſſentiel du Chriſtianiſme, pluſieurs y ſubſtituent le terme d'*utilité*, qui leur paroît plus doux : en cela s'ils ne ſont pas orthodoxes, ils ſont au moins conſéquens à leurs principes.

Un Clergé qui penſe ainſi doit être tolérant, & l'eſt en effet aſſez pour n'être pas regardé de bon œil par les Miniſtres des autres Egliſes réformées. On peut dire encore, ſans prétendre approuver d'ailleurs la religion de *Geneve*, qu'il y a peu de pays où les Théologiens & les Eccléſiaſtiques ſoient plus ennemis de la ſuperſtition. Mais en récompenſe, comme l'intolérance & la ſuperſtition ne ſervent qu'à multiplier les incrédules, on ſe plaint moins à *Geneve* qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas ſurprendre : la religion y eſt preſque réduite à l'adoration d'un ſeul Dieu, du moins chez preſque tout ce qui n'eſt pas peuple : le reſpect pour Jeſus-Chriſt & pour les Écritures, ſont peut-être la ſeule choſe qui diſtingue d'un pur Déiſme le Chriſtianiſme de *Geneve*.

Les Eccléſiaſtiques font encore mieux à *Geneve* que d'être tolérans ; ils ſe renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux Citoyens l'exemple de la ſoumiſſion aux lois. Le Conſiſtoire établi pour veiller ſur les mœurs, n'inflige que des peines ſpirituelles. La grande querelle du Sacerdoce & de l'Empire, qui dans des ſiecles d'ignorance a ébranlé la Couronne de tant d'Empereurs, & qui comme nous ne le ſavons que trop, cauſe des troubles fâcheux dans des ſiecles plus éclairés, n'eſt point connue à *Geneve* ; le Clergé n'y fait rien ſans l'approbation des Magiſtrats.

Le culte eſt fort ſimple ; point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les Egliſes. On vient pourtant de donner à la Cathédrale un portail d'aſſez bon goût ; peut-être parviendra-t-on peu à peu à décorer l'intérieur des Temples. Où ſeroit en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux & des ſtatues, en avertiſſant le peuple, ſi l'on vouloit, de ne leur rendre aucun culte, & de ne les regarder que comme des monumens deſtinés à retracer d'une maniere frapante & agréable

les

les principaux événemens de la Religion ? Les Arts y gagneroient sans que la superstition en profitât. Nous parlons ici, comme le Lecteur doit le sentir, dans les principes des Pasteurs *Genevois*, & non dans ceux de l'Eglise Catholique.

Le Service Divin renferme deux choses ; les Prédications, & le Chant. Les Prédications se bornent presqu'uniquement à la morale, & n'en valent que mieux. Le Chant est d'assez mauvais goût ; & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Il faut espérer que *Geneve* se réformera sur ces deux points. On vient de placer un orgue dans la Cathédrale ; & peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage & en meilleure musique. Du reste la vérité nous oblige de dire, que l'Être suprême est honoré à *Geneve* avec une décence & un recueillement qu'on ne remarque point dans nos Eglises.

Nous ne donnerons peut-être pas d'aussi grands articles aux plus vastes Monarchies ; mais aux yeux du Philosophe la République des Abeilles n'est pas moins intéressante que l'histoire des grands Empires ; & ce n'est peut-être

que dans les petits États qu'on peut trouver le modele d'une parfaite administration politique. Si la Religion ne nous permet pas de penſer que les Genevois ayent efficacement travaillé à leur bonheur dans l'autre monde, la raiſon nous oblige de croire qu'ils ſont à peu-près auſſi heureux qu'on le peut être dans celui-ci :

O fortunatos nimiùm, ſua ſi bona norint !

LETTRE
A
M. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage.

LA FONT. L. XII. Fab. XX.

LETTRE A M. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENEVE.

La Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, Monsieur, sur l'article *Geneve* de l'Encyclopédie, a eu tout le succès que vous deviez en attendre. En intéressant les Philosophes par les vérités répandues dans votre ouvrage, & les gens de goût par l'éloquence & la chaleur de votre style, vous avez encore sû plaire à la multitude par le mépris même que vous témoignez pour elle, & que vous eussiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer.

Je ne me propoſe pas de répondre préciſément à votre Lettre, mais de m'entretenir avec vous ſur ce qui en fait le ſujet, & de vous communiquer mes réflexions bonnes ou mauvaiſes ; il ſeroit trop dangereux de lutter contre une plume telle que la vôtre, & je ne cherche point à écrire des choſes brillantes, mais des choſes vraies.

Une autre raiſon m'engage à ne pas demeurer dans le ſilence ; c'eſt la reconnoiſſance que je vous dois des égards avec leſquels vous m'avez combattu. Sur ce point ſeul je me flatte de ne vous point céder. Vous avez donné aux Gens de Lettres un exemple digne de vous, & qu'ils imiteront peut-être enfin quand ils connoîtront mieux leurs vrais intérêts. Si la ſatyre & l'injure n'étoient pas aujourd'hui le ton favori de la critique, elle ſeroit plus honorable à ceux qui l'exercent, & plus utile à ceux qui en ſont l'objet. On ne craindroit point de s'avilir en y répondant ; on ne ſongeroit qu'à s'éclairer avec une candeur & une eſtime réciproque ; la vérité ſeroit connue, & perſonne ne ſeroit offenſé ; car c'eſt moins la vérité qui bleſſe, que la maniere de la dire.

Vous avez eu dans votre lettre trois objets principaux ; d'attaquer les ſpectacles pris en eux-mêmes ; de montrer que quand la morale pourroit les tolérer, la conſtitution de Geneve ne lui permettroit pas d'en avoir ; de juſtifier enfin les Paſteurs de votre Egliſe ſur les ſentimens que je leur ai attribués en matiere de religion. Je ſuivrai ces trois objets avec vous, & je m'arrêterai d'abord ſur le premier, comme ſur celui qui intéreſſe le plus grand nombre des Lecteurs. Malgré l'étendue de la matiere, je tâcherai d'être le plus court qu'il me ſera poſſible ; il n'appartient qu'à vous d'être long & d'être lû, & je ne dois pas me flatter d'être auſſi heureux en écarts.

Le caractere de votre philoſophie, Monſieur, eſt d'être ferme & inexorable dans ſa marche. Vos principes poſés, les conſéquences ſont ce qu'elles peuvent ; tant pis pour nous ſi elles ſont fâcheuſes ; mais à quelque point qu'elles le ſoient, elles ne vous le paroiſſent jamais aſſez pour vous forcer à revenir ſur les principes. Bien loin de craindre les objections qu'on peut faire contre vos paradoxes, vous prévenez

ces objections en y répondant par des paradoxes nouveaux. Il me semble voir en vous (la comparaison ne vous offensera pas sans doute) ce chef intrépide des Réformateurs, qui pour se défendre d'une héréfie en avançoit une plus grave, qui commença par attaquer les Indulgences, & finit par abolir la Messe. Vous avez prétendu que la culture des Sciences & des Arts est nuisible aux mœurs; on pouvoit vous objecter que dans une société policée cette culture est du moins nécessaire jusqu'à un certain point, & vous prier d'en fixer les bornes; vous vous êtes tiré d'embarras en coupant le nœud, & vous n'avez cru pouvoir nous rendre heureux & parfaits, qu'en nous réduisant à l'état de bêtes. Pour prouver ce que tant d'Opéras françois avoient si bien prouvé avant vous, que nous n'avons point de musique, vous avez déclaré *que nous ne pouvions en avoir, & que si nous en avions une, ce seroit tant pis pour nous.* Enfin, dans la vue d'inspirer plus efficacement à vos compatriotes l'horreur de la Comédie, vous la représentez comme une des plus pernicieuses inventions des hommes, & pour me

servir de vos propres termes, comme un divertissement *plus barbare que les combats des gladiateurs*.

Vous procédez avec ordre, & ne portez pas d'abord les grands coups. A ne regarder les spectacles que comme un amusement, cette raison seule vous paroît suffire pour les condamner. *La vie est si courte*, dites-vous, *& le tems si précieux*. Qui en doute, Monsieur ? Mais en même tems la vie est si malheureuse, & le plaisir si rare ! Pourquoi envier aux hommes, destinés presque uniquement par la nature à pleurer & à mourir, quelques délassemens passagers, qui les aident à supporter l'amertume ou l'insipidité de leur existence ! Si les spectacles, considérés sous ce point de vue, ont un défaut à mes yeux, c'est d'être pour nous une distraction trop légere & un amusement trop foible, précisément par cette raison qu'ils se présentent trop à nous sous la seule idée d'amusement, & d'amusement nécessaire à notre oisiveté. L'illusion se trouvant rarement dans les représentations théatrales, nous ne les voyons que comme un jeu qui nous laisse presque entiérement à nous. D'ailleurs le plaisir superfi-

ciel & momentané qu'elles peuvent produire, est encore affoibli par la nature de ce plaisir même, qui tout imparfait qu'il est, a l'inconvénient d'être trop recherché, &, si on peut parler de la sorte, appellé de trop loin. Il a fallu, ce me semble, pour imaginer un pareil genre de divertissement, que les hommes en eussent auparavant essayé & usé de bien des especes; quelqu'un qui s'ennuyoit cruellement (c'étoit vraisemblablement un Prince) doit avoir eu la premiere idée de cet amusement rafiné, qui consiste à représenter sur des planches les infortunes & les travers de nos semblables pour nous consoler ou nous guérir des nôtres, & à nous rendre spectateurs de la vie, d'acteurs que nous y sommes, pour nous en adoucir le poids & les malheurs. Cette réflexion triste vient quelquefois troubler le plaisir que je goûte au théatre; à travers les impressions agréables de la scene, j'apperçois de tems en tems malgré moi & avec une sorte de chagrin l'empreinte fâcheuse de son origine; surtout dans ces momens de repos, où l'action suspendue & refroidie laissant l'imagination tranquille, ne montre plus que la représentation au lieu de la chose,

& l'acteur au lieu du personnage. Telle est, Monsieur, la triste destinée de l'homme jusque dans les plaisirs même; moins il peut s'en passer, moins il les goûte; & plus il y met de soins & d'étude, moins leur impression est sensible. Pour nous en convaincre par un exemple encore plus frappant que celui du Théatre, jettons les yeux sur ces maisons décorées par la vanité & par l'opulence, que le vulgaire croit un séjour de délices, & où les rafinemens d'un luxe recherché brillent de toutes parts; elles ne rappellent que trop souvent au riche blazé qui les a fait construire, l'image importune de l'ennui qui lui a rendu ces rafinemens nécessaires.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, nous avons trop besoin de plaisirs, pour nous rendre difficiles sur le nombre ou sur le choix. Sans doute tous nos divertissemens forcés & factices, inventés & mis en usage par l'oisiveté, sont bien au-dessous des plaisirs si purs & si simples que devroient nous offrir les devoirs de Citoyen, d'ami, d'époux, de fils, & de pere: mais rendez-nous donc, si vous le pouvez, ces devoirs moins pénibles & moins tristes; ou

souffrez qu'après les avoir remplis de notre mieux, nous nous consolions de notre mieux aussi des chagrins qui les accompagnent. Rendez les peuples plus heureux, & par conséquent les Citoyens moins rares, les amis plus sensibles & plus constans, les peres plus justes, les enfans plus tendres, les femmes plus fideles & plus vraies; nous ne chercherons point alors d'autres plaisirs que ceux qu'on goûte au sein de l'amitié, de la patrie, de la nature & de l'amour. Mais il y a longtems, vous le savez, que le siecle d'Astrée n'existe plus que dans les fables, si même il a jamais existé ailleurs. Solon disoit qu'il avoit donné aux Athéniens, non les meilleures lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent observer. Il en est ainsi des devoirs qu'une saine Philosophie prescrit aux hommes, & des plaisirs qu'elle leur permet. Elle doit nous supposer & nous prendre tels que nous sommes, pleins de passions & de foiblesses, mécontens de nous-mêmes & des autres, réunissant à un penchant naturel pour l'oisiveté, l'inquiétude & l'activité dans les desirs. Que reste-t-il à faire à la Philosophie, que de pallier

à nos yeux par les distractions qu'elle nous offre, l'agitation qui nous tourmente ou la langueur qui nous consume ? Peu de personnes ont, comme vous, Monsieur, la force de chercher leur bonheur dans la triste & uniforme tranquillité de la solitude. Mais cette ressource ne vous manque-t-elle jamais à vous-même ? N'éprouvez-vous jamais au sein du repos, & quelquefois du travail, ces momens de dégoût & d'ennui qui rendent nécessaires les délassemens ou les distractions ? La société seroit d'ailleurs trop malheureuse, si tous ceux qui peuvent se suffire ainsi que vous, s'en bannissoient par un exil volontaire. Le sage en fuyant les hommes, c'est-à-dire, en évitant de s'y livrer, (car c'est la seule maniere dont il doit les fuir), leur est au moins redevable de ses instructions & de son exemple ; c'est au milieu de ses semblables que l'Être suprême lui a marqué son séjour, & il n'est pas plus permis aux Philosophes qu'aux Rois d'être hors de chez eux.

Je reviens aux plaisirs du théatre. Vous avez laissé avec raison aux déclamateurs de la chaire, cet argument si

rebattu contre les spectacles, qu'ils sont contraires à l'esprit du Christianisme, qui nous oblige de nous mortifier sans cesse. On s'interdiroit sur ce principe les délassemens que la religion condamne le moins. Les solitaires austeres de Port Royal, grands prédicateurs de la mortification chrétienne, & par cette raison grands adversaires de la comédie, ne se refusoient pas dans leur solitude, comme l'a remarqué Racine, le plaisir de faire des sabots, & celui de tourner les Jésuites en ridicule.

Il semble donc que les spectacles, à ne les considérer encore que du côté de l'amusement, peuvent être accordés aux hommes, du moins comme un jouet qu'on donne à des enfans qui souffrent. Mais ce n'est pas seulement un jouet qu'on a prétendu leur donner, ce sont des leçons utiles déguisées sous l'apparence du plaisir. Non-seulement on a voulu distraire de leurs peines ces enfans adultes; on a voulu que ce théatre, où ils ne vont en apparence que pour rire ou pour pleurer, devînt pour eux, presque sans qu'ils s'en apperçussent, une école de mœurs & de vertu. Voilà,

Monsieur, de quoi vous croyez le théatre incapable; vous lui attribuez même un effet absolument contraire, & vous prétendez le prouver.

Je conviens d'abord avec vous, que les Ecrivains dramatiques ont pour but principal de plaire, & que celui d'être utiles est tout au plus le second; mais qu'importe, s'ils sont en effet utiles, que ce soit leur premier ou leur second objet? Soyons de bonne foi, Monsieur, avec nous-mêmes, & convenons que les Auteurs de théatre n'ont rien en cela qui les distingue des autres. L'estime publique est le but principal de tout Ecrivain; & la premiere vérité qu'il veut apprendre à ses Lecteurs, c'est qu'il est digne de cette estime. En vain affecteroit-il de la dédaigner dans ses ouvrages; l'indifférence se tait, & ne fait point tant de bruit; les injures même dites à une nation ne sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se se rappeller à son souvenir. Et le fameux Cynique de la Grece eût bientôt quitté ce tonneau d'où il bravoit les préjugés & les Rois, si les Athéniens eussent

passé leur chemin sans le regarder & sans l'entendre. La vraie Philosophie ne consiste point à fouler aux pieds la gloire, & encore moins à le dire; mais à n'en pas faire dépendre son bonheur, même en tâchant de la mériter. On n'écrit donc, Monsieur, que pour être lu, & on ne veut être lu que pour être estimé; j'ajoute, pour être estimé de la multitude, de cette multitude même, dont on fait d'ailleurs (& avec raison) si peu de cas. Une voix secrette & importune nous crie, que ce qui est beau, grand & vrai, plaît à tout le monde, & que ce qui n'obtient pas le suffrage général, manque apparemment de quelqu'une de ces qualités. Ainsi quand on cherche les éloges du vulgaire, c'est moins comme une récompense flatteuse en elle-même, que comme le gage le plus sûr de la bonté d'un ouvrage. L'amour propre qui n'annonce que des prétentions modérées, en déclarant qu'il se borne à l'approbation du petit nombre, est un amour propre timide qui se console d'avance, ou un amour propre mécontent qui se console après coup. Mais quel que soit le but d'un Ecrivain, soit d'être loué, soit d'être utile, ce but

n'importe guere au public ; ce n'est point là ce qui regle son jugement ; c'est uniquement le degré de plaisir ou de lumiere qu'on lui a donné. Il honore ceux qui l'instruisent, il encourage ceux qui l'amusent, il applaudit ceux qui l'instruisent en l'amusant. Or les bonnes pieces de théatre me paroissent réunir ces deux derniers avantages. C'est la morale mise en action, ce sont les préceptes réduits en exemples ; la tragédie nous offre les malheurs produits par les vices des hommes, la comédie les ridicules attachés à leurs défauts ; l'une & l'autre mettent sous les yeux ce que la morale ne montre que d'une maniere abstraite & dans une espece de lointain. Elles développent & fortifient par les mouvemens qu'elles excitent en nous, les sentimens dont la nature a mis le germe dans nos ames.

On va, selon vous, s'isoler au spectacle, on y va oublier ses proches, ses concitoyens & ses amis. Le spectacle est au contraire celui de tous nos plaisirs qui nous rappelle le plus aux autres hommes, par l'image qu'il nous présente de la vie humaine, & par les impressions qu'il nous donne & qu'il nous

laisse. Un Poëte dans son enthousiasme, un Géometre dans ses méditations profondes, sont bien plus isolés qu'on ne l'est au théatre. Mais quand les plaisirs de la scene nous feroient perdre pour un moment le souvenir de nos semblables, n'est-ce pas l'effet naturel de toute occupation qui nous attache, de tout amusement qui nous entraîne? Combien de momens dans la vie où l'homme le plus vertueux oublie ses compatriotes & ses amis sans les aimer moins; & vous-même, Monsieur, n'auriez-vous renoncé à vivre avec les vôtres que pour y penser toujours?

Vous avez bien de la peine, ajoutez-vous, à concevoir cette regle de la Poétique des anciens, que le théatre purge les passions en les excitant. La regle, ce me semble, est vraie, mais elle a le défaut d'être mal énoncée; & c'est sans doute par cette raison qu'elle a produit tant de disputes, qu'on se seroit épargnées si on avoit voulu s'entendre. Les passions dont le théatre tend à nous garantir ne sont pas celles qu'il excite; mais il nous en garantit en excitant en nous les passions contraires; j'entends ici par *passion*, avec la plupart des Ecri-

vains de morale, toute affection vive & profonde, qui nous attache fortement à son objet. En ce sens, la tragédie se sert des passions utiles & louables, pour réprimer les passions blâmables & nuisibles ; elle emploie, par exemple, les larmes & la compassion dans Zaïre, pour nous précautionner contre l'amour violent & jaloux ; l'amour de la patrie dans Brutus, pour nous guérir de l'ambition ; la terreur & la crainte de la vengeance céleste dans Sémiramis, pour nous faire haïr & éviter le crime. Mais si avec quelques Philosophes on n'attache l'idée de passion qu'aux affections criminelles, il faudra pour lors se borner à dire, que le théatre les corrige en nous rappellant aux affections naturelles ou vertueuses, que le Créateur nous a données pour combattre ces mêmes passions.

« Voilà, objectez-vous, un remede bien » foible & cherché bien loin : l'homme » est naturellement bon ; l'amour de la » vertu, quoiqu'en disent les Philosophes, » est inné dans nous ; il n'y a personne, » excepté les scélérats de profession, qui » avant d'entendre une tragédie ne soit » déjà persuadé des vérités dont elle va

» nous instruire ; & à l'égard des hom-
» mes plongés dans le crime, ces vérités
» sont bien inutiles à leur faire entendre,
» & leur cœur n'a point d'oreilles ».
L'homme est naturellement bon, je le veux ; cette question demanderoit un trop long examen ; mais vous conviendrez du moins que la société, l'intérêt, l'exemple, peuvent faire de l'homme un être méchant. J'avoue que quand il voudra consulter sa raison, il trouvera qu'il ne peut être heureux que par la vertu ; & c'est en ce seul sens que vous pouvez regarder l'amour de la vertu comme inné dans nous, car vous ne croyez pas apparemment que le *fœtus* & les enfans à la mammelle ayent aucune notion du juste & de l'injuste. Mais la raison ayant à combatre en nous des passions qui étouffent sa voix, emprunte le secours du théâtre pour imprimer plus profondément dans notre ame les vérités que nous avons besoin d'apprendre. Si ces vérités glissent sur les scélérats décidés, elles trouvent dans le cœur des autres une entrée plus facile; elles s'y fortifient quand elles y étoient déjà gravées ; incapables peut-être de ramener les hommes

perdus, elles sont au moins propres à empêcher les autres de se perdre. Car la morale est comme la médecine; beaucoup plus sûre dans ce qu'elle fait pour prévenir les maux, que dans ce qu'elle tente pour les guérir.

L'effet de la morale du théatre est donc moins d'opérer un changement subit dans les cœurs corrompus, que de prémunir contre le vice les ames foibles par l'exercice des sentimens honnêtes, & d'affermir dans ces mêmes sentimens les ames vertueuses. Vous appellez passagers & stériles les mouvemens que le théatre excite, parce que la vivacité de ces mouvemens semble ne durer que le tems de la piece; mais leur effet, pour être lent & comme insensible, n'en est pas moins réel aux yeux du Philosophe. Ces mouvemens sont des secousses par lesquelles le sentiment de la vertu a besoin d'être réveillé dans nous; c'est un feu qu'il faut de tems en tems ranimer & nourrir pour l'empêcher de s'éteindre.

Voilà, Monsieur, les fruits naturels de la morale mise en action sur le théatre; voilà les seuls qu'on en puisse attendre. Si elle n'en a pas de plus mar-

qués, croyez-vous que la morale réduite aux préceptes en produise beaucoup davantage? Il eſt bien rare que les meilleurs livres de morale rendent vertueux ceux qui n'y ſont pas diſpoſés d'avance; eſt ce une raiſon pour proſcrire ces livres? Demandez à nos Prédicateurs les plus fameux combien ils font de converſions par an; il vous répondront qu'on en fait une ou deux par ſiecle, encore faut-il que le ſiecle ſoit bon; ſur cette réponſe leur défendrez-vous de prêcher, & à nous de les entendre?

» Belle comparaiſon! direz-vous; je » veux que nos Prédicateurs & nos Mo- » raliſtes n'ayent pas des ſuccès brillans; » au moins ne font-ils pas grand mal, ſi » ce n'eſt peut-être celui d'ennuyer quel- » quefois; mais c'eſt préciſément parce » que les Auteurs de théatre nous en- » nuient moins, qu'ils nous nuiſent da- » vantage. Quelle morale, que celle qui » préſente ſi ſouvent aux yeux des ſpecta- » teurs des monſtres impunis & des cri- » mes heureux? Un Atrée qui s'applau- » dit des horreurs qu'il a exercées contre » ſon frere, un Néron qui empoiſonne » Britannicus pour régner en paix, une

» Médée qui égorge ses enfans, & qui » part en insultant au désespoir de leur » pere, un Mahomet qui séduit & qui » entraîne tout un peuple, victime & » instrument de ses fureurs? Quel affreux » spectacle à montrer aux hommes, que » des scélerats triomphans » ? Pourquoi non, Monsieur, si on leur rend ces scélérats odieux dans leur triomphe même ? Peut-on mieux nous instruire à la vertu, qu'en nous montrant d'un côté les succès du crime, & en nous faisant envier de l'autre le sort de la vertu malheureuse ? Ce n'est pas dans la prospérité ni dans l'élévation qu'on a besoin d'apprendre à l'aimer, c'est dans l'abjection & dans l'infortune. Or sur cet effet du théatre j'en appelle avec confiance à votre propre témoignage; interrogez les spectateurs l'un après l'autre au sortir de ces Tragédies que vous croyez une école de vice & de crime; demandez-leur lequel ils aimeroient mieux être, de Britannicus ou de Néron, d'Atrée ou de Thieste, de Zopire ou de Mahomet; hésiteront-ils sur la réponse? Et comment hésiteroient-ils ? Pour nous borner à un seul exemple, quelle leçon plus propre à rendre le fanatisme exé-

crable, & à faire regarder comme des monſtres ceux qui l'inſpirent, que cet horrible tableau du quatrieme acte de Mahomet, où l'on voit Seïde, égaré par un zele affreux, enfoncer le poignard dans le ſein de ſon pere? Vous voudriez, Monſieur, bannir cette Tragédie de notre Théatre? Plût à Dieu qu'elle y fût plus ancienne de deux cens ans! L'eſprit philoſophique qui l'a dictée ſeroit de même date parmi nous, & peut-être eût épargné à la nation Françoiſe, d'ailleurs ſi paiſible & ſi douce, les horreurs & les atrocités religieuſes auxquelles elle s'eſt livrée. Si cette Tragédie laiſſe quelque choſe à regretter aux ſages, c'eſt de n'y voir que les forfaits cauſés par le zele d'une fauſſe religion, & non les malheurs encore plus déplorables, où le zele aveugle pour une Religion vraie peut quelquefois entraîner les hommes.

Ce que je dis ici de Mahomet, je crois pouvoir le dire de même des autres Tragédies qui vous paroiſſent ſi dangereuſes. Il n'en eſt, ce me ſemble, aucune qui ne laiſſe dans notre ame après la repréſentation, quelque grande & utile leçon de morale plus ou moins développée.

développée. Je vois dans Œdipe un Prince, fort à plaindre sans doute, mais toujours coupable, puisqu'il a voulu contre l'avis même des Dieux, braver sa destinée; dans Phedre une femme que la violence de sa passion peut rendre malheureuse, mais non pas excusable, puisqu'elle travaille à perdre un Prince vertueux dont elle n'a pu se faire aimer; dans Catilina, le mal que l'abus des grands talens peut faire au genre humain; dans Médée & dans Atrée les effets abominables de l'amour criminel & irrité, de la vengeance & de la haine. D'ailleurs quand ces pieces ne nous enseigneroient directement aucune vérité morale, seroient elles pour cela blâmables ou pernicieuses? Il suffiroit pour les justifier de ce reproche, de faire attention aux sentimens louables, ou tout au moins naturels, qu'elles excitent en nous; Œdipe & Phedre l'attendrissement sur nos semblables, Atrée & Médée le frémissement & l'horreur. Quand nous irions à ces Tragédies, moins pour être instruits que pour être remués, quel seroit en cela notre crime & le leur? Elles seroient pour les honnêtes gens, s'il est permis d'employer

cette comparaiſon, ce que les ſupplices ſont pour le peuple, un ſpectacle où ils aſſiſteroient par le ſeul beſoin que tous les hommes ont d'être émus. C'eſt en effet ce beſoin, & non pas, comme on le croit communément, un ſentiment d'inhumanité qui fait courir le peuple aux exécutions des criminels. Il voit au contraire ces exécutions avec un mouvement de trouble & de pitié, qui va quelquefois juſques à l'horreur & aux larmes. Il faut à ces ames rudes, concentrées & groſſieres, des ſecouſſes fortes pour les ébranler. La Tragédie ſuffit aux ames plus délicates & plus ſenſibles ; quelquefois même, comme dans Médée & dans Atrée, l'impreſſion eſt trop violente pour elles. Mais bien loin d'être alors dangereuſe, elle eſt au contraire importune ; & un ſentiment de cette eſpece peut-il être une ſource de vices & de forfaits ? Si dans les pieces où l'on expoſe le crime à nos yeux, les ſcélérats ne ſont pas toujours punis, le ſpectateur eſt affligé qu'ils ne le ſoient pas : quand il ne peut en accuſer le Poëte, toujours obligé de ſe conformer à l'Hiſtoire, c'eſt alors, ſi je puis parler ainſi, l'Hiſtoire elle même qu'il

accuse ; & il se dit en sortant :

Faisons notre devoir, & laissons faire aux Dieux.

Aussi dans un Spectacle qui laisseroit plus de liberté au Poëte, dans notre Opéra, par exemple, qui n'est d'ailleurs ni le Spectacle de la vérité ni celui des mœurs, je doute qu'on pardonnât à l'Auteur de laisser jamais le crime impuni. Je me souviens d'avoir vu autrefois en manuscrit un Opéra d'Atrée, où ce monstre périssoit écrasé de la foudre, en criant avec une satisfaction barbare,

Tonnez, Dieux impuissans, frappez, je suis vengé.

Cette situation vraiment théatrale, secondée par une musique effrayante, eût produit, ce me semble, un des plus heureux dénouemens qu'on puisse imaginer au théatre lyrique.

Si dans quelques Tragédies on a voulu nous intéresser pour des scélérats, ces tragédies ont manqué leur objet ; c'est la faute du Poëte & non du genre ; vous trouverez des Historiens même qui ne sont pas exempts de ce reproche ; en accuserez-vous l'histoire ? Rap-

pellez-vous, Monſieur, un de nos chefs-d'œuvre en ce genre, la conjuration de Veniſe de l'Abbé de St. Real, & l'eſpece d'intérêt qu'il nous inſpire (ſans l'avoir peut-être voulu) pour ces hommes qui ont juré la ruine de leur patrie; on s'afflige preſque après cette lecture de voir tant de courage & d'habileté devenus inutiles; on ſe reproche ce ſentiment, mais il nous ſaiſit malgré nous, & ce n'eſt que par réflexion qu'on prend part au ſalut de Veniſe. Je vous avouerai à cette occaſion (contre l'opinion aſſez généralement établie) que le ſujet de *Veniſe ſauvée* me paroît bien plus propre au théatre que celui de Manlius Capitolinus, quoique ces deux pieces ne different guere que par les noms & l'état des perſonnages; des malheureux qui conſpirent pour ſe rendre libres, ſont moins odieux que des Sénateurs qui cabalent pour ſe rendre maîtres.

Mais ce qui paroît, Monſieur, vous avoir choqué le plus dans nos pieces, c'eſt le rôle qu'on y fait jouer à l'amour. Cette paſſion, le grand mobile des actions des hommes, eſt en effet le reſſort preſque unique du théatre françois;

& rien ne vous paroît plus contraire à la saine morale que de réveiller par des peintures & des situations séduisantes un sentiment si dangereux. Permettez-moi de vous faire une question avant que de vous répondre. Voudriez-vous bannir l'amour de la société ? Ce seroit je crois, pour elle un grand bien & un grand mal. Mais vous chercheriez en vain à détruire cette passion dans les hommes ; il ne paroît pas d'ailleurs que votre dessein soit de la leur interdire, du moins si on en juge par les descriptions intéressantes que vous en faites, & auxquelles toute l'austérité de votre Philosophie n'a pu se refuser. Or si on ne peut, & si on ne doit peut-être pas étouffer l'amour dans le cœur des hommes, que reste-t-il à faire, sinon de le diriger vers une fin honnête, & de nous montrer dans des exemples illustres ses fureurs & ses foiblesses, pour nous en défendre ou nous en guérir ? Vous convenez que c'est l'objet de nos Tragédies; mais vous prétendez que l'objet est manqué par les efforts même que l'on fait pour le remplir, que l'impression du sentiment reste, & que la morale est bientôt oubliée. Je prendrai, Mon-

ſieur, pour vous répondre, l'exemple même que vous apportez de la Tragédie de Bérénice, où Racine a trouvé l'art de nous intéreſſer pendant cinq actes avec ces ſeuls mots, *je vous aime, vous êtes Empereur & je pars;* & où ce grand Poëte a ſu réparer par les charmes de ſon ſtyle le défaut d'action & la monotonie de ſon ſujet. Tout ſpectateur ſenſible, je l'avoue, ſort de cette Tragédie le cœur affligé, partageant en quelque maniere le ſacrifice qui coûte ſi cher à Titus, & le déſeſpoir de Bérénice abandonnée. Mais quand ce ſpectateur regarde au fond de ſon ame, & approfondit le ſentiment triſte qui l'occupe, qu'y apperçoit-il, Monſieur? Un retour affligeant ſur le malheur de la condition humaine, qui nous oblige preſque toujours de faire céder nos paſſions à nos devoirs. Cela eſt ſi vrai, qu'au milieu des pleurs que nous donnons à Bérénice, le bonheur du monde attaché au ſacrifice de Titus, nous rend inexorables ſur la néceſſité de ce ſacrifice même dont nous le plaignons; l'intérêt que nous prenons à ſa douleur, en admirant ſa vertu, ſe changeroit en indignation s'il ſuccomboit à ſa foibleſſe.

En vain Racine même, tout habile qu'il étoit dans l'éloquence du cœur, eût essayé de nous représenter ce Prince, entre Bérénice d'un côté & Rome de l'autre, sensible aux prieres d'un peuple qui embrasse ses genoux pour le retenir, mais cédant aux larmes de sa maîtresse ; les adieux les plus touchans de ce Prince à ses sujets ne le rendroient que plus méprisable à nos yeux ; nous n'y verrions qu'un Monarque vil, qui pour satisfaire une passion obscure, renonce à faire du bien aux hommes, & qui va dans les bras d'une femme oublier leurs pleurs. Si quelque chose au contraire adoucit à nos yeux la peine de Titus, c'est le spectacle de tout un peuple devenu heureux par le courage du Prince : rien n'est plus propre à consoler de l'infortune, que le bien qu'on fait à ceux qui souffrent, & l'homme vertueux suspend le cours de ses larmes en essuyant celles des autres. Cette Tragédie, Monsieur, a d'ailleurs un autre avantage, c'est de nous rendre plus grands à nos propres yeux en nous montrant de quels efforts la vertu nous rend capables. Elle ne réveille en nous la plus puissante & la plus douce de tou-

tes les passions, que pour nous apprendre à la vaincre, en la faisant céder, quand le devoir l'exige, à des intérêts plus pressants & plus chers. Ainsi elle nous flatte & nous éleve tout à la fois, par l'expérience douce qu'elle nous fait faire de la tendresse de notre ame; & par le courage qu'elle nous inspire pour réprimer ce sentiment dans ses effets, en conservant le sentiment même.

Si donc les peintures qu'on fait de l'amour sur nos théatres étoient dangereuses, ce ne pourroit être tout au plus que chez une nation déjà corrompue, à qui les remedes même serviroient de poison; aussi suis-je persuadé, malgré l'opinion contraire où vous êtes, que les représentations théatrales sont plus utiles à un peuple qui a conservé ses moeurs, qu'à celui qui auroit perdu les siennes. Mais quand l'état présent de nos moeurs pourroit nous faire regarder la Tragédie comme un nouveau moyen de corruption, la plupart de nos pieces me paroissent bien propres à nous rassurer à cet égard. Ce qui devroit, ce me semble, vous déplaire le plus dans l'amour que nous mettons si

fréquemment sur nos théatres, ce n'est pas la vivacité avec laquelle il est peint, c'est le rôle froid & subalterne qu'il y joue presque toujours. L'amour, si on en croit la multitude, est l'ame de nos Tragédies; pour moi, il m'y paroît presque aussi rare que dans le monde. La plupart des personnages de Racine même ont à mes yeux moins de passion que de métaphysique, moins de chaleur que de galanterie. Qu'est-ce que l'amour dans Mithridate, dans Iphigénie, dans Britannicus, dans Bajazet même & dans Andromaque, si on en excepte quelques traits des rôles de Roxane & d'Hermione? Phedre est peut-être le seul ouvrage de ce grand homme, où l'amour soit vraiment terrible & tragique; encore y est-il défiguré par l'intrigue obscure d'Hippolite & d'Aricie. Arnaud l'avoit bien senti, quand il disoit à Racine: *Pourquoi cet Hippolite amoureux?* Le reproche étoit moins d'un casuiste que d'un homme de goût; on sait la réponse que Racine lui fit; *eh, Monsieur, sans cela qu'auroient dit les petits maîtres?* Ainsi c'est à la frivolité de la nation que Racine a sacrifié la perfection de sa piece. L'amour dans

Corneille, est encore plus languissant & plus déplacé : son génie semble s'être épuisé dans le Cid à peindre cette passion, & il faut avouer qu'il l'a peinte en maître; mais il n'y a presqu'aucune de ses autres tragédies que l'amour ne dépare & ne refroidisse. Ce sentiment exclusif & impérieux, si propre à nous consoler de tout ou à nous rendre tout insupportable, à nous faire jouir de notre existence ou à nous la faire détester, veut être sur le théatre comme dans nos cœurs, y régner seul & sans partage. Partout où il ne joue pas le premier rôle, il est dégradé par le second. Le seul caractere qui lui convienne dans la Tragédie, est celui de la véhémence, du trouble & du désespoir : ôtez-lui ces qualités, ce n'est plus, si j'ose parler ainsi, qu'une passion commune & bourgeoise. Mais, dira-t-on, en peignant l'amour de la sorte, il deviendra monotone, & toutes nos pieces se ressembleront. Et pourquoi s'imaginer, comme ont fait presque tous nos Auteurs, qu'une piece ne puisse nous intéresser sans amour ? Sommes-nous plus difficiles ou plus insensibles que les Athéniens? & ne pouvons-nous pas trouver à leur

exemple une infinité d'autres sujets capables de remplir dignement le théatre, les malheurs de l'ambition, le spectacle d'un héros dans l'infortune, la haine de la superstition & des tyrans, l'amour de la patrie, la tendresse maternelle? Ne faisons point à nos Françoises l'injure de penser que l'amour seul puisse les émouvoir, comme si elles n'étoient ni citoyennes ni meres. Ne les avons-nous pas vües s'intéresser à la Mort de César, & verser des larmes à Mérope?

Je viens, Monsieur, à vos objections sur la Comédie. Vous n'y voyez qu'un exemple continuel de libertinage, de perfidie & de mauvaises mœurs; des femmes qui trompent leurs maris, des enfans qui volent leurs peres, d'honnêtes bourgeois dupés par des fripons de Cour. Mais je vous prie de considérer un moment sous quel point de vue tous ces vices nous sont représentés sur le théatre. Est-ce pour les mettre en honneur? Nullement; il n'est point de spectateur qui s'y méprenne; c'est pour nous ouvrir les yeux sur la source de ces vices; pour nous faire voir dans nos propres défauts (dans des défauts qui en eux-mêmes ne blessent point

l'honnêteté) une des causes les plus communes des actions criminelles que nous reprochons aux autres. Qu'aprennons-nous dans *George-Dandin ?* que le déréglement des femmes est la suite ordinaire des mariages mal assortis où la vanité a présidé; dans *le Bourgeois Gentilhomme?* qu'un bourgeois qui veut sortir de son état, avoir une femme de la Cour pour maîtresse, & un grand Seigneur pour ami, n'aura pour maîtresse qu'une femme perdue, & pour ami qu'un honnête voleur; dans les scenes d'*Harpagon* & de son fils ? que l'avarice des peres produit la mauvaise conduite des enfans; enfin dans toutes, cette vérité si utile, *que les ridicules de la société y sont une source de désordres.* Et quelle maniere plus efficace d'attaquer nos ridicules, que de nous montrer qu'ils rendent les autres méchans à nos dépens ? En vain diriez-vous que dans la Comédie nous sommes plus frappés du ridicule qu'elle joue, que des vices dont ce ridicule est la source. Cela doit être, puisque l'objet naturel de la Comédie est la correction de nos défauts par le ridicule, leur antidote le plus puissant, & non la correction de nos vices qui demande

des remedes d'un autre genre. Mais son effet n'est pas pour cela de nous faire préférer le vice au ridicule; elle nous suppose pour le vice cette horreur qu'il inspire à toute ame bien née; elle se sert même de cette horreur pour combattre nos travers; & il est tout simple que le sentiment qu'elle suppose nous affecte moins (dans le moment de la représentation) que celui qu'elle cherche à exciter en nous; sans que pour cela elle nous fasse prendre le change sur celui de ces deux sentimens qui doit dominer dans notre ame. Si quelques Comédies en petit nombre s'écartent de cet objet louable, & font presque uniquement une école de mauvaises mœurs, on peut comparer leurs Auteurs à ces hérétiques, qui pour débiter le mensonge, ont abusé quelquefois de la chaire de vérité.

Vous ne vous en tenez pas à des imputations générales. Vous attaquez, comme une satyre cruelle de la vertu, le *Misantrope* de Moliere, ce chef-d'œuvre de notre théatre comique; si néanmoins le *Tartufe* ne lui est pas encore supérieur, soit par la vivacité de l'action, soit par les situations théatrales,

soit enfin par la variété & la vérité des caracteres. Je ne sai, Monsieur, ce que vous pensez de cette derniere piece, elle étoit bien faite pour trouver grace devant vous; ne fût-ce que par l'aversion dont on ne peut se défendre pour l'espece d'hommes si odieuse que Moliere y a joués & démasqués. Mais je viens au Misantrope. Moliere, selon vous, a eu dessein dans cette Comédie de rendre la vertu ridicule. Il me semble que le sujet & les détails de la piece, que le sentiment même qu'elle produit en nous, prouvent le contraire. Moliere a voulu nous apprendre, que l'esprit & la vertu ne suffisent pas pour la société, si nous ne savons compatir aux foiblesses de nos semblables, & supporter leurs vices même; que les hommes sont encore plus bornés que méchans, & qu'il faut les mépriser sans le leur dire. Quoique le Misantrope divertisse les spectateurs, il n'est pas pour cela ridicule à leurs yeux: il n'est personne au-contraire qui ne l'estime, qui ne soit porté même à l'aimer & à le plaindre. On rit de sa mauvaise humeur, comme de celle d'un enfant bien né & de beaucoup d'esprit. La seule chose que j'ose-

rois blâmer dans le rôle du Misantrope, c'est qu'Alceste n'a pas toujours tort d'être en colere contre l'ami raisonnable & philosophe, que Moliere a voulu lui opposer comme un modele de la conduite qu'on doit tenir avec les hommes. Philinte m'a toujours paru, non pas absolument comme vous le prétendez, un caractere odieux, mais un caractere mal décidé, plein de sagesse dans ses maximes & de fausseté dans sa conduite. Rien de plus sensé que ce qu'il dit au Misantrope dans la premiere scene sur la nécessité de s'accommoder aux travers des hommes; rien de plus foible que sa réponse aux reproches dont le Misantrope l'accable sur l'accueil affecté qu'il vient de faire à un homme dont il ne sait pas le nom. Il ne disconvient pas de l'exagération qu'il a mise dans cet accueil, & donne par là beaucoup d'avantage au Misantrope. Il devoit répondre au contraire, que ce qu'Alceste avoit pris pour un accueil exagéré, n'étoit qu'un compliment ordinaire & froid, une de ces formules de politesse dont les hommes sont convenus de se payer réciproquement lorsqu'ils n'ont rien à se dire. Le Misantrope a encore

plus beau jeu dans la ſcene du ſonnet. Ce n'eſt point Philinte qu'Oronte vient conſulter, c'eſt Alceſte; & rien n'oblige Philinte de louer comme il fait le ſonnet d'Oronte à tort & à travers, & d'interrompre même la lecture par ſes fades éloges. Il devoit attendre qu'Oronte lui demandât ſon avis, & ſe borner alors à des diſcours généraux, & à une approbation foible, parce qu'il ſent qu'Oronte veut être loué, & que dans des bagatelles de ce genre on ne doit la vérité qu'à ſes amis, encore faut-il qu'ils ayent grande envie ou grand beſoin qu'on la leur diſe. L'approbation foible de Philinte n'en eût pas moins produit ce que vouloit Moliere, l'emportement d'Alceſte, qui ſe pique de vérité dans les choſes les plus indifférentes, au riſque de bleſſer ceux à qui il la dit. Cette colere du Miſantrope ſur la complaiſance de Philinte n'en eût été que plus plaiſante, parce qu'elle eût été moins fondée; & la ſituation des perſonnages eût produit un jeu de théatre d'autant plus grand, que Philinte eût été partagé entre l'embarras de contredire Alceſte & la crainte de choquer Oronte. Mais je m'apperçois, Monſieur, que je donne des leçons à Moliere.

Vous prétendez que dans cette scene du sonnet, le Misantrope est presque un Philinte, & ses *je ne dis pas cela* répétés avant que de déclarer franchement son avis, vous paroissent hors de son caractere. Permettez-moi de n'être pas de votre sentiment. Le Misantrope de Moliere n'est pas un homme grossier, mais un homme vrai; ses *je ne dis pas cela*, surtout de l'air dont il les doit prononcer, font suffisamment entendre qu'il trouve le sonnet détestable; ce n'est que quand Oronte le presse & le pousse à bout, qu'il doit lever le masque & lui rompre en visiere. Rien n'est, ce me semble, mieux ménagé & gradué plus adroitement que cette scene; & je dois rendre cette justice à nos spectateurs modernes, qu'il en est peu qu'ils écoutent avec plus de plaisir. Aussi je ne crois pas que ce chef-d'œuvre de Moliere (supérieur peut-être de quelques années à son siecle) dût craindre aujourd'hui le sort équivoque qu'il eut à sa naissance; notre parterre, plus fin & plus éclairé qu'il ne l'étoit il y a soixante ans, n'auroit plus besoin du Médecin malgré lui pour aller au Misantrope. Mais je crois en même tems

avec vous, que d'autres chefs-d'œuvre du même Poëte & de quelques autres, autrefois justement applaudis, auroient aujourd'hui plus d'estime que de succès; notre changement de goût en est la cause; nous voulons dans la Tragédie plus d'action, & dans la Comédie plus de finesse. La raison en est, si je ne me trompe, que les sujets communs sont presqu'entiérement épuisés sur les deux théatres; & qu'il faut d'un côté plus de mouvement pour nous intéresser à des héros moins connus, & de l'autre plus de recherche & plus de nuance pour faire sentir des ridicules moins apparens.

Le zele dont vous êtes animé contre la Comédie, ne vous permet pas de faire grace à aucun genre, même à celui où l'on se propose de faire couler nos larmes par des situations intéressantes, & de nous offrir dans la vie commune des modeles de courage & de vertu; *autant vaudroit*, dites-vous, *aller au sermon*. Ce discours me surprend dans votre bouche. Vous prétendiez un moment auparavant, que les leçons de la Tragédie nous sont inutiles, parce qu'on n'y met sur le théatre que des

héros, auxquels nous ne pouvons nous flatter de ressembler; & vous blâmez à-présent les pieces où l'on n'expose à nos yeux que nos citoyens & nos semblables; ce n'est plus comme pernicieux aux bonnes mœurs, mais comme insipide & ennuyeux que vous attaquez ce genre. Dites, Monsieur, si vous le voulez, qu'il est le plus facile de tous; mais ne cherchez pas à lui enlever le droit de nous attendrir; il me semble au contraire qu'aucun genre de pieces n'y est plus propre; & s'il m'est permis de juger de l'impression des autres par la mienne, j'avoue que je suis encore plus touché des scenes pathétiques de l'*Enfant prodigue*, que des pleurs d'*Andromaque* & d'*Iphigénie*. Les Princes & les grands sont trop loin de nous, pour que nous prenions à leurs revers le même intérêt qu'aux nôtres. Nous ne voyons, pour ainsi-dire, les infortunes des Rois qu'en perspective; & dans le tems même où nous les plaignons, un sentiment confus semble nous dire pour nous consoler, que ces infortunes sont le prix de la grandeur suprême, & comme les degrés par lesquels la nature rapproche les Princes des autres

hommes. Mais les malheurs de la vie privée n'ont point cette ressource à nous offrir ; ils sont l'image fidele des peines qui nous affligent ou qui nous menacent ; un Roi n'est presque pas notre semblable, & le sort de nos pareils a bien plus de droits à nos larmes.

Ce qui me paroît blâmable dans ce genre, ou plutôt dans la maniere dont l'ont traité nos Poëtes, est le mélange bizarre qu'ils y ont presque toujours fait du pathétique & du plaisant ; deux sentimens si tranchans & si disparates ne sont pas faits pour être voisins ; & quoiqu'il y ait dans la vie quelques circonstances bizarres où l'on rit & où l'on pleure à la fois, je demande si toutes les circonstances de la vie sont propres à être représentées sur le théatre, & si le sentiment *trouble* & mal décidé qui résulte de cet alliage des ris avec les pleurs, est préférable au plaisir seul de pleurer, ou même au plaisir seul de rire ? *Les hommes sont tous de fer !* s'écrie l'Enfant prodigue, après avoir fait à son valet la peinture odieuse de l'ingratitude & de la dureté de ses anciens amis ; *& les femmes ?* lui répond le valet, qui ne veut que faire rire le parterre ;

j'ose inviter l'illustre Auteur de cette piece à retrancher ces trois mots, qui ne sont là que pour défigurer un chef-d'œuvre. Il me semble qu'ils doivent produire sur tous les gens de goût le même effet qu'un son aigre & discordant qui se feroit entendre tout-à-coup au milieu d'une musique touchante.

Après avoir dit tant de mal des Spectacles, il ne vous restoit plus, Monsieur, qu'à vous déclarer aussi contre les personnes qui les représentent & contre celles qui, selon vous, nous y attirent; & c'est de quoi vous vous êtes pleinement acquitté par la maniere dont vous traitez les Comédiens & les femmes. Votre Philosophie n'épargne personne, & on pourroit lui appliquer ce passage de l'Écriture, *& manus ejus contra omnes*. Selon vous, l'habitude où sont les Comédiens de revêtir un caractere qui n'est pas le leur, les accoutume à la fausseté. Je ne saurois croire que ce reproche soit sérieux. Vous feriez le procès sur le même principe, à tous les Auteurs de pieces de théatre, bien plus obligés encore que le Comédien, de se transformer dans les personnages qu'ils ont à faire parler sur la scene.

Vous ajoutez qu'il est vil de s'exposer aux sifflets pour de l'argent; qu'en faut-il conclure ? Que l'état de Comédien est celui de tous où il est le moins permis d'être médiocre. Mais en récompense, quels applaudissemens plus flatteurs que ceux du théatre ? C'est là où l'amour propre ne peut se faire illusion ni sur les succès, ni sur les chûtes; & pourquoi refuserions-nous à un Acteur accueilli & desiré du public, le droit si juste & si noble de tirer de son talent sa subsistance ? Je ne dis rien de ce que vous ajoutez (pour plaisanter sans doute) que les valets en s'exerçant à voler adroitement sur le théatre, s'instruisent à voler dans les maisons & dans les rues.

Supérieur, comme vous l'êtes, par votre caractere & par vos réflexions, à toute espece de préjugés, étoit-ce là, Monsieur, celui que vous deviez préférer pour vous y soumettre & pour le défendre ? Comment n'avez-vous pas senti, que si ceux qui représentent nos pieces méritent d'être deshonorés, ceux qui les composent mériteroient aussi de l'être; & qu'ainsi en élevant les uns & en avilissant les autres, nous avons été

tout à la fois bien inconséquens & bien barbares ? Les Grecs l'ont été moins que nous, & il ne faut point chercher d'autres causes de l'estime où les bons Comédiens étoient parmi eux. Ils considéroient Ésopus par la même raison qu'ils admiroient Euripide & Sophocle. Les Romains, il est vrai, ont pensé différemment ; mais chez eux la Comédie étoit jouée par des esclaves ; occupés de grands objets, ils ne vouloient employer que des esclaves à leurs plaisirs.

La chasteté des Comédiennes, j'en conviens avec vous, est plus exposée que celle des femmes du monde ; mais aussi la gloire de vaincre en doit être plus grande ; il n'est pas rare d'en voir qui résistent long-tems, & il seroit plus commun d'en trouver qui résistassent toujours, si elles n'étoient comme découragées de la continence par le peu de considération réelle qu'elles en retirent. Le plus sûr moyen de vaincre les passions, est de les combattre par la vanité ; qu'on accorde des distinctions aux Comédiennes sages, & ce sera, j'ose le prédire, l'ordre de l'état le plus sévere dans ses moeurs. Mais

quand elles voient que d'un côté, on ne leur fait aucun gré de se priver d'amans, & que de l'autre il est permis aux femmes du monde d'en avoir, sans en être moins considérées, comment ne chercheroient-elles pas leur consolation dans des plaisirs qu'elles s'interdiroient en pure perte ?

Vous êtes du moins, Monsieur, plus juste ou plus conséquent que le public ; votre sortie sur nos Actrices en a valu une très-violente aux autres femmes. Je ne sai si vous êtes du petit nombre des sages qu'elles ont su quelquefois rendre malheureux, & si par le mal que vous en dites, vous avez voulu leur restituer celui qu'elles vous ont fait. Cependant je doute que votre éloquente censure vous fasse parmi elles beaucoup d'ennemies ; on voit percer à-travers vos reproches le goût très-pardonnable que vous avez conservé pour elles, peut-être même quelque chose de plus vif ; ce mélange de sévérité & de foiblesse (pardonnez-moi ce dernier mot) vous fera aisément obtenir grace ; elles sentiront du moins, & elles vous en sauront gré, qu'il vous en a moins coûté pour déclamer contre elles avec chaleur,

chaleur, que pour les voir & les juger avec une indifférence philosophique. Mais comment allier cette indifférence avec le sentiment si séduisant qu'elles inspirent ? Qui peut avoir le bonheur ou le malheur de parler d'elles sans intérêt ? Essayons néanmoins, pour les apprécier avec justice, sans adulation comme sans humeur, d'oublier en ce moment combien leur société est aimable & dangereuse ; relisons Epictete avant que d'écrire, & tenons-nous fermes pour être austeres & graves.

Je n'examinerai point, Monsieur, si vous avez raison de vous écrier, *où trouvera-t-on une femme aimable & vertueuse ?* comme le sage s'écrioit autrefois, *où trouvera-t-on une femme forte ?* Le genre humain seroit bien à plaindre, si l'objet le plus digne de nos hommages étoit en effet aussi rare que vous le dites. Mais si par malheur vous aviez raison, quelle en seroit la triste cause ? L'esclavage & l'espece d'avilissement où nous avons mis les femmes ; les entraves que nous donnons à leur esprit & à leur ame ; le jargon futile, & humiliant pour elles & pour nous, auquel nous avons réduit notre commerce avec elles,

comme si elles n'avoient pas une raison à cultiver, ou n'en étoient pas dignes; enfin l'éducation funeste, je dirois presque meurtriere, que nous leur prescrivons, sans leur permettre d'en avoir d'autre; éducation où elles apprennent presque uniquement à se contrefaire sans cesse, à n'avoir pas un sentiment qu'elles n'étouffent, une opinion qu'elles ne cachent, une pensée qu'elles ne déguisent. Nous traitons la nature en elles comme nous la traitons dans nos jardins, nous cherchons à l'orner en l'étouffant. Si la plupart des nations ont agi comme nous à leur égard, c'est que par-tout les hommes ont été les plus forts, & que partout le plus fort est l'oppresseur & le tyran du plus foible. Je ne sai si je me trompe, mais il me semble que l'éloignement où nous tenons les femmes de tout ce qui peut les éclairer & leur élever l'ame, est bien capable, en mettant leur vanité à la gêne, de flatter leur amour propre. On diroit que nous sentons leurs avantages, & que nous voulons les empêcher d'en profiter. Nous ne pouvons nous dissimuler que dans les ouvrages de goût & d'agrément, elles réussiroient mieux que nous,

surtout dans ceux dont le sentiment & la tendresse doivent être l'ame ; car quand vous dites qu'*elles ne savent ni décrire, ni sentir l'amour même*, il faut que vous n'ayez jamais lu les Lettres d'Héloïse, ou que vous ne les ayez lues que dans quelque Poëte qui les aura gâtées. J'avoue que ce talent de peindre l'amour au naturel, talent propre à un tems d'ignorance, où la nature seule donnoit des leçons, peut s'être affoibli dans notre siecle, & que les femmes, devenues à notre exemple plus coquettes que passionnées, sauront bientôt aimer aussi peu que nous & le dire aussi mal ; mais sera-ce la faute de la nature ? A l'égard des ouvrages de génie & de sagacité, mille exemples nous prouvent que la foiblesse du corps n'y est pas un obstacle dans les hommes ; pourquoi donc une éducation plus solide & plus mâle ne mettroit-elle pas les femmes à portée d'y réussir ? Descartes les jugeoit plus propres que nous à la Philosophie, & une Princesse malheureuse a été son plus illustre disciple. Plus inexorable pour elles, vous les traiterez, Monsieur, comme ces peuples vaincus, mais redoutables, que leurs conquérans

désarment ; & après avoir soutenu que la culture de l'esprit est pernicieuse à la vertu des hommes, vous en concluez qu'elle le seroit encore plus à celle des femmes. Il me semble au contraire que les hommes devant être plus vertueux à proportion qu'ils connoîtront mieux les véritables sources de leur bonheur, le genre humain doit gagner à s'instruire. Si les siecles éclairés ne sont pas moins corrompus que les autres, c'est que la lumiere y est trop inégalement répandue ; qu'elle est resserrée & concentrée dans un trop petit nombre d'esprits ; que les rayons qui s'en échappent dans le peuple ont assez de force pour découvrir aux ames communes l'attrait & les avantages du vice, & non pour leur en faire voir les dangers & l'horreur : le grand défaut de ce siecle philosophe est de ne l'être pas encore assez. Mais quand la lumiere sera plus libre de se répandre, plus étendue & plus égale, nous en sentirons alors les effets bienfaisans ; nous cesserons de tenir les femmes sous le joug & dans l'ignorance, & elles de séduire, de tromper & de gouverner leurs maîtres. L'amour sera pour lors entre les deux

ſexes ce que l'amitié la plus douce & la plus vraie eſt entre les hommes vertueux ; ou plutôt ce ſera un ſentiment plus délicieux encore, le complément & la perfection de l'amitié; ſentiment qui dans l'intention de la nature, devoit nous rendre heureux, & que pour notre malheur nous avons ſu altérer & corrompre.

Enfin ne nous arrêtons pas ſeulement, Monſieur, aux avantages que la ſociété pourroit tirer de l'éducation des femmes; ayons de plus l'humanité & la juſtice de ne pas leur refuſer ce qui peut leur adoucir la vie comme à nous. Nous avons éprouvé tant de fois combien la culture de l'eſprit & l'exercice des talens ſont propres à nous diſtraire de nos maux, & à nous conſoler dans nos peines: pourquoi refuſer à la plus aimable moitié du genre humain, deſtinée à partager avec nous le malheur d'être, le ſoulagement le plus propre à le lui faire ſupporter ? Philoſophes que la nature a répandus ſur la ſurface de la terre, c'eſt à vous à détruire, s'il vous eſt poſſible, un préjugé ſi funeſte; c'eſt à ceux d'entre vous qui éprouvent la douceur ou le chagrin d'être peres, d'oſer les premiers ſecouer le joug d'un

barbare usage, en donnant à leurs filles la même éducation qu'à leurs autres enfans. Qu'elles apprennent seulement de vous, en recevant cette éducation précieuse, à la regarder uniquement comme un préservatif contre l'oisiveté, un rempart contre les malheurs, & non comme l'aliment d'une curiosité vaine, & le sujet d'une ostentation frivole. Voilà tout ce que vous devez & tout ce qu'elles doivent à l'opinion publique, qui peut les condamner à paroître ignorantes, mais non pas les forcer à l'être. On vous a vus si souvent, pour des motifs très-légers, par vanité ou par humeur, heurter de front les idées de votre siecle; pour quel intérêt plus grand pouvez-vous le braver, que pour l'avantage de ce que vous devez avoir de plus cher au monde, pour rendre la vie moins amere à ceux qui la tiennent de vous, & que la nature a destinés à vous survivre & à souffrir; pour leur procurer dans l'infortune, dans les maladies, dans la pauvreté, dans la vieillesse, des ressources dont notre injustice les a privées? On regarde communément, Monsieur, les femmes comme très-sensibles & très-foibles; je les crois au contraire

ou moins ſenſibles ou moins foibles que nous. Sans force de corps, ſans talens, ſans étude qui puiſſe les arracher à leurs peines, & les leur faire oublier quelques momens, elles les ſupportent néanmoins, elles les dévorent, & ſavent quelquefois les cacher mieux que nous; cette fermeté ſuppoſe en elles, ou une ame peu ſuſceptible d'impreſſions profondes, ou un courage dont nous n'avons pas l'idée. Combien de ſituations cruelles auxquelles les hommes ne réſiſtent que par le tourbillon d'occupation qui les entraîne? Les chagrins des femmes feroient-ils moins pénétrans & moins vifs que les nôtres? Ils ne le devroient pas être. Leurs peines viennent ordinairement du cœur, les nôtres n'ont ſouvent pour principe que la vanité & l'ambition. Mais ces ſentimens étrangers, que l'éducation a portés dans notre ame, que l'habitude y a gravés, & que l'exemple y fortifie, deviennent (à la honte de l'humanité) plus puiſſans ſur nous que les ſentimens naturels; la douleur fait plus périr de miniſtres déplacés que d'amans malheureux.

Voilà, Monſieur, ſi j'avois à plaider la cauſe des femmes, ce que j'oſerois

dire en leur faveur ; je les défendrois moins sur ce qu'elles sont que sur ce qu'elles pourroient être. Je ne les loue-rois point en soutenant avec vous que la pudeur leur est naturelle ; ce seroit prétendre que la nature ne leur a donné ni besoins, ni passions ; la réflexion peut réprimer les desirs, mais le premier mouvement (qui est celui de la nature) porte toujours à s'y livrer. Je me bornerai donc à convenir que la société & les lois ont rendu la pudeur nécessaire aux femmes ; & si je fais jamais un livre sur le pouvoir de l'éducation, cette pudeur en sera le premier chapitre. Mais en paroissant moins prévenu que vous pour la modestie de leur sexe, je serai plus favorable à leur conservation ; & malgré la bonne opinion que vous avez de la bravoure d'un régiment de femmes, je ne croirai pas que le principal moyen de les rendre utiles, soit de les destiner à recruter nos troupes.

Mais je m'apperçois, Monsieur, & je crains bien de m'en appercevoir trop tard, que le plaisir de m'entretenir avec vous, l'apologie des femmes, & peut-

être cet intérêt secret qui nous séduit toujours pour elles, m'ont entraîné trop loin & trop long-tems hors de mon sujet. En voilà donc assez, & peut-être trop, sur la partie de votre Lettre qui concerne les Spectacles en eux-mêmes, & les dangers de toute espece dont vous les rendez responsables. Rien ne pourra plus leur nuire, si votre Écrit n'y réussit pas ; car il faut avouer qu'aucun de nos Prédicateurs ne les a combattus avec autant de force & de subtilité que vous. Il est vrai que la supériorité de vos talens ne doit pas seule en avoir l'honneur. La plupart de nos Orateurs Chrétiens en attaquant la Comédie, condamnent ce qu'ils ne connoissent pas ; vous avez au contraire étudié, analysé, composé vous-même pour en mieux juger les effets, le poison dangereux dont vous cherchez à nous préserver ; & vous décriez nos pieces de théatre avec l'avantage non-seulement d'en avoir vu, mais d'en avoir fait. Néanmoins cet avantage même forme contre vous une objection incommode que vous paroissez avoir sentie en n'osant

vous la faire, & à laquelle vous avez indirectement tâché de répondre. Les Spectacles, selon vous, sont nécessaires dans une ville aussi corrompue que celle que vous avez habitée long-tems ; & c'est apparemment pour ses habitans pervers, (car ce n'est pas certainement pour votre patrie) que vos pieces ont été composées. C'est-à-dire, Monsieur, que vous nous avez traité comme ces animaux expirans, qu'on acheve dans leurs maladies de peur de les voir trop long-tems souffrir. Assez d'autres sans vous auroient pris ce soin ; & votre délicatesse n'aura-t-elle rien à se reprocher à notre égard ? Je le crains d'autant plus, que le talent dont vous avez montré au théatre lyrique de si heureux essais, comme Musicien & comme Poëte, est du moins aussi propre à faire aux Spectacles des partisans, que votre éloquence à leur en enlever. Le plaisir de vous lire ne nuira point à celui de vous entendre ; & vous aurez long-tems la douleur de voir le *Devin du village* détruire tout le bien que vos écrits contre la Comédie auroient pu nous faire.

Il me reste à vous dire un mot sur les deux autres articles de votre Lettre, & en premier lieu sur les raisons que vous apportez contre l'établissement d'un théatre de Comédie à Geneve. Cette partie de votre ouvrage, je dois l'avouer, est celle qui a trouvé à Paris le moins de contradicteurs. Très-indulgens envers nous-mêmes, nous regardons les Spectacles comme un aliment nécessaire à notre frivolité ; mais nous décidons volontiers que Geneve ne doit point en avoir ; pourvu que nos riches oisifs aillent tous les jours pendant trois heures se soulager au théatre du poids du tems qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs ; parce que Dieu, pour me servir d'une de vos plus heureuses expressions, les a doués d'une douceur très-méritoire à supporter l'ennui des autres. Mais je doute que les Genevois, qui s'intéressent un peu plus que nous à ce qui les regarde, applaudissent de même à votre sévérité. C'est d'après un desir qui m'a paru presque général dans vos concitoyens, que j'ai proposé l'établissement d'un théatre dans leur Ville, & j'ai peine à croire qu'ils se livrent avec

autant de plaiſir aux amuſemens que vous y ſubſtituez. On m'aſſure même que pluſieurs de ces amuſemens, quoi qu'en ſimple projet, allarment déjà vos graves Miniſtres; qu'ils ſe récrient ſurtout contre les danſes que vous voulez mettre à la place de la Comédie; & qu'il leur paroît plus dangereux encore de ſe donner en ſpectacle que d'y aſſiſter.

Au reſte, c'eſt à vos compatriotes ſeuls à juger de ce qui peut en ce genre leur être utile ou nuiſible. S'ils craignent pour leurs mœurs les effets & les ſuites de la Comédie, ce que j'ai déja dit en ſa faveur ne les déterminera point à la recevoir, comme tout ce que vous dites contr'elle ne la leur fera pas rejetter, s'ils imaginent qu'elle puiſſe leur être de quelque avantage. Je me contenterai donc d'examiner en peu de mots les raiſons que vous apportez contre l'établiſſement d'un théatre à Geneve, & je ſoumets cet examen au jugement & à la déciſion des Genevois.

Vous nous tranſportez d'abord dans les montagnes du Valais, au centre d'un petit pays dont vous faites une deſcription charmante; vous nous montrez ce qui ne ſe trouve peut-être que dans

ce seul coin de l'Univers, des peuples tranquilles & satisfaits au sein de leur famille & de leur travail; & vous prouvez que la Comédie ne seroit propre qu'à troubler le bonheur dont ils jouissent. Personne, Monsieur, ne prétendra le contraire; des hommes assez heureux pour se contenter des plaisirs offerts par la nature, ne doivent point y en substituer d'autres; les amusemens qu'on cherche sont le poison lent des amusemens simples; & c'est une loi générale de ne pas entreprendre de changer le bien en mieux: qu'en conclurez-vous pour Geneve? L'état présent de cette République est-il susceptible de l'application de ces regles? Je veux croire qu'il n'y a rien d'exagéré ni de romanesque dans la description de ce canton fortuné du Valais, où il n'y a ni haine, ni jalousie, ni querelles, & où il y a pourtant des hommes. Mais si l'âge d'or s'est refugié dans les rochers voisins de Geneve, vos Citoyens en sont pour le moins à l'âge d'argent; & dans le peu de tems que j'ai passé parmi eux, ils m'ont paru assez avancés, ou si vous voulez assez pervertis, pour pouvoir entendre Brutus & Rome sau-

vée ſans avoir à craindre d'en devenir pires.

La plus forte de toutes vos objections contre l'établiſſement d'un théatre à Geneve, c'eſt l'impoſſibilité de ſupporter cette dépenſe dans une petite Ville. Vous pouvez néanmoins vous ſouvenir, que des circonſtances particulieres ayant obligé vos Magiſtrats il y a quelques années de permettre dans la Ville même de Geneve un ſpectacle public, on ne s'apperçut point de l'inconvénient dont il s'agit, ni de tous ceux que vous faites craindre. Cependant quand il feroit vrai que la recette journaliere ne ſuffiroit pas à l'entretien du ſpectacle, je vous prie d'obſerver que la Ville de Geneve eſt à proportion de ſon étendue, une des plus riches de l'Europe; & j'ai lieu de croire que pluſieurs Citoyens opulens de cette Ville, qui deſireroient d'y avoir un théatre, fourniroient ſans peine à une partie de la dépenſe; c'eſt du moins la diſpoſition où pluſieurs d'entr'eux m'ont paru être, & c'eſt en conſéquence que j'ai hazardé la propoſition qui vous allarme. Cela ſuppoſé, il feroit aiſé de répondre en deux mots à vos

autres objections. Je n'ai point prétendu qu'il y eût à Geneve un spectacle tous les jours ; un ou deux jours de la semaine suffiroient à cet amusement, & on pourroit prendre pour un de ces jours celui où le peuple se repose ; ainsi d'un côté le travail ne seroit point ralenti, de l'autre la troupe pourroit être moins nombreuse, & par conséquent moins à charge à la Ville ; on donneroit l'hyver seul à la Comédie, l'été aux plaisirs de la campagne, & aux exercices militaires dont vous parlez. J'ai peine à croire aussi qu'on ne pût remédier par des lois séveres aux allarmes de vos Ministres sur la conduite des Comédiens, dans un État aussi petit que celui de Geneve, où l'œil vigilant des Magistrats peut s'étendre au même instant d'une frontiere à l'autre, où la législation embrasse à la fois toutes les parties, où elle est enfin si rigoureuse & si bien exécutée contre les désordres des femmes publiques, & même contre les désordres secrets. J'en dis autant des lois somptuaires, dont il est toujours facile de maintenir l'exécution dans un petit État : d'ailleurs la vanité même ne sera guere intéressée à les violer, parce

qu'elles obligent également tous les Citoyens, & qu'à Geneve les hommes ne sont jugés ni par les richesses, ni par les habits. Enfin rien, ce me semble, ne souffriroit dans votre patrie de l'établissement d'un théatre, pas même l'yvrognerie des hommes & la médisance des femmes, qui trouvent l'une & l'autre tant de faveur auprès de vous. Mais quand la suppression de ces deux derniers articles produiroit, pour parler votre langage, *un affoiblissement d'État*, je serois d'avis qu'on se consolât de ce malheur. Il ne falloit pas moins qu'un Philosophe exercé comme vous aux paradoxes, pour nous soutenir qu'il y a moins de mal à s'enyvrer & à médire, qu'à voir représenter Cinna & Polyeucte. Je parle ici d'après la peinture que vous avez faite vous-même de la vie journaliere de vos citoyens; & je n'ignore pas qu'ils se récrient fort contre cette peinture; le peu de séjour, disent-ils, que vous avez fait parmi eux, ne vous a pas laissé le tems de les connoître, ni d'en fréquenter assez les différens états; & vous avez représenté comme l'esprit général de cette sage République, ce qui n'est

tout au plus que le vice obscur & méprisé de quelques sociétés particulieres.

Au reste vous ne devez pas ignorer, Monsieur, que depuis deux ans une troupe de Comédiens s'est établie aux portes de Geneve, & que Geneve & les Comédiens s'en trouvent à merveille. Prenez votre parti avec courage, la circonstance est urgente & le cas difficile. Corruption pour corruption, celle qui laissera aux Genevois leur argent dont ils ont besoin, est préférable à celle qui le fait sortir de chez eux.

Je me hâte de finir sur cet article dont la plupart de nos Lecteurs ne s'embarrassent guere, pour en venir à un autre qui les intéresse encore moins, & sur lequel par cette raison je m'arrêterai moins encore. Ce sont les sentimens que j'attribue à vos Ministres en matiere de Religion. Vous savez, & ils le savent encore mieux que vous, que mon dessein n'a point été de les offenser; & ce motif seul suffiroit aujourd'hui pour me rendre sensible à leurs plaintes, & circonspect dans ma justification. Je serois très-affligé du soupçon d'avoir *violé leur secret*; surtout si ce

ſoupçon venoit de votre part ; permettez-moi de vous faire remarquer que l'énumération des moyens par leſquels vous ſuppoſez que j'ai pu juger de leur doctrine, n'eſt pas complette. Si je me ſuis trompé dans l'expoſition que j'ai faite de leurs ſentimens (d'après leurs ouvrages, d'après des converſations *publiques* où ils ne m'ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *Trinité* ni à l'*Enfer*, enfin d'après l'opinion de leurs concitoyens, & des autres Égliſes réformées) tout autre que moi, j'oſé le dire, eût été trompé de même. Ces ſentimens ſont d'ailleurs une ſuite néceſſaire des principes de la Religion Proteſtante ; & ſi vos Miniſtres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la logique que je leur connois doit naturellement les y conduire, ou les laiſſera à moitié chemin. Quand ils ne ſeroient pas *Sociniens*, il faudroit qu'ils le devinſſent, non pour l'honneur de leur Religion, mais pour celui de leur Philoſophie. Ce mot de *Sociniens* ne doit pas vous effrayer : mon deſſein n'a point été de

donner un *nom de parti* à des hommes dont j'ai d'ailleurs fait un juste éloge; mais d'exposer par un seul mot ce que j'ai cru être leur doctrine, & ce qui sera infailliblement dans quelques années leur doctrine *publique*. A l'égard de leur profession de foi, je me borne à vous y renvoyer & à vous en faire juge; vous avouez que vous ne l'avez pas lue, c'étoit peut-être le moyen le plus sûr d'en être aussi satisfait que vous me le paroissez. Ne prenez point cette invitation pour un trait de satyre contre vos Ministres; eux-mêmes ne doivent pas s'en offenser; en matiere de profession de foi, il est permis à un Catholique de se montrer difficile, sans que des Chrétiens d'une Communion contraire puissent légitimement en être blessés. L'Eglise Romaine a un langage consacré sur la divinité du Verbe, & nous oblige à regarder impitoyablement comme Ariens tous ceux qui n'emploient pas ce langage. Vos Pasteurs diront qu'ils ne reconnoissent pas l'Eglise Romaine pour leur juge; mais ils souffriront apparemment que je la re-

garde comme le mien. Par cet accommodement nous ferons réconciliés les uns avec les autres, & j'aurai dit vrai fans les offenfer. Ce qui m'étonne, Monfieur, c'eft que des hommes qui fe donnent pour zélés défenfeurs des vérités de la Religion *Catholique*, qui voient fouvent l'impiété & le fcandale où il n'y en a pas même l'apparence, qui fe piquent fur ces matieres d'entendre fineffe & de n'entendre point raifon, & qui ont *lu* cette profeffion de foi de Geneve, en ayent été auffi fatisfaits que vous, jufqu'à fe croire même obligés d'en faire l'éloge. Mais il s'agiffoit de rendre tout à la fois ma probité & ma religion fufpectes; tout leur a été bon dans ce deffein; & ce n'étoit pas aux Miniftres de Geneve qu'ils vouloient nuire. Quoi qu'il en foit, je ne fai fi les Eccléfiaftiques Genevois que vous avez voulu juftifier fur leur croyance, feront beaucoup plus contens de vous qu'ils l'ont été de moi, & fi votre moleffe à les défendre leur plaira plus que ma franchife. Vous femblez m'accufer prefque uniquement d'*imprudence* à leur égard;

vous me reprochez de ne les avoir point loués à leur maniere, mais à la mienne, & vous marquez d'ailleurs assez d'indifférence sur ce Socinianisme dont ils craignent tant d'être soupçonnés. Permettez-moi de douter que cette maniere de plaider leur cause les satisfasse. Je n'en serois pourtant point étonné, quand je vois l'accueil extraordinaire que les dévots ont fait à votre ouvrage. La rigueur de la morale que vous prêchez les a rendus indulgens sur la tolérance que vous professez avec courage & sans détour. Est-ce à eux qu'il faut en faire honneur, ou à vous, ou peut-être aux progrès inattendus de la Philosophie dans les esprits même qui en paroissoient les moins susceptibles? Mon article *Geneve* n'a pas reçu de leur part le même accueil que votre Lettre; nos Prêtres m'ont presque fait un crime des sentimens hétérodoxes que j'attribuois à leurs ennemis. Voilà ce que ni vous ni moi n'aurions prévu; mais quiconque écrit, doit s'attendre à ces légeres injustices, heureux quand il n'en essuie point de plus graves.

Je suis, avec tout le respect que méritent votre vertu & vos talens, & avec plus de vérité que le Philinte de Moliere,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur,

D'ALEMBERT.

Fin du Tome second.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce ſecond Volume.

Réflexions ſur les Eloges Académiques, page 1

Eloge hiſtorique de M. Jean Bernoulli, 11

Eloge de M. l'Abbé Terraſſon, 67

Eloge de M. le Préſident de Monteſquieu, 83

Analyſe de l'Eſprit des Lois, pour ſervir de ſuite à l'Eloge de M. de Monteſquieu, 135

Eloge de M. l'Abbé Mallet, 155

Eloge de M. du Marſais, 167

Mémoires & Réflexions ſur Chriſtine, Reine de Suede, 229

Diſcours de M. d'Alembert à l'Académie Françoiſe, 303

Réflexions sur l'Elocution oratoire, & sur le Style en général, page 317
Description abrégée du Gouvernement de Geneve, 359
Lettre à M. Rousseau, Citoyen de Geneve, 389

Fin de la Table.

OCT 31 1944